LeMonde Job: WMQ1712--0002-0 WAS LMQ1712-2 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

TCHÉTCHÉNIE **Les témoignages d'habitants de Grozny recueillis par notre envoyée spéciale et notre correspondant à Moscou décrivent l'horreur à laquelle est soumise la population de Grozny, piégée dans une ville encerclée et bombardée sans interruption. ● ENTRÉES dans la ville, les forces russes ont perdu plus de 100 soldats et une quinzaine de blindés lors d'un affrontement violent contre 2 000 combattants tchétchènes au centre de Grozny, mercredi 15 décembre. ● LE COMMANDEMENT des forces russes dans le nord du Caucase a admis la perte d'une cinquantaine de soldats. L'armée russe annonce 400 morts parmi ses troupes depuis le commencement de son intervention militaire, début septembre, chiffre largement sous-évalué. ● LE G 8, qui se réunit jeudi à Berlin, ne devrait pas annoncer de sanctions contre Moscou.**

Témoignages sur l'enfer quotidien dans Grozny sous les bombes

Les récits des habitants de la capitale tchétchène font état de bombardements incessants. Enterrant ses morts durant les accalmies, la population, terrée dans des abris, survit d'expédients dans une ville sans eau ni électricité. Les rares civils qui cherchent à partir sont rançonnés par les Russes

MOSCOU
de notre correspondant

Samedi 11 décembre, vers 5 heures du matin, Roustam Kaliyev a enfin réussi à entrer dans Grozny. Le mois précédent, il était déjà resté quelques jours dans la capitale tchétchène, pour aider sa mère, ses sœurs et sa cousine à fuir la ville. *« Il y avait beaucoup de morts et de blessés, mais les bombardements n'étaient pas continus »*, dit-il.

A 21 ans, Roustam vit entre la Russie et la Tchétchénie et cumule plusieurs métiers : journaliste parfois, chercheur à l'institut humanitaire et politique Avtorkhanov de Moscou – où il poursuit aussi des études de finances. Mince, énergique et connaissant tout d'un pays en guerre, le jeune homme tente de retourner tous les mois à Grozny, pour y revoir sa maison — *« bombardée, il n'en reste plus grand-chose »* – et témoigner.

Ce 11 décembre justement, Sergueï Choïgou, ministre russe des situations d'urgence, annonce une trêve des bombardements. Il campe dans les faubourgs de Grozny devant les caméras des télévision et assure que de nouveaux « corridors de sécurité » sont ouverts pour permettre aux civils de quitter la ville. L'ultimatum enjoignant aux habitants de fuir, sous peine d'être *« anéantis »*, est officiellement différé.

Il est 5 heures du matin ; Roustam Kaliyev raconte qu'il pénètre alors à Aldé, le quartier n° 4 de Grozny, non loin de la base d'aviation. *« Aussitôt, les bombardements ont repris. Des Grad, les orgues de Staline*, dit-il. *On s'est enfouis dans une cave, rue Kostior, près de l'ancienne université. La puissance des explosions nous coupait le souffle, le sol tremblait, ça tombait de partout. »* Le déluge de feu dure deux heures, puis s'éloigne vers un autre quartier de Grozny. Lorsqu'il sort de la cave, Roustam découvre une ville en ruines peuplée de fantômes.

La veille, le jeune homme, venu de la république voisine d'Ingouchie, s'était heurté au blocus des troupes russes autour de la capitale tchétchène. *« Il y a des postes de soldats tous les kilomètres et il est très difficile de passer. »* Roustam cherche la faille, attend plusieurs heures puis rencontre *« deux membres de l'administration* [du président] *Maskhadov »*, qui, eux aussi, veulent regagner la ville. Les trois hommes attendent la pleine nuit, puis se faufilent en rampant entre les postes russes, empruntant des tunnels qui traversent une voie de chemin de fer vers le quartier n° 4, où *« presque tout est détruit »*.

> « Il ne resterait pas un seul combattant de Bassaïev et Khattab à Grozny. Tous les commandants proches de Maskhadov expliquent que l'ultimatum sur la ville a été lancé au lendemain de leur départ, qui avait été soigneusement négocié avec les Russes. »

Quelques minutes après la fin des bombardements, la population est sortie des caves. Roustam en connaît une bonne dizaine, rue Kostior et rue Diakova, et d'autres encore dans la quartier n° 3. Ce sont de grands abris souterrains, dans des barres d'immeubles de cinq ou sept étages, aux façades trouées par les obus, aux vitres soufflées, souvent dévastées par les incendies. *« Dans une cave, j'ai compté 73 personnes, dans une autre une soixantaine, dans une troisième plus de cent*, raconte Roustam. *Souvent, les gens vivent là depuis sept ou huit semaines, avec des matelas, des petits poêles à bois où ils brûlent tout ce qu'ils trouvent, les portes, les boiseries de l'immeuble, les arbres coupés dans les rues. »*

Les provisions sont presque épuisées et la plupart se nourrissent de farine, avec un peu de beurre et d'huile. Entre chaque vague de bombardements, les gens sortent rapidement, troquent de la nourriture, revendent quelques cigarettes, filent au plus vite chercher de l'eau et du bois. Les magasins ont été fermés depuis longtemps, les étals des marchés brûlés dans les poêles. L'électricité, le chauffage et le gaz ont été coupés dans toute la ville début octobre par les Russes.

Roustam se dit surpris par le nombre d'habitants encore présents. *« Il y en a, selon mes sondages, encore au moins 35 000, dont un tiers d'hommes de 17 à 30 ans qui ne sont pas des combattants, beaucoup moins de femmes et d'enfants, et surtout des vieux, les plus nombreux. » « Une bonne moitié de la population coincée dans la ville est russe, mais aujourd'hui cela ne fait plus de différence »*, ajoute-t-il.

Les habitants attendent la prise de Grozny et, de rue en rue, les consignes circulent : surtout ne pas rester dans les caves à l'arrivée des soldats russes. Ils entreprendront de les *« nettoyer à la grenade, comme ce fut la cas lors de la dernière guerre et comme cela s'est répété dans plusieurs villages »* ces dernières semaines. Les 11 et 12 décembre, un seul « corridor » de sortie semblait fonctionner, à 20 kilomètres des quartiers n° 3 et n° 4. Personne n'est parti. *« Il est impossible de traverser toute la ville, à pieds et sous les bombardements »*, assure Roustam. Et, ajoute-t-il, bon nombre des *« prisonniers »* vivant dans Grozny n'ont pas les documents nécessaires pour franchir les postes de contrôles russes, ni l'argent indispensable pour payer les pots-de-vin systématiquement exigés par les soldats.

La population attend donc l'assaut final, tandis que les combattants se préparent à une guérilla urbaine. Pendant deux jours, Roustam a pu sillonner presqu'un tiers de la ville. Beaucoup d'habitants, selon lui, dénoncent la collusion entre les militaires russes et les hommes de Chamil Bassaïev et du « commandant » Khattab, ces chefs de guerre dits wahhabites (fondamentalistes) qui ont œuvré au Daghestan en août. *« Il ne resterait pas un seul combattant de Bassaïev et Khattab à Grozny,* assure Roustam. *Tous les commandants proches de Maskhadov expliquent que l'ultimatum sur la ville a été lancé au lendemain de leur départ, qui avait été soigneusement négocié avec les Russes. »*

D'autres témoignages font état de manœuvres semblables dans d'autres villages « libérés » par les troupes russes après que les « wahhabites » aient pu évacuer matériel et blessés et se replier en bon ordre. Certains évoquent même des accords avec des militaires russes pour l'achat d'armement, livré sur le terrain – par exemple à Ourous-Martan – par les hélicoptères entre deux bombardements. *« Je pense qu'il reste un millier de combattants dans Grozny, pas plus, et des hommes de Maskhadov exclusivement,* dit Roustam. *Organisés en petits groupes d'une dizaine, ils promettent aux Russes des pertes terribles s'ils rentrent dans Grozny. »*

Dans la nuit du 12 au 13 décembre, Roustam a quitté la ville, rampant à nouveau entre les postes russes. Dans le quartier n° 4, les habitants lui avaient égrené les chiffres des civils tués : 60 dans un seul immeuble détruit par un missile sol-sol, 6 dans une arrière-cour, 12 puis 20, puis 2... Roustam estime que *« 300 ou 400 personnes »* sont mortes dans le quartier n° 4. C'est l'un des plus petits quartiers de Grozny.

Propos recueillis par François Bonnet

« On est comme des rats, prêts à bondir vers la cave dès que ça reprend »

SLEPTSOVSKAÏA (Ingouchie)
de notre envoyée spéciale

Elles ne souhaitent pas que leurs noms soient publiés, de peur que des représailles s'abattent sur les membres de leurs familles restés derrière. Elle sont sorties mardi 14 décembre de Grozny, à pied puis en bus, terrifiées à l'idée qu'il pourrait leur arriver malheur pendant le trajet. Elles sont arrivées dans la nuit en Ingouchie. Ce sont deux voisines, deux femmes simples, l'une âgée, l'autre la quarantaine. Leurs maisons se jouxtent dans le quartier de Kataïama, dans le nord de la capitale tchétchène.

Quand cette guerre a commencé, 10 000 personnes habitaient à Kataïama. Beaucoup, disent-elles, sont encore là. Des femmes, des enfants, des vieillards, des malades, des hommes aussi, qui savent qu'ils risquent gros s'ils s'aventurent sur les routes, où ils sont à la merci du moindre contrôle militaire. Toute une population piégée, qui ne sait plus à qui se fier, tandis qu'obus et tirs d'artillerie continuent de s'abattre sur elle.

Rue Kalouskaïa, toutes les maisons sont encore habitées. Rue Kirovogradskaïa, il y a beaucoup d'enfants. On se regroupe la nuit dans la cave la plus salubre, vingt personnes entassées, de familles différentes. Les réserves de bois, de bougies ou de diesel ne suffisent plus pour chauffer et éclairer les sous-sols. On se regroupe pour économiser les stocks. Et parce qu'on a très peur.

Chaque jour, à partir de midi environ, puis toute l'après-midi, puis toute la nuit jusqu'au petit matin, le quartier est sous le feu des Russes qui tiennent les hauteurs. Le dernier bombardement aérien sur Kataïama date du 7 décembre. Les projectiles ont détruit quatre maisons sur la rue Krassina. Ont-ils cessé ailleurs ? D'un district à l'autre de Grozny, on ne sait pas ce qui se passe. Rares sont ceux qui s'aventurent dehors. On reste terré chez soi, privé de toute information.

Un projectile s'est écrasé récemment sur la cave d'une maison à Kataïama. Cinq personnes sont mortes. Adam, un adolescent, a été retrouvé là, sans tête et sans bras. Il a été enterré comme ça. Il était inscrit à l'école numéro 49. Les enterrements se font à proximité des maisons, dans les jardins et les cours. Sous le déluge de feu, il n'est plus question de s'aventurer jusqu'au cimetière. Mais quand on habite près de la mosquée, c'est là qu'a lieu l'enterrement. Rue Marioupolski, une bombe a laissé un cratère de la taille d'une maison. Presque toutes les rues sont labourées par les obus. Les ponts de la ville ont été détruits.

En arrivant mercredi au poste militaire russe « Severni », qui filtre le petit filet de ceux qui cherchent à entrer ou sortir de Grozny, ces deux femmes ont appris avec horreur la menace planant sur la population de la ville. Les soldats leur ont dit : *« Tous les hommes qui resteront à l'intérieur seront considérés comme appartenant à l'ennemi. »* Mais à l'intérieur, personne ne le sait ! s'écrient-elles. A Kataïama, personne n'a vu tomber un seul tract parlant de « corridors ouverts », alors que l'armée russe prétend en avoir largué par les airs. Il n'y a pas d'électricité, donc pas de télévision. Les affirmations de Moscou ne sont pas entendues.

De toute façon, les personnes âgées ne veulent pas partir, surtout les hommes. Ils disent : *« S'il faut mourir, au moins que ce soit chez soi. »* Leurs proches ne veulent pas les abandonner seuls. Des pans entiers de familles restent ainsi sur place, n'envisageant même pas de partir. Les 11 et 12 décembre, obus et tirs d'artillerie ont continué sur Kataïama. Ces deux jours-là, Moscou parlait de permettre une évacuation.

Il n'y a plus de magasins. Pour se nourrir, on compte sur les réserves préparées pour l'hiver. Un peu de farine permet de faire un peu de pain sur le poêle à bois. Il y a quelques conserves. Pour l'eau, certains captent la pluie. Des bassines, des tonneaux sont disposés autour des maisons. *« Quand il pleut,* dit la vieille femme, *Dieu nous envoit un cadeau, on peut se laver. »*

> « Cette guerre n'est pas comme la précédente. Les Russes bombardent, bombardent, puis ils nous encerclent, et bombardent encore. On n'a jamais eu autant de morts. »

Il arrive que l'eau soit sombre, qu'il faille la filtrer : cela se produit lorsque la fumée des habitations incendiées emplit l'air. *« On est comme des rats, on se cache dans l'obscurité. Des sacs de sable sont disposés à l'entrée de la cave. Pas une fente de lumière ne filtre. Quand on sent que le soleil brille, on sort la tête, on tente une sortie, prêts à bondir vers la cave dès que ça reprend »*, dit la plus âgée.

A Kataïama, un bâtiment de plusieurs étages abrite des malades psychiatriques, des vieillards, des invalides. Des bombes sont tombées tout près. Elles ont touché le jardin d'enfants, qui était vide. Les malades sont nourris par les gens du quartier, et aussi par des combattants tchétchènes, qui ont apporté des provisions.

Ces dernières nuits, les tirs ont été incessants sur Grozny. *« Dans les caves, ça résonne, on ne ferme pas l'œil. Le ciel s'illumine de traces rouges. Quand une déflagration se produit à proximité, quelqu'un sort pour voir, au cas où un feu se serait déclaré. A Grozneftenaïa, un immeuble de cinq étages a brûlé pendant deux ou trois jours, il était visible de loin. »* L'hôpital numéro 9 a été détruit. Ces derniers temps, les tirs se concentraient sur les faubourgs de la ville, et moins sur le centre.

« Cette guerre n'est pas comme la précédente », celle de 1994-1996 disent les deux femmes. *« Les Russes bombardent, bombardent, bombardent, puis ils nous encerclent, et bombardent encore. On n'a jamais eu autant de morts ».* Les combattants tchétchènes dans la ville, à ce qu'on raconte, *« veulent des garanties »*, disent elles. Quant aux wahhabites, *« ils sont détestés. Dieu sait qui nous les a envoyés ! »* Les deux femmes sont catégoriques : à Grozny, les habitants *« veulent tous des négociations avec les Russes. Pour que cette guerre s'arrête ; c'est tout ».*

A la sortie de la ville, au poste « Severni », les passeports des deux femmes ont été vérifiés. Les militaires ont inscrits au stylo, sur la dernière page : *« 14 décembre 1999, Severni »,* comme pour tous les réfugiés qui tentaient de sortir. Sans explication. L'identité de chacun a été contrôlée sur un ordinateur, même celle d'un garçon de treize ans. L'armée cherche ainsi des « combattants ». Quant à ceux qui voulaient rentrer dans Grozny, ils ont vu leurs provisions confisquées. Un vieillard de la rue Kirovogradskaïa a perdu les dix paquets de thé qu'il apportait pour son fils, resté à l'intérieur. Le ballot d'une femme a été saisi. Les soldats criaient : *« vous voulez donner ça aux wahhabites ! » « Une autre femme a rebroussé chemin plutôt que de se faire voler son bien ».*

Moscou a déclaré que les habitants de Grozny sont *« retenus par des bandits islamistes »*, qui les empêcheraient de sortir de la ville. L'intention proclamée des troupes russes serait de les *« libérer ».* Le bus du ministère russe des situations d'urgence, qui évacue des petits groupes de Grozny, est payant. Mardi, chaque passager a dû s'acquitter de 200 roubles.

Natalie Nougayrède

LeMonde Job: WMQ1712--0003-0 WAS LMQ1712-3 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

Grozny : une ville coupée du monde et assiégée

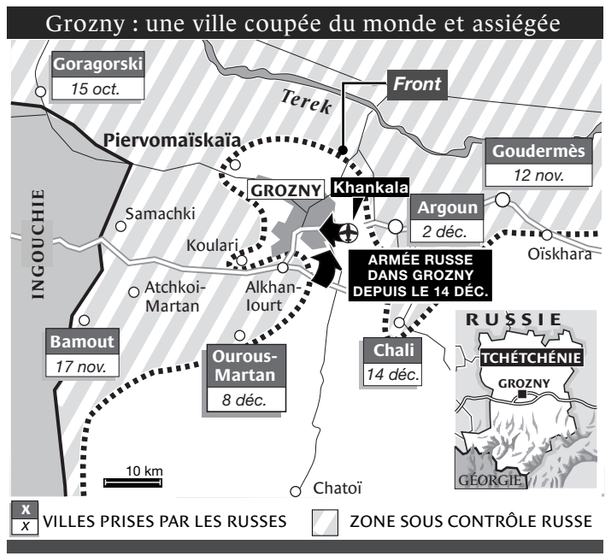

Les forces russes subissent de lourdes pertes à Grozny

FORCES RUSSES et rebelles tchétchènes se sont violemment affrontés, mercredi 15 décembre au soir, près du centre de Grozny, selon les correspondants de Reuters et d'Associated Press sur place. Trois heures durant, 2 000 combattants tchétchènes armés de fusils et de lance-grenades ont pris pour cible une colonne de blindés venus de l'aéroport militaire de Khankala (est), sous contrôle russe depuis cette fin de semaine.

Les combattants tchétchènes ont laissé derrière eux huit tanks et sept véhicules de transport de troupes en feu et, selon Maria Eismont, la correspondante de Reuters sur place, plus de 100 cadavres de soldats russes tués gisaient dans les rues. La colonne russe était presque parvenue au quartier central de la place de la Minoutka à Grozny avant d'être contrainte de rebrousser chemin. Cette place avait été le théâtre de violents combats durant la première guerre russo-tchétchène de 1994-1996 et les Russes y avaient déjà subi de lourdes pertes.

MULTIPLICATION DE DÉMENTIS

A Moscou, seule la radio Ekho Moskvy a fait état de cette information. Jeudi matin, le ministère russe de la Défense a démenti ces nouvelles tandis que le commandement de l'armée au Caucase du Nord a reconnu une cinquantaine de morts côté russe. Cet accrochage intervient à trois jours de la tenue des élections législatives en Russie et alors que le commandement militaire russe multiplie les démentis quant à la préparation d'un assaut final sur la vile de Grozny.

Le président tchétchène Aslan Maskhadov a lancé un appel pour des discussions de paix sous les auspices de la communauté internationale afin de mettre fin aux combats. *« Il doit absolument y avoir dans d'éventuelles négociations une tierce partie qui pourrait garantir l'application de tout accord »*, a dit M. Maskhadov, dans une interview à Reuters Television, diffusée mercredi.

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Knut Vollebaek, président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), est arrivé jeudi matin dans le village de Znamenskoïe, dans la partie de la Tchétchénie contrôlée par les Russes, en provenance de l'Ossétie du Nord. Il a souhaité s'entretenir avec Aslan Maskhadov, mais Moscou rejette toute médiation dans ce qu'il considère comme une affaire purement intérieure. *« Nous devons trouver des moyens d'inclure M. Maskhadov, parce qu'il est le chef élu de la Tchétchénie »*, avait déclaré Vollebaek en Ossétie du Nord.

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN ont adopté mercredi une déclaration modérée sur la Tchétchénie, les Etats-Unis s'opposant à toute menace de sanction. *« Nous sommes profondément préoccupés par le conflit en Tchétchénie »*, peut-on y lire. A Helsinki, le Premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, a averti son homologue russe que l'Union Européenne, dont la Finlande assure la présidence tournante jusqu'au 31 décembre, réexaminerait ses relations avec la Russie si Moscou ne mettait pas fin à son offensive militaire en Tchétchénie. Jeudi, s'ouvrait à Berlin le dernier sommet du G8 sous présidence allemande. Officiellement, ce sommet, auquel participera Igor Ivanov, le ministre russe des affaires étrangères, est consacré à la *« prévention des conflits »*. – *(Reuters, AFP, AP.)*

Les défenseurs russes des droits de l'homme sont divisés

Favorable à l'indépendance tchétchène, Elena Bonner quitte avec fracas l'association Memorial

MOSCOU
de notre correspondant

Massivement soutenue par les Russes (66 % l'approuvent, selon un sondage du Centre opinion publique du 12 décembre), la guerre de Tchétchénie crée de sérieux remous au sein des organisations de défense des droits de l'homme, seules jusqu'ici à pointer *« les intentions cannibales des généraux »*, selon la formule de Sergueï Kovalev, député et président de Memorial, la plus importante de ces associations. *« Nous dénonçons tous les violations massives des droits de l'homme, mais c'est le seul point qui fasse l'unanimité »*, résume Iouri Samodourov, directeur du centre Andreï Sakharov. La crise a ouvertement éclaté mercredi 15 décembre, lorsqu'Elena Bonner, veuve du Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, a spectaculairement démissionné de Memorial, pour affirmer son désaccord sur la question tchétchène.

Le 9 décembre, la direction de Memorial expliquait en effet que *« la question de l'indépendance de la Tchétchénie ne pouvait pas figurer à l'ordre du jour de négociations, le pouvoir tchétchène ayant démontré son incapacité à garantir la vie, la sécurité et les droits de ses citoyens, (...)à arrêter les vols, les combats, les enlèvements, la formation de bandes armées illégalles »*. Mme Bonner estime avoir *« un avis contraire sur le statut de la Tchétchénie »*. Et puisque les militants des droits de l'homme célèbrent ces jours-ci les dix ans de la mort d'Andreï Sakharov (le 14 décembre 1989), elle rappelle dans sa lettre de démission que *« dans tous ses travaux, Andreï Dimitrievitch a défendu le droit des peuples à l'autodétermination »*. Ce geste d'Elena Bonner a provoqué un véritable traumatisme au sein du petit monde isolé des militants des droits de l'homme, qualifiés de *« traîtres »* par des journaux russes et accusés d'être les porte-voix d'un Occident qui les finance. Iouri Samodourov, proche de Mme Bonner, estime que sa démission *« était la seule possibilité d'attirer l'attention sur l'indépendance de la Tchétchénie, question sur laquelle on a jeté un voile pudique »*.

Les plus surpris ont sans doute été les intellectuels français Bernard-Henri Lévy, André Glucksman, Romain Goupil et Gilles Hertzog, arrivés mercredi à Moscou pour faire entendre leur voix. Invités à Memorial puis au Centre Andreï-Sakharov, ils sont tombés en pleine polémique. Oleg Orlov, président de Memorial à Moscou, a justifié la position de son organisation : *« Avec Sergueï Kovalev, nous ne nions pas le droit à l'autodétermination des Tchétchènes, nous disons seulement qu'il ne faut pas discuter maintenant de l'indépendance, qu'il faut prolonger un statut transitoire qui permette de tout faire pour que la démocratie, la liberté et la laïcité l'emportent dans cette république. »*

« ATERMOIEMENTS DÉSHONORANTS »

Les trois années passées, qui ont vu prospérer les prises d'otages, les bandes criminelles et un islamisme fondamentaliste en Tchétchénie ont brisé les espoirs de bien des défenseurs des droits de l'homme. Mais d'autres, au contraire, soutiennent qu'*« une reconnaissance rapide de l'indépendance sera la seul moyen d'éliminer les extrémismes et de permettre à la Tchétchénie de se reconstruire sur des bases démocratiques »*, le « statut transitoire », prévu dans les accords de paix de 1996, n'ayant pas empêché Moscou de tout faire pour déstabiliser le président Aslan Maskhadov.

A l'écart de ce débat, André Glucksman et Bernard-Henri Lévy s'en sont tenus à une dénonciation du *« régime criminel »* de Boris Eltsine. Le premier a expliqué pourquoi les agissements russes en Tchétchénie devaient être *« qualifiés de crimes contre l'humanité »*. Le second a regretté *« les atermoiements déshonorants de l'Occident »*. *« Tôt ou tard, Boris Eltsine et Vladimir Poutine, traités en criminels de guerre, seront mis au ban des Etats civilisés »*, a-t-il clamé. Ce qui a redonné quelque enthousiasme à leurs hôtes russes.

F. B.

L'embarras des parlementaires français

GROZNY est plus loin de Paris que Pristina... La guerre sans merci menée par Boris Elstine en Tchétchénie n'a pas suscité, chez les hommes politiques français, l'indignation qu'avait soulevée la purification ethnique menée par Slobodan Milosevic au Kosovo. Depuis le début de la deuxième guerre de Tchétchénie, leurs interventions sont restées clairsemées même si l'indignation est unanime contre les exactions russes, contre aussi cette loi non écrite qui veut que l'on soit plus indulgent pour les grandes puissances bafouant les droits de l'homme que pour les petits pays.

Georges Hage, député (PCF) du Nord, regrette que l'indignation soit *« à géométrie variable »*. *« A géographie variable »*, corrige Roger-Gérard Schwartzenberg, président du groupe RCV (Radical, Citoyen, Vert) de l'Assemblée nationale. Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, assure qu'*« on ne peut avoir une politique des droits de l'homme à deux vitesses »*.

Mais l'Assemblée s'est peu mobilisée, même si sa commission des affaires étrangères, présidée par Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), a auditionné le « ministre » tchétchène des affaires étrangères, Ilias Akhmatov, le 30 novembre.

Il a fallu attendre le 9 novembre pour que deux députés interpellent le gouvernement : Noël Mamère, député (Vert) de la Gironde, qui avait déjà regretté que *« la France se couche »* en accueillant les présidents chinois et iranien ; et Jean-Louis Bianco (PS, Alpes-de-Haute-Provence), président du groupe Amitié France-Russie de l'Assemblée, qui a demandé au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, si, *« au regard de la morale, ce qui se passe en Tchétchénie diffère tellement de ce qui se passait au Kosovo »*. Puis le 8 décembre pour que François Loncle (PS, Eure) demande de nouvelles explications à M. Védrine.

« DOUBLE PARTITION »

Les politiques se sont mis, finalement, au diapason des réactions internationales, qui traduisent d'abord le souci de préserver *« l'intégrité territoriale »* de la Russie. *« Après la chute du mur de Berlin, il y a eu un second Yalta entre Russes et Occidentaux*, analyse le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy. *En échange de l'intégration d'anciens pays de l'Est au sein de l'Europe, certaines nations de l'ex-URSS devaient rester sous la coupe russe. Le silence gêné des politiques vient de là. »*

Le droit de veto de la Russie au Conseil de sécurité rend le jeu compliqué. Jack Lang reconnaît que M. Védrine doit *« jouer une double partition »* : exiger le respect des droits de l'homme sans rompre le fil du dialogue avec Moscou. Mais Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères, député UDF de Maine-et-Loire, juge qu'il faut pourtant en finir avec une forme de complaisance. *« Si Eltsine a mérité des soutiens au début, son régime finissant ne les mérite plus. J'ai bien conscience des problèmes liés à l'islamisme, mais ils ne l'autorisent pas à régler le problème à coups de canon. »*

La propagande de Moscou a également pu avoir son effet. Le Kremlin a tenté de faire passer les combattants tchétchènes pour des *« bandits »* en recyclant les images qui abondent dans la littérature russe. *« Quand je rencontre des gens, je me rends compte que les enlèvements ont donné une image très négative du peuple tchétchène »*, indique M. Goasguen. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, reconnaît qu'il faut intégrer cette dimension. Si la politique de M. Eltsine est *« un remède pire que le mal »*, il note qu'*« il y a, d'un côté, des déportations et une extermination de populations civiles et, de l'autre, le comportement préoccupant des Tchétchènes qui rappelle les pires moments du conflit libanais »*. Le responsable du département international du PCF, Francis Wurtz, rappelle que les civils sont victimes à la fois de *« bandes aux activités souvent mafieuses »* et des *« calculs cyniques des maîtres du Kremlin »*.

Le silence de la plupart des intellectuels, qui ont su, sur la Bosnie et le Kosovo, éveiller la conscience des politiques et des citoyens, a sans doute été important. Les politiques conviennent eux-mêmes que leurs réactions sont souvent proportionnelles à l'émotion suscitée par les médias. Le conflit tchétchène est moins couvert que celui du Kosovo. Peu d'images, peu d'indignation et, finalement, pas de mobilisation.

Jean-Michel Bezat

Au Kosovo, l'ONU constitue une administration conjointe avec les partis albanais

BRUXELLES
de notre correspondant

Bernard Kouchner s'est réjoui, mercredi 15 décembre à Bruxelles, de la signature, le même jour à Pristina, d'un accord entre la mission des Nations unies (Minuk) qu'il dirige et les trois principaux partis albanais du Kosovo. *« C'est le dernier jour de la guerre »*, a déclaré le haut-représentant de l'ONU, qui venait à Bruxelles pour présenter la situation au Kosovo aux ministres des pays membres de l'OTAN et du Conseil de partenariat euro-atlantique.

Cet accord établit, à partir du 31 janvier 2000, une *« structure administrative conjointe »* entre les forces politiques représentatives au Kosovo et les représentants de la Minuk. Cette administration sera dirigée par un conseil de huit membres (4 Kosovars et 4 représentants de la Minuk) et présidée par Bernard Kouchner. L'accord précise en outre que ce dernier conserve l'autorité législative et exécutive dans la province. Les quatorze départements administratifs (éducation, justice, économie, etc.) seront dirigés eux aussi conjointement par un Kosovar et un « onusien » ; le représentant spécial étant habilité à trancher en cas de conflit.

Les anciennes structures mises en place de manière plutôt anarchique après le retrait des forces serbes – le gouvernement provisoire présidé par Hashim Thaci, ancien dirigeant politique de l'UCK, et la « présidence de la République du Kosovo » d'Ibrahim Rugova – devront se transformer et s'intégrer progressivement aux nouvelles structures. *« Il n'y a plus de soi-disant président Rugova, ni de soi-disant premier ministre Thaci, puisqu'ils ont signé l'accord »*, a déclaré Bernard Kouchner. Ce texte, qui a également été paraphé par le leader albanais modéré Rexhep Qosja, n'a pas reçu l'aval des représentants serbes du Kosovo : ces derniers ont pratiqué la politique de la chaise vide. *« Nous le regrettons, mais la place qui leur est réservée est toujours libre »*, a estimé Bernard Kouchner.

LA COMMUNAUTÉ SERBE

L'un des quatre sièges kosovars est en effet prévu pour être occupé par un représentant politique de la communauté serbe restée au Kosovo après la fin de la guerre. Les dirigeants politiques de cette communauté ont fait savoir qu'ils refusaient de participer à cette administration provisoire, car elle contrevenait, à leur avis, aux résolutions de l'ONU et ouvrait la voie à l'indépendance de la province, ouvertement revendiquée par les leaders albanais. Le conseil politique serbe souhaitait également une autonomie administrative pour les zones du Kosovo où les Serbes sont majoritaires, ce qui n'est pas prévu par l'accord du 15 décembre. Bernard Kouchner a répliqué qu'il agissait toujours dans le cadre de la mission définie par la résolution 1 244 des Nations unies, qui exclut l'indépendance du Kosovo et prévoit simplement une *« autonomie substantielle »* de la province au sein de la RFY. *« S'ils persistent dans leur refus de participer à l'administration provisoire, nous ferons appel à des personnalités de la société civile serbe du Kosovo »*, a encore affirmé M. Kouchner, qui déclare *« avoir des idées »* sur ces personnalités.

Le haut-représentant a de nouveau plaidé avec fougue pour une augmentation des moyens mis à la disposition de la mission qui lui semblent, en l'état actuel, dramatiquement insuffisants. *« Pour maintenir un niveau acceptable de sécurité, il faudrait 5 000 policiers, il n'y en a que 1 840... »*, a-t-il constaté en regrettant que les procédures permettant le déblocage des subsides internationaux, notamment au sein de l'UE, soient longues et compliquées, ce qui ne convient pas à la gestion d'une situation qu'il qualifie de *« révolutionnaire »*. *« Je vais bientôt nommer 400 juges*, a ainsi expliqué Bernard Kouchner. *Comment vais-je les payer ? »*

Luc Rosenzweig

LeMonde Job: WMQ1712--0004-0 WAS LMQ1712-4 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

Le Japon cherche sa « troisième voie » pour s'adapter à la mondialisation

Lionel Jospin est arrivé, jeudi 16 décembre, au Japon pour une visite de trois jours qui doit être marquée par une déclaration commune sur « la maîtrise de la mondialisation ». Le premier ministre français estime que les deux pays doivent résister à l'américanisation

Le premier ministre Lionel Jospin est arrivé à Tokyo, jeudi 16 décembre, pour une visite qui s'achèvera samedi. Ce premier séjour dans l'archipel de M. Jospin sera marqué par la publication d'une déclaration commune sur la mondialisation. M. Jospin devait intervenir dans le cadre d'un symposium organisé par le grand quotidien économique *Nihon Keizai* sur le thème : « Mondialisation et régulation : le rôle des Etats et des organisations multilatérales ». Le Japon cherche à s'adapter à la nouvelle donne mondiale tout en préservant ses spécificités culturelles et historiques. Le chef du gouvernement français aura une réunion de travail avec son homologue Keizo Obuchi et sera reçu, avec son épouse, vendredi par l'empereur Akihito et l'impératrice Michiko. Une quinzaine de chefs d'entreprise sont aussi du voyage, dont Louis Schweitzer, le président de Renault qui a pris le contrôle de Nissan Motor, numéro deux japonais de l'automobile. Cette union a produit une inflexion majeure dans les relations entre les deux pays.

TOKYO
de notre correspondant

En se rendant au Japon, où il arrive jeudi 16 décembre, Lionel Jospin est porteur de deux messages : l'un destiné aux Français et l'autre aux Japonais. Aux premiers, il entend signifier par sa présence qu'en dépit de la crise économique et sociale que traverse l'archipel il a confiance en son avenir et qu'il ne faut pas laisser retomber l'élan donné par l'alliance Renault-Nissan à la présence française dans ce pays. Aux Japonais, le chef du gouvernement apporte un autre message : mondialisation ne signifie pas forcement américanisation. Alors que le Japon, dont les difficultés tiennent essentiellement à l'usure voire à la sclérose des équilibres socio-économiques sur lesquels fut fondée son expansion depuis les années 1960, est en quête d'une nouvelle orientation ; l'exemple français – et plus généralement celui de l'Europe continentale – peut l'aider à jeter les bases d'un nouveau paradigme socio-économique dans lequel la compétitivité ne serait pas synonyme d'asservissement aux lois du marché.

Il y a un paradoxe japonais dont Paris semble finalement conscient : tous les indicateurs économiques sont en berne, et la croissance passe de timides rebonds aux rechutes entretenant la perplexité sur l'avenir, mais cette approche purement comptable ne reflète qu'une partie de la réalité. Elle occulte un dynamisme du tissu industriel et de la société dans son ensemble. Comme l'Italie des années 80 avec son « économie noire », le Japon a une seconde économie nichée dans les interstices de sa machine productive. Là, une nouvelle « race » d'entrepreneurs trouve ses marques et les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes, grappillent une pléthore de petits boulots. L'économie se restructure et la société travaille sur elle-même.

Beaucoup souffrent, certains sont emportés, mais la majorité nage dans le courant, surnage ou s'en sort. L'emploi est devenu plus instable avec les dégraissages auxquels procèdent les entreprises mais il n'y a pas de licenciements massifs. Dans le secteur des petites et moyennes entreprises, la situation est plus pénible : celles qui disparaissent précipitent leurs salariés dans les brumes de l'adaptation et du chômage, et d'autres se créent. L'ajustement est douloureux mais s'opère, pour l'instant, sans mouvement de protestation et sans rupture du lien social (violences, problèmes des banlieues, etc.). L'inquiétude latente de l'opinion est d'ailleurs sans rapport avec le catastrophisme qui prévalut après les crises pétrolières de 1970. Peut-être parce que chacun sait que le pays est en mutation, s'adapte, se transforme et que s'il a des dégâts il y a aussi des chances nouvelles.

La « déconstruction créatrice » engagée est irréversible. Mais dans quelles proportions et dans quelle direction le Japon se transforme-t-il ? Il est clair qu'un cycle économique s'est achevé. Ce sont les équilibres socio-économiques de la période du « Japon battant » (1960-1980), hérités des structures d'avant-guerre, qui sont remis en cause. Les vertus du modèle nippon (« société verticale », triangle de fer entre la politique, l'administration et l'économie, collusions entre entreprises du même groupe, garantie de l'emploi en échange d'une modération des revendications salariales par les syndicats, etc.) sont épuisées. Les facteurs qui avaient contribué hier à la croissance jouent désormais en sens inverse : après avoir permis de mobiliser l'énergie sociale, ils se sont rigidifiés et ils la compriment, l'étouffent. Est-ce pour converger vers le modèle occidental, et plus particulièrement anglo-saxon ? L'archipel serait-il en voie de « normalisation », rengaine gratifiante pour ceux qui confondent mondialisation et universalisme ? La pléthore de publications et de prises de position indique que la question est au cœur du débat sur l'avenir du pays. De l'anti-globalisme des économistes marxisants aux tenants des thèses uniformisantes de l'ultra-libéralisme tels que l'économiste Iwao Nakatani, devenu l'un des patrons de Sony, l'éventail des possibles est très ouvert.

INNOVER AU SEIN DU MODÈLE

Les Japonais ont conscience qu'il n'y a plus de modèle à suivre ou à rattraper. Personne ne nie la nécessité de s'adapter à la mondialisation. Mais personne ne pense que *« le Japon est avalé par un globalisme dont les normes sont moins mondiales qu'américaines »* ,selon les termes employés récemment dans le quotidien des affaires *Nihon Keizai* par l'économiste Masahiro Okuno. Depuis Meiji, le Japon a démontré ses capacités d'adaptation, souligne-t-il, et l'ébranlement actuel, plus profond et long dans ses effets sans doute que ceux qui l'ont précédé, ouvre une nouvelle phase. Mais il faut innover au sein du modèle.

L'état d'une société ne se mesure pas seulement en variations d'actifs : un pays c'est d'abord une population dont l'âge et l'éducation déterminent le potentiel économique, et une société n'est pas faite que de contemporains mais de générations : ces mémoires qui pèsent sur les comportements individuels et définissent une identité nationale. Les Japonais ne paraissent pas disposés à adopter ce qu'ils nomment le « marketisme » *(shijo shugi)* à l'américaine, moins en raison d'obscures résistances culturelles que parce qu'il n'est pas forcément la meilleure voie en termes d'efficacité. Ils ne sont peut-être pas prêts non plus à en accepter les coûts sociaux. La logique planétaire à l'œuvre se traduit par une aggravation des inégalités internes : comme d'autres pays dont la France, le Japon cherche une « troisième voie » qui passe par la redéfinition de valeurs sociales auxquelles la productivité et l'optimisation du profit ne peuvent être des réponses et encore moins se substituer. En cela, l'« exception » française peut être riche d'enseignements.

Pascale Robert-Diard ***Philippe Pons***

M. Jospin s'explique sur le nouveau rôle de l'Etat

TOKYO
de notre envoyée spéciale

Dès son arrivée à Tokyo, jeudi 18 décembre, Lionel Jospin s'est rendu au siège du quotidien financier *Nikkei* afin de participer à un symposium consacré à la mondialisation. L'échec de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle marque *« un tournant majeur* (...) *positif,* a-t-il expliqué. *Il traduit une exigence nouvelle des opinions publiques et leur demande d'une régulation forte et transparente de la mondialisation ».* Soulignant la *« prise de conscience globale »* sur les risques de la mondialisation (ses ambiguïtés, l'insécurité qu'elle génère sur l'environnement et la sécurité sanitaire, ses inégalités entre pays industrialisés et pays en développement comme au sein de chaque économie), M. Jospin a affirmé qu'*« une opinion publique mondiale est en train de naître ».*

Pour le premier ministre, ces exigences nouvelles doivent inciter les nations à se doter de nouveaux instruments de régulation ou à réformer et à relégitimer ce qui existe. Rappelant la primauté du politique, M. Jospin a souligné que *« les organisations non gouvernementales* [ONG] *ne peuvent prétendre seules représenter la société civile. Elles jouent un rôle irremplaçable, mais n'émanent pas du suffrage universel. C'est dans le cœur historique de chaque nation que se forme le consensus, au sein de ses instituts que s'élaborent les choix démocratiques ».*

RÉGULATION DIRECTE

Sans citer explicitement le conflit sur le bœuf anglais, le premier ministre a déclaré : *« Tant que des règles collectives suffisament protectrices ne sont pas en place, c'est aux Etats qu'il appartient d'agir* (...) *C'est pourquoi le gouvernement français n'hésite pas à faire primer le principe de précaution lorsque la santé de nos concitoyens est en cause. »* Appelant de ses vœux de *« nouvelles formes de concertation »*, M. Jospin a qualifié de *« crise de jeunesse »* les difficultés rencontrées par l'OMC. Il a annoncé que la France proposerait, avec d'autres partenaires, la tenue d'une *« réunion ministérielle de l'OMC »* consacrée à son organisation et ses procédures. Le même souci de réforme et de consolidation s'applique aussi, pour M. Jospin, au FMI, qui a besoin *« d'une légitimité et d'une représentativité incontestables »* et à l'ONU.

Au-delà de ces réformes institutionnelles, le premier ministre a insisté sur la nécessité de *« renforcer les instruments et les règles de notre action collective »* en s'appuyant sur le *« modèle »* de la construction européenne. Il a plaidé pour une *« régulation plus efficace »* en citant notamment le problème des paradis bancaires et fiscaux off-shore et les fonds spéculatifs (Hedge Funds). M. Jospin a affirmé qu'un *« contrôle indirect n'est pas suffisant. Il faut les réguler directement ».* En conclusion, le chef du gouvernement français a observé : *« La question n'est pas aujourd'hui de savoir si nous voulons ou non la mondialisation. Elle est un fait. Mais nous sommes placés devant un choix. »* Soit *« laisser les lois économiques guider l'évolution de notre société et, par là, abdiquer nos responsabilités politiques »*, soit *« au contraire chercher à gouverner les forces qui sont à l'œuvre dans la globalisation de l'économie. »*

La rétrocession de Macao à la Chine rend les triades discrètes

MACAO
de notre envoyé spécial

Agrippé au mamelon de l'île de Coloane qui surplombe les flots de la rivière des perles, le bunker couleur crème est flambant neuf. Les neuf mafieux sont là. Ils sont les seuls embastillés. Une prison entière pour cette brochette de chefs de triades, isolés des six cents autres voyous qui croupissent dans le vieux pénitencier voisin aux murs délavés. Un établissement d'élite, une bulle de haute sécurité coupée du monde, gardée par des agents surarmés et insensibles aux pressions de la société cantonaise : ce sont des Gurkhas népalais – démobilisés de l'armée britannique – ou des soldats portugais dépêchés de Lisbonne : le Portugal a bien fait les choses avant la rétrocession de l'enclave à la Chine, le 20 décembre.

L'ordre règne à Macao. Ou plutôt, le désordre a quitté la rue. On tue plus que l'année passée mais « proprement », à l'abri des regards. L'heure n'est plus aux scènes de quasi terrorisme urbain des années 1996-1997 : voitures piegées, arrosage d'un lobby d'hôtel au fusil d'assaut M-16, tueurs à moto. *« Chicago de l'Orient »*, Macao faisait alors la « une » de la presse mondiale au grand désespoir des autorités locales qui, chiffres à l'appui, affirmaient que le territoire était plus sûr que Lisbonne ou Washington. Depuis six mois, comme pour donner raison aux Portugais, les triades ont renoué avec les bonnes manières de la tradition.

L'administration portugaise veut croire que son honneur est sauf. Elle a été tant dénigrée, accusée de laxisme et d'incompétence, soupçonnée d'accointances indélicates. *« Les triades ont un vieil enracinement historique et culturel,* objecte Manuel Soares Monge, haut-fonctionnaire chargé de la sécurité dont le chauffeur personnel a été assassiné. *Elles ont joué un rôle important dans le patriotisme chinois.*

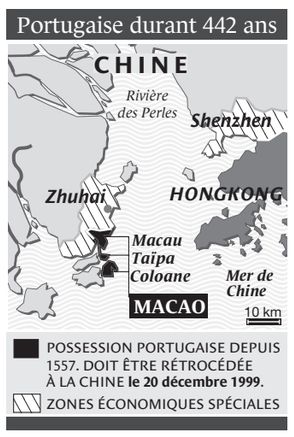

Aussi a-t-il été très difficile pour nous d'évaluer leur véritable nocivité ». La *« nocivité »* des triades s'est révélée aux Portugais le 21 novembre 1996. Ce jour-là, le lieutenant-colonel Manuel Antonio Appolinario, inspecteur de police chargé de la surveillance des casinos, survivait par miracle aux balles d'un tueur à moto. La guerre fut alors déclarée aux gangs. Un raidissement policier général aboutit à l'arrestation dix-huit mois plus tard de Wan Kuok-koi, la tête de dragon (chef suprême) de la plus puissante triade de Macau, 14-K.

Surnommé Dent cassée – il avait perdu neuf dents lors d'un pugilat – Wan Kuok-koi (45 ans) n'est pas seulement un flambeur épris de Rolex incrustées de diamants et de Lamborghini. Il est aussi un « auteur » et le scénariste de sa propre histoire. Pétri de l'univers romanesque de l'industrie du thriller hongkongais, il a produit un film autoglorificateur, *Casino*, comme si seule la fiction pouvait valider sa vérité. Dans un geste de défi à l'autorité, il a même bloqué aux fins de tournage le pont reliant Macau à l'île de Taipa alors qu'il ne disposait pas d'autorisation de filmer. L'homme était amoureux de son image mais, ironie de l'histoire, il a été arrêté dans le légendaire hôtel Lisboa alors qu'il regardait à la télévision hongkongaise sa propre interview.

BÉNÉFICE POLITIQUE

Dent cassée est un cas d'école. Son profil résume l'extraordinaire ambivalence du phénomène des triades, ces société secrètes qui font corps avec Macao. *« Les ramifications sont tellement profondes que tout le monde à Macao a plus ou moins une connexion avec les triades »*, explique le journaliste local Luiz Teves. L'entourage même de Dent cassée est le produit de ces relations incesteuses. Son avocat est l'ancien directeur de la prison de Coloane. Son lieutenant, un Macanais (eurasien) de souche péruvienne, est un ancien policier. Le comédien qui interprète son personnage dans *Casino* est le frère d'un ancien chef de la police anti-triade de Hongkong. Cette porosité des institutions, qui a été facilitée par la vulnérabilité de nombreux fonctionnaires portugais à la corruption, explique que les triades aient pu prospérer en toute impunité. Montrée du doigt pour son incapacité à nettoyer les écuries d'Augias, comme les Britanniques l'avaient fait à Hongkong, l'administration portugaise s'est récemment ressaisie. Elle a commencé à sanctionner les ripoux. Trente-sept ont été exclus de la police en 1997, puis trente en 1998. Ces chiffres soulignent une volonté d'assainissement. Ils révèlent surtout l'ampleur de l'infiltration.

Lestés d'un tel passif, les Portugais se sont trouvés bien désarmés face à l'explosion de violence des années de 96-97 que les experts analysent comme le produit de quatre phénomènes distincts. En premier lieu, la coupure, vers 1993-1994, des flux de capitaux spéculatifs venant de Chine, combinée aux prémices de la crise asiatique, a soudain rétréci le gâteau disponible. En deuxième lieu, l'approche de la rétrocession de Hongkong à Pékin, en 1997, a conduit les triades de la colonie britannique à se replier sur Macao, ce qui a enflammé les rivalités.

En troisième lieu, la perspective de la révision en 2001 des modalités du monopole des casinos, dont le magnat Stanley Ho est actuellement le bénéficiaire, attise les appétits et amène chacun à se positionner. Enfin, l'émergence au sein des organisations criminelles d'une nouvelle génération de chefs impatients et indisciplinés, a fait voler en éclats les coutumes les mieux établies, dont la première est que la violence doit rester discrète. La remarque vaut plutôt pour 14-K, sa rivale Soi Fong restant davantage dominée par les notables.

De source portugaise, on chuchote que la Chine a joué un rôle trouble. A-t-elle vraiment coopéré comme elle le proclamait pour contrôler la frontière qui sépare Macao de la ville chinoise de Zhuhai ? Pourquoi les tueurs la franchissaient-elle aussi aisément ? Il est de notorité publique que des généraux de l'Armée populaire de libération (APL) de Canton fréquentaient les salles de casino de Macao et y prenaient langue avec des chefs de bande. Certains fonctionnaires portugais avancent ainsi que Pékin s'est bien gardé à cette époque d'assister Lisbonne pour mieux retirer le bénéfice politique du retour au calme après la rétrocession. *« Avant, les Chinois ne coopéraient pas, c'était le désordre,* constate un fonctionnaire. *Depuis que l'on aborde les derniers préparatifs avant la rétrocession, ils coopèrent franchement, et la situation s'est apaisée. C'est étrange, non ? ».*

Frédéric Bobin

PEUGEOT NEUBAUER
306 XT HDI 5 portes
Série NEUBAUER
Prix catalogue 132.140F TTC
Prix de vente exceptionnel 117.500F TTC*

Photo non contractuelle
OPTIONS ET ACCESSOIRES :
Peinture métal, climatisation automatique, jantes alliage, surmonte façade CD, accoudoir central, tapis 3D, écrous anti-vol, alarme, bac de coffre.
* Incluant 1er loyer d'un contrat de maintenance par abonnement 48mois/40.000km soit 121FTTC
PARIS 18 - 01 46 27 33 33 Thomas GUITTENY
PARIS 17 - 01 46 22 88 88 Alain DIAZ
PARIS 9 - 01 42 85 04 04 Henrique BARREIRA
92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19 Pascal COLIN
92 ASNIERES - 01 47 33 37 37 Jean DUBOIS
93 ST DENIS - 01 49 33 60 60 Arnaud TAFANI
95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39 Alain HOUTIN
PEUGEOT

LeMonde Job: WMQ1712--0005-0 WAS LMQ1712-5 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:26 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

Le nouveau président indonésien défie le pouvoir et l'autonomie de la hiérarchie militaire

L'ancien chef de l'armée pourrait être traduit devant un tribunal

Le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, vient d'engager une partie de bras de fer avec l'armée de son pays qui a géré l'archipel en toute impunité pendant trente ans. Le 14 décembre, le chef de l'Etat a annoncé que l'ancien commandant en chef de l'armée, le général Wiranto, aujourd'hui ministre de la sécurité, pourrait être traduit devant un tribunal pour avoir été incapable d'empêcher la violence au Timor-Oriental.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les généraux indonésiens sont furieux : les voilà obligés de rendre des comptes devant des commissions parlementaires et de subir les assauts quotidiens de commissions d'enquête sur des exactions commises au Timor-Oriental, administré désormais par l'ONU, ou à Atjeh, une province séparatiste de Sumatra. *« Les coupables, en fait, sont ceux qui font des déclarations contre les forces armées »*, a rétorqué, le 15 décembre, le général Jaja Suparman, chef de Kostrad, une unité d'élite, tout en mettant en garde contre la colère de soldats dont les supérieurs sont traînés dans la boue.

Tout en sachant que cela prendra des années, Abdurrahman Wahid, le président élu le 20 octobre, s'est donné pour objectif d'introduire la transparence dans un système particulièrement opaque. Il procède en laissant les affaires suivre leur cours naturel sur la place publique. Chacun, pense-t-il, doit jouer son rôle, ce qui explique la vitalité du Parlement et de la presse. Mais cela ne fait pas, entre autres, l'affaire d'une institution militaire qui a géré l'archipel en toute impunité pendant plus de trente ans.

Au début de son mandat, « Gus Dur », nom familier du président, s'est appuyé sur les militaires. Tout en leur refusant la proclamation de la loi martiale à Atjeh, il leur a fait quelques concessions en renonçant à la fois à démilitariser cette province rétive et à lui proposer un référendum sur l'indépendance, comme le réclament les activistes d'Atjeh. Aux Moluques, où il s'est rendu le 12 décembre, il a dit aux chefs des communautés chrétienne et musulmane qu'il leur appartenait, en priorité, de mettre fin à un conflit interreligieux qui a fait sept cents victimes depuis le début de l'année. C'est le langage que les militaires souhaitaient entendre.

Mais un tournant semble s'être produit le 14 décembre quand Gus Dur a déclaré que le général Wiranto, son super-ministre des affaires politiques et de sécurité, pourrait être traduit devant un tribunal. La veille, une commission indonésienne d'enquête avait estimé que l'ancien commandant en chef des forces armées pouvait être tenu pour responsable, pour *« omission »* ou *« défaut d'intervention »*, durant les exactions commises en septembre au Timor-Oriental par des milices pro-indonésiennes. Si le général Wiranto est reconnu coupable par la justice, *« il quittera automatiquement »* ses fonctions, a ajouté Gus Dur à propos d'un officier souvent décrit comme le numéro deux du gouvernement.

LEVÉE DE BOUCLIERS

Cette déclaration a provoqué une levée de boucliers dans les rangs de l'armée. *« Il semble que les généraux sont désormais jugés par le public »*, a déclaré le général Agus Wirahahikusumah, commandant de région militaire. *« Ce que la commission a révélé au grand public est excessif et au-delà du processus judiciaire »*, a protesté le général Wiranto. L'armée, qui s'est retrouvée à la tête d'un empire au lendemain des trente-deux ans de règne de Suharto, a l'intention de se défendre. Son organisation est présente jusqu'au niveau des villages. Ses propres structures doublent ou coiffent celles de l'administration civile. Ses institutions parallèles, notamment les services spéciaux, agissent parfois de façon autonome, ce qui semble avoir été le cas, au moins en partie, au Timor-Oriental.

L'enjeu de la décentralisation et de la primauté du pouvoir civil est donc énorme. Gus Dur l'a assez bien compris pour ne pas attaquer l'institution militaire de front, mais en encourageant le fonctionnement d'institutions démocratiques, donc en appliquant la séparation des pouvoirs. Cette ambition de faire d'un Etat secret et autocratique un pays responsable et ouvert ne peut, au mieux, se réaliser qu'au prix de vives tensions et de quelques atermoiements supplémentaires.

Jean-Claude Pomonti

Les Vénézuéliens ont approuvé la nouvelle Constitution

Le président Hugo Chavez disposera de pouvoirs étendus pour mener sa « révolution démocratique »

SELON des résultats partiels, la nouvelle Constitution *« bolivarienne »* a été approuvée par plus de 70 % des Vénézuéliens, lors du référendum organisé mercredi 15 décembre. La journée a été marquée par des pluies catastrophiques, qui ont fait 38 morts. Le président Hugo Chavez, commentant les premiers résultats a déclaré : *« Nous avons accouché de la nouvelle république bolivarienne, mais nous l'avons fait dans la douleur. »* Le chef de l'Etat a annulé les manifestations de victoire de ses partisans, *« parce qu'il n'y a rien à célébrer »*, a-t-il ajouté.

POLARISATION DES DÉBATS

La campagne avait été marquée par une vive polarisation des débats. S'appuyant sur la majorité écrasante dont il disposait à l'Assemblée constituante, sur les secteurs les plus pauvres de la population, qui lui ont manifesté une fois de plus leur soutien mercredi, et sur les médias d'Etat, le président Chavez a affronté directement l'opposition du patronat, de l'Eglise catholique et des médias privés. Cette coalition reprochait au projet de Constitution de conférer de trop grands pouvoirs au président, de réserver un statut spécial aux forces armées, de limiter la liberté de la presse et de garantir le statut étatique du secteur pétrolier. Le Venezuela est le troisième exportateur mondial de pétrole.

Pour compléter le dispositif qui doit lui permettre de mener à bien la *« révolution démocratique »* qui, selon lui, donnera un coup d'arrêt au *« capitalisme sauvage »*, le président Chavez va organiser une *« méga-élection »* qui devrait renouveler complètement le personnel politique. Ce scrutin pourrait avoir lieu en mars et permettre aux Vénézuéliens d'élire le nouveau Parlement monocaméral (l'ancien Sénat a été aboli mercredi), les gouverneurs et les assemblées de province, les mairies et le président de la République. Hugo Chavez sera bien sûr candidat. Si tout se passe comme il l'espère, il devrait être élu pour un mandat de six ans renouvelable une fois. – *(AFP, AP.)*

Le chef de la résistance timoraise reçoit le prix Sakharov

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Pour l'occasion, Xanana Gusmao avait troqué son uniforme camouflé de guérillero pour le complet cravate : en ce mercredi 15 décembre, le chef historique de la résistance du Timor-Oriental, – cinquante-trois ans, dix-huit ans de maquis, sept ans de prison et un avenir possible sinon probable de futur chef d'Etat – a été ovationné par les députés du Parlement européen après avoir reçu des mains de Nicole Fontaine, présidente de l'Assemblée de Strasbourg, le prix Andreï Sakharov pour la liberté de l'esprit, qui le récompensait pour sa longue lutte contre l'armée d'occupation indonésienne dans l'ex-colonie portugaise. Devant les eurodéputés, qui l'ont applaudi debout, Xanana Gusmao s'est dit *« atterré par les vestiges des destructions systématiques »* commises dans son pays et a insisté sur la *« fragilité »* du Timor, où lui et son peuple se sentent *« encore extrêmement faibles »*.

« Les gens disent que je suis un héros, une sorte de Nelson Mandela, le dernier des Che Guevara. Ça me gêne. C'étaient eux, mes héros, mes modèles. Mais moi, qui suis-je ? Un homme avec ses faiblesses et ses lacunes. Si l'on me connaissait mieux, voilà ce que l'on saurait », avait auparavant affirmé au *Monde* José Alexandre Gusmao, dit « Xanana », dans une petite salle de son hôtel strasbourgeois. Concentré et souriant, cet ancien maquisard barbu au sourire cordial qui fut, à partir du début des années 80, la figure emblématique de la résistance joue ainsi les modestes. Libéré en septembre, après avoir passé sept années de prison dans les geôles de Djakarta, M. Gusmao est revenu le 22 octobre à Dili, capitale dévastée par les milices pro-indonésiennes et l'armée après que le référendum du 30 août sur l'autodétermination eut donné la victoire aux partisans de l'indépendance.

– *« Serez-vous le prochain président du Timor-Oriental ? – Oh ! ce n'est pas très intéressant d'en parler. J'ai décidé, après être devenu le leader de la résistance, que mon destin personnel se confondait avec le devoir dû à mon peuple. Mais je ne pense pas être la personne la plus appropriée à devenir le président du Timor-Oriental. J'estime que la tradition qui veut que d'anciens chefs des luttes de libération nationale doivent devenir les nouveaux leaders, une fois la victoire acquise, n'est pas une bonne chose »*, répond-il. Il fait un geste de la main, comme l'on chasse une mouche, et ajoute en riant : *« On peut citer plusieurs exemples d'anciens résistants devenus de mauvais chefs d'Etat... Si je pensais être le seul habilité à mener mon pays en temps de paix, et si c'est ce que les gens pensent, alors cela veut dire que je me prendrais pour une sorte de nouveau Suharto !* [l'ancien président indonésien déposé en mai 1998]... »

L'avenir dira donc si le « chef de guerre » Gusmao saura résister aux pressions pour laisser à d'autres le soin de présider à l'indépendance du territoire. Pour l'heure, et en dépit de ses affirmations, il reste le chef charismatique d'un peuple qui l'adule et dont l'aura peut seule, aux dires de nombreux experts, transcender les appétits de pouvoir risquant fort de diviser les caciques du Conseil national de la résistance (CNRT), organisation parapluie qui rassemble les différentes tendances de la mouvance indépendantiste est-timoraise et dont « Xanana » est le président.

LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ

Pour l'heure, M. Gusmao est un homme très occupé. Dans le Timor détruit et libéré, il passe son temps à voyager, retrouvant ses anciens soldats, se réunissant avec ses collègues du Conseil consultatif national chargé de jeter les bases, avec l'aide de l'Autorité transitoire des Nations unies pour le Timor-Oriental (Untaet), du cadre économique, politique et juridique qui mènera l'ex-colonie portugaise sur les chemins de la liberté. Mais l'Untaet va rester durant une période de plusieurs années la seule véritable autorité du Timor de l'Est. « Xanana » en est conscient, même s'il insiste avec force sur le fait que *« c'est aux Timorais–Orientaux de jouer un rôle prépondérant dans le processus menant à l'indépendance »*.

Mais toujours, l'ex-guérillero répète son souci d'éviter les chasses aux sorcières et son obsession à prévenir tout esprit de revanche contre les collaborateurs de l'ancien régime : il y a quelques jours, à la frontière du Timor-Occidental voisin – qui est une province indonésienne –, il a rencontré Joao Tavares, l'un des principaux chefs des milices que Djakarta avait armées et formées afin d'intimider les électeurs avant le référendum. Ce dernier lui a promis de désarmer ses hommes et a également fait part à M. Gusmao de son souhait de rentrer au Timor-Oriental, *« en échange de garanties pour sa sécurité »* quand il reviendra chez lui, parmi un peuple qui le hait, lui et ses affidés. Xanana Gusmao lui a répondu par l'affirmative. L'ancien guérillero n'a qu'un seul credo : *« Nous ne pourrons pas construire un Timor de l'Est indépendant sans réconciliation nationale. »*

Bruno Philip

L'Internet Mobile, vous connaissez ?

Comme des millions de personnes dans le monde, vous n'associez pas l'Internet uniquement à des communications de données.

Après tout, il s'agit aussi d'images, de sons ou plus généralement d'explorer, d'apprendre et de partager.

Internet deviendra rapidement aussi indispensable que la télévision ou la restauration rapide.

Alors, forcément, vous voudrez emmener Internet partout avec vous, pour envoyer des e-mails, consulter des sites web, envoyer et recevoir des informations multimédia de n'importe où vers n'importe où.

Nous avons une sérieuse longueur d'avance dans ce nouveau monde des Télécoms où la voix et les données convergent sur un nouveau type de réseau sans fil utilisant le protocole IP.

Grâce à notre expertise dans les réseaux mobiles et les terminaux ainsi qu'à nos récentes acquisitions de sociétés spécialisées dans le domaine des routeurs et des plate-formes ATM et d'accès à Internet, nous disposons de tous les éléments pour faire de ce futur une réalité.

Avec notre support, les opérateurs du monde entier se préparent à offrir aux personnes mobiles le plaisir du multimédia sans fil ou plus simplement de **l'Internet Mobile**.

www.ericsson.fr

ERICSSON

LeMonde Job: WMQ1712--0006-0 WAS LMQ1712-6 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

Fin du contentieux sino-américain sur le bombardement de Belgrade

PÉKIN. La Chine et les Etats-Unis sont convenus, jeudi 16 décembre, à Pékin, de s'indemniser mutuellement pour les dégâts matériels causés à leurs ambassades respectives pendant la crise militaire au Kosovo. Washington a accepté de verser à la Chine 28 millions de dollars (soit 26,6 millions d'euros) au titre des destructions causées à l'ambassade chinoise à Belgrade par le tir d'un missile largué par un bombardier B 2. Cette somme s'ajoute aux 4,5 millions de dollars (4,3 millions d'euros) que les Américains avaient déjà réglés après la mort de trois Chinois et les blessures infligées à une vingtaine d'autres dans cette opération.
De son côté, Pékin a accepté de verser 2,9 millions de dollars (2,7 milllions d'euros) pour les dommages subis par les missions diplomatiques américaines en Chine lors des violentes manifestations de protestation contre ce bombardement. – *(AFP.)*

FMI : M. Camdessus trouve « lente » la désignation de son successeur

PARIS. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a déploré, mercredi 15 décembre, que la désignation de son successeur à la tête de l'institution *« se décide lentement »*. M. Camdessus, qui doit quitter le FMI au début de l'an 2000, s'exprimait à l'issue d'un entretien avec le président Jacques Chirac. Le seul candidat déclaré à ce poste, traditionnellement occupé par un Européen, est l'Allemand Ciao Koch-Weser, actuel secrétaire d'Etat aux finances. Mais cette candidature ne soulève pas l'enthousiasme et l'Europe n'a toujours pas pris position officiellement en sa faveur. Cités comme potentiellement intéressés par ce poste, l'Italien Mario Draghi, actuel directeur général du Trésor, ou le Britannique Mervyn King, sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, ne se sont toujours pas découverts.
La succession de M. Camdessus devait être évoquée, jeudi 16 décembre à Berlin, lors de la réunion du G 20 *(lire page 37)*, un nouveau forum de discussions qui réunit les ministres des finances du G 7 et de 13 pays émergents.

L'OTAN va définir ses liens avec l'Union européenne

BRUXELLES. Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN, réunis mercredi 15 mars au siège de l'Alliance à Bruxelles, ont examiné les résultats du Conseil européen d'Helsinki relatifs à l'affirmation d'une Identité européenne de sécurité et de défense (IESD). George Robertson, secrétaire général de l'Alliance atlantique, a été chargé d'explorer la question des liens institutionnels devant être établis entre les deux organisations par des rencontres informelles avec son prédécesseur, Javier Solana, devenu « M. PESC ».
Le sécrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, a demandé que les alliés non membres de l'Union européenne (UE) puissent avoir un *« statut spécial »* au sein de l'IESD. Les pays de l'UE, notamment la France, ont fait valoir qu'il était prématuré de fixer les choses avant que le concept de défense européenne soit précisé au sein de l'Union. M. Talbott a, d'autre part, défendu le projet américain de défense antimissiles, qui suscite quelques inquiétudes chez les alliés, qui n'y participeraient pas. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : la justice a innocenté**, mercredi 15 décembre le chanteur-compositeur Marcel Khalifé, accusé d'avoir *« avili »* l'islam, une décision considérée par ses partisans comme une *« victoire de la culture laïque »*. Le juge unique du tribunal de première instance de Beyrouth, Ghada Bou Karroum, a annulé les poursuites à son encontre, jugeant les accusations sans fondement. Marcel Khalifé était accusé d'avoir porté atteinte à l'islam pour avoir mis en musique et chanté un texte du poète palestinien Mahmoud Darwich comprenant un extrait d'un verset du Coran. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : Jean de Dieu Kamahunda, ancien ministre rwandais** accusé d'avoir participé au génocide de 1994 qui coûta la vie à 800 000 personnes, pourra être remis au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), a décidé, mercredi 15 décembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. M. Kamahunda, qui fut membre du gouvernement intérimaire en place pendant le génocide, devrait être transféré à Arusha (Tanzanie) dans les trente jours à moins qu'il ne se pourvoie en cassation. C'est la première fois que le tribunal d'Arusha demande à la France de lui remettre un suspect. – *(AFP, Reuters.)*

■ **ALGÉRIE : onze militaires ont été tués et 22 autres blessés**, mardi 14 décembre, près de Chlef (200 kilomètres à l'ouest d'Alger), dans une nouvelle tuerie attribuée aux islamistes armés, portant à plus de 50 le nombre de tués dans des violences en Algérie depuis le début du ramadan, a-t-on appris mercredi. Les militaires regagnaient leur casernement peu avant la rupture du jeûne du mois sacré de ramadan après s'être ravitaillés en nourriture. – *(AFP.)*

Arrestation de treize partisans d'Oussama Ben Laden en Jordanie

AMMAN. La Jordanie a annoncé, mercredi 15 décembre, l'arrestation de treize partisans arabes de l'islamiste saoudien Oussama Ben Laden. Le premier ministre, Abdel Raouf Rawabdeh a précisé que *« le groupe avait reçu un entraînement sur les armes et les explosifs en Afghanistan et planifiait plusieurs attentats terroristes »* en Jordanie. Il n'a pas précisé à quelle date ses membres étaient rentrés d'Afghanistan. Il s'agit, d'après le ministre de l'information, Ayman Majali, de onze Jordaniens, un Irakien et un Algérien, qui ont été arrêtés la semaine dernière. Trois autres, des Jordaniens, seraient *« en fuite, hors de Jordanie »*, a-t-il affirmé.
Les Etats-Unis ont confirmé que de récentes arrestations en Jordanie de présumés complices d'Oussama Ben Laden étaient liées à des menaces d'attaques terroristes contre des cibles américaines. – *(AFP.)*

ANCIENS INSCRITS DU CNED !

Nous remercions chaque personne ayant bien voulu nous consacrer un peu de temps pour répondre à notre demande de témoignage.

Soyez assurés que votre large participation nous aidera à réussir ce 60e anniversaire du CNED.

Merci pour votre attachement !
L'équipe du 60e anniversaire

CNED • Témoignages 60e anniversaire
BP 200 • 86980 FUTUROSCOPE CEDEX • FRANCE
05 49 49 94 94 • http://www.cned.fr • 3615 CNED (1,01 F TTC/min.)

A Washington, la Syrie réclame la restitution de tous ses territoires occupés par Israël

Les négociations de fond entre les deux pays pourraient commencer début 2000 aux Etats-Unis

Les négociations israélo-syriennes ont commencé, mercredi 15 décembre, à Washington. Le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk El Chareh, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui ne se sont pas publiquement serré la main, doivent convenir, avant la fin de la semaine, d'un calendrier. Les véritables discussions pourraient débuter au début de l'année prochaine. Elles devraient se tenir aux Etats-Unis.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les pourparlers de paix israélo-syriens ont débuté, mercredi 15 décembre, à Washington. Ehoud Barak, premier ministre de l'Etat hébreu, et Farouk El Chareh, ministre des affaires étrangères de Damas et proche du président El Assad, se sont rencontrés sous la houlette de Bill Clinton puis de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, avant de se séparer en fin d'après-midi. Ils devaient se retrouver jeudi matin. Aucun propos n'a filtré et le porte-parole de la Maison Blanche a dû déployer tout son talent pour tenir une conférence de presse sans rien dire du tout, ni sur le fond ni sur la forme.

Une semaine après l'annonce de la reprise des négociations, l'atmosphère à Washington, où MM. Barak et El Chareh étaient arrivés mardi, était d'un optimisme tempéré de prudence. Au cours de trente et un entretiens téléphoniques avec MM. El Assad et Barak depuis l'été, Bill Clinton a réussi à rapprocher les points de vue et à circonscrire les divergences – cruciales – après trois ans et demi de suspension des derniers contacts. Mais le plus dur reste à faire, si l'on en juge par la brève apparition des trois protagonistes, qui n'ont pas échangé la traditionnelle poignée de main.

« Ce à quoi nous assistons en ce jour, a déclaré le président américain dans le Rose Garden de la Maison Blanche, *n'est pas encore la paix, et y parvenir nécessitera de l'audace et des choix difficiles. Mais aujourd'hui représente un grand pas dans cette direction.* (...) *Pour la première fois dans l'histoire, il existe une chance de parvenir à une paix globale entre Israël et la Syrie, et même avec tous ses voisins. »* Bill Clinton est prêt à *« faire tout ce qui est possible pour aider les parties à réussir »,* car la tension actuelle est *« bien plus coûteuse que la plus coûteuse des paix ».*

LE FROID ET LE CHAUD

Sur un ton similaire, M. Barak a exprimé en quelques mots son souhait de parvenir, *« de concert avec nos partenaires syriens, à un Proche-Orient différent dans lequel les nations vivent côte à côte dans des relations pacifiques, un respect et un bon voisinage mutuels ».* Le terme de *« partenaire »,* utilisé par un homme qui participa, l'arme à la main, à la conquête du plateau du Golan, est symbolique de son désir de réussir, même si la paix sera chèrement acquise, comme l'a reconnu son ministre de la justice, Yossi Beilin, qui a déclaré à CBS : *« Nous allons parvenir à une paix globale au Proche-Orient pour l'an 2000, et nous devrons payer un prix très, très élevé pour cela. »*

Mais M. El Chareh a rappelé que rien n'était encore réglé en soufflant à la fois le froid et le chaud. Il a tout d'abord réaffirmé que les négociations devaient reprendre *« là où elles avaient cessé en 1996 »* et aboutir *« au retour à la Syrie de tous les territoires occupés ».*

QUATRE POINTS

Ces propos auraient pu paraître peu encourageants s'ils n'avaient été suivis par l'expression d'un même désir de paix entre Israël et la Syrie, mais aussi avec le Liban : *« Tout le monde réalise qu'un accord de paix* (...) *signifierait pour la région la fin d'une histoire de guerres et de conflits et pourrait conduire à un dialogue de civilisations et à une compétition honorable dans divers domaines, politique, culturel, scientifique et économique.* (...)*La paix à laquelle nous allons parvenir sera établie sur la justice et une légitimité internationale. »*

Le diplomate syrien s'est par ailleurs livré à une sorte d'introspection sur l'impact du conflit sur l'unité du monde arabe dont le régime du président Hafez El Assad s'est longtemps présenté – verbalement du moins – comme le porte-drapeau : *« La paix posera sans doute des questions à tous, spécialement au monde arabe qui, après avoir réexaminé les cinquante dernières années, pourra se demander si le conflit israélo-arabe a seulement défié l'unité arabe ou s'il l'a contrecarrée. »* Si les deux ennemis d'hier ne se sont pas parlé en tête-à-tête, ils n'ont pas eu besoin d'intermédiaire pour lancer la discussion, qui devait essentiellement porter sur la fixation d'un calendrier, l'ordre du jour étant déjà acquis. Celui-ci porte sur quatre points : le retrait israélien, le délai durant lequel il se déroulera, la nature de la paix qui en résultera et les dispositions concernant la sécurité. A moins d'une prolongation toujours possible, d'ici à la fin de la semaine, les deux parties devraient se retrouver début 2000, sans doute aux Etats-Unis, comme le souhaite la Syrie, et peut-être à Camp David.

Car Washington demeure la cheville ouvrière de la négociation, contrairement à ce qu'avait ouvertement souhaité M. Barak lors de sa première visite dans la capitale américaine, cet été. Les Syriens le demandaient, Bill Clinton le souhaitait. Car un succès redorerait son blason. D'où ses efforts pour amener les deux parties à faire les pas indispensables l'une vers l'autre.

Patrice de Beer

Des personnalités marocaines mêlées à une affaire de blanchiment d'argent

LE FILS de l'ancien premier ministre marocain, Abdelatif Filali, ex-gendre du roi Hassan II, aurait été entendu il y a quelques jours par la police française après la confiscation d'un avion privé qui, venu du Maroc, venait d'atterrir à Paris chargé *« d'importantes quantités d'argent »* d'origine douteuse, selon le quotidien espagnol *El Pais* daté du 16 décembre. Aux commandes de l'appareil, se trouvait l'un des proches amis de Fouhad Filali, Steve Ohana, qui, depuis, aurait été incarcéré à la prison de la Santé. D'autres personnes auraient également été arrêtées.

A Paris, la brigade de répression du banditisme (BRB) a confirmé au *Monde* l'implication de plusieurs Marocains, sans citer de noms, dans une affaire de blanchiment d'argent. La découverte de celle-ci serait liée, selon nos renseignements, à l'enlèvement, suivi d'une demande de rançon, il y a plusieurs semaines en France, d'un individu compromis dans le blanchiment d'argent sale. C'est en remontant la filière que la BRB aurait abouti à Steve Ohana et, selon le quotidien espagnol, à Fouhad Filali.

Partageant sa vie entre la France et le Maroc, Steve Ohana, âgé d'une quarantaine d'années, est une personnalité de la haute société casablancaise. Un temps proche du prince héritier, l'actuel Mohammed VI, son nom a été cité dans le cadre de la succession de Joe Ohana, son oncle, décédé en 1995 et détenteur de l'une des plus grosses fortunes du royaume.

TESTAMENT CONTESTÉ

Une partie de la famille conteste depuis des années devant les tribunaux du royaume l'authenticité du testament qui a fait de Steve Ohana et de son père les légataires d'un patrimoine de plusieurs centaines de millions de dollars constitué d'entreprises, d'une banque, de biens immobiliers et agricoles.

Toujours selon *El Pais,* lorsque, dans le cadre de ses premières investigations, la police française a interrogé Fouhad Filali, l'ancien gendre du souverain disparu aurait présenté un passeport diplomatique. Contacté par Paris, le palais royal aurait donné des instructions, via son ambassade en France, pour que M. Filali soit traité *« comme n'importe quel autre citoyen marocain ».* Depuis, le fils de l'ancien premier ministre aurait été prié de se tenir *« à la disposition de la justice ».* Il se trouverait actuellement à Paris.

Proche effectivement de Steve Ohana, Fouhad Filali, après avoir travaillé à Wall Street, avait été placé, contre son gré, pendant près d'une dizaine d'années, à la tête de l'Omnium nord-africain (ONA), le holding qui gère une partie de la fortune royale. C'est au cours de cette période qu'il avait été marié à la fille aînée de Hassan II, la princesse Lala Meriam, dont il devait divorcer il y a près de deux ans. S'il a toujours entretenu avec Hassan II – qui s'était longtemps opposé à la séparation – des relations confiantes, en revanche, avec son fils, le roi Mohammed VI, ces rapports ont été très difficiles.

L'ancien premier ministre ivoirien Alassane Ouattara estime que le régime du président Konan Bédié « mène le pays au désastre »

DEPUIS qu'il s'est déclaré candidat, en août 1999, à l'élection présidentielle d'octobre 2000 en Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara a bien des ennuis : les autorités ivoiriennes semblent s'être « soudain » aperçues que celui qui fut le premier ministre du pays pendant trois ans, de 1990 à 1993, n'était pas ivoirien mais, peut-être, burkinabé. Donc qu'il ne pouvait se présenter à l'élection...

« Si je n'étais plus candidat à la présidentielle, je redeviendrais ivoirien, un ancien premier ministre avec tous les honneurs, le protocole, la voiture avec chauffeur », ironise, un peu amer, Alassane Ouattara, pour l'instant réfugié à Paris.

Après avoir condamné, à la mi-novembre, à deux ans de prison, des cadres de son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), les autorités ivoiriennes ont lancé un mandat d'arrêt contre M. Ouattara. Ancien chef du gouvernement ivoirien, ex-directeur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international (de 1994 à juillet 1999), M. Ouattara a quelques titres pour prétendre à la direction du pays.

Or, affirme-t-il, *« cette équipe veut se maintenir au pouvoir coûte que coûte. Ils voient qu'il y a une alternance crédible et possible avec Alassane Ouattara, que j'ai une équipe, que nous avons un programme ».*

Alors, depuis quelques semaines, *« c'est l'escalade,* dit-il. *D'abord il a fallu que je fournisse un certificat de nationalité. On a dit que c'était un faux. Après, ce fut l'interdiction des meetings. Nous en sommes au mandat d'arrêt. Je pense que les autorités ont franchi le Rubicon »*, conclut-il.

Assez étrange, « l'affaire Ouattara » serait drôle si elle ne risquait de virer au tragique, à la guerre civile.

« Tout cela peut conduire à des problèmes très sérieux pour le pays, estime M. Ouattara. *Les problèmes ont commencé avec l'expulsion des Burkinabés, des Maliens... Une ambiance de xénophobie a été créée, déjà entre Ivoiriens, a fortiori avec les ressortissants des pays voisins, qui représentent un tiers de la population. Cela va mener au désastre, à des désordres majeurs entre les ethnies,* s'inquiète l'ex-premier ministre. *Une fois que des plaies comme celles-là sont ouvertes, pour les cicatriser, c'est une question de génération. On ne peut faire ce qu'ils sont en train de faire si on est un leader responsable. On ne peut, à cause d'une élection, mettre en péril la cohésion nationale. »*

Alassane Ouattara estime que le pouvoir ivoirien cherche un bouc émissaire, une diversion nationaliste. Le régime du président Konan Bédié, dit-il, veut *« donner le sentiment que la crise économique est le fait des étrangers. On voit cela dans beaucoup de pays,* reprend M. Ouattara : *dès qu'il y a une crise, il y a une volonté de masquer les problèmes économiques en montrant du doigt quelqu'un d'autre ».*

Car cet économiste n'a aucun doute : le régime a échoué. *« Cette équipe, qui a bénéficié de conditions exceptionnelles, a mis notre pays à genoux,* dit-il. *Six ans après, c'est la faillite, c'est la banqueroute. La situation sociale, économique est fortement dégradée. Les jeunes ont peur de leur avenir. Les paysans, les étudiants, les transporteurs, les fonctionnaires, sont mécontents. »*

M. Ouattara accuse les autorités de *« mauvaise gestion »*, *« corruption »*, *« détournements de fonds »*, d'effectuer des dépenses somptuaires, *« de n'avoir pas respecté leurs engagements économiques »*, ce qui a mené à la suspension des aides internationales. *« Mais,* continue M. Ouattara, *la crise économique et financière qui secoue actuellement la Côte d'Ivoire n'intéresse pas les autorités. Elles sont focalisées sur une seule question : le problème Alassane Ouattara. »*

Pour résoudre la crise, M. Ouattara demande *« des choses simples : qu'on libère mes camarades qui sont injustement emprisonnés depuis bientôt deux mois, que l'on reconnaisse mes droits de citoyen, dont celui d'être éligible. Et que l'on laisse les Ivoiriens voter et décider ».*

Même si les autorités ne donnent pas l'impression de faire marche arrière, M. Ouattara espère que les pressions extérieures et intérieures vont finir par faire céder le président Bédié, qui est, dit-il, *« isolé même dans son parti »*, où *« beaucoup de gens ne sont plus d'accord avec cette manière de faire ».*

Jean-Baptiste Naudet

Tentative de corruption d'un juge burkinabé

Un ressortissant ivoirien a été arrêté, le 9 novembre, pour avoir tenté de corrompre un juge au Burkina afin qu'il délivre un certificat de nationalité burkinabé au nom d'Alassane Ouattara. Joe Dimitri Vleï, vingt-six ans, qui a été arrêté à Bobo-Dioulasso, a expliqué avoir proposé à un juge de la ville une somme d'argent et un logement en échange de l'établissement d'un certificat de nationalité burkinabé au nom d'Alassane Ouattara. M. Vleï affirme avoir entrepris ce voyage au Burkina en accord avec le ministre ivoirien de la solidarité, Laurent Dona Fologo, qui est également secrétaire général du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (au pouvoir), et du lieutenant-colonel Laurent Koudou, adjoint au préfet de police d'Abidjan. – *(AFP.)*

LeMonde Job: WMQ1712--0008-0 WAS LMQ1712-8 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:41 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0488 Lcp:700 CMYK

TEMPS DE TRAVAIL L'Assemblée nationale a définitivement adopté, mercredi 15 décembre, le second projet de loi sur les 35 heures. L'opposition a, une dernière fois, dénoncé ce texte avant de voter unanimement contre, tandis que la majorité l'approuvait. ● LES DÉPUTÉS DE DROITE devaient, dès jeudi, saisir le Conseil constitutionnel. Ils estiment que cette loi porte atteinte à la liberté d'entreprendre et au principe d'égalité devant la loi. Le Conseil a un mois pour se prononcer. ● LA MISE EN ŒUVRE de la loi ne pourra donc intervenir avant le 1er février 2000, après la décision du juge constitutionnel, puis la promulgation du texte par le chef de l'Etat et la publication des décrets d'application nécessaires. ● GAËTAN GORCE, rapporteur de la loi, a commencé à assurer le « service après-vente » de la réforme. *(Lire également notre éditorial page 18.)*

35 heures : la droite saisit le Conseil constitutionnel

Le Parlement a définitivement adopté, mercredi 15 décembre, la seconde loi de réduction du temps de travail. Elle ne pourra être mise en œuvre qu'après la décision du juge constitutionnel, devant lequel l'opposition a déposé, jeudi, un recours

LE MARATHON parlementaire s'est achevé sur une traditionnelle coupe de champagne à la buvette des députés... et quelques cartes postales. *« Heureuse »*, la ministre de l'emploi et de la solidarité a sorti de son sac des cartes *« Oui à la semaine des 35 cœurs ! »*, avant de se livrer à une petite séance de dédicaces. Peu avant minuit, mercredi 15 décembre, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le second projet de loi sur les 35 heures, examiné par le Parlement depuis le 5 octobre. L'opposition, unanime, a voté contre. Tous les représentants de la majorité ont voté pour. *« On peut dire que ça a été long ! »*, s'est exclamée, à la sortie, Martine Aubry.

Voilà plus de deux ans, en effet, que le gouvernement a lancé cette réforme, lors de la conférence sur l'emploi organisée le 10 octobre 1997. Au 1er janvier 2000, la durée légale du travail, en France, passera à 35 heures dans toutes les entreprises de plus de vingt salariés. Du fait du recours devant le Conseil constitutionnel que devaient déposer, jeudi 16 décembre, les députés RPR, UDF et DL, les dispositions précises de la loi pourraient cependant ne s'appliquer que le 1er février. *« Voter contre ce texte, c'est être à contretemps de notre époque »*, a lancé, mercredi, la ministre, pour le dernier passage du texte au Sénat. *« La réduction du temps de travail, c'est en tout premier lieu un démenti clair et déterminé à toutes les théories de l'impuissance de l'action publique face au chômage »*, a-t-elle ajouté, quelques heures plus tard, devant les députés, fort peu nombreux au demeurant.

AU BONHEUR DE LA GAUCHE

Lyrique, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) a évoqué l'*« épanouissement gratuit de soi pour la lecture, pour l'art, pour le jeu, pour la réflexion, pour la rêverie, les activités familiales voire même amoureuses »*, tandis que Maxime Gremetz (PCF, Somme) s'est *« réjoui »* de la *« grande colère du Medef »*. La droite a défendu, une dernière fois, les trois motions de procédure contre cette *« mécanique erronée »* que sont les 35 heures selon Hervé Morin (UDF, Eure). De son côté, François Goulard (DL, Morbihan) a longuement justifié le recours de l'opposition devant le Conseil constitutionnel.

La promulgation et la mise en œuvre de la loi devront donc attendre sa validation par le Conseil constitutionnel. Celui-ci dispose d'un mois pour prendre sa décision. Il est probable qu'il utilisera largement ce délai, car il est d'abord tenu d'examiner, d'ici à la fin de l'année, le projet de budget 2000 ainsi que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. La décision sur les 35 heures ne devrait donc être prise qu'au début de l'année prochaine, vraisemblablement le 13 janvier. Sans préjuger de sa décision, il est certain que le travail du Conseil sera largement facilité par le fait qu'il avait déjà été invité à se prononcer, le 10 juin 1998, sur la première loi de réduction du temps de travail. Or, pour l'essentiel, la saisine des députés de l'opposition s'appuie sur les mêmes griefs que l'an dernier : la loi, plaident-ils, porterait atteinte, d'une part, à la *« liberté d'entreprendre des chefs d'entreprise »* et, d'autre part, au *« principe d'égalité devant la loi »*.

LES GRIEFS DE LA DROITE

Sur le premier point, les requérants rappellent que la liberté d'entreprendre est de valeur constitutionnelle. S'ils ne contestent pas que le législateur *« peut réduire la durée effective du travail dans les entreprises »*, ils estiment qu'en l'occurrence il impose des *« réductions manifestement excessives »* qui sont de nature à *« porter atteinte de façon disproportionnée à la productivité et à la compétitivité des entreprises »*. En juin 1998, les juges constitutionnels avaient, certes, fait évoluer leur jurisprudence sur ce point : ils avaient supprimé le rappel, jusqu'alors systématique, que la liberté d'entreprendre n'est *« ni générale ni absolue »*. Mais ils avaient quand même écarté les griefs de la droite en rappelant qu'*« il est loisible au législateur d'apporter à la liberté d'entreprendre les limitations justifiées par l'intérêt général »*.

Quant au deuxième point – le plus consistant –, les députés de l'opposition assurent que la loi va créer des inégalités entre les entreprises, les unes bénéficiant de l'allégement des charges sociales, les autres non, sur la base de *« critères subjectifs »*, voire de *« décisions arbitraires »* de l'administration ; ils soutiennent surtout, à propos du SMIC, que la loi fera naître des inégalités entre les salariés puisque *« le complément différentiel de salaire ne s'appliquera pas à des salariés à temps partiel dont la durée de travail n'a pas été modifiée, à l'ensemble des salariés des entreprises nouvellement créées et des salariés nouvellement embauchés occupant dans leur entreprise un poste n'ayant aucun équivalent »*.

La décision de 1998 est, là encore, éclairante. Le Conseil constitutionnel avait, en effet, rappelé que *« le principe d'égalité ne s'oppose pas à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes (...) pourvu que la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la loi »* et fondée *« sur des critères objectifs et rationnels »*.

La marge dans laquelle les députés de droite essaient de plaider l'inconstitutionnalité de la loi est donc étroite.

Gérard Courtois et Isabelle Mandraud

Négociations de branche sur fond de conflits

TOUT ne fait que commencer. Pour Maryse Dumas, chargée de l'action revendicative à la CGT, le vote final de la seconde loi sur les 35 heures, mercredi 15 décembre, ne va pas mettre fin aux conflits liés à son application, bien au contraire. *« En raison des imperfections de la loi, négociation et conflictualité vont aller de pair dans les mois qui viennent »*, prévient-elle. Pour l'heure, les conflits sociaux liés à l'application des 35 heures se concentrent surtout dans les banques, les grands magasins, les entreprises d'informatique et certaines entreprises publiques, comme France Télécom ou La Poste, touchée par des arrêts de travail dans trois centres de tri de la région parisienne.

Quinze jours après la journée d'action du 30 novembre, à laquelle avaient participé 31,5 % des salariés, les employés de banque se sont de nouveau mobilisés, mercredi, en observant, 24 heures de grève – suivie par 15 % des salariés, selon l'Association française des banques (patronat) – pour tenter de peser sur les négociations en cours pour une nouvelle convention collective, l'ancienne ayant été dénoncée par l'AFB en février 1998, à l'occasion du passage aux 35 heures. Dans l'informatique, la CGT appelait, jeudi, à une journée nationale d'action pour contraindre *« le patronat à concéder de réelles avancées sociales en matière de réduction du temps de travail »*.

La « grogne » monte aussi chez les routiers, les fédérations FO et CGT des transports ayant exprimé, mercredi, leurs *« inquiétudes »* à propos d'un projet de décret sur le temps de travail des chauffeurs routiers que leur présentera le gouvernement lors d'une réunion paritaire, le 23 décembre. Enfin, les négociations dans la branche publicité (environ 120 000 salariés) sur la convention collective et les 35 heures ont été rompues, mardi, entre les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) et la Fédération nationale de la publicité (FNP). Les discussions auront lieu désormais *« au niveau des entreprises »*, a déclaré la FNP.

Les nouvelles dispositions légales qui s'appliqueront aux entreprises de plus de vingt salariés

SAUF MODIFICATIONS du Conseil constitutionnel, la seconde loi des 35 heures est bouclée. Voici les principales dispositions du texte.

● **La durée légale du travail** passe à 35 heures le 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, quand bien même les décrets d'application de la loi seraient publiés avec retard. Cette date a en effet été fixée par la première loi Aubry. Les entreprises de moins de vingt salariés ont jusqu'au 1er janvier 2002. D'ici là, elles peuvent organiser la réduction du temps de travail (RTT) en trois étapes.

● **La durée maximale :** les salariés d'une entreprise ne peuvent pas travailler plus de 44 heures hebdomadaires sur douze semaines consécutives (ou 46 heures avec un accord de branche). Si le temps de travail est calculé sur l'année, il ne peut excéder 1 600 heures par an.

● **Le temps de travail effectif :** quand le salarié reste à la disposition de son employeur, le temps de travail rémunéré comprend les périodes de restauration et de pause. Si le port d'une tenue est obligatoire, le temps d'habillage et de déshabillage, sur le lieu de travail, doit faire l'objet de contreparties *« financières ou sous forme de repos »*. Sur ce point, *« les conventions collectives, les usages ou les contrats de travail les plus favorables continuent à s'appliquer normalement »*.

● **Les heures supplémentaires :** entre 35 et 39 heures, les heures « sup » donnent lieu à une bonification de 25 %. Dans les entreprises restées à 39 heures, ces heures sont bonifiées de 15 % sous forme de repos, les 10 % restants étant versés à un fonds d'aide aux 35 heures. Toutefois, pendant une période transitoire de un à deux ans, la bonification globale n'est plus que de 10 %. Elle est de 25 % entre 39 et 43 heures et de 50 % au-delà. Le contingent annuel reste limité à 130 heures.

● **Le contrôle :** si le décompte des heures est effectué pour chaque salarié par un système d'enregistrement automatique, il doit être *« fiable et infalsifiable »*.

● **L'emploi :** l'obligation d'embauches n'existe plus mais l'accord *« doit déterminer le nombre d'emplois créés ou préservés »*. Un bilan RTT annuel doit être réalisé.

● **Les effectifs :** les VRP ne sont pas pris en compte pour la détermination des effectifs d'une entreprise. Dans les entreprises intermédiaires (associations), seuls comptent les salariés permanents et les *« travailleurs qui ont été liés à elles par des contrats de travail »* d'une durée au moins égale à trois mois dans l'année.

● **Les aides :** pour bénéficier des allégements de charges, qui concernent également les sociétés de transport public urbain, l'accord de l'entreprise doit être signé par un ou des syndicats majoritaires. A défaut, une consultation des salariés est organisée, à la demande des syndicats. L'accord signé par un salarié mandaté doit être approuvé par la majorité des salariés. Le bénéfice des aides est supprimé en cas de fraude. Les syndicats et les représentants du personnel peuvent saisir l'administration. Les salariés dont la durée de travail est *« inférieure à la moitié »* des 35 heures ne donnent pas droit aux allégements.

● **Le SMIC :** il est garanti, jusqu'en 2005, par le versement d'un *« complément différentiel »*. Les mêmes conditions s'appliquent aux nouveaux embauchés et, au prorata, aux salariés en temps partiel. Pour bénéficier des aides, les entreprises nouvelles devront respecter cette règle.

● **Les forfaits :** le forfait jour, dans la limite de 217 jours travaillés par an, s'applique aux cadres dont il est difficile de mesurer, au quotidien, le travail. Les syndicats peuvent faire jouer leur droit d'opposition sur ce dispositif, sans remettre en question le reste de l'accord. L'employeur doit tenir à la disposition de l'inspecteur du travail, *« pendant une durée de trois ans »*, le décompte de ce forfait. En cas de litige, un cadre peut saisir le tribunal et réclamer des indemnités. Le forfait en heures, sur l'année, est applicable aux itinérants non cadres qui disposent d'une *« réelle autonomie »*. A la différence du forfait jour, il intègre les maxima journaliers.

● **Les congés :** la réduction du temps de travail peut donner lieu à quatre semaines de congés supplémentaires ou à des journées ou demi-journées de repos, déterminées pour partie au choix de l'employeur et pour partie au choix du salarié. Ce dernier a la possibilité d'affecter ces jours sur un compte épargne-temps. En cas de modifications, le salarié doit être prévenu dans un délai de *« sept jours ouvrés »*.

● **Le compte épargne-temps :** il doit être pris dans un délai de cinq ans et vingt-deux jours au plus peuvent y être affectés chaque année. A l'expiration de ce délai, lorsque le salarié a un enfant de moins de seize ans, un parent âgé de soixante-quinze ans ou dépendant, la période dans laquelle il doit utiliser ses droits à congé est portée à dix ans.

● **La formation :** le *« développement des compétences »* peut être organisé pour partie hors du temps de travail effectif, avec l'accord *« écrit »* du salarié.

● **Le refus :** lorsqu'un ou plusieurs salariés refusent les modalités de son passage à 35 heures, *« leur licenciement est un licenciement individuel ne reposant pas sur un motif économique »*.

I. M.

Les travaux de déminage de Gaëtan Gorce, au « service après-vente » d'un appareil complexe

AU SERVICE des 35 heures, sept jours sur sept, le rapporteur de la loi n'a guère eu le temps de profiter de son cadeau d'anniversaire. En plein débat à l'Assemblée nationale, le 2 décembre, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a malicieusement offert à Gaëtan Gorce, qui fêtait ses quarante et un ans, *Le Droit à la paresse*, de Paul Lafargue. Bientôt, le député de la Nièvre pourra paresser dans son pyjama « 35 heures », qu'il a également reçu de la ministre. En attendant, il *« n'arrête pas »*.

REPORTAGE

Le rapporteur de la loi a pris son bâton de pèlerin pour faire œuvre de pédagogie

Sitôt la première lecture du texte achevée, le 16 octobre, au Palais-Bourbon, le rapporteur a commencé à assurer le « service après-vente » d'une loi dont tout le monde s'accorde à reconnaître la complexité. *« J'ai sans doute un côté un peu pédago »*, explique cet ancien collaborateur de Pierre Joxe au ministère de l'intérieur. Plusieurs soirs de suite, M. Gorce s'est rendu dans une douzaine de villes à l'invitation d'autres députés, de fédérations, de sections ou de maires socialistes, pour expliquer le SMIC, le temps de travail effectif, les heures supplémentaires et tenter d'apaiser les angoisses. En huit semaines, il s'est rendu à Amiens (Somme), Nanterre (Hauts-de-Seine), Figeac (Lot), Moulins (Allier), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Parigny-les-Vaux (Nièvre), Château-Thierry (Aisne), Grenoble (Isère) ou Elancourt (Yvelines), sans oublier deux arrondissements de Paris.

Que ce soit dans une salle de cinéma, dans une salle municipale, ou bien encore dans le parc touristique France Miniature, à Elancourt, les affiches rouges du PS sont identiques : *« Réussir les 35 heures, c'est savoir vivre avec son temps. »* Le rite est immuable : quelques minutes avant le début des débats, les hôtes de cet *« intervenant de premier choix »* pour une *« grande loi »* comme les 35 heures dressent un bref portrait du climat politique et social local, assorti de recommandations. *« Si tu pouvais dire un mot sur la méthode Jospin... N'oublie pas de parler des cadres, il y en aura pas mal ce soir... Je te préviens : ici, la CGT a bien joué le jeu pour la première loi, mais là, ça coince un peu. »* Le public, de 40 à 300 personnes selon les villes, est plus ou moins homogène, souvent « pluriel » : militants socialistes, syndicalistes et communistes.

Quelquefois, des chefs d'entreprise participent. A Amiens, en présence des députés Vincent Peillon (PS) et Maxime Gremetz (PCF), le représentant du Medef, furieux, a claqué la porte. A Elancourt, répondant à l'invitation de Catherine Tasca (PS, Yvelines), Yves Fouchet, président local de l'organisation patronale, a plaidé, dans une atmosphère courtoise, en faveur des PME, *« confrontées à un océan de difficultés, la loi Aubry 1 et Aubry 2 »*. *« Pas de quolibets »*, avait requis l'organisateur des débats. Ici, la réunion a eu lieu au lendemain de la décision du Medef de ne pas recevoir Mme Aubry...

CALMER LES INQUIÉTUDES

Dans le rôle du « démineur », M. Gorce ouvre toujours la discussion par un long exposé, bien rodé. Après un bref rappel historique sur le temps de travail, il fait l'apologie de la politique économique du gouvernement, enchaîne sur la méthode, souligne la différence entre *« velléité et volonté politique »*. Il prévient les questions, fait la liste des *« garanties »*, explique, console, rassure. Au passage, il n'oublie pas d'inscrire ses pas dans ceux d'André Philip, *« rapporteur de la loi de 1936 sur les congés payés »*. L'important, c'est que *« les gens aient le sentiment de participer à l'élaboration »* des 35 heures, confie-t-il. *« Allez-y ! Remplissez sa musette de propositions. Il n'est pas aux ordres du gouvernement. D'ailleurs, il a lui-même présenté des amendements »*, harangue Dominique Jourdain, maire de Château-Thierry.

Le public écoute patiemment, perd parfois le fil quand les explications deviennent trop techniques, mais, au premier doigt levé, la première question est invariable : *« Pourquoi la fonction publique ne bénéficie-t-elle pas des 35 heures ? »*, interroge-t-on. Le plus souvent, l'assistance est en effet composée de militants du PS fonctionnaires ou salariés d'entreprises publiques. M. Gorce répond qu'il n'y a, sur ce point, aucune exclusion, mais que cela *« prend un peu de temps »*. *« S'il y a un secteur qui a détruit de l'emploi, c'est bien le privé »*, justifie-t-il à Moulins.

Aux ouvriers qui s'inquiètent, dans la banlieue clermontoise, du sort réservé aux pauses, le député affirme que la loi garantit les jours fériés, *« ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent »*. Le SMIC ? *« Aucune personne payée au SMIC ne verra son salaire diminuer »*, martèle M. Gorce. *« Cela, il faut le rappeler à chaque fois »*, soupire-t-il en aparté. Et puis il y a les cadres, en colère à Grenoble, angoissés à Elancourt. *« Vous ne voyez pas le mécontentement grandissant de notre catégorie ? L'article 5 de la loi ne nous convient pas ! »*, lance un délégué CGT de Thomson-CSF. *« Je suis venu vous faire passer un message »*, renchérit un responsable CFDT d'une filiale de la Cogema. *En ce moment, cette loi est prise en pleine figure par les cadres, qui la jugent comme une régression sociale. Elle peut devenir un boomerang. »*

Le rapporteur ne dit jamais oui ni non ; il ne se démonte pas, ne lâche rien. *« Le forfait jours, nous ne l'avons pas inventé*, dit-il. *Nous l'avons trouvé dans les accords signés par les partenaires sociaux. »* Aux syndicalistes qui rapportent la difficulté de leur tâche, il répond : *« On voit s'ériger en censeur et en opposant politique une organisation patronale... »* Et si le gouvernement a dû reculer sur le financement des 35 heures, c'est parce que, souligne M. Gorce, *« Jospin n'est pas Juppé, il ne passe pas en force »*.

En deux heures, le tour est bouclé. *« En janvier, je fais encore Tours et Poitiers, et puis j'arrête »*, confie, un peu las, le rapporteur des 35 heures. A cette date, une campagne nationale du PS devrait prendre le relais.

I. M.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

DECLARATION D'ABSENCE

Mme CORNEVIN née REAU, a déposé une requête au Tribunal de Grande Instance de PARIS afin de déclarer l'absence de **M. Hubert CORNEVIN**, né le 10 Mai 1948 à PARIS 14ème, dont le dernier domicile connu était 14 Villa d'Este (75013) PARIS, disparu en 1975 au cours d'un voyage en AFGHANISTAN.

Cabinet de Maître Sylvie LEGROS-WOLFENDEN, Avocat à PARIS (75008), 26, avenue Marceau.

LeMonde Job: WMQ1712--0009-0 WAS LMQ1712-9 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0489 Lcp:700 CMYK

Michèle Alliot-Marie nomme Adrien Gouteyron numéro deux du RPR

Le sénateur de Haute-Loire agrée aux séguinistes

LES NÉGOCIATIONS ont été compliquées. Chacun avait son poulain et ses têtes à couper. Pour finir, Michèle Alliot-Marie a pourtant arrêté le choix de son secrétaire général sur un nom : Adrien Gouteyron, soixante-six ans, sénateur de Haute-Loire.

Le poste n'est pas facile, mais M. Gouteyron a fait la preuve, aux yeux de la nouvelle présidente du RPR, qu'il pouvait se sortir de situations complexes sans être trop contesté. Il avait présidé, alors qu'il soutenait discrètement Jean-Paul Delevoye, la commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales. Il avait voté « oui » à Maastricht, « non » au traité d'Amsterdam, ce qui le rend acceptable pour François Fillon et pour les séguinistes.

Dès le 6 décembre, au lendemain de sa victoire, Mme Alliot-Marie avait d'ailleurs évoqué son nom, parmi d'autres, avec le président du Sénat, Christian Poncelet. Dans l'entourage de la présidente, on explique que la loi sur le financement des partis restreint tellement les moyens matériels qu'il fallait un parlementaire, afin que celui-ci garde son indemnité d'élu et travaille pour le RPR sans grever le budget du mouvement. Pour qu'il soit disponible, il fallait éviter un « cumulard » et, afin d'apaiser les tensions avec les « inventeurs » de la candidature Delevoye, il fallait un sénateur. Lorsqu'il s'est agi de trouver la perle rare, M. Poncelet a donc évoqué quelques « amis » : Alain Joyandet, sénateur de Haute-Saône ; Louis de Broissia, sénateur de Côte-d'Or ; Gérard Larcher sénateur des Yvelines ; et M. Gouteyron.

L'ÉLYSÉE INFORMÉ

M. Joyandet, également poussé par Nicolas Sarkozy, qui voyait en lui une figure du renouvellement, n'était pas emballé à l'idée de devoir se charger d'un poste difficile, alors qu'il dirige déjà un groupe de presse à Vesoul. M. de Broissia, également patron de presse, a décliné l'offre pour les mêmes raisons. M. Larcher a paru tenir alors la corde. Vice-président du Sénat, il aurait en effet pu laisser sa place à... M. Delevoye. Mais lui non plus n'a pas paru enthousiasmé par la solution. Du côté de l'Elysée, *« largement tenu informé plutôt que consulté »*, affirme un proche du président, M. Chirac avait, paraît-il, assuré *« Michèle »* que *« la solution qu'elle trouverait serait forcément la bonne »*.

Mercredi 15 décembre, lorsque Mme Alliot-Marie a invité à déjeuner M. Delevoye dans un restaurant parisien, elle n'avait donc plus qu'un seul nom, celui de M. Gouteyron. Son ex-concurrent n'a rien trouvé à y redire. Dès le 9 décembre, M. Delevoye avait écrit une lettre commençant ainsi : *« Michèle, nous avons tous pris conscience que cette élection à la présidence du RPR était celle de la dernière chance pour notre mouvement. »* Puis il avait fourni une liste de ses proches qu'il souhaitait voir figurer dans la nouvelle équipe. Il tenait surtout a un nom et à un poste : il devrait avoir satisfaction, puisque Bernard Accoyer, député de Haute-Savoie, devrait être nommé au poste déterminant de secrétaire national chargé des élections ou des fédérations, mais secondé par un fidèle de « MAM », Yves Fromion, député du Cher.

DES POSTES POUR SES RALLIÉS

Patrick Devedjian, qui avait appelé ses électeurs à reporter leurs voix sur Mme Alliot-Marie au second tour, gardera le poste de porte-parole. Jean-François Coppé, qui soutenait M. Devedjian, devrait se charger de la rédaction du projet. M. Fillon, qui avait lui aussi appelé à voter pour Mme Alliot-Marie au second tour, mais qui reste la bête noire de l'Elysée, sera conseiller politique auprès de la présidente ; il a obtenu des postes pour Guy Drut, Roselyne Bachelot et Nicole Catala.

La présidente devrait conserver la haute main sur les finances du parti. Sa liste, qui ne doit être rendue publique que vendredi, devait encore connaître quelques retouches, concernant notamment François Baroin, Eric Raoult, Thierry Mariani et Françoise de Panafieu. Jeudi, la présidente du RPR devait faire un dernier tour de consultations avant de parler de nouveau avec M. Chirac. Ses proches ont prévenu que son équipe, qui devrait comprendre une quinzaine de personnes, sera complétée au mois de janvier.

Raphaëlle Bacqué et Béatrice Jérôme

Les cinq composantes de la majorité débattent de la « deuxième étape » du gouvernement

L'ensemble des partenaires du PS souhaite pérenniser les emplois-jeunes

Les cinq partis de la majorité – Parti socialiste, Parti communiste, Verts, Parti radical de gauche et Mouvement des citoyens – devaient se retrouver, jeudi 16 décembre, pour un sommet de la gauche « plurielle »à forte dominante économique et sociale. Centré sur la *« deuxième étape »* de l'action gouvernementale, ce sommet intervient alors que les négociations sont en cours pour la préparation des municipales.

LE PARTI RADICAL DE GAUCHE (PRG) reçoit. La composante la plus discrète de la gauche « plurielle » réunit, jeudi 16 décembre, les quatre autres forces (Parti socialiste, Parti communiste, Verts et Mouvement des citoyens) de la majorité au pouvoir depuis juin 1997. Ce rendez-vous ayant pour objectif de dresser un bilan de l'action gouvernementale, afin de proposer de nouvelles pistes, notamment fiscales et sociales, pour la *« deuxième étape »* jusqu'à la fin de la législature, aucun ministre ne figure dans les délégations. Elles seront conduites par leurs chefs de file respectifs, François Hollande (PS), Robert Hue (PCF) et Jean-Michel Baylet (PRG). En revanche, le MDC sera représenté par Georges Sarre, son président délégué, et les Verts par Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national.

Hôte de ce sommet, le PRG a fait circuler auprès de ses partenaires un avant-projet de déclaration commune, intitulé *« une nouvelle étape »*. Le PCF émet des réserves sur le titre, préférant *« un nouvel élan »*, afin de mieux tenir compte *« des attentes du mouvement social »*, exprimées notamment lors de la manifestation du 16 octobre pour l'emploi. Absent, comme le PS, de cette manifestation, le PRG avait saisi cette occasion pour lancer son idée de sommet. Si le parti de Dominique Voynet est d'accord pour discuter des différentes têtes de chapitre – emploi, croissance, fiscalité, retraites, paritarisme –, il préfère voir repris son objectif de *« développement durable »* alors que le texte du PRG parle de *« croissance tirée par les emplois »*.

En revanche, la transformation des emplois-jeunes en emplois stables constitue une demande de l'ensemble des partenaires du PS. Le PRG veut pousser l'idée de la *« création de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur privé »*, estimant qu'il est aujourd'hui le mieux à même de *« jouer les intermédiaires »* avec un patronat raidi par l'adoption de la seconde loi sur les 35 heures. Le PS, hostile à la création d'un RMI-jeunes pour les moins de 25 ans, pourtant inscrite dans sa déclaration commune de 1997 avec les Verts, a relancé l'idée d'une *« allocation-formation »*. Chargée de la solidarité au secrétariat national du PS, Marisol Touraine vient de présenter, dans un rapport *« contre la précarité sociale »*, un choix entre deux formules : une allocation de formation pour *« financer les jeunes chômeurs qui acceptent de se mettre pour une durée longue dans une filière de qualification »* ; une allocation de *« remplacement »* à travers un dispositif contractuel prenant le relais *« en cas de disparition de revenus dès lors que le jeune est engagé dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle »*. La discussion sur la fiscalité et les retraites s'annonçait plus hasardeuse.

« Il est peu probable qu'on n'aborde pas les élections municipales », a observé M. Hollande devant le bureau national du PS, le 14 décembre. Si ce sujet n'est pas à l'ordre du jour du sommet, les socialistes aimeraient obtenir de leurs partenaires qu'ils s'engagent à réaliser en 2001 l'union *« la plus large possible »*. Le PS espère aboutir à des accords nationaux, dès janvier, avec le PCF, le PRG, et le MDC, de rares primaires au premier tour étant admises avec les chevènementistes, comme à Aurillac, et, peut-être, avec les communistes. La partie s'annonce plus serrée avec les Verts, qui n'ont pas arrêté leur stratégie et ont reporté la fin des négociations à la fin février. M. Hollande se dit prêt à leur faire d'ici là *« des propositions plus substantielles »*, mais il refuse de remettre en question la règle de la reconduction automatique des sortants de gauche.

Comme les communistes, les Verts n'attendent pas grand-chose de ce sommet. *« On ne va pas annoncer des cadeaux de Noël »*, résume M. Bennahmias, tout en jugeant positif un rendez-vous *« à intervalle régulier »* pour *« confronter nos points de vue »*. Mais la majorité veut montrer à travers cette rencontre, en contrepoint à la droite, que ce qui l'unit est plus fort que ce qui la divise.

Alain Beuve-Méry et Michel Noblecourt

François Bayrou renonce à son tour à son mandat de député européen

LES TÊTES de liste aux élections européennes du 13 juin avaient juré, la main sur le cœur, qu'elles siégeraient à Strasbourg. Leurs bonnes résolutions n'ont pas résisté à la loi sur le cumul des mandats. A son tour, François Bayrou, qui avait conduit la liste centriste, a annoncé, mercredi 15 décembre, que, tout bien pesé, il privilégie son mandat de député national et celui de président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Il suit la voie tracée par Nicolas Sarkozy (RPR), député des Hauts-de-Seine et maire de Neuilly-sur-Seine, par Philippe de Villiers, député et président du conseil général de Vendée, et par François Hollande, député et premier vice-président du conseil régional du Limousin. Robert Hue, secrétaire national du PCF, que la loi ne contraint pas à abandonner l'un de ses mandats de député du Val-d'Oise et de maire de Montigny-lès-Cormeilles, a indiqué, jeudi, sur RMC, qu'il *« ne jette pas la pierre »* aux autres têtes de liste. M. Hollande a affirmé, mercredi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il préférait être *« un député présent »* à Paris plutôt qu'*« un double député absent »* à Paris et à Strasbourg : *« Je ne pouvais pas cumuler deux mandats parlementaires* (...). *C'eût été mal faire l'un et l'autre de ces mandats. »*

M. Bayrou a confié au délégué général de l'UDF le soin de faire cette annonce embarrassante dans les couloirs de l'Assemblée. La loi va interdire le cumul d'un mandat local et d'un mandat européen, et elle *« contraint »* donc M. Bayrou à quitter Strasbourg s'il veut conserver la présidence du conseil général, a indiqué Dominique Paillé. Il a toutefois rappelé que *« les idées UDF sont très présentes »* au Parlement européen grâce à sa présidente, l'UDF Nicole Fontaine. Cette alternative est *« injuste »*, souligne M. Bayrou, jeudi, dans un entretien au *Figaro* : *« Puisqu'on m'oblige à choisir entre mes racines et le mandat européen,* dit-il, *je choisis mes racines. »* Il a rappelé qu'il sera remplacé par Françoise de Veyrinas, première adjointe au maire de Toulouse.

« AFFAIBLISSEMENT »

L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a déploré, mercredi, ces démissions en chaîne. Le député du Puy-de-Dôme a rappelé qu'un tel comportement est propre aux élus français, et qu'il *« contribue à l'affaiblissement de la position française »* au Parlement de Strasbourg. Cette position *« est très affaiblie au Parlement européen parce que nos députés sont dispersés dans plusieurs groupes et qu'ils n'ont pas de leaders pour exercer les fonctions de direction au Parlement »*, a conclu M. Giscard d'Estaing, qui avait lui-même démissionné de son siège de député européen en cours de mandat en 1993.

Jean-Michel Bezat

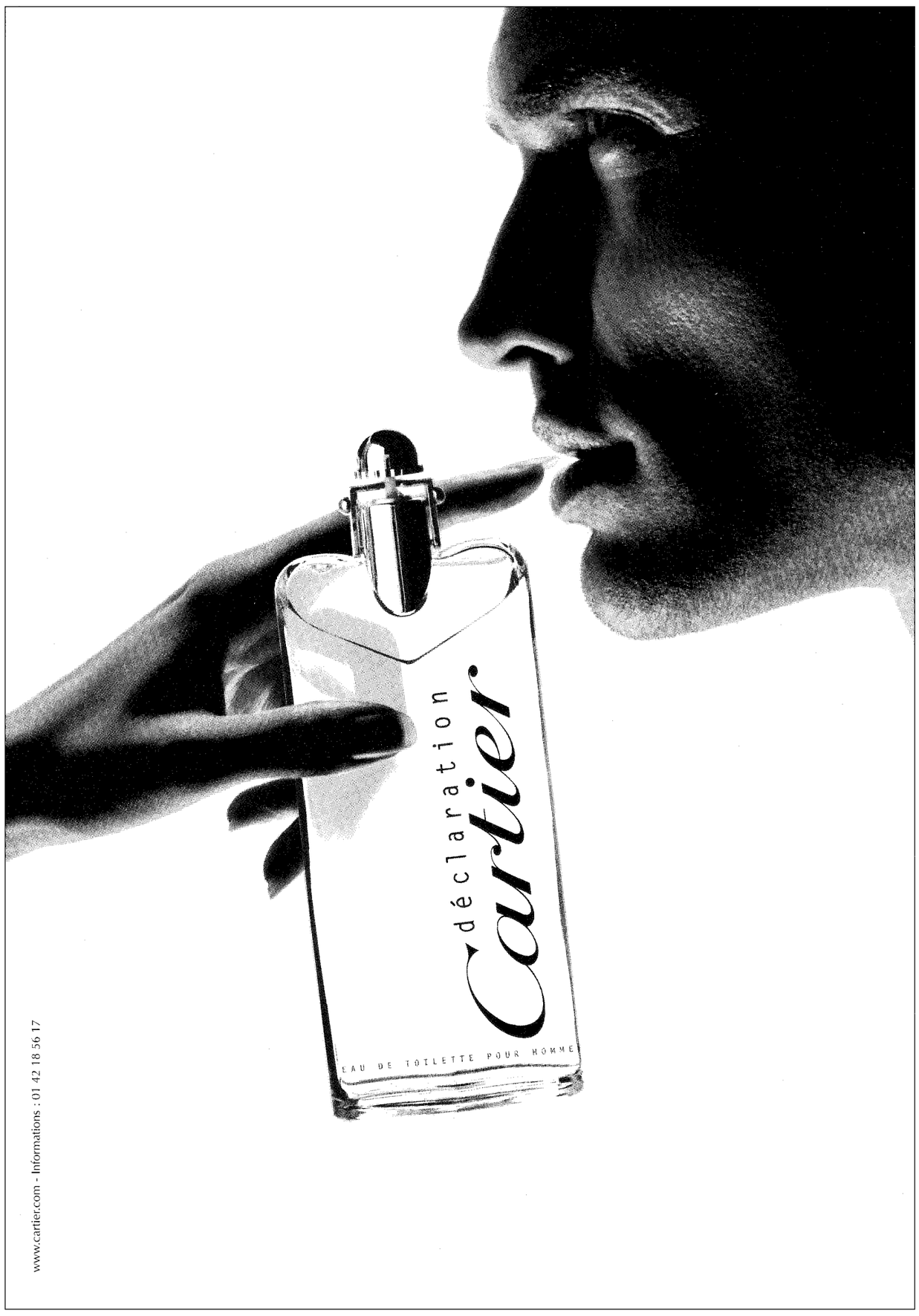

LeMonde Job: WMQ1712--0010-0 WAS LMQ1712-10 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0490 Lcp:700 CMYK

La droite est de plus en plus tentée de rejeter la réforme de la justice

Les parlementaires de l'opposition se sont donné un mois pour fixer leur position au Congrès appelé, le 24 janvier, à réformer le Conseil supérieur de la magistrature. Mais ils sont de plus en plus nombreux à plaider pour un rejet de ce texte

A quarante jours de la réunion du Congrès, l'adoption de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature paraît de plus en plus incertaine. Les parlementaires de droite semblent en effet majoritairement tentés de voter contre ce texte, le 24 janvier. Lors d'une nouvelle réunion des députés et sénateurs centristes, mercredi 15 décembre, le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, a plaidé en vain pour que les centristes expriment rapidement leur opposition à cette réforme, même si, pour l'heure, leur président, François Bayrou, reste circonspect. L'UDF ne se prononcera que le 18 janvier, tout comme le RPR et Démocratie libérale. Une réunion des présidents de groupes parlementaires de droite, de l'Assemblée et du Sénat, pourrait également avoir lieu à la mi-janvier. Cette fronde croissante à droite a contribué à ressouder les rangs de la majorité. Les réserves des amis de Jean-Pierre Chevènement ne trouvent plus le même écho dans les autres partis et en particulier au PS, rassuré par les *« ouvertures »* d'Elisabeth Guigou.

POUR fêter le passage à l'an 2000, Valéry Giscard d'Estaing prépare, à l'intention de Jacques Chirac, un de ces « cadeaux » dont il a le secret. L'ancien président de la République a en effet l'intention de dire, prochainement, tout le mal qu'il pense de la réforme de la justice, ce *« galimatias qui ne tient pas debout »*, selon des propos rapportés par l'un de ses collègues député. Quarante jours avant la réunion du Congrès sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), c'est peu dire que l'affaire paraît mal emmanchée. En dépit des avancées proposées par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou (*Le Monde* du 16 décembre), un puissant vent contraire continue de souffler, à droite, sur l'ensemble de la réforme.

Lors d'une nouvelle réunion des parlementaires centristes, mercredi 15 décembre, le président de l'UDF, François Bayrou, n'a pu que tenir compte de l'état d'esprit de ses troupes. Lors des précédentes réunions, M. Bayrou avait plaidé pour que le vote sur le CSM – texte auquel il reste favorable – soit isolé de toute considération sur les autres volets de la réforme – notamment la *« rupture »* du lien entre le parquet et la chancellerie, à laquelle il est lui-même farouchement opposé. Il avait également mis en garde députés et sénateurs centristes contre le risque d'être en *« décalage »* vis-à-vis de l'opinion.

« François Bayrou était plutôt favorable il y a huit ou quinze jours. Hier, il était beaucoup plus nuancé », confie le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien. Selon le député de la Somme, *« la quasi-totalité des parlementaires souhaitent voter contre »*, le 24 janvier. Aux côtés du député d'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres, qui souhaite que l'UDF *« ne soit pas à la remorque »* des autres groupes de l'opposition, le maire d'Amiens a plaidé en vain, mercredi matin, pour que les centristes prennent position *« tout de suite »* : *« L'UDF ne doit pas donner l'impression de tergiverser*, souligne M. de Robien. *Il faut positiver les choses, et dire quel type de réforme nous entreprendrions si nous arrivions au pouvoir. »*

La crainte de devenir une *« cible »* l'a finalement emporté : l'UDF ne prendra position que le 18 janvier. Les sénateurs centristes sont dans le même état d'esprit que leurs collègues de l'Assemblée. *« Ils sont très majoritairement opposés à l'adoption de la réforme constitutionnelle »*, nous a indiqué leur chef de file, Jean Arthuis, qui dit *« partager leurs préoccupations »*. Le risque de se voir reprocher d'être défavorables à l'indépendance de la justice a été balayé d'un revers de main, mercredi matin. Plusieurs intervenants ont, en effet, soutenu que les attentes de l'opinion concernaient les lenteurs et les coûts de la justice, et non son indépendance. Du côté du RPR, où la tendance est également majoritairement à un vote contre, certains s'emploient à préparer le terrain pour que le chef de l'Etat soit autant que possible épargné. Patrick Devedjian l'assure dans une note en date du 13 décembre, où il explique que *« la demande du président de la République n'est satisfaite ni sur le fond ni sur la forme »*. Le député des Hauts-de-Seine, qui avait voté pour la réforme, le 3 juin 1998, la mort dans l'âme, s'apprête aujourd'hui à voter contre, sans états d'âme. L'élection de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR a aussi contribué à libérer l'expression. Bernard Accoyer (Haute-Savoie), qui avait voté pour, *« voterait contre aujourd'hui »*, comme Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), Thierry Mariani (Vaucluse) ou encore Patrick Ollier (Hautes-Alpes).

« CONTRE LA MÉTHODE JOSPIN »

« Le président a donné des principes, de la défense des justiciables à la responsabilité des magistrats. Le gouvernement n'a répondu ni au premier ni au second », souligne M. Ollier, qui devrait être nommé conseiller politique de la nouvelle présidente du RPR. *« Je suis pour la réforme lancée par Chirac, contre la méthode Jospin ! »*, lance M. Mariani. Favorable au maintien d'un lien entre le parquet et la chancellerie, François Fillon n'avait pas pris part au vote, le 3 juin 1998. *« Je suis tout à fait décidé à voter contre, le 24 janvier. Michèle Alliot-Marie ne va pas œuvrer pour faire passer la réforme »*, assure-t-il aujourd'hui.

La nouvelle consigne du « oui à Chirac, non à Jospin » ne convainc pas tout le monde au RPR. Mardi, lors de la réunion des sénateurs gaullistes – à laquelle Mme Alliot-Marie a participé –, quelques élus ont plaidé en faveur de la réforme du CSM. Maurice Ulrich, conseiller du président de la République, a pris à partie la députée des Pyrénées-Atlantiques pour lui signifier qu'il faudrait tenir compte, le jour venu, des avancées proposées par le gouvernement. *« Cette réforme, il faut la voter. Nous avons été quatre à avoir eu le courage d'exprimer ce point de vue, mardi, mais d'autres nous suivent. Il peut se passer beaucoup de choses d'ici au 24 janvier »*, renchérit Patrice Gélard (Seine-Maritime). A l'heure actuelle, un tiers du groupe RPR du Sénat serait pour, et deux tiers contre. La droite sénatoriale va, elle aussi, prendre son temps. Le président de son intergroupe, Henri de Raincourt (RI), a obtenu du président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), un accord de principe sur une réunion, à la mi-janvier, des présidents des groupes de droite de l'Assemblée et du Sénat.

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche refait son unité derrière Mme Guigou

BIENTÔT, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Des réticences dues à une mauvaise compréhension de la réforme de la justice, la crainte irrationnelle suscitée par la démission, le 2 novembre, de Dominique Strauss-Kahn, mis en cause dans l'affaire de la MNEF, avant même d'être mis en examen... Voilà pourquoi la gauche aurait « flotté » depuis quelques semaines, explique volontiers l'entourage de Lionel Jospin. Aujourd'hui, la tempête serait passée. *« Il y a une large majorité du groupe pour voter la réforme du CSM. Ceux qui sont contre ne viendront pas. Et puis, il y a le petit groupe irréductible autour de Michel Charasse, isolé et intouchable »*, estime Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), rapporteur du projet de loi constitutionnelle. Il ajoute : *« La droite nous a bien aidés à refaire notre unité. Il a fallu resserrer les rangs. On ne pouvait pas faire un pied-de-nez au gouvernement tellement l'enjeu est important. »*

Aucun progrès n'a été enregistré, en revanche, du côté des députés du Mouvement des citoyens – sept élus sur huit s'étaient abstenus, le jour du vote en première lecture, le 3 juin 1998. *« On ne fera pas mieux ! »*, assure Jean-Pierre Michel (Haute-Saône). Les radicaux de gauche attendent encore avant de se prononcer, même si Alain Tourret (Calvados) ne cache pas qu'il votera pour.

La « calinothérapie » a bien fonctionné. Elisabeth Guigou a pu le constater, mercredi 15 décembre, lorsqu'elle est venue présenter, une nouvelle fois, devant le groupe socialiste, sa réforme globale de la justice. De déjeuners à la chancellerie en notes pédagogiques, les députés PS auraient fini par distinguer la réforme du CSM des autres textes en cours d'examen au Parlement. Ceux qui sont contre – comme Jean-Paul Bacquet – ne veulent même plus parler à la presse. Silence, on approuve.

La ministre de la justice a aussi donné raison à ceux qui, comme Christine Lazerges (Hérault), réclamaient un certain nombre d'amendements sur le projet de loi sur la présomption d'innocence, qui sera examiné en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, en février. *« Les propositions de Mme Guigou ressemblent comme des sœurs jumelles à celles que j'avais faites, en première lecture »*, se félicite Mme Lazerges, rapporteuse sur ce texte. Frédérique Bredin (Seine-Maritime) rappelle que, dès la première lecture du texte chancellerie-parquet, elle avait regretté que *« pour des raisons techniques, mais surtout politiques »*, le Parlement ne puisse examiner *« en même temps »* le texte *« tout aussi important sur la responsabilité du service public de la justice »*.

Si l'épisode se termine, à gauche, par une *happy end*, le 24 janvier, il laissera quelques amertumes dans le groupe socialiste. Ainsi, Nicole Bricq (Seine-et-Marne) regrette l'absence d'*« un vrai débat sur la séparation des pouvoirs »*. *« En fait, on est dans la tactique, on spécule sur la responsabilité de la droite en cas d'échec de la réforme »*, déplore la députée, qui n'hésite pas à parler de *« bricolage »* de dernière minute. En fait, conclut M. Floch, si la ministre a remis sa copie sur le statut des magistrats aussi tardivement, c'est à cause des *« magistrats corporatistes de la chancellerie. Elisabeth Guigou, elle aussi, a acquis son indépendance, finalement. »*

Cl. F.

M. Jospin attend du Conseil d'Etat la « maîtrise » du droit international

LES DEUX principaux défis que devront à l'avenir relever les juges administratifs sont la montée en puissance du droit international et l'exigence plus grande des justiciables : telles ont été les conclusions tirées, mercredi 15 décembre, par le premier ministre venu clore le colloque du bicentenaire du Conseil d'Etat (*Le Monde* du 16 décembre). *« Le pouvoir redoutable que le juge s'est reconnu d'écarter la loi au regard d'une autre norme suppose en contrepartie une parfaite maîtrise du droit international comme du droit communautaire »*, a déclaré Lionel Jospin, dans une allusion au fameux arrêt Nicolo de 1989, par lequel le Conseil d'Etat a fait prévaloir un traité international sur une loi nationale postérieure.

Le chef du gouvernement a constaté que *« les sources du droit se multiplient »* : *« Droit international public et privé, droit communautaire, droit issu de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, droit national à la technicité sans cesse croissante. » « Nul n'a plus tout à fait le dernier mot*, a-t-il observé. *Cour suprême, vous ne pouvez rester indifférents pour autant à ce que jugent la Cour de justice ou la Cour européenne des droits de l'homme. »* Cette situation nouvelle doit être assumée par le Conseil d'Etat, dans sa fonction de juge comme dans celle de conseiller de l'exécutif : *« Il est essentiel pour le gouvernement d'avoir de votre part un avis assuré, informé aux multiples sources du droit »*, a déclaré M. Jospin.

Par ailleurs, les justiciables demandent *« une considération plus grande »*, a noté le premier ministre. *« Pour accompagner ce nouvel état d'esprit, il vous faut de nouveaux pouvoirs »*, a-t-il admis, avant de rappeler que le juge administratif pourra bientôt *« intervenir en urgence »*, comme le juge judiciaire. M. Jospin a également préconisé *« l'organisation de médiations »* en amont du procès administratif.

Rafaële Rivais

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Chevènement

A la suite de notre article sur l'intervention de Jean-Pierre Chevènement au colloque du Parti socialiste sur la laïcité (Le Monde *du 14 décembre), le ministre de l'intérieur nous a apporté les précisions suivantes :*

M'exprimant au cours de ce colloque, j'ai souhaité que le droit de vote éventuellement accordé aux étrangers non communautaires aux élections municipales ne soit pas utilisé comme un brûlot pour exciter la xénophobie et faire le lit de l'extrême droite.

A partir du fait nouveau qu'est, depuis l'adoption du traité de Maastricht, l'octroi du droit de vote aux étrangers communautaires pour ces élections, j'ai trouvé normal qu'il n'y ait pas de ségrégation sur une base ethnique entre étrangers communautaires et extra-communautaires, plus particulièrement à l'égard des ressortissants de pays notamment africains qui ont versé leur sang pour la libération du pays.

C'est dans ce souci que j'ai préconisé le droit de vote uniquement aux élections municipales et seulement pour les titulaires de la carte de séjour de dix ans au moment du renouvellement.

Ce droit de vote accordé dans ces conditions serait un pas vers la complète intégration de ces étrangers établis de longue date en France. C'est donc dans la perspective de la naturalisation française des étrangers concernés que j'ai déclaré : *« Après les municipales, viendront naturellement les élections nationales. »* Il n'y a donc pas dans ma pensée rupture entre la citoyenneté et la nationalité comme je l'entends dire. Le droit de vote aux élections locales resterait ainsi une propédeutique pour l'accès à la citoyenneté française par la voie de la naturalisation.

LeMonde Job: WMQ1712--0011-0 WAS LMQ1712-11 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0491 Lcp:700 CMYK

La direction militaire de la gendarmerie est remaniée après l'affaire des paillotes

Le major général, numéro 2 de la hiérarchie, devrait être mis à l'écart

Le conseil des ministres devrait entériner, le 29 décembre, une série de mutations dans la haute hiérarchie de la gendarmerie. Si le directeur général, Bernard Prévost, reste en place, le numéro 2, le général Gérard Marcille, major général, va être mis sur la touche, tandis que le général Yves Capdepont, inspecteur général, a atteint la limite d'âge. Le gouvernement tire ainsi les conséquences de l'affaire des paillotes de Corse.

LA GENDARMERIE nationale, très secouée par l'affaire des paillotes en Corse et par ses suites judiciaires, va procéder à un important et inhabituel mouvement dans sa haute hiérarchie, qui se traduit notamment par la mise à l'écart de son major général, le général Gérard Marcille, numéro 2 de cette armée, dans les faits, après le directeur général, Bernard Prévost. Le conseil des ministres doit en principe entériner, le 29 décembre, des mutations qui touchent pas moins d'une douzaine d'officiers généraux et qui prendront effet dès le début de 2000.

Devant atteindre la limite d'âge de son rang à la mi-janvier 2000, le général Yves Capdepont, auteur d'un rapport d'enquête critique sur le fonctionnement en Corse du groupe des pelotons de sécurité (GPS), dissous depuis, devrait être remplacé, à son poste d'inspecteur général de la gendarmerie, par le général André Laurent, actuel commandant de la circonscription de gendarmerie en Ile-de-France. Au général Laurent doit succéder le général Paul Rocher, qui exerce les mêmes fonctions à Metz.

Les mutations les plus significatives touchent des généraux qui, à un titre ou à un autre, directement ou indirectement, ont eu à traiter le problème de l'ordre et de la sécurité en Corse. Ces changements dans la hiérarchie sont très liés aux dysfonctionnements relevés en mai par le rapport du général Capdepont. C'est le cas du major général, le général Marcille, qui occupait ses fonctions depuis mai 1998 et qui, vu son âge, peut prétendre à rester actif dans la gendarmerie jusqu'en 2005. Il est mis momentanément sur la touche et devrait devenir conseiller du gouvernement pour la défense, un poste dont l'intérêt professionnel dépend beaucoup des missions qui lui seront confiées par le ministre de la défense, Alain Richard. En tant que major général, le général Marcille est responsable du fonctionnement interne de la direction militaire de la gendarmerie. Dans l'affaire des paillotes, il « paie » pour les défaillances apparues dans le mécanisme de commandement et de contrôle de l'ensemble du système, dont le major général est le grand ordonnateur.

MOUVEMENT INHABITUEL

Le général Marcille sera remplacé par le général Marie-Jean Rivière, qui commande actuellement la circonscription de gendarmerie Aquitaine, à Bordeaux. Le général Rivière a occupé auparavant des postes – comme celui de sous-directeur de l'organisation et de l'emploi, puis celui de chef du service « opérations et emploi » à la direction de la gendarmerie – qui lui ont donné une compétence directe en matière de contrôle du corps.

Deux autres généraux, qui ont eu à connaître du dossier corse et de ses « dérapages », devraient eux aussi changer de fonctions. Le général Maurice Lallement, chef du service « opérations et emploi » à la direction générale de la gendarmerie, avait avalisé, au côté du général Marcille, puis validé, sur le plan administratif, la création du GPS en juin 1998. Le général Lallement n'est pas à proprement parler mis sur la touche. Il devrait être promu général de division et nommé à Bordeaux, au départ du général Rivière ; mais sa promotion aurait dû normalement intervenir en juillet et elle a été retardée – ce qui peut avoir pour effet de ralentir sa carrière – en attendant le dénouement de l'enquête en Corse.

Le général Guy Parayre, nommé, à l'été 1998, commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille, pouvait, dans cette fonction, savoir ce qui se passait en Corse, même si le colonel Henri Mazères, commandant la légion de gendarmerie dans l'île, s'était ingénié à s'autonomiser auprès du préfet Bernard Bonnet. Le général Parayre devrait être porté au commandement de la circonscription de gendarmerie de Rennes, dont les effectifs sont moindres que ceux à Marseille, et remplacé par le général Jean-Louis de Raspide.

Toutes ces mutations constituent un mouvement de grande ampleur, inhabituel, provoqué par la crise en Corse, qui a été mal ressentie par cette armée et dont le gouvernement solde aujourd'hui les comptes. La gendarmerie a alors été accusée d'avoir tendance à s'autoadministrer : le GPS a été l'exemple d'un organisme qui agissait hors du cadre classique que leur statut de militaire donne aux gendarmes et qui se contrôlait lui-même, à l'instar de la « cellule élyséenne » de gendarmes durant la présidence de François Mitterrand.

Le ministre de la défense a commandé à Charles Barbeau, lui-même ancien directeur général de la gendarmerie et ancien directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'intérieur, un rapport consacré aux aménagements à apporter, entre autres sujets, au fonctionnement interne de cette armée et à la formation de ses cadres. Ce rapport sera probablement remis à M. Richard à la mi-janvier.

Jacques Isnard

Philippe Séguin refuse le droit de vote des étrangers

RÉAGISSANT aux propos du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui avait suggéré que le *« droit de vote* [aux élections municipales] *soit accordé à tous les étrangers au moment du renouvellement de la carte de dix ans, qui est la carte de long séjour »*, et non aux seuls ressortissants de l'Union européenne (*Le Monde* du 14 décembre), Philippe Séguin écrit, dans *Le Figaro* du 16 décembre, que *« le droit de vote accordé aux étrangers ne résoudrait en rien la question de leur intégration »*. Pour M. Séguin, une telle démarche va *« raviver les braises de l'extrême droite »*. A titre de contre-proposition, l'ancien président du RPR propose la naturalisation des étrangers au bout de dix ans. M. Chevènement a répliqué que sa suggestion devait être comprise comme *« un pas vers la complète intégration de ces étrangers établis de longue date en France »*.

DÉPÊCHES

■ **SALAIRES : la moitié des salaires nets sont inférieurs à 8 880 francs** par mois pour un travail à temps complet et un quart à 6 900 francs, révèle une étude de l'Insee publiée jeudi 16 décembre. Cette estimation intègre les retenues éventuelles pour absence ou maladie. Hors ces retenues, le salaire moyen mensuel offert à ces salariés s'est élevé à 10 900 francs nets de prélèvements à la source, précise l'institut. Il indique que le pouvoir d'achat du salaire net moyen a progressé de 1,8 % en 1998, après une hausse de 1,5 % en 1997.

■ **PACA : le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rejeté,** mercredi 15 décembre, avec les voix de la droite et du FN, un texte présenté par la majorité relative du président socialiste Michel Vauzelle prévoyant le passage aux 35 heures pour le personnel de cette collectivité et la création de 120 emplois. Le texte a été rejeté par 60 voix contre (RPR, UDF, DL, FN), 48 voix pour (majorité « plurielle ») et 8 abstentions (MNR). Le protocole d'accord avait été élaboré avec l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGC-CGT et FO.

■ **PARIS : cinq candidats avaient déposé leur candidature,** mercredi 15 décembre, pour le poste de premier secrétaire de la Fédération de Paris du PS, rendu vacant par la démission de Jean-Marie Le Guen. Les militants socialistes devront choisir, lors d'une élection au suffrage direct le 17 janvier 2000, entre Patrick Bloche, député de Paris, François Dagnaud, premier adjoint au maire du 19e arrondissement, Pierre Aidenbaum, maire du 3e arrondissement, Jean-Pierre Blatt, secrétaire d'une section dans le 15e arrondissement, et Laurent Miermont, un jeune ex-poperéniste du 13e arrondissement.

Régime transitoire pour la fiscalité sur les successions en Corse

LIONEL JOSPIN a décidé, mercredi 15 décembre, de suspendre pour un an l'abrogation de l'arrêté Miot, qui exonère depuis près de deux siècles les héritiers corses de droits de succession. Dans les faits, le gouvernement ne reviendra pas sur la décision des parlementaires, en 1998, de mettre fin à cette exception corse, mais il mettra en place un dispositif qui permettra aux contribuables corses de ne pas être soumis au régime de droit commun. Sera ainsi dégagé le temps nécessaire pour que le gouvernement et l'Assemblée de Corse s'entendent sur une réforme plus globale de la fiscalité.

L'Assemblée territoriale s'est en effet engagée à présenter au gouvernement, d'ici le 30 juin 2000, des propositions sur une refonte de la fiscalité, afin de la rendre plus efficace en matière de développement économique. Aujourd'hui, entre les allègements de charges et de taxe professionnelle, une TVA à un taux réduit (5,5 % pour le taux normal au lieu de 20,6 % sur le continent, et 2,1 % pour le taux réduit au lieu de 5,5 %), une taxe intérieure sur les produits pétroliers ou, encore, des droits sur le tabac dérogatoires, les avantages fiscaux des contribuables corses représentent environ 1,5 milliard de francs (228,67 millions d'euros) par an. Là-dessus, l'exonération de droits de succession compte pour 50 millions de francs. *« Nous voulons une réforme globale sur dix ans, qui se fasse à enveloppe constante et qui soit mieux orientée vers le développement économique de la Corse »*, explique José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, qui se dit prêt à abandonner certains avantages fiscaux si l'argent est mieux utilisé.

Depuis près de deux siècles, l'arrêté Miot du 21 prairial an IX (juin 1801) dispense les habitants de la Corse des pénalités habituelles en cas de non-déclaration des successions dans les délais impartis, ce qui revient à les exonérer de droits de succession. Dans un arrêt du 4 décembre 1984, la Cour de cassation conclut que la taxation des successions est dépourvue de fondement légal et invite le législateur à combler ce vide. En décembre 1998, Charles de Courson, député (UDF) de la Marne, a fait adopter un amendement à la loi de finances pour 1999 qui rétablit les sanctions à l'égard des contribuables corses ne déclarant pas leurs héritages. Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, est allé plus loin en introduisant un amendement alignant les règles d'évaluation des biens immobiliers, en Corse, sur le régime en vigueur sur le continent. En clair, la loi de finances 1999 applique à la Corse le droit commun de la fiscalité en matière de succession, à compter du 1er janvier 2000.

« UNE GUERRE POUR RIEN »

Après les élections territoriales de février-mars 1999, la nouvelle Assemblée de Corse a proposé à l'unanimité, au gouvernement, *« dès la discussion de la prochaine loi de finances, de suspendre, dans l'attente de la réforme d'ensemble du statut fiscal de la Corse, les effets de l'abolition de l'arrêté Miot »*. Le 2 juillet, la même Assemblée s'est engagée à présenter des propositions au gouvernement en la matière avant le 30 juin 2000. Le gouvernement a proposé alors une adaptation progressive, en introduisant dans le « collectif » budgétaire de fin d'année des aménagements sur une période de cinq ans. *« C'était ouvrir une guerre pour rien »*, estime M. Rossi. Les événements récents et la nouvelle donne dans les relations entre la Corse et Matignon vont convaincre le ministre des finances de retirer, au moins provisoirement, ces propositions. Le 2 décembre, l'Assemblée de Corse a réitéré sa demande de suspendre les effets de l'abolition de l'arrêté Miot.

Le 13 décembre, le problème a été abordé lors des discussions entre les élus corses et le gouvernement. Matignon a finalement décidé, mercredi, de ne pas introduire les amendements prévus dans le cadre de la deuxième lecture du projet de loi de finances ou lors du passage au Sénat du « collectif » budgétaire. Et de remettre le sujet à l'ordre du jour dans le cadre des discussions à venir sur une réforme globale de la fiscalité corse.

Virginie Malingre

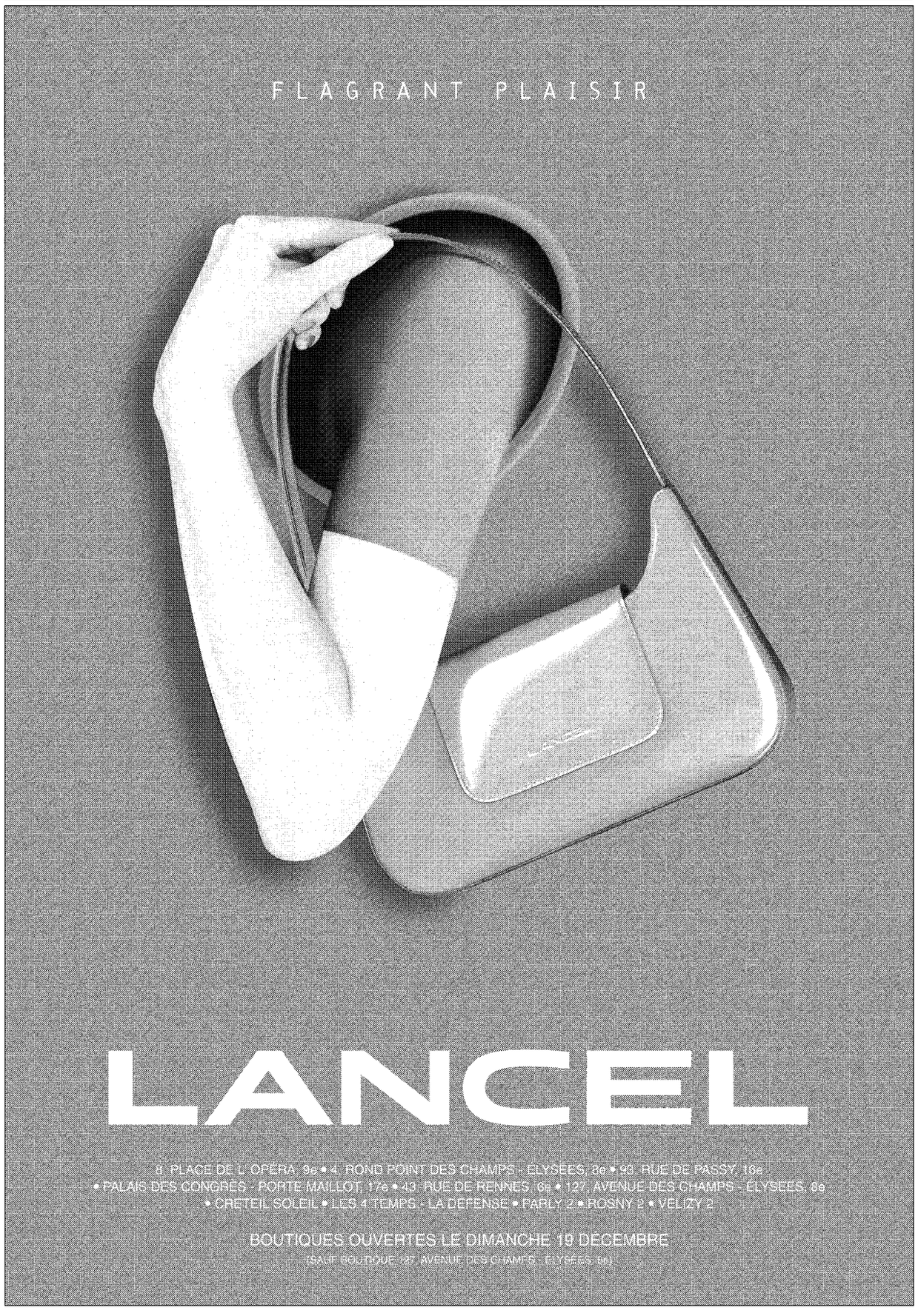

LeMonde Job: WMQ1712--0012-0 WAS LMQ1712-12 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0492 Lcp:700 CMYK

RACISME Reconnues depuis peu en France, la réalité et l'ampleur de la discrimination raciale font désormais l'objet d'une mobilisation des pouvoirs publics et des associations antiracistes. La création de commissions spécialisées dans chaque préfecture et d'un « Observatoire des discriminations » témoigne de cette évolution. ● L'EMPLOI, L'ÉCOLE ET LE LOGEMENT apparaissent comme les principaux secteurs où se manifestent ces comportements dont les jeunes issus de l'immigration sont les premières victimes. ● DANS L'ÉDUCATION NATIONALE, la pression des parents aisés pour la constitutions de *« bonnes classes »* nourrit la tentation de rassembler les élèves d'origine étrangère dans des classes-ghetto. ● LES RÉTICENCES DES ENTREPRISES à employer des personnes issues de l'immigration, même diplômées, rendent difficile leur intégration et nourrissent leur repli.

Les discriminations nourrissent le malaise des jeunes issus de l'immigration

Dans les entreprises, le secteur du logement et même l'école, des mécanismes qui excluent les personnes d'origine étrangère sont à l'œuvre. La société française prend peu à peu conscience de l'ampleur de ces phénomènes qui compromettent l'intégration et attisent la violence

C'EST un phénomène sournois, qui mine la société. Une réalité occultée, qui n'est ni mesurée ni mesurable. Un mal dont les auteurs ne sont pas toujours conscients,

ANALYSE

Le racisme prend des voies plus insidieuses, plus « institutionnelles »

mais les victimes toujours meurtries. A ce jour, en France, la couleur de la peau ou la consonance du nom influent souvent sur les chances de réussir à l'école, de trouver un emploi et un logement.

Timidement, cette réalité commence à être admise en France. Dans le débat public, le thème des discriminations s'est largement substitué aux discours généraux sur le racisme depuis deux ou trois ans. Les succès de l'intégration, l'émergence de générations entières parfaitement françaises et au physique arabe, africain ou asiatique ont rendu ces pratiques difficiles à accepter dans un pays qui se dit inventeur des idées égalitaires et prétend mieux les respecter en refusant toute référence aux origines ethniques. Si elle peut paraître d'inspiration anglo-saxonne, la récente focalisation des sociologues, des militants puis des politiques sur la lutte anti-discriminations répond d'abord à ce ras-le-bol de jeunes qui attendent de la République qu'elle respecte sa propre devise.

Ce tournant a été marqué par la publication de plusieurs études universitaires et d'un rapport du Haut Conseil à l'intégration. Récemment, il s'est concrétisé par la création de commissions spécialisées dans chaque préfecture et d'un observatoire des discriminations. Ce renouveau fait suite à une sorte d'épuisement de l'action antiraciste classique et traduit un déplacement de ses supports théoriques. Après le temps de la célébration des différences, marquée par l'émergence de SOS-Racisme au milieu des années 80, puis la dénonciation du risque de récupération de cette thématique par l'extrême-droite – la différence de l'autre justifiant son exclusion –, les années 90 ont été marquées par une idéologie « républicaine », c'est-à-dire fondée sur la dénonciation du communautarisme.

« LOGIQUES SÉGRÉGATIVES »

Ces derniers temps, l'évolution a concerné principalement les méthodes de l'antiracisme. Face aux diffamations, aux injures et aux violences, les procès et les démonstrations d'indignation ont montré leurs limites. L'attention s'est donc portée davantage sur les manifestations plus insidieuses et plus répandues de ce que les sociologues américains appellent le *« racisme institutionnel »*. Il ne s'agit plus là d'actes de haine explicites posés par des acteurs conscients, mais de phénomènes générés de façon aveugle par des processus en œuvre au sein de certaines organisations dont aucun membre n'a l'impression d'agir individuellement de façon raciste.

Ces mécanismes sont parfois à l'œuvre dans l'éducation nationale, un secteur *a priori* préservé de tout racisme. La ségrégation urbaine se conjuguant à la démocratisation de l'enseignement, les inégalités entre établissements s'accroissent. La recherche de la « meilleure » école est devenue un enjeu déterminant pour les classes moyennes. Afin de retenir les parents de milieu social plus élevé que la moyenne locale, certains établissements constituent des classes « protégées », qui regroupent les enfants de même niveau scolaire et social, plus souvent français de souche qu'issus de l'immigration (*lire ci-contre*).

« Il n'y a pas, bien sûr, d'intention discriminatoire de la part des chefs d'établissement, mais un enchaînement de logiques ségrégatives », explique Jean-Paul Payet, maître de conférences à l'université Lyon-II. Pour lui, la solution passe par une *« diversification de l'offre éducative dans les établissements évités et la constitution d'équipes d'enseignants volontaires »*. Pourtant, l'école n'est pas largement perçue comme un lieu de discrimination. La grande enquête INED-Insee sur l'intégration publiée en 1996 indique que 15 % des originaires d'Algérie, 9 % des personnes issues du Portugal et 18 % de celles d'origine africaine la désignent comme un lieu d'intégration, alors que la police arrive en tête de la ségrégation, juste avant les HLM.

Globalement, trois Français sur quatre reconnaissent l'existence de discriminations dans le logement (*lire ci-dessous*). Les pratiques discriminatoires sont difficiles à repérer dans le secteur privé, mais les personnes issues de l'immigration n'ont guère de doute : seuls 9 % des Africains noirs estiment que les propriétaires n'exercent aucune sélection ethnique. Particulièrement visé, le secteur des HLM est régi par des règles d'attribution pour l'essentiel non écrites qui autorisent tous les « tris », sous couvert de critères objectifs de revenu, de composition familiale ou de « bonne intégration ». Pour lutter contre la formation de ghettos, les organismes HLM prétendent favoriser la *« mixité urbaine »*, *« l'équilibre du peuplement »*. Mais ces notions positives, jamais clairement définies faute d'une typologie sociale et ethnique transparente et acceptable des locataires, servent surtout d'alibi pour limiter l'accès des étrangers au nom du refus de la concentration dans des espaces déjà déqualifiés. Parallèlement, la faible production de grands logements dans les zones de véritable mixité sociale limite la possibilité pour les ménages immigrés de sortir de ces ghettos.

OPACIFICATION

En matière d'emploi, les intermédiaires entre les employeurs et les personnes qui recherchent un poste jouent parfois un rôle actif dans le processus de discrimination. *« Certains intermédiaires, sinon la plupart, agissent en sorte que la discrimination finit par s'instaurer comme un mode spécifique d'accès à l'emploi »*, écrit le sociologue Olivier Noël dans la revue *Hommes et migrations* (mai-juin 1999). Non que les intermédiaires soient racistes. Mais, par leur silence et leur façon de cautionner certaines attitudes des employeurs, ils *« contribuent à opacifier et parfois à renforcer un processus complexe »*. Comme pour l'école, comme pour le logement, les discriminations à l'embauche relèvent du non-dit. *« Le jeune issu de l'immigration fait l'objet d'un traitement spécifique jamais formulé ; il est considéré comme une personne à part,* note le sociologue François Vourc'h (Urmis, Paris-VII), *cela relève de l'inconscient des recruteurs, on lui affecte un comportement, un lieu de résidence, même s'il n'y habite pas. »* Si son origine n'est évidemment jamais invoquée, le postulant éconduit entre néanmoins, à tort ou à raison, dans un processus de victimisation, de repli sur son groupe d'origine et, dans le pire des cas, de « racisme à l'envers », tourné vers les « Français », autrement dit les Blancs.

Les discriminations débouchent ainsi parfois sur le repli communautaire. Les réponses pénales restent nécessaires mais s'avèrent très peu efficaces, car elles supposent des preuves très difficiles à apporter. Les pratiques de « testing » popularisées par SOS-Racisme, désormais acceptées par les juges, ont permis de montrer que certaines boîtes de nuit étaient fermées aux *« bronzés »*. Mais les discriminations institutionnelles nécessitent l'organisation de débats et la mise en œuvre d'outils plus ambitieux que les « testings ». Les récents sondages reflétant un très large refus de l'opinion à l'égard de ce type d'injustice semblent montrer que la société française y est prête.

Christine Garin, Marie-Pierre Subtil et Sylvia Zappi

Des « Assises de la citoyenneté » début 2000

La mobilisation des pouvoirs publics contre les discriminations devrait se manifester, au début de l'an 2000, à l'occasion des « Assises de la citoyenneté » que préparent les ministères de l'emploi et de la solidarité, de la ville et de l'intérieur. A cette occasion devrait être dressé un premier bilan de « l'Observatoire des discriminations » lancé par Martine Aubry et des « Commissions départementales d'accès à la citoyenneté » (Codac) mises en place par Jean-Pierre Chevènement. Instituées en janvier, les Codac doivent *« aider les jeunes nés de l'immigration à trouver un emploi et une place dans la société, et faire reculer les discriminations dont ils sont l'objet »*. Présidées par les préfets, elles réunissent des interlocuteurs très variés (élus, bailleurs, représentants de l'Etat, associations, etc.). Après un lent démarrage, ces commissions ont commencé à recueillir des témoignages sur les pratiques discriminatoires. La majorité des plaintes recueillies jusqu'à présent concernent l'entrée dans les discothèques.

Emploi : la couleur de la peau prime sur les diplômes

BAC + 5. Maîtrise de droit, DESS de commerce international, anglais courant, bon niveau en espagnol. Classique, le CV accroche parfois le regard d'un recruteur. Un jour, un groupe pétrolier a convoqué Hervé pour un entretien, dans une tour de la Défense. A l'accueil, on lui a dit qu'il serait attendu à la sortie de l'ascenseur. Dans l'ascenseur, ils étaient deux. Et, à la sortie, celui qui devait l'accueillir a tendu la main à... l'autre. Comme si le candidat-juriste ne pouvait pas être noir.

« Il m'a demandé d'où je venais, si je comptais retourner aux Antilles, se souvient Hervé, vingt-neuf ans, né en région parisienne. *Moi, j'essayais de réorienter l'entretien vers le stage. »* Malgré ses cinq années d'études supérieures, Hervé est prêt à travailler sans rémunération. Depuis trois ans qu'il cherche du travail, il n'a obtenu que quelques stages, alors qu'à formation égale certaines de ses relations blanches travaillent. Discrimination ? *« Je ne mets jamais cette question en avant,* assure le jeune homme, *mais au bout de trois ans les doutes que j'avais me semblent avérés. »* A son CV, il ne joint jamais de photo. A son nom, il a accolé celui de sa mère, qui sonne France profonde. S'il porte les cheveux mi-longs, *« c'est pour ne pas ressembler à un casseur »*.

Dans les années 80, on leur disait que s'ils n'accédaient pas aux bons emplois c'était parce qu'ils n'étaient pas qualifiés. Depuis, les enfants de l'immigration et les jeunes d'origine antillaise ont rejoint massivement les bancs de l'université. *« Maintenant, il y a des diplômés, mais ils restent aussi sur le carreau »*, s'insurge Abderrazak Fetnan, directeur de 4AJA, une association qui vient d'entreprendre une action spécifique à l'attention des jeunes diplômés issus de l'immigration dans le quartier de l'Ariane, à Nice.

En ce moment, l'association compte, dans son personnel, trois titulaires d'un doctorat. Dont A. T., trente et un ans, un Français d'origine marocaine, qui a fait un DEA en droit économique et droit des affaires et l'Institut d'administration et de gestion des entreprises. Pendant plus de quatre ans, A. a cherché dans toute la France.

« ON NE S'Y FAIT JAMAIS »

Aujourd'hui, il travaille pour cette association, où il gagne 6 500 francs par mois. *« On ne s'y fait jamais,* avoue-t-il. *Au quotidien, on se dévalorise ; je me dis que j'aurais dû faire quelque chose de plus technique, peut-être un bac + 2 ; mais, contrairement à d'autres, je ne m'en prends qu'à moi-même, pas à la société. »* Ils sont nombreux à se retourner vers le secteur associatif, le monde de l'animation ou les concours administratifs, faute d'être admis par les entreprises.

« Le problème actuellement, estime Mohamed El Ouahdoudi, directeur de publication de la revue trimestrielle *Maghreb Ressources humaines* (MRH), *c'est que les élites économiques ne sont pas encore convaincues qu'il faut intégrer des éléments ethniquement et religieusement différents dans la nomenklatura »*. Les cabinets de recrutement démentent, assurant que si les recruteurs font une différence, elle est favorable aux jeunes issus de l'immigration, qui *« sont plutôt en position de force parce qu'ils sont hypermotivés »*.

Qui croire ? Aucune enquête récente ne permet de mesurer les difficultés rencontrées par les jeunes diplômés issus de l'immigration sur le marché du travail. Pour l'AFIJ, ces difficultés sont bel et bien réelles. L'association destinée à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés a lancé dans dix villes – et bientôt vingt – un programme en direction des jeunes diplômés des quartiers en difficulté. Souvent contraints de trouver rapidement du travail, ces jeunes acceptent des emplois qui ne correspondent pas à leur formation : *« 40 % des bac + 2 rencontrés dans les quartiers Nord de Marseille, les quartiers périphériques de Tours et de La Seyne-sur-Mer commencent au SMIC »*, constate Frédérique Lebel, directrice du développement à l'AFIJ.

Impossible, évidemment, de mesurer les effets de cette discrimination en termes de violences urbaines et de repli communautaire. Reste que, comme le dit Abderrazak Fetnan, de l'association niçoise 4AJA : *« Ces jeunes en capacité de réfléchir et d'agir vont monter leurs propres entreprises, élaborer des chartes, à l'intérieur de leurs quartiers ; si on ne les intègre pas, les ghettos vont se structurer. »*

M.-P. S.

A Paris, le vain combat d'Ahmed et Rachida pour un logement décent

C'EST une famille ordinaire, un couple, trois enfants, un salaire, à ceci près qu'elle loge dans un immeuble de bureaux. Réquisitionnés par Droit au logement, il y a deux ans, ces anciens locaux de la société Bull, au 61 de la rue d'Avron, dans le 20e arrondissement de Paris, abritent soixante-quinze familles pratiquement toutes originaires d'Afrique noire.

Ahmed et Rachida B., eux, sont tunisiens. Comme leurs compagnons d'infortune maliens ou sénégalais, ils font face, comme ils le peuvent, dans ce bâtiment aux pièces immenses où subsiste une épaisse moquette bleu nuit qui tranche sur la misère ambiante.

« C'est le troisième hiver que nous allons passer ici », soupire Rachida B. en montrant son étrange logement composé de cinq bureaux distribués autour d'un large couloir. Les mois passant, Rachida dit qu'elle perd, peu à peu, l'espoir d'avoir, un jour, *« un logement normal, comme tout le monde »*. Elle a le sentiment que son parcours du combattant, engagé sitôt son arrivée en France où elle a rejoint son mari, en 1984, va s'arrêter dans ce squat. *« Nous n'avons jamais pu décrocher un logement décent quand nous avions deux salaires*, explique-t-elle. *Comment le pourrait-on, aujourd'hui que mon mari est sans emploi ? »*

FIN DE NON-RECEVOIR

En quinze ans, ils ont habité dans quatre arrondissements parisiens différents, le plus souvent dans des chambres minuscules. Pendant sept ans, ils ont payé 2 000 francs par mois pour une pièce de 16 m² dans le 17e arrondissement. Leur première demande de HLM, déposée à la mairie du 17e arrondissement, date de 1990. Lui travaillait, alors, comme serveur dans une brasserie, elle avait déja son emploi actuel de femme de chambre dans un hôtel. Aucune proposition de logement n'est jamais arrivée. *« A la mairie, on nous disait : "vous avez deux salaires, cherchez aussi dans le privé"*, se souvient Rachida. *Mais, dans les agences, on nous disait : "vos salaires ne sont pas assez élevés pour le prix du loyer". »*

Sans jamais essuyer de propos ouvertement racistes, Ahmed et Rachida, *« comme tous les immigrés »*, se sont heurtés à une simple fin de non-recevoir. *« Comme la plupart des immigrés »*, précisent-ils encore, ils ne s'adressaient aux agences que sur la recommandation d'un ami ou d'un parent. Une seule fois, ils ont dérogé à la règle. *« C'était 4 000 francs, à l'époque, on pouvait les payer, nous étions les deuxièmes à visiter. Le lendemain, le logement était déja loué. Comment voulez-vous vérifier ? Ce rejet, on le sent et tous nos amis ont la même expérience. »*

Il ont cru entrevoir le bout du tunnel un jour de septembre 1997 : un 45 m² trouvé par l'intermédiaire d'un ami. *« On a dit oui, tout de suite, sans vraiment regarder*, raconte Rachida, *mais on a vite compris, pourquoi, ce logement-là, on nous le laissait. C'était atrocement humide, comme si une rivière passait sous la maison. Les enfants ont commencé à faire de l'asthme. On payait 3 500 francs et on avait donné 11 000 francs de caution et de frais d'agence. »*

Devenus, malgré eux, des militants de Droit au logement (DAL), ils ont quitté, sur un coup de tête, ce rez-de-chaussée insalubre pour venir rue d'Avron. L'OPAC de Paris n'a jamais accusé réception de leur demande de dossier. Parce qu'ils sont squatters. A la préfecture, ils sont *« prioritaires »*, leur ont assuré les services sociaux, mais ils n'en ont jamais eu la moindre preuve. *« Maintenant qu'on est là*, conclut la jeune femme, *j'ai peur qu'on nous oublie définitivement. »*

Ch. G.

LeMonde Job: WMQ1712--0013-0 WAS LMQ1712-13 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:12 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0493 Lcp:700 CMYK

La tentation des « classes ethniques » saisit l'éducation nationale

TROIS MOIS ont passé mais Raouf Kaddachi ne peut évoquer sans malaise la rentrée en CP de son fils Ramy, à l'école polyvalente de la rue de Lancry (Paris 10e). En pénétrant dans la classe, surprise ! : il ne retrouve aucun ancien camarade de l'école maternelle. Intrigué, son père se rend compte que la classe n'est constituée que de *« Chinois, Noirs et Arabes ». « Tous les bourges se retrouvaient dans l'autre CP ! »*, explique ce Tunisien. L'autre CP regroupe en effet vingt-cinq enfants issus de famille de type « classe moyenne ». Quelques jours plus tard, trois nouveaux élèves d'origine maghrébine arrivent à l'école et sont d'office intégrés dans le CP de Ramy. Révolté, M. Kaddachi alerte d'autres parents, mais aussi la mairie et la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Les responsables de l'association tentent d'en discuter avec le directeur de l'école qui les assure que la composition de la classe relève du *« hasard ». « Les parents étaient vraiment choqués d'être regroupés sur leur couleur de peau et se sentaient exclus »*, raconte Valérie Michaud, élue de la FCPE.

Trois semaines passent dans une atmosphère de malaise grandissant – incompréhension des parents du *« bon »* CP qui taxent les plaignants de paranoïa, tensions avec le directeur. La FCPE décide de saisir l'inspection académique. Un quart d'heure après leur rendez-vous, l'inspecteur réunit le conseil des maîtres et impose de redistribuer les élèves des deux CP. *« C'était une situation inacceptable qu'il fallait changer. Ça a été un travail long et difficile pour convaincre tous les partenaires »*, explique-t-on à l'inspection académique où l'on s'empresse d'ajouter : *« Il n'y avait pas de volonté délibérée. C'est la première fois que nous sommes confrontés à ce type de problème. »*

Pourtant, depuis que SOS Racisme a lancé sa campagne contre les discriminations, plusieurs cas lui ont été signalés. Au SNUipp, premier syndicat d'enseignants du premier degré, on reconnaît ce tri des classes : *« Souvent de jeunes instits débarquant dans une école nous racontent " J'ai tous les petits Arabes, et la directrice s'est fait une classe de Blancs ", mais c'est difficile d'intervenir dans un milieu qui fonctionne en vase clos »*, raconte Sophie Zafari, responsable du syndicat. Le phénomène ne semble pas circonscrit à l'école primaire. Eric Debarbieux, professeur de sciences de l'éducation à l'université Bordeaux-II, étudie depuis cinq ans ce processus de *« fabrication d'ethnicité »* en visitant des dizaines de collèges de l'Hexagone. Son constat n'est guère rassurant : *« Le phénomène d'ethnicisation est en marche et suit la géographie de l'exclusion. »*

En créant des options, les principaux de collège et les proviseurs tentent de faire face aux pressions des parents et des professeurs. *« Confrontés à l'arrivée massive de jeunes qui n'avaient pas avant accès à l'enseignement général, les chefs d'établissement font tout pour garder les élèves issus des classes moyennes en les regroupant »*, explique M. Debarbieux. Tout l'arsenal éducatif est mis en œuvre pour identifier aux yeux des parents les *« bonnes »* classes : option allemand-latin, langues rares, classes artistiques à horaire aménagé, classes *« européennes »*, tennis ou patrimoine pour les bons élèves. Aux autres, on réserve l'anglais-espagnol ou l'option football.

« Ces classes sont constituées sur critère de niveau, mais l'existence d'une corrélation sociale et ethnique est évidente », analyse le chercheur, qui a mené plusieurs études ethnographiques.

Ainsi, ce collège de neuf cents élèves d'une petite ville sur les bords de la Dordogne qui a regroupé ses vingt-cinq élèves turcs : dans l'établissement, on parle de la *« classe des notaires »* et de la *« classe des Turcs »*. Ou encore cet établissement parisien qui a si bien regroupé ses élèves d'origine étrangère dans une classe de niveau de la 6e à la 3e que les enfants se sont plaints auprès du chercheur : *« On veut être mélangés ! »*

L'institution scolaire affiche constamment son refus de toute distinction entre les élèves, qu'elle soit sexuelle, sociale ou ethnique. Dans la pratique, elle laisse faire des pratiques ségrégatives. Le découpage en secteurs constitue l'un des instruments privilégiés de ces pratiques.

> Un collège d'une petite ville a regroupé ses vingt-cinq élèves turcs. Dans l'établissement, on parle de la « classe des notaires » et de la « classe des Turcs »

A Colombes (Hauts-de-Seine), le maire (app. communiste) vient d'inaugurer une école dans une zone pavillonnaire dont la zone de recrutement a habilement « évité » la cité voisine. Alors que tous viennent de la même maternelle, les enfants des pavillons se retouvent dans une école flambant neuve tandis que les enfants de la cité Gabriel-Péri ont été affectés dans le secteur Nord, de l'autre côté du boulevard. Seize familles avaient demandé une inscription dans la nouvelle école, celle-ci jouxtant l'école maternelle où sont scolarisés les plus petits. En vain. En dépit d'une surcapacité d'accueil, la mairie refuse toute dérogation et s'abrite derrière la *« hausse démographique dans la zone pavillonnaire »*. Quant à l'inspection académique, elle explique que l'affectation dans le premier degré est du seul ressort de la mairie. Pourtant, les inspections sont largement consultées lors de l'élaboration des secteurs scolaires.

A Paris, les exemples de sectorisation discriminante qui tendent à ghettoïser certains établissements sont monnaie courante. Ainsi dans le 12e arrondissement, trois écoles se succèdent rue de Reuilly mais leur composition diffère étrangement : au 27 de la rue, l'école abrite 40 % d'enfants d'origine étrangère ; au 57, l'école A en comporte 6 % tandis que la B 26 %. Les parents n'ont qu'une obsession : fuir vers l'école A. Jean-Jacques Hazan, responsable parisien de la FCPE, dénonce le *« vrai laisser-aller des mairies et de l'inspection académique. Il faut qu'ils prennent leurs responsabilités pour rééquilibrer »*. Pour éviter le départ des dernières familles favorisées, certaines académies comme Lyon et Paris ont réagi en donnant des consignes strictes d'interdiction des dérogations. Mais de l'avis d'une responsable du ministère de l'éducation nationale, dans de nombreux quartiers, *« il est déjà trop tard »*.

S. Z.

Georges ou l'ascension professionnelle malgré le racisme

Bientôt ingénieur, ce jeune Camerounais de trente-quatre ans constate amèrement : « Je ne m'attendais pas, sous prétexte que j'étais le seul Noir, à être pris pour un singe »

***« JE N'AI PAS** encore fait d'enfants parce que je n'ai pas pu m'intégrer. Je ne pourrais pas leur montrer le chemin. »* Georges, d'ici quelques semaines, sera ingénieur en métallurgie. En attendant, il collabore avec des ingénieurs du groupe Usinor à une recherche sur les nouveaux aciers. Georges, en France, se sent si *« différent »* qu'il songe au retour.

PORTRAIT

> Lorsqu'il vient accueillir des clients, on le prend pour l'homme de ménage

Trop bon élève pour ne pas être remarqué par les coopérants français qui enseignaient au lycée technique de Douala (Cameroun), Georges, en 1988, se voit conseiller de poursuivre ses études. Pourquoi pas un BTS en France ? Une année de petits boulots pour se payer le billet d'avion et le passeport, et le voilà inscrit en BTS chaudronnerie et tuyauterie industrielle dans un lycée technique de la région parisienne. *« C'est ici que les choses se sont compliquées. »* Pour une chambre en résidence universitaire, il est déjà trop tard. Aussi songe-t-il à ses camarades de classe : quelqu'un partagerait-il un appartement ? *« J'étais encore tout naïf »*, dit-il, ajustant machinalement une veste au tombé impeccable.

« Je suis venu en France sans toutefois avoir une grande connaissance de la culture française. Pour les coopérants que j'avais eus comme professeurs, tout était rose en France. Je ne m'attendais pas, sous prétexte que j'étais le seul Noir de la classe, à être pris pour un singe. » Pas de partage d'appartement, donc, et guère plus de partage de conversations. *« Personne ne m'approchait. »* Ce sera donc l'auberge de jeunesse de la porte de Bagnolet, durant un mois. Puis un coup de main bienvenu d'un ancien professeur de Douala, qui le *« remet dans le bain »*, l'héberge un temps. Avec l'argent gagné en travaillant l'été, Georges cherche à louer une chambre d'étudiant chez l'habitant. *« Au téléphone, on me disait que c'était OK. Quand j'arrivais pour visiter, on me disait que c'était déjà loué. »* Le proviseur, finalement, le sauve en lui proposant une chambre réservée aux surveillants.

En seconde année de BTS, les bons résultats que Georges engrange changent quelque peu la donne. Certains, même, iront jusqu'à s'excuser de leur attitude première. A peine diplômé, Georges intègre le service « contrôle de qualité » d'un sous-traitant automobile. Retour à la case départ. Seule personne de couleur dans l'entreprise, embauché pour un poste que trois salariés convoitaient, Georges doit de surcroît contrôler le travail de ses collègues. *« Depuis quand un Africain me dit que mon travail est mal fait ? »* s'entend-il dire. *« Il a fallu que je montre que je maîtrisais mon travail, et que je me justifie sans cesse. Non, mon diplôme ne venait pas de la brousse. Non, le directeur ne connaissait pas ma famille. »*

HUMILIATIONS

Par petites touches, deux années d'humiliations. De déjeuners solitaires à la cantine. De photos de singes collées à sa porte, à sa blouse. De *« Hé, Yannick Noah ! »*. De pièces trafiquées après contrôle, pour le discréditer. Lorsqu'il vient, en blouse, accueillir des clients, on le prend pour l'homme de ménage. Lorsqu'il se présente, on demande à voir son chef. Lorsqu'il passe par une agence pour louer un appartement, avec ses 9 000 francs de revenus mensuels, on exige que plusieurs autres personnes se portent caution. Lorsqu'il tente d'acheter un voiture de 56 000 francs à crédit, avec 20 000 francs d'apport, on lui refuse pour cause d'*« escroqueries trop fréquentes avec les Africains »*, mais le concessionnaire tarde à lui rendre les 20 000 francs déjà versés. Lorsqu'il tombe amoureux, un père directeur d'agence bancaire s'en mêle, menace de couper les vivres à sa fille, et l'on se sépare bons amis.

Georges, qui suit depuis 1993 des cours du soir au Conservatoire national des arts et métiers pour décrocher un diplôme d'ingénieur, a maintenant sa réserve d'*« astuces »* pour se faire accepter dans les entreprises où il intervient : *« Je ramène du café du Cameroun, j'invite les collègues dans les restaurants africains. Et toujours je justifie de mes connaissances, je montre que je sais faire. »* Georges n'a pas demandé la nationalité française. Trop souvent, on lui a fait comprendre qu'il n'était qu'en transit. *« Combien de fois m'a-t-on dit : "Vous serez ministre quand vous rentrerez chez vous" ? »*

Sa femme, arrivée du Cameroun en 1995, en licence d'électronique à la faculté, le pousse d'ailleurs à rentrer au pays. *« Elle souffre à l'université. Elle a encore un peu l'accent, et elle est plus noire de peau que moi »*, dit-il, montrant son avant-bras.

Pascale Krémer

RESTAURATION & SERVICES
ENTREPRISES-ADMINISTRATIONS, ÉDUCATION, SANTÉ, SÉNIORS, BASES-VIE, PRESTIGE.
CARTES & CHÈQUES DE SERVICES • TOURISME FLUVIAL & PORTUAIRE

Une croissance supérieure aux prévisions

Le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Pierre **BELLON** *pour arrêter les comptes de l'exercice 1998/1999, clos le 31 août 1999.*

Résultats 1998/1999

Chiffre d'affaires	**9 milliards d'euros**	+ 44,2 %
dont : croissance interne hors Sodexho Marriott Services		5,4 %
croissance externe et variation Sodexho Marriott Services		37,5 %
Impact des taux de change		1,3 %
Résultat d'exploitation	**458 millions d'euros**	+ 33 %
Résultat consolidé net part du groupe récurrent	**120 millions d'euros**	+ 23 %
Résultat net par action récurrent	**3,57 euros**	+ 23 %
Résultat consolidé net part du groupe	**132 millions d'euros**	+ 57 %

Ces chiffres prennent en compte la consolidation de Sodexho Marriott Services (Etats-Unis, Canada) sur 12 mois et de Partena (Scandinavie) sur 8 mois.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

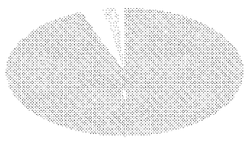

1 - Restauration et Services : 94 %
2 - Gestion de Bases-Vie : 3 %
3 - Chèques et Cartes de Services(1) : 2 %
4 - Tourisme Fluvial et Portuaire : 1 %

(1) Le chiffre d'affaires est de 100 millions d'euros
Le volume d'émission est de 3,4 milliards d'euros

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

1 - France : 12 %
2 - Grande Bretagne et Irlande : 17 %
3 - Autres pays d'Europe : 17 %
4 - Amérique du Nord : 48 %
5 - Amérique Latine : 3 %
6 - Afrique, Asie, Océanie : 3 %

Objectifs pour l'exercice 1999/2000

Chiffre d'affaires consolidé 9,75 milliards d'euros	+ 8 %
Résultat d'exploitation	+ 15 %
Marge d'exploitation en progression de	5,1 % à 5,4 %
Résultat net récurrent part du Groupe	+ 20 %

Poursuite du développement

Au cours de l'exercice, Sodexho Marriott Services a poursuivi l'intégration de Marriott Management Services et de Sodexho North America. La nomination de Michel Landel comme Chief Executive Officer et Administrateur de Sodexho Marriott Services, a permis la mise en œuvre d'une stratégie destinée à conforter la position de leader de la Société.

Cette stratégie se concrétise par :

- **L'identification des segments de marché les plus porteurs.**
- **La mise en place d'une organisation plus proche du terrain.**
- **Une optimisation des coûts grâce aux synergies.**
- **La rationalisation des systèmes d'information en vue de leur renouvellement.**

Parmi les nouveaux clients qui nous ont fait confiance

Restauration et Services

- **Mars -** 10 sites - 5 000 personnes en Grande-Bretagne
- **France Télécom -** 85 restaurants - 35 000 salariés potentiels
- **Axa -** Contrat de gestion de l'ensemble du parc immobilier en France (2,4 millions de m²) et de restauration à Melbourne - 1 200 personnes
- **Philips** - 7 sites dans différentes villes du Brésil - 8 700 personnes
  - Bogota - 400 personnes
  - Suzhou (Chine) - Multiservice
- **Pfizer -** New-York, NY - 2 400 personnes
- **Auburn University -** Auburn, AL - 22 000 étudiants

Chèques et Cartes de Services

- **Price Watherhouse Coopers -** 2 000 utilisateurs et **Philips -** 4 000 utilisateurs à São Paulo

Perspectives

Nos perspectives sont bonnes car notre potentiel de développement reste très important dans toutes nos activités.
Sodexho poursuivra sa stratégie de consolidation et la mise en œuvre de ses 4 axes majeurs de progrès.

- **Développer les synergies dans tous les domaines d'activités**
- **Accélérer la croissance interne**
- **Améliorer le cash-flow**
- **Encourager la communication**

Dividende

Le dividende net par action, qui sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 février 2000, est de 1,78 euro, en progression de 33 %. Le dividende global, y compris l'avoir fiscal de 0,89 euro, s'élève à 2,67 euros.

Sodexho ALLIANCE
Sait faire un monde de différences

N°1 Mondial de la Restauration et des Services – 270 000 collaborateurs dans 50 pays – 21 100 sites

BP 100 - 78883 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX - TÉL. : 01 30 85 75 00
Internet : http://www.sodexho.com

LeMonde Job: WMQ1712--0014-0 WAS LMQ1712-14 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0494 Lcp:700 CMYK

92 % des enfants nés hors mariage sont reconnus par leur père, selon l'INED

Ces naissances, jadis stigmatisées, interviennent désormais dans des couples « stables et cohabitants »

Dans une étude rendue publique mercredi 15 décembre, l'Institut national d'études démographiques (INED) constate que les enfants nés hors mariage – 40 % des naissances, soit 300 000 enfants par an – sont de plus en plus souvent reconnus par leur père. Ce qui prouve, selon l'INED, que ces naissances interviennent désormais le plus souvent dans des couples *« stables et cohabitants »*.

EN TRENTE ANS, les naissances hors mariage ont sextuplé. Quel est le devenir juridique de cette cohorte grandissante d'enfants naturels ? Ils sont plus souvent reconnus par leur père que par le passé, mais moins souvent légitimés par un mariage de leurs parents, répond l'Institut national d'études démographiques (INED), dans une étude rendue publique mercredi 15 décembre et fondée sur l'examen des registres d'état civil d'une centaine de mairies.

Naître hors mariage, qui était *« un événement contraire aux normes sociales »*, est *« devenu un événement banal »* ; il concerne 40 % des naissances et 300 000 enfants chaque année, assurent les auteurs de l'étude, France Prioux et Francisco Munoz-Perez. Il y a trente ans, les naissances hors mariage (50 000 environ) ne représentaient que 6 % des naissances. La quasi-totalité (92 %) des enfants naturels nés en 1994 ont été reconnus par leur père, contre 76 % des enfants nés en 1965. Plus systématique, effectuée conjointement avec la mère dans l'immense majorité des cas, cette reconnaissance est aussi plus précoce : 37 % des enfants nés en 1994 ont été reconnus par leur père avant leur naissance, tandis que cette pratique était quasi inexistante trente ans auparavant. Du fait du développement des reconnaissances paternelles, la plupart des enfants naturels (80 % des enfants à la fin de leur premier mois) portent aujourd'hui le nom de leur père.

Aussi ces enfants se trouvent-ils le plus souvent, dès leur naissance, dotés d'une double filiation, paternelle et maternelle, à l'instar des enfants nés dans le mariage. *« Ce qui confirme que les naissances surviennent désormais le plus souvent dans des couples stables et cohabitants »*, note l'INED. Seulement 5 % des pères ayant reconnu leur enfant avant un mois ne cohabitent pas avec la mère de l'enfant, contre 20 % dans les années 60. Sous l'effet de l'accroissement considérable des naissances hors mariage, le nombre global d'enfants naturels non reconnus par leur père augmente pourtant, pour atteindre 20 000 par année de naissance. Ce sont les enfants de mères jeunes ou sans profession qui demeurent le plus fréquemment sans filiation paternelle.

Les concubins ressentent de moins en moins la nécessité de « régulariser » leur situation une fois l'enfant paru. La loi du 3 janvier 1972 a, il est vrai, établi une quasi-égalité juridique entre les enfants nés hors mariage et reconnus, d'une part, et les enfants légitimes, d'autre part.

La légitimation *« faite immédiatement après la reconnaissance, forme fréquente de mariage-réparation dans les années 60-70, a pratiquement disparu de nos jours avec la raréfaction des naissances non désirées »*, ajoute l'INED. En 1965, 54 % des enfants nés hors mariage étaient finalement légitimés, contre 41 % aujourd'hui. Nous assistons, constate l'étude, à une *« hausse considérable des enfants dont les parents ne se marieront pas : de moins de 25 000 parmi ceux nés en 1965 à 150 000 dans la génération 1994 »*. Ces légitimations sont également plus tardives que par le passé : en moyenne, les enfants ont un peu plus de trois ans quand leurs parents se décident à passer devant le maire, contre deux ans en 1965.

Pascale Krémer

Filiation et patronyme

● **Filiation** : à la différence de l'enfant né d'un couple marié, dont la filiation est établie automatiquement dès la déclaration de sa naissance, la filiation de l'enfant naturel doit être établie, pour chacun des parents, par une reconnaissance. Celle-ci peut-être effectuée en même temps que la déclaration de naissance ou par acte séparé, avant ou après la naissance.

● **Patronyme** : le nom de l'enfant naturel est déterminé par l'ordre des reconnaissances du père et de la mère. En cas de reconnaissance conjointe, l'enfant porte le nom du père. Un enfant portant le nom de la mère se verra attribuer celui du père si ses parents font une déclaration conjointe devant le juge, ou s'ils le légitiment en se mariant.

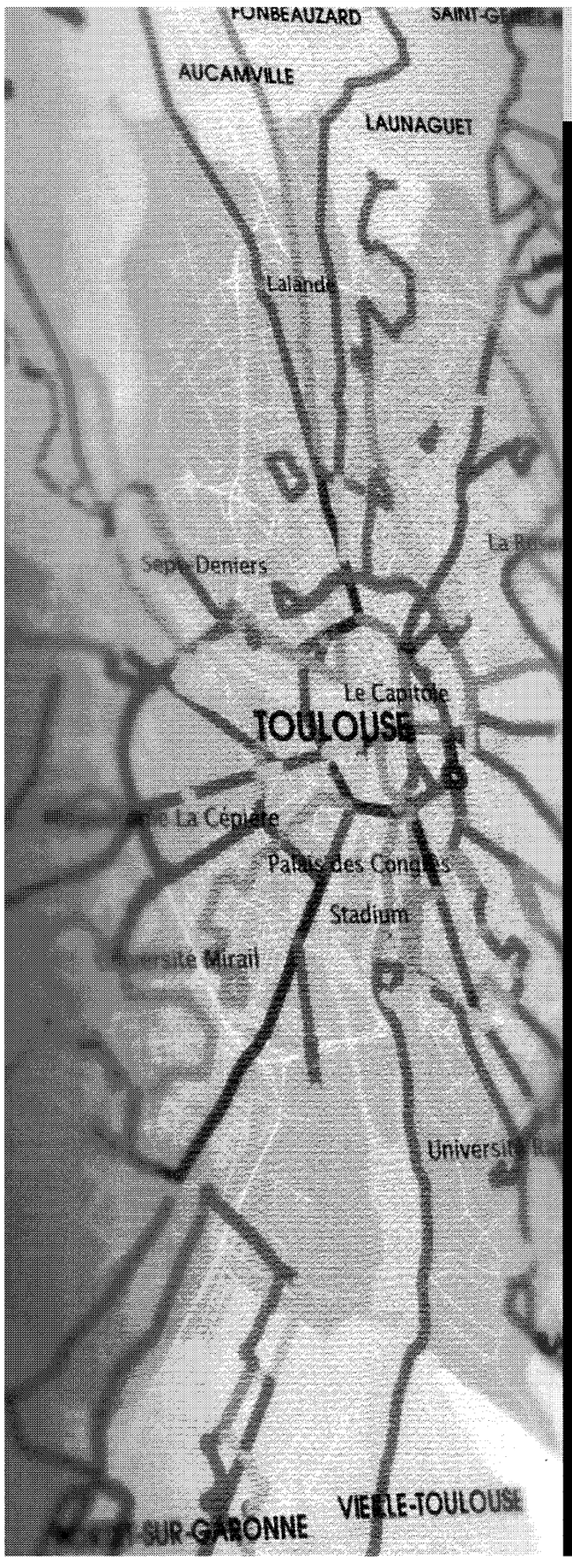

GRANDE PREMIÈRE
DANS L'AFFICHAGE TRANSPORT

AVEC METROBUS, JOUEZ LA CARTE GAGNANTE.

METROBUS présente, en exclusivité, son nouveau système GEOMARKETING, en complément de ses études d'audience ou d'impact.

Grâce à ce système, les annonceurs et leurs conseils vont disposer, pour la première fois, d'une cartographie des réseaux métro et bus intégrant la mesure de la pression publicitaire. Cet outil est enrichi des données socio–démographiques et de consommation tout en permettant la localisation d'enseignes et de pôles remarquables.

Désormais, l'utilisation du média Transport va pouvoir se faire à "villes ouvertes".

METROBUS

LA PREMIÈRE RÉGIE PUBLICITAIRE TRANSPORT.

Tél : 01.49.10.32.32

Premier bilan de la loi Chevènement remis au Parlement

La population étrangère en France reste stable

LE PREMIER BILAN officiel de l'application de la loi Chevènement sur l'immigration de 1998 vient d'être publié. Il est contenu dans le rapport intitulé « Les titres de séjour des étrangers en France en 1998 », qu'a remis le ministère de l'intérieur au Parlement, mardi 14 décembre, conformément à une disposition nouvelle de la loi. Pendant le second semestre de 1998, 29 000 titres de séjour ont été délivrés sur la base des nouvelles dispositions législatives. Les principaux bénéficaires ont été les étrangers ayant pu établir la *« stabilité des liens familiaux sur le sol français »*, titulaires d'une carte « vie privée et familiale » (54 %), les conjoints de Français (20 %), les étrangers entrés avant l'âge de dix ans (6 %) et ceux résidant habituellement en France depuis plus de dix ans (6 %). Les premières tendances pour 1999, arrêtées au 15 juin, confirment cette répartition pour les 66 000 titres accordés pendant cette période. Sur l'ensemble de l'année 1998, seuls 8 000 étrangers ont bénéficié d'un titre de séjour en tant qu'« actif salarié » ; ils étaient à 99,8 % originaires d'un pays de l'Union européenne. Enfin, un premier bilan des demandes d'asile territorial, possibilité ouverte par la loi Chevènement pour les personnes *« dont la vie ou la liberté est menacée en cas de retour au pays »*, fait apparaître que ce statut n'est accordé qu'au compte-gouttes. Sur les 224 demandes enregistrées au 31 décembre 1998, seules 8 avaient reçu un avis favorable.

Au total, plus de 502 000 titres de séjour ont été délivrés par les préfectures à des étrangers en 1998. La population adulte étrangère présente régulièrement sur le territoire s'élève à près de 3 243 000 personnes. Ce calcul livré par la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) n'intègre pas les autorisations provisoires de séjour (quelque 30 000), ni, surtout, les étrangers détenteurs d'un récépissé de demande de titre de séjour, qui sont au nombre de 265 000. En 1998, 155 002 premiers titres de séjour ont été délivrés par les préfectures, contre un peu plus de 158 000 en 1997 ; ces deux chiffres globaux demeurent *« très supérieurs »* à ceux de 1996 (130 000), évolution qui reflète, selon le ministère, *« l'impact de l'opération de régularisation et de la nouvelle législation »*.

Selon le rapport, la population étrangère en situation légale en France reste relativement stable depuis quinze ans. Après avoir connu une hausse en 1989 et 1990, liée au développement de l'immigration familiale et à l'accroissement des demandes d'asile, puis une baisse entre 1991 et 1994, cette population voit ses effectifs progresser régulièrement depuis 1995. Sa répartition géographique fait apparaître une surreprésentation de l'Ile-de-France (41 % de la population étrangère y résident), suivie des régions Rhône-Alpes (11 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 %).

HUIT NATIONALITÉS DOMINANTES

Sur les 160 nationalités représentées sur le territoire national, 38 % sont issus d'un pays de l'Union européenne, 36 % d'un pays du Maghreb, 6 % d'un pays africain anciennement sous administration française et 7 % d'un pays asiatique. Le rapport souligne que, depuis dix-huit ans, huit nationalités représentent les trois quarts des étrangers installés en France : les Portugais (580 000), en baisse depuis 1995 , les Algériens (540 000), dont le nombre a fléchi en 1998 après une progression continue pendant cinq ans, les Marocains (458 000), en stagnation, les Italiens (212 000) et les Espagnols (175 000), en baisse relative, les Turcs (169 000), en hausse sensible et continue, les Tunisiens (160 000), qui demeurent stables, et les Allemands (73 000), en progression régulière. Certaines communautés étrangères ont connu une progression récente : il s'agit en particulier des ressortissants des Comores, du Congo, de la Guinée, du Mali, mais aussi de Chine et des Philippines.

Sylvia Zappi

Le réexamen des lois de bioéthique prévu en 2000 au Parlement

LE RÉEXAMEN DES LOIS DE BIOÉTHIQUE de 1994, qui devait initialement faire l'objet d'un débat au Parlement en 1999, est depuis quelques jours entré dans sa phase de discussion interministérielle. Dans l'entourage du premier ministre, on affirme mettre tout en œuvre pour qu'un texte soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée en 2000. Ce réexamen conditionne la ratification par la France de la convention du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la biomédecine. Fin novembre, Jacques Chirac avait exprimé le souhait que le Parlement soit saisi de cette question le plus rapidement possible.

Les « anti-Allègre » tentent de se remobiliser

UNE CINQUANTAINE D'ENSEIGNANTS du Collectif pour la démission d'Allègre et de la Coordination du Nord-parisien, se sont rassemblés, mercredi 15 décembre à Paris, aux abords de l'hôtel Matignon puis du ministère de l'éducation nationale. Au moment où s'engagent des négociations entre le ministère et les syndicats sur le métier d'enseignant, les manifestants entendaient protester contre la *« mise en place du lycée light »*, qui aboutit *« au renoncement aux exigences et à la destruction du statut des professeurs »*. Plusieurs pétitions circulent à leur initiative sur les mathématiques, l'évaluation en français, la philosophie. Les enseignants de mathématiques promettent de *« boycotter les nouveaux programmes »* et de ne pas acheter les manuels.

DÉPÊCHES

■ **ACCIDENT : un hélicoptère qui assurait le ravitaillement des employés de l'observatoire radioastronomique du pic de Bure,** sur le plateau d'Aurouze (Hautes-Alpes), s'est écrasé, mercredi 15 décembre, vers 17 h, avec cinq personnes à bord. Il y a cinq mois, la benne du téléphérique desservant l'observatoire s'était écrasée, causant la mort de 20 personnes. L'un des passagers a donné l'alerte avec son téléphonne portable. Jeudi matin, les recherches se poursuivaient pour retrouver l'appareil, qui n'avait pas été localisé.

■ **ÉDUCATION : le prix *Le Monde* de la recherche universitaire,** créé par *Le Monde de l'éducation,* a été remis, lundi 13 décembre, à cinq jeunes docteurs : Olivier Brossard et Stéphane Cartier, de l'université Paris-X, Pierre Burlaud, de l'université Paris-VIII, Christine Geoffroy, de l'université de technologie de Compiègne, et Martine Massin, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Les thèses primées sont publiées aux éditions Grasset. Les 25 autres travaux présélectionnés seront publiés en ligne à l'adresse suivante : 00 h 00. com.

LeMonde Job: WMQ1712--0015-0 WAS LMQ1712-15 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0495 Lcp:700 CMYK

Double meurtre dans les trains : un suspect activement recherché

UN JEUNE HOMME de vingt ans, soupçonné d'être l'auteur de deux meurtres commis à deux mois d'intervalle dans les trains Limoges-Paris et Calais-Vintimille, est l'objet de vastes recherches sur tout le territoire depuis mardi 14 décembre. Surveillance renforcée aux frontières, diffusion d'une photographie et d'empreintes auprès des services de police et de gendarmerie : d'importants moyens ont été mobilisés pour retrouver celui que les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Dijon (Côte-d'Or) désignent comme le suspect numéro un dans le meurtre de Corinne Caillaux. Cette femme de trente-six ans avait été retrouvée sans vie dans les toilettes du train Calais-Vintimille, durant la nuit du lundi 13 au mardi 14 décembre, après avoir été frappée d'une quinzaine de coups de couteau (*Le Monde* du 16 décembre). Elle voyageait avec l'un de ses enfants, âgé de quatre ans, vers le Midi, pour rendre visite à sa mère qui devait subir une intervention chirurgicale.

Dès la découverte du corps, les enquêteurs ont porté leurs soupçons vers un jeune homme qui circulait sans billet à bord du Calais-Vintimille et serait descendu précipitamment en gare de Dijon. Celui-ci a pu rapidement être identifié. Verbalisé pour défaut de titre de transport, il avait présenté au contrôleur d'authentiques papiers d'identité. Il avait également abandonné dans le train une casquette couverte de sang.

Grâce à ces éléments, les policiers dijonnais ont pu établir la biographie de leur suspect. Originaire de Marseille (Bouches-du-Rhône), où réside sa famille, ce jeune homme de nationalité française a été condamné à plusieurs reprises. Il était sorti en mai de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), où il purgeait une peine d'emprisonnement pour une tentative de viol. Il a aussi pour habitude de circuler dans les trains sans billet et a été l'objet d'une quarantaine de procédures de la SNCF.

VOYAGEUR SANS BILLET

Ce dernier point a permis aux enquêteurs de faire le rapprochement avec le meurtre d'Isabel Peake, une jeune Anglaise dont le corps avait été retrouvé, mercredi 13 octobre, en bordure d'une voie ferrée, près de Châteauroux (Indre). Dans la nuit du 12 au 13 octobre, venu de Paris-Austerlitz, le suspect était à Limoges (Haute-Vienne). Il avait été contraint, du fait de son infraction, de descendre dans cette gare, peu de temps avant qu'Isabel Peake ne prenne en sens inverse le train qui devait la remonter vers la capitale. Elle voulait emprunter l'Eurostar vers Londres pour rejoindre ses parents. Or les enquêteurs ont établi qu'elle était arrivée très en avance à la gare. Laquelle, dès la nuit tombée, sert d'abri aux marginaux et aux SDF de la ville. Elle avait d'ailleurs été vue discutant avec un jeune homme, sans que l'on sache si celui-ci était monté à bord du train avec elle.

Mardi 14 décembre, les gendarmes chargés de l'enquête sur ce meurtre se sont rendus à Dijon, munis d'un portrait-robot et d'une trentaine de dossiers de personnes soupçonnées. Ils ont pu faire un recoupement avec les policiers. Le jeune Marseillais figurait parmi les cas qui avaient attiré leur attention.

Interrogé par *France-Soir*, les parents du jeune suspect ont fait part de leur étonnement. *« Ce n'est pas un garçon qui pourrait faire ce qu'on lui reproche. J'ai l'impression qu'on établit un rapprochement uniquement à partir du fait qu'il a été repéré comme voyageant en train sans billet »*, a expliqué le père. L'avis lancé contre lui précise cependant qu'il est recherché dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée pour meurtre, et qu'il peut être dangereux.

Pascal Ceaux
(avec Georges Chatain à Limoges)

Dix chasseurs ardéchois jugés pour s'être rebellés contre des gardes-chasses

Un procès qui souligne l'ambiguïté des préfets

Dix chasseurs comparaissaient le 15 décembre devant le tribunal correctionnel de Privas pour divers griefs allant de l'entrave à la circulation jusqu'à la menace de mort. Neuf mois plus tôt, alors que la chasse était fermée, ils avait retenu seize gardes-chasses en otages pendant plusieurs heures.

PRIVAS (Ardèche)
de notre envoyé spécial

Les dix-sept gardes-chasses écoutent, serrés sur un banc, au premier rang du public. Ils sont arrivés par une entrée discrète du tribunal de Privas et se sont assis dans la salle d'audience, sanglés dans leur uniforme, leur képi posé sur les genoux. Dans leur dos, ils sentent le souffle de près de deux cents chasseurs qui se tiennent debout, dans un silence hostile. La foule muette et disciplinée s'entasse et déborde jusque dans la salle des pas perdus, ce mercredi 15 décembre.

PROCÈS

Le 15 mars, dans le col de l'Escrinet, le rapport de forces était peu ou prou le même, mais l'ambiance autrement houleuse quand les gardes ont débarqué là-haut au petit matin, appuyés par une vingtaine de gendarmes. Les agents de l'Office national de la chasse (ONC) s'en venaient verbaliser les tireurs de pigeons ramiers, ces oiseaux migrateurs, également appelés palombes, qui passent chaque année au-dessus de l'Ardèche à partir de février. Dans le département, la fermeture de la chasse est fixée au dernier jour de février : il s'agissait donc de traquer les braconniers qui sévissaient encore.

Neuf mois plus tard, dix prévenus comparaissaient en audience correctionnelle pour des griefs allant de l'entrave à la circulation sur la voie publique jusqu'à la menace de mort réitérée. Ces hommes sont tous membres du Comité de défense de la chasse ardéchoise (CDCAR). Parmi eux, Alain Roure, unique élu régional en Rhône-Alpes sur la liste Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), accusé notamment de provocation à la rébellion et de rébellion commise en réunion.

Car l'opération de police du 15 mars a vite tourné à l'aigre. Pendant neuf heures, les gardes-chasses ont été bloqués par les occupants du col. Ces dépositaires de l'autorité publique ont subi, selon l'accusation et la partie civile, les quolibets et les menaces, pour eux-mêmes et pour leurs familles, des chasseurs et des badauds accourus au spectacle. Un des prévenus était accusé d'outrage pour s'être déculotté et avoir montré ses fesses. Des motifs plus sérieux motivaient les autres convocations.

La plupart des prévenus ont nié les faits. Alain Roure et Bernard Brottes, président du CDCAR, ont fait valoir qu'ils avaient joué les négociateurs plutôt que les agitateurs dans cette *« manifestation spontanée »*. *« C'est votre parole contre celle d'agents assermentés »*, a constaté le président Achille Broquet. Ce dernier a semblé agacé du déploiement de forces des chasseurs dans le prétoire et des banderoles militantes déployées à l'extérieur du palais de justice. *« Bien sûr, cette fois encore, personne n'a donné de mot d'ordre »*, a-t-il ironisé.

UN COMPROMIS TRÈS POLITIQUE

Six heures durant, le procès aura principalement mis en lumière l'attitude ambiguë des pouvoirs publics à l'égard de la chasse. La défense a raconté par le menu comment, pendant des années, la chasse au pigeon ramier a fait l'objet d'un compromis très politique entre la préfecture et le CDCAR. Une liste de cols ardéchois était dressée. Là, les chasseurs étaient officiellement autorisés à *« manifester pour la défense de la chasse traditionnelle »*. Bien sûr, personne ne voulait entendre les coups de fusil que pouvaient tirer ces drôles de « manifestants », avant et plus encore après le 28 février.

« Une tolérance s'était instaurée jusqu'au 20 mars, résumait Bernard Brottes, président du CDCAR. *Toutes les saisons étaient négociées avec la préfecture et la garderie.» « Il était convenu par un accord tacite de ne pas dresser de PV. avant le 20 mars »*, notait Me Alain Faure, un des avocats de la défense.

« TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC »

L'intervention du 15 mars a été d'autant plus mal vécue. *« Nous pensons avoir été trahis »*, assurait Alain Roure. *« Cette année, tout acte de chasse au mois de mars était interdit »*, confirmait à la barre Jacques Bonardi, inspecteur régional de la garderie. Cependant, l'absolue rigueur n'était toujours pas de mise, puisque les chasseurs ont obtenu du préfet, contre la « libération » des gardes-chasses, la restitution des permis et des prises confisqués.

« Nous ne jugeons pas la chasse mais un dossier de trouble à l'ordre public », rectifiait Eric Fouard, le procureur. Sur ces seuls faits, le ministère public a requis jusqu'à six mois de prison avec sursis pour les principaux contrevenants. Mais le durcissement des autorités, dans un lieu emblématique de la chasse comme le col de l'Escrinet, n'a pas échappé au lobby. Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a envoyé à Privas son avocat, Me Robert Malterre, dénoncer le *« flou juridique actuel »*. Car si les préfets devaient appliquer la fermeture de la chasse au 31 janvier, comme le demande le Conseil d'Etat, les rébellions pourraient se multiplier.

Jugement le 22 décembre.

Benoît Hopquin

La souffrance d'une mère infanticide devant la cour d'assises du Haut-Rhin

COLMAR
de notre envoyé spécial

La voix de Sylviane Streissel est faible et monocorde. *« Je ne sais pas, c'est un grand trou noir dans ma tête »*, répète-t-elle entre deux crises de larmes. Poursuivie devant la cour d'assises du Haut-Rhin, depuis lundi 13 décembre, pour le meurtre de sa fille Evelyne, quatre ans et demi, elle est incapable de donner des détails sur les circonstances du drame. Elle n'a qu'un souvenir flou de ce 6 juin 1996, quand elle a noyé dans le grand canal d'Alsace sa fillette, atteinte d'encéphalopathie mitochondriale, une maladie génétique extrêmement rare (*Le Monde* du 15 décembre).

Seuls des *« flashes »* lui reviennent : *« Je me vois dans le salon avec mes deux filles. Evelyne gémissait, Marie, l'aînée, m'a dit qu'elle partait seule à l'école, ce n'était pas l'habitude. J'ai donné un bain à Evelyne et nous sommes parties en voiture, elle souriait. J'ai roulé, j'ai roulé. »* La voiture s'arrête sur les berges du canal. *« Je désirais mourir avec elle pour mettre fin à nos souffrances,* se souvient-elle. *Je ne voulais surtout pas qu'Evelyne se retrouve un jour derrière les barreaux de la psychiatrie. J'ai vu l'eau monter et je me suis retrouvée sur la berge en train de crier, d'appeler au secours. »*

« UN ACTE ULTIME D'AMOUR »

La présidente de la cour d'assises, Dominique Brodard, essaye d'obtenir des précisions. Pourquoi a-t-on retrouvé dans la salle de bains familiale deux sèche-cheveux, dont l'un était mouillé ? Pourquoi la baignoire était-elle pleine et pourquoi les plombs ont-ils sauté ce jour-là dans la maison ? A l'époque, l'hypothèse avait été émise que Sylviane Streissel avait d'abord tenté de tuer Evelyne par électrocution, mais le médecin légiste n'avait pas relevé de brûlures sur le corps de l'enfant et avait conclu à une mort par noyade.

L'accusée, de toute manière, n'est pas en mesure de répondre. Dépressive depuis l'annonce, en 1994, de la gravité de la maladie d'Evelyne, elle a fait, avant et après les faits, plusieurs séjours en hôpital psychiatrique et des tentatives de suicide. *« Après mon arrestation, j'étais sous antidépresseurs et sous neuroleptiques, j'étais droguée,* indique-t-elle. *J'ai commencé à émerger au bout de deux ans seulement. »*

Entendus comme témoins, des proches du couple Streissel ne pardonnent pas l'acte de Sylviane. *« Elle a cherché des responsables, d'abord les médecins, puis un peu tout le monde*, explique Marie-Jeanne Streissel, sa belle-sœur. *Elle en était venue à éprouver une véritable détestation pour Serge, son mari. » « Pourquoi a-t-elle fait ça à ce moment-là, alors qu'Evelyne faisait des progrès, qu'elle avait recommencé à marcher ? »*, s'interroge Véronique Brendlé, une voisine qui gardait les deux fillettes quand leur mère était hospitalisée.

Francine Erhet, la sœur aînée de l'accusée, prend sa défense. *« Elle s'est enfoncée de plus en plus dans la dépression parce qu'elle se sentait extrêmement seule dans son combat contre la maladie d'Evelyne »*, dit-elle. Marianne Céléa, la psychologue scolaire qui, la première, a soupçonné un problème génétique chez la fillette, précise : *« Dans ma carrière professionnelle, je n'ai jamais vu un tel degré de désespoir et de souffrance. Sylviane était dans une profonde solitude et je m'étonnais qu'elle puisse trouver une énergie pour survivre, car c'était vraiment de la survie. »* La présidente s'étonne : l'accusée n'a-t-elle pas été aidée ? *« A force de trop aider, on l'a disqualifiée dans son rôle de mère et ça l'a renvoyée vers ce qui est pour moi un acte ultime d'amour. Elle était infirmière et savait au fond d'elle à quoi aboutirait cette maladie dégénérative. »*

Mère de deux enfants infirmes moteurs-cérébraux, Geneviève Simon ne dit pas autre chose quand elle raconte à la cour sa propre expérience : *« Le regard des autres, le poids qu'il faut supporter, ça détruit une vie de famille, ça détruit un couple. On vous juge, vous n'avez personne vers qui vous tourner, aucun point d'ancrage. J'aurais pu me retrouver à la place de Mme Streissel. Quand vous êtes dans le désarroi, que votre vie n'a plus de sens, il faudrait être dur comme du roc pour ne pas passer à l'acte. Une mère donne la vie et, dans un cas pareil, on devrait aussi avoir le droit de la reprendre. »*

Acacio Pereira

les plus
belles perles
du monde
MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris

LAURENT COHEN-TANUGI

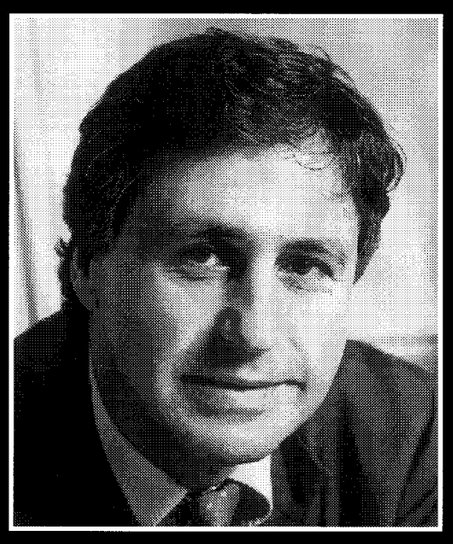
© E. Robert

« Tout ce que l'honnête homme doit savoir sur les enjeux techniques, économiques, juridiques et politiques de la révolution induite par le numérique. »
Brice Couturier, *L'Événement du Jeudi*

« Un livre essentiel pour comprendre notre temps. »
Gilbert Gantier

« ... la méthode pénétrante du normalien, et la passion raisonnée de l'avocat d'affaires (...). »
André Chavanon, *Valeurs Actuelles*

« Un vade-mecum pour l'action. »
Jean-Noël Jeanneney, *Le Journal du Dimanche*

LAURENT COHEN-TANUGI
LE NOUVEL ORDRE NUMÉRIQUE

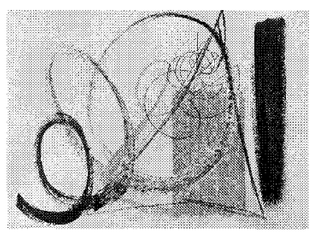

242 P 130 F
EDITIONS ODILE JACOB

LeMonde Job: WMQ1712--0016-0 WAS LMQ1712-16 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0496 Lcp:700 CMYK

Heureux comme Dieu en Alsace

Strasbourg se jumelle à Bethléem le temps de Noël. Un programme unique en France, destiné à lancer le Jubilé de l'an 2000, souligne l'exception alsacienne. Le fort pourcentage de croyants s'explique par le régime concordataire. Mais son extension à l'islam n'est pas pour demain

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Heureux comme Dieu en Alsace. Elle était déjà capitale de l'Europe, voici Strasbourg, le temps d'une fête, « capitale de Noël ». Jumelage avec la ville palestinienne de Bethléem, où serait né le Christ il y a deux mille ans ; expositions et veillées musicales ; conférences avec Elias Chacour, prêtre melkite de Galilée, militant de la paix entre ses *« frères de sang »* arabes et israéliens, avec Jacques Delors et Mgr Karl Lehman, président allemand de la Conférence des évêques : soit un programme unique en France pour lancer le Jubilé de l'an 2000, avec le concours des Eglises et la bénédiction de la municipalité socialiste.

Une région bénie des dieux ? Quelle autre pourrait réunir un tel pourcentage de croyants, toutes confessions confondues ? Selon une enquête récente des *Dernières Nouvelles d'Alsace,* 10 % seulement des Alsaciens s'affirment « sans religion ». Cette exception française tient largement au régime de cultes reconnus, qui date du concordat de Napoléon pour les catholiques (aujourd'hui 1 300 000), des lois organiques postérieures pour les luthériens (300 000), les réformés (25 000) et les juifs (20 000). Archaïsme et bizarrerie pour les laïques, ce système concordataire est, pour les autres, un « modèle » qui rapproche l'Alsace des autres pays européens et pourrait ouvrir la voie à cette reconnaissance de l'islam que poursuivent les gouvernements et la partie éclairée de la communauté musulmane.

RÔLE PUBLIC DES RELIGIONS

Archevêque de Strasbourg, Mgr Joseph Doré a été nommé en 1997 par le pape... et par le président de la République. La tutelle de l'Etat, prévue dans le concordat applicable aux deux départements d'Alsace et à la Moselle, s'exerce sur tous les ministres des cultes, dont elle approuve la nomination et qu'elle finance. Le traitement d'un curé, d'un pasteur ou d'un rabbin varie de 6 500 à 12 000 francs par mois. Les élus locaux sont tenus d'entretenir les lieux de culte, mais aussi de bonnes relations avec les autorités religieuses. Et Roland Ries, maire socialiste de Strasbourg, peut affirmer que *« les républicains ont intérêt à ce que tous les cultes aient droit de cité dans la vie locale, y compris les musulmans »*.

Après les graves incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre en 1997, le maire a pris l'initiative de réunir régulièrement les responsables religieux. De même, ces derniers ont-ils adopté à plusieurs reprises des positions communes sur la vie de la région et se sont-ils engagés ensemble en faveur de la construction d'une mosquée, sans se prononcer sur la polémique entraînée par ce projet *(lire ci-dessous).* Les mêmes se sont inquiétés de la montée du vote FN dans la région lors des élections de 1995 et 1997.

Quand René Gutman, grand rabbin de Strasbourg, reçoit la légion d'honneur du préfet de région, tous les députés et sénateurs sont là. Le jour de Roch Hachana, le Nouvel An juif, le maire est également présent dans la synagogue et personne ne s'en étonne. De même, lorsque l'archevêque de Strasbourg visite une congrégation religieuse, il n'est pas rare qu'il y croise le préfet de région et le gouverneur militaire. Marc Lienhard, président de l'Eglise (luthérienne) de la confession d'Augsburg (ECAAL) – la plus importante dénomination protestante – et Antoine Pfeiffer, président de l'Eglise réformée d'Alsace (ERAL), peuvent dire que *« les Eglises font partie du paysage »*. Ajoutant qu'elle ne sont pas *« la doublure religieuse de la préfecture !»*

Ce n'est pas le goût des honneurs qui a attiré Mgr Joseph Doré dans cette région, où le pape nomme traditionnellement un Alsacien et où rien ne prédestinait ce Nantais, ancien doyen de la faculté de théologie de Paris. Ni même un patrimoine culturel et spirituel sans comparaison en « vieille France », attesté par la présence de 800 chorales sacrées ! Il y découvre et apprécie surtout une possibilité unique donnée aux responsables religieux de rencontrer les autorités civiles dans le respect des spécificités de chacun. S'il se garde d'affirmer que ce modèle est exemplaire, le concordat est pour lui un *« paradigme »* pour l'avenir des relations entre l'Eglise et l'Etat, sur la base d'une *« collaboration pragmatique »*, du pluralisme religieux et d'une plus franche reconnaissance du rôle public des religions. Mais l'Alsace n'ignore pas les difficultés d'une société aussi « sécularisée » qu'ailleurs. La collaboration entre les Eglises, entre celles-ci et le judaïsme est très poussée. Le grand rabbin Gutman n'a-t-il pas assisté en juillet 1998, dans la cathédrale de Strasbourg, aux obsèques de Mgr Léon-Arthur Elchinger, ancien archevêque ? Mais l'enseignement des religions dans les établissements scolaires, l'animation des aumôneries de lycées, de prisons et d'hôpitaux ne vont plus de soi. Des interrogations touchent à la prise en charge des intervenants dans les écoles – il n'existe pas de Capes extérieur ou d'agrégation de religions –, mais aussi à l'intérêt des élèves. Si, dans le primaire, ceux-ci sont assidus, ils ne sont plus que 30 à 40 % à suivre les cours de religion dans le secondaire et 10 % au lycée.

Les ministres du culte se défendent d'être des fonctionnaires. Les protestants en particulier réorientent leur action. Le nombre des pasteurs répond aux besoins et leurs paroisses sont plutôt bien gérées. Mais, ajoutent MM. Lienhard et Pfeiffer, les Eglises n'ont pas seulement pour tâche de desservir des fidèles. Elles doivent être davantage intégrées au service public de l'éducation, s'implanter dans les banlieues, devenir des lieux où se disent *« des paroles capables d'aider la société à être plus humaine et plus responsable »*. Autrement dit, le système concordataire a bien des pesanteurs et d'autres modes de présence religieuse dans la société doivent être inventés.

Personne n'imagine pourtant la remise en cause d'un système de cultes reconnus qui fait bien des envieux. Postérieures au concordat napoléonien, les religions non reconnues (bouddhistes, musulmans et autres groupes minoritaires, dont quelques sectes) se plaignent d'une situation d'inégalité devant la loi. La communauté musulmane en particulier réclame des lieux de prière, des aumôneries, des imams formés et financés à l'égal des rabbins, pasteurs et curés. *« Il faudrait une grande loi de reconnaissance,* dit Francis Messner, juriste au CNRS, *mais le risque serait de déstabiliser tout l'équilibre législatif français sur les cultes, bâti après des décennies de méfiance et de rivalité. »* Autrement dit, l'extension du concordat à l'islam n'est pas pour demain.

Henri Tincq

SFR

Mosquée de Strasbourg : le dossier s'enlise

STRASBOURG
de notre correspondant

Le dossier de la mosquée de Strasbourg aboutira-t-il avant les municipales de 2001 ? Après un vote de principe au printemps 1999, les conflits entre les communautés musulmanes locales compliquent la tâche de la mairie. Pourtant, Roland Ries n'en démord pas : *« L'islam doit avoir pignon sur rue à Strasbourg. »* Le maire (PS) de la ville veut sortir le culte musulman *« des caves et des entrepôts »* et, au nom de la liberté d'exercer dignement sa religion, lui permettre d'être pratiqué dans ses murs. Il défend le principe d'une « mosquée centrale » pour affirmer la visibilité de l'islam dans une agglomération qui compterait plus de 40 000 musulmans.

Cette volonté est devenue, en avril, une délibération du conseil municipal. Avec les voix du PS et des Verts, contre celles du FN et du MNR, mais sans l'appui de l'opposition UDF-RPR qui n'a pas voulu participer au vote, la ville s'est engagée, dès qu'un projet sérieux de la communauté musulmane lui serait soumis, à lui offrir le terrain et à financer 10 % de la construction. C'était loger l'islam à la même enseigne que les quatre cultes « reconnus » d'Alsace-Moselle.

DEUX PROJETS CONCURRENTS

Mais deux projets concurrents sont en lice. Celui défendu par Abdellah Boussouf, recteur marocain de l'actuelle mosquée de l'impasse du Mai, au nom de la coordination des associations musulmanes de Strasbourg, est le plus ancien et réunit la majorité des lieux de culte de quartiers. Mais celui porté par le professeur Ali Bouamama, universitaire d'origine algérienne, l'« Institut musulman d'Europe », a su aussi trouver des appuis, notamment dans les associations de Français musulmans et auprès de la forte communauté turque. Si le premier insiste sur les aspects cultuels, le second privilégie la composante culturelle au nom de l'intégration. Chacun a ses relais au sein même de l'équipe municipale.

M. Ries espérait-il que la délibération d'avril ferait taire les dissensions ? Sept mois plus tard, la situation n'a guère évolué. L'idée d'une association unique, coiffant les deux équipes, n'a pas abouti malgré la formule originale suggérée par le maire : un conseil d'administration de douze membres, où chaque équipe enverrait quatre représentants, tandis que la mairie elle-même choisirait quatre musulmans « œcuméniques » pour éviter tout blocage.

Faudra-t-il plutôt trancher dans le vif, choisir une équipe au détriment de l'autre ? La mairie s'y refuse pour l'instant. Elle a pris conscience de l'extrême difficulté de mesurer l'exacte représentativité des uns et des autres et ne veut pas prendre le risque de choisir « ses » musulmans. M. Boussouf a présenté, début décembre, le dossier préparé par sa coordination et travaillé avec des experts. Il convoite un terrain municipal au Heyritz, au sud du centre-ville, tout près des administrations de la communauté urbaine, qui a l'avantage d'être proche d'un nœud d'autoroutes et de ne pas avoir de riverains immédiats. La mosquée qu'il souhaite, avec les espaces sacrés, mais aussi des lieux d'enseignement religieux, d'exposition, de spectacles et de débats, coûterait 103 millions de francs. Il assure pouvoir trouver cette somme, grâce notamment à la vente de l'actuelle petite mosquée, installée dans une ancienne fabrique de foie gras, grâce à un emprunt et à la solidarité de l'islam international.

COMME L'IMA À PARIS

Le professeur Bouamama joue plutôt la discrétion. L'Institut musulman d'Europe, pour lequel il avait espéré un temps un terrain proche des institutions européennes, voudrait être à la fois un lieu de culte et un espace de présentation moderne des cultures musulmanes, à l'image de l'Institut du monde arabe à Paris. Ses contacts dans les milieux d'affaires français musulmans lui assureraient, dit-on, une meilleure assise financière.

A quinze mois des municipales, le projet de mosquée centrale semble donc enlisé. Pour ceux qui veulent *« inviter l'islam à la table de la République »,* comme le disait à Strasbourg Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur chargé des cultes, après l'ordination de Mgr Doré en novembre 1997, la situation est d'autant plus irritante que les deux grandes villes d'Alsace ont pris une longueur d'avance. A Mulhouse, l'équipe de Jean-Marie Bockel (PS) louera pour 99 ans à l'association Foi et pratique un terrain de quarante ares dans le quartier de Bourtzwiller pour y construire une mosquée pouvant accueillir 300 personnes. A Colmar, l'association islamique a affiché le permis de construire de la mosquée El Amel, qui devrait pouvoir contenir mille personnes. Mais là, l'équipe du maire Gilbert Meyer (RPR) a refusé l'espace culturel qui devait comprendre une bibliothèque et un lieu de rencontre pour les jeunes.

Jacques Fortier

LeMonde Job: WMQ1712--0017-0 WAS LMQ1712-17 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:05 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0497 Lcp:700 CMYK

Claude Maraval, le maire de Sallèles-d'Aude.

Lendemains de crues à Sallèles

Un mois après les inondations dévastatrices de l'Aude, le petit village de Sallèles n'en finit pas de panser ses plaies. Le maire défend une idée qui fait son chemin : écrêter les digues au lieu de les redresser, puisque l'eau les emportera

C'EST là, entre les collines de Saint-Cyr et les hauteurs de Moussan, dans un entrelacs de rus et de talus, de rivières et de digues, de biefs et d'écluses, que tout se noue – et se dénoue – depuis la nuit des temps. Là que, entre la volonté des hommes et les humeurs de la nature, entre la terre et l'eau, la partie se joue, inégale et toujours recommencée. Là que l'Aude, fleuve cathare, trop lourd de limons amassés, perd la boule et renâcle à mourir, tranquillement, dans un lit bien bordé. Là, à Sallèles-d'Aude, 1 850 âmes, 1 200 hectares, village de potiers romains, bourg de vignerons languedociens, qu'une fois encore le drame s'est dessiné, avant même que le jour se lève, le 13 novembre.

Un mois plus tard, rien n'est effacé. Ni la trace de l'eau, cicatrice rectiligne qui affleure aux greniers du vieux quartier, ni celle de la peur, qui hante les nuits de cauchemars diluviens. Mais Sallèles vit, respire. Et partout récure, comme tous ses voisins. Si les jardins, du côté de la plaine des Crouzettes, voient encore fleurir chaises, bâches et planche de surf au faîte d'arbres à demi couchés par la force des flots, au-delà, dans les venelles qui enserrent l'église, au plus bas du village, on nettoie sans relâche, on désinfecte, on aère. Jour après jour, rue de l'Avenir, place de la Paix, rue des Horts, rue du Portail-Notre-Dame ou, plus loin, aux abords d'un château évanoui, on voit encore les intérieurs d'hier s'étaler sur le trottoir. Objets familiers, sédiments d'une vie, arrachés aux murs de la chambre ou aux recoins du salon, matelas et canapés, commodes et bibelots, livres et cuisinières, attendent la benne comme autant de souvenirs promis à la décharge.

Çà et là, cependant, portes et volets restent obstinément clos sur une nuit de déluge. Quelques vieux, pourtant pas nés de la dernière crue, sont cette fois partis sans bagages ni désir de retour. Ailleurs, on se refait une vie, dans le bric-à-brac d'un provisoire qu'on ne veut pas voir durer. Les assureurs sont passés, multipliant des inventaires bien ordinaires, accordant quelques accomptes et demandant un peu de patience. Alors on attend, avec plus d'inquiétude que de grogne. Ici, c'est une petite dame qui vient voir M. le maire parce que, dans le logement que lui loue la commune, *« la moisissure résiste à l'eau de javel et aux courants d'air »* ; là, un bricoleur patenté qui s'acharne à remettre en marche le motoculteur englouti deux nuits et un jour sous 3 mètres d'eau.

Ce mois tout entier pour sortir de la boue n'a pas paru si long. Et, paradoxe commun, c'est maintenant, même si nul ne le dit trop fort, que l'épreuve devient plus rude. Hier, l'urgence emportait tout et, avec elle, la solidarité rassemblait les énergies et réchauffait les cœurs. Foi de Sallélois, on n'oubliera pas de sitôt l'incroyable fraternité des lendemains de crue. Ces gens, venus de partout et d'on ne sait où, pour laver, vider, balayer, déménager et entretenir le moral. Ces légionnaires armés de balais-brosses, ces employés communaux de Limoges qui ont fait merveille. Ces déjeuners et dîners quotidiens au foyer Gérard-Philipe, ces coups de main spontanés, ces entraides anonymes. Trois cent soixante-dix-huit foyers, plus d'un sur deux dans la commune, ont été inscrits sur les registres du sinistre et aidés dans tous les domaines.

Mais les jours, les semaines ont passé. On ne casse plus la croûte dans la grande salle commune et les lots de vêtements en surplus sont déjà rangés au vestiaire du « comité d'action sociale » ou partis chez Emmaüs. Les infirmières de l'aide psychologique sont reparties à Narbonne et chacun ou presque est rentré chez soi. Ça sent encore l'humidité, mais l'aide distribuée par les organisations caritatives, en liaison avec l'association des sinistrés, vite mise en place, a permis d'acheter la cuisinière, le frigo et le chauffage électrique indispensables. Alors, même si, comme dit le dernier bulletin municipal, *« ceux qui ne se parlaient plus ont repris des contacts, ceux qui s'ignoraient sont parvenus à s'apprécier »*, les surlendemains de crue ne sont pas des plus roses à Sallèles-d'Aude.

LES deux boulangers n'ont pas encore retrouvé le pétrin, l'épicerie refait ses rayons et, au milieu du village, le monsieur de la station-service, belle stature et verbe haut, enrage de ne rien voir venir : *« L'eau a totalement englouti les pompes. Du jamais vu ! Côté assurance, je sais que je serai indemnisé à hauteur de mon contrat, mais pour le reste... J'ai rempli mon dossier pour les aides aux entreprises et j'attends. J'ai vidé mes cuves pour éviter la pollution, mais comment je vais les remplir, comment je vais remplacer les pompes ? J'ai six salaires à assurer. »*

> On voit encore les intérieurs d'hier s'étaler sur le trottoir. Objets familiers, sédiments d'une vie, arrachés aux murs de la chambre ou aux recoins du salon, attendent la benne comme autant de souvenirs promis à la décharge

Dans le terroir alentour, la vigne aussi est sortie mal en point des flots : 20 hectares réduits en caillasse, irrécupérables avant cinq ou six bonnes années, 80 autres plus qu'endommagés, limon collé aux fils et aux ceps, espaliers arrachés, bois mort partout... *« On nettoie, mais c'est démoralisant,* soupire André Santacreu, président de la coopérative viticole. *On y va à petites doses. »* Le travail, malgré tout, s'organise peu à peu. Un jour d'entraide par semaine, le mardi, au niveau de la commune, et bientôt les renforts promis par le syndicat devraient permettre de remettre en état tout ce qui peut l'être avant la taille.

L'urgence passée, l'heure est bien aux comptes. Et parfois aux règlements de comptes. La concorde des jours de peine ne paraît plus de mise pour tout le monde. En témoigne ce petit modèle de *« Lettre au procureur de la République »*, anonymement glissée dans quelques boîtes aux lettres du village : *« Suite aux crues dévastatrices des 12 et 13 novembre, nous avons eu de gros dégâts dans notre maison, mais nous sommes également très touchés moralement. (...) Nous pensons qu'à l'échelon communal, il n'a pas été pris les mesures nécessaires, minimales, pour avertir la population et donc en minimiser les conséquences. (...) Certes, une alerte n'aurait pas réglé le problème des inondations, mais nous n'aurions pas subi ce traumatisme. Nous déposons donc une plainte pour non-assistance à personne en danger... »*

« Pitoyable », ponctuent en chœur les responsables de l'association des sinistrés, qui *« ont bien leur idée sur d'où vient ce poulet »*, mais se refusent à *« entrer dans le jeu »*. Dans le capharnaüm de son bureau, où ronronne encore un déshumidificateur, Claude Maraval, maire de Sallèles-d'Aude, n'évoque l'affaire que d'un haussement d'épaules. Mais il a réuni les adjoints, les employés municipaux et demandé à chacun de consigner par écrit tout ce qui fut entrepris, cette nuit-là, pour conjurer le pire. Au cas où, et sans trop d'inquiétude.

Enfant de Sallèles, où son père fut maire avant-guerre, il s'est retrouvé dans ce fauteuil *« un peu par hasard »*, raconte-t-il. A la faveur, en fait, de démêlés un brin obscurs au sein de la section PS locale. *« Une succession mal assurée »*, dit aujourd'hui, pudiquement, un de ses militants. Elu en 1989, en compagnie de quelques dissidents du vieux socialisme des campagnes audoises, il l'est de nouveau six ans plus tard, contre ces derniers qui ont, entre-temps, rejoint le giron du parti. Les querelles, d'évidence, ont laissé quelques traces. Mais Claude Maraval, qui ne se connaît plus d'autre programme que *« la passion pour Sallèles »*, intérêts communaux bien compris, ne semble guère en avoir cure.

Pas très grand, cheveux gris bien peignés et moustache, lunettes accrochées autour du cou, M. le maire est resté l'instituteur, puis le principal, qu'il fut avant de prendre sa retraite en rentrant au pays. Longtemps syndicaliste, dans les tendances les plus proches du PCF, il se félicite de *« n'avoir jamais pris de carte en politique »* et se contente désormais de se dire *« libre et humaniste »*. L'oreille rivée à ses ouailles, l'œil à l'intendance, il gouverne en maître d'école et le village ne paraît pas trop s'en plaindre.

Il n'a rien oublié, lui non plus, de cette nuit de déluge. Alerté, il le fut, bien sûr. A midi, puis vers 18 heures, la veille au soir. Mais comme pour n'importe quelle crue, et Dieu sait qu'ici elles font partie du paysage... Rien qui lui annonce les 4 000 mètres cubes par seconde qui allaient s'abattre bientôt sur la plaine ! Alors, il a pris les précautions d'usage, fait vérifier que les vannes du béal dérivé de la Cesse pour alimenter, autrefois, les trois moulins à soufre, à olive et à blé du village étaient bien fermées. Il a fait pomper en aval, du côté des jardins, et a organisé la veille. Mais, quand René, l'homme de la technique à la mairie, est venu dire que la digue des Crouzettes était submergée, il a compris que le village, quoi qu'on fasse, prendrait l'eau. Il s'en est allé rejoindre, *« en s'accrochant aux grilles »*, son épouse qui, seule, ne pouvait soulever les lits et sauver à la maison ce qui pouvait encore l'être.

Un mois plus tard, il a enfin quitté ses bottes et remis sa cravate. Mais, visiblement satisfait du travail accompli aux heures les plus chaudes, ému des secours qui ont afflué de toutes parts sur le village, le maître d'école est aujourd'hui tout de grogne rentrée. Il faut le voir, aux confins de son territoire, dos à l'Aude assagie, perché au-dessus du canal de jonction qui, traversant Sallèles, relie le fleuve au canal du Midi. Il regarde, impuissant, la noria de camions venue déverser là des tonnes de terre pour reconstruire les digues *« à l'existant »*. Et il peste. Comme autrefois devant l'élève têtu persistant dans l'erreur.

De grande crue en grosse crue, le scénario ici n'a jamais varié et, de mémoire de Sallélois, on en connaît toute la trame. Que ce soit *« Aude ou Cesse »* qui déborde en premier, quand, à l'automne, les pluies méditerranéennes, conjuguées au « Grec », le vent marin du nord-est, se font furieuses, la plaine des Crouzettes est bientôt noyée. Que le niveau monte et passe la digue, le long des jardins, le village prend l'eau. Qu'il monte encore et la catastrophe se dessine, immuable : les flots, parcourus de courants traversiers, attaquent la digue du canal de jonction, la brisent d'autant de « crevures », se jettent sur le bord opposé et se déversent à l'ouest pour aller buter sur le remblai de la petite voie ferrée qui relie Narbonne à Bize-Minervois. Le résultat est là, que M. le maire pointe du doigt, un brin désabusé : un talus éventré, de part et d'autre du pont qui enjambe la route de Cuxac, des rails en torsade d'un côté, suspendus dans le vide de l'autre. De faux airs de train fantôme.

Le résultat, au petit jour du 13 novembre, se comptait en morts : cinq exactement, à Cuxac-d'Aude, 3 kilomètres en aval, quand la vague, trop longtemps retenue par les digues successives du canal et du chemin de fer, s'est soudain abattue sur le hameau des Garrigots.

1891, 1930, 1940 et maintenant 1999 : mêmes causes et mêmes effets, jurent les vieux de Sallèles, et aujourd'hui, avec eux, quelques hydrogéologues émérites venus conforter les idées, désormais bien arrêtées, du maire : plutôt que de les redresser, écrêtons donc ces digues qui flanquent le canal et perchons la voie ferrée sur un viaduc. Mieux vaut que l'eau passe plutôt qu'elle ne déferle d'avoir été vainement retenue. Pas de quoi ravir les citoyens de Cuxac, assurés dès lors de prendre l'eau ? Leur maire, Jacques Lombard, n'est pourtant pas sourd aux arguments de son collègue de l'amont mais, s'empresse-t-il de préciser, *« à condition qu'on ne nous prenne pas pour le champ d'épandage naturel des crues »*. Il est vrai qu'à chaque inondation on a vite fait, chez ces voisins d'en-bas, de soupçonner les Sallélois de faire crever leurs digues, tel un château de sable à la plage, pour se retrouver un peu plus au sec. Ce fut le cas en 1930, secret si bien gardé que tout le monde le sait.

SALLÈLES, Cuxac, Courson... Il n'est pas un village, dans ces basses plaines où l'Aude divague et charrie ses limons, qui ne sache que la prévention suppose concertation. Pas un, non plus, qui ne déplore ses insuffisances. A Sallèles, sous les platanes centenaires du canal de jonction, deux cents camions par jour continuent de déverser la terre. Claude Maraval, en bon maître d'école, a pris sa plume et écrit, très respectueusement, à M. le préfet, puis aux ministres des transports et de l'environnement. Hier, en ouvrant *L'Indépendant*, il a lu la réponse du directeur régional des voies navigables de France, auquel il n'avait rien demandé : *« Il n'y a pas d'étude fiable qui permette de dire que ces digues ne sont pas à la bonne cote. »* Et Sallèles de regarder monter ses digues. Celles, gronde M. le maire, qu'une autre crue emportera.

Dominique Pouchin

Photo : Jean-Pierre Favreau pour « Le Monde »

LeMonde Job: WMQ1712--0018-0 WAS LMQ1712-18 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0498 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Paradoxes des 35 heures

L'ADOPTION, par l'Assemblée nationale, de la seconde loi sur les 35 heures marque l'aboutissement d'un processus commencé il y a plus de deux ans à l'initiative de Lionel Jospin, qui en a fait la mesure-phare de son gouvernement. Le vote des députés, mercredi 15 décembre, est pourtant un point, non d'arrivée, mais de départ. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, n'a pas tort de dire qu'*« il va falloir apprivoiser un temps qui n'a jamais servi »*. La partie politique achevée, c'est maintenant aux chefs d'entreprise et aux organisations syndicales que revient la lourde charge d'une mise en œuvre sans filet.

Loin d'avoir dissipé toutes les interrogations, en effet, la seconde loi en a ajouté d'autres en bouleversant sans ménagement le code du travail. L'heure est moins aux envolées lyriques sur le mouvement « séculaire » de réduction du temps de travail qu'aux préoccupations pratiques et légitimes que fait naître cette réforme. De ce point de vue, entre la loi « Aubry 1 » et la loi « Aubry 2 », le climat s'est alourdi. Sans préjuger de la décision du Conseil constitutionnel, saisi d'un recours par les trois groupes de l'opposition, les modalités définies par la loi sont d'une complexité redoutable, propre à susciter de multiples confusions.

Le mécanisme retenu pour le SMIC restera en pointillé jusqu'en 2005. A cette date seulement, le salaire minimum aura retrouvé son statut originel. De même, le régime des heures supplémentaires restera transitoire jusqu'en 2004. Les cadres, eux, seront répartis en trois catégories, sans que l'on sache exactement où se situent les frontières qui les séparent. Le troc flexibilité-congés supplémentaires n'est pas gagné. Déjà, les conflits sociaux se multiplient. *« Je n'ai jamais trouvé incongru qu'il y ait des discussions, des tensions, voire des conflits pendant le déroulement d'une négociation. La signature d'un accord peut être aussi le résultat d'un conflit »*, s'est justifiée Mme Aubry, mercredi, devant les sénateurs.

De plus, l'effet en termes d'emplois créés du dispositif mis en place pourra-t-il se mesurer réellement ? Certains assurent qu'il ne sera possible de l'évaluer qu'en 2002, au moment de l'élection présidentielle. D'autres estiment qu'il sera toujours difficilement mesurable. Il reste, surtout, que le dialogue social ainsi ouvert se révèle difficile pour les chefs d'entreprise, mais aussi, souvent, pour les salariés eux-mêmes. Aux yeux du gouvernement, la « fracture sociale » méritait bien de prendre quelques risques, mais une autre ligne de fracture est apparue, avec la première organisation patronale. Le Medef est entré en rébellion. Le paritarisme est à bout de souffle. Le pacte social français, né après la guerre, est peut-être usé ; il faudra bien en trouver un autre. L'ouverture de ce vaste chantier n'est pas la moindre des conséquences des 35 heures.

Aucun pays au monde ne peut rester durablement fâché avec ses entrepreneurs. Le gouvernement le sait : il compte sur la seule carte qu'il ait en main, la croissance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Lord Boyd Orr, Prix Nobel de la paix

LA REMISE du prix Nobel de la paix, à Oslo, comporte des cérémonies épuisantes, surtout pour un lauréat de soixante-dix ans. Lord Boyd Orr ne s'est pas contenté de cette épreuve : en Norvège, puis au Danemark, il vient de multiplier ses appels à l'union de tous les peuples. Cet ancien médecin, ce biologiste célèbre grâce à ses travaux sur la nutrition, ce recteur de l'université de Glasgow, ce sociologue, est d'abord un enfant des pâturages écossais et un éleveur qui a les pieds sur la tere, sur la boue de sa ferme modèle. Ce combattant highlander de 1914-1918 préside le Conseil national de la paix et le Mouvement universel pour une Confédération mondiale. A ses côtés l'abbé Grouès m'expose le principe séduisant qu'ils apportent ensemble : *« L'histoire est la preuve de l'aspiration humaine à l'unité. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, les grandes guerres sont les instruments de ce désir. Mais toujours, le peuple vainqueur, en prétendant à unifier, opprime de telle sorte que les peuples secouent son joug et de nouveau se divisent. Libérés de sa tyrannie, ils conservent pourtant la nostalgie de la fusion. Cette loi demeure plus que jamais présente. Les deux grands groupes restant maintenant en présence l'un de l'autre, est-ce à la guerre qu'ils demanderont d'accomplir l'unité, grâce à la victoire de l'Ouest ou de l'Est ? Ce serait tuer l'arbre pour cueillir le fruit, et le fruit pourrirait. »*

Ainsi pense Lord Boyd Orr. Il ajoute que nul pays ne désire la guerre. Il voit clairement comment l'abandon partiel des souverainetés nationales finira par s'imposer, les foules aidant.

Raymond Millet
(17 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Quand la Chine se mondialise

LA GROSSE FRAYEUR de la guerre du Kosovo se serait dissipée. La Chine ne basculera pas dans l'autarcie vindicative. Elle a su se libérer de la paranoïa de la forteresse assiégée qui l'avait submergée au lendemain du bombardement de son ambassade de Belgrade par l'OTAN, le 7 mai. A en croire certains esprits optimistes, les choses rentrent donc dans l'ordre. On en revient au *statu quo ante.* Deux événements récents illustreraient ce triomphe de la raison sur la rancœur. Le premier est économique : l'accord bilatéral sino-américain de la mi-novembre lève le dernier obstacle d'importance à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le second est stratégique : Pékin et Washington s'apprêtent à renouer les contacts militaires au plus haut niveau, interrompus par la guerre dans les Balkans.

Oublié, le déchaînement de la propagande contre les funestes complots prêtés à l'OTAN *« nazie »* ou à l'Amérique *« criminelle »* ! L'heure est à l'accommodement, fût-ce au prix de grossiers trous de mémoire. Le courant d'opinion patriotique qui s'était cristallisé au printemps – notamment dans les universités, où fermente une « nouvelle gauche » antiaméricaine, animée par d'anciens étudiants aux Etats-Unis, revenus dégrisés d'Occident – n'a qu'à rentrer dans le rang.

Ce retournement d'attitude n'est nullement paradoxal. Il traduit le dilemme auquel est confronté le régime chinois : bien que travaillé par un nationalisme de plus en plus ombrageux, il se sent trop fragile pour se risquer à un choc frontal avec les Etats-Unis. Pékin est expert dans l'ostentation théâtralisée de ses muscles – bruits de bottes aux abords du détroit de Formose, essai du missile intercontinental Dongfeng 31 –, mais chacun sait que ses handicaps technologiques l'obligeront encore longtemps à la prudence, y compris sur Taïwan. La banale vérité est que la Chine n'a pas fini de soutirer à l'Occident et à ses alliés asiatiques les ressources économiques convoitées. La *« réforme et l'ouverture »*, comme l'on dit, n'ont pas achevé d'instiller les germes de puissance désirés. Ce besoin de mondialisation prend même une forme assez ironique pour un Etat si jaloux de sa souveraineté : ainsi l'OMC est-elle présentée comme un parfait aiguillon pour doper une réforme des entreprises d'Etat qui, livrée aux seules pesanteurs domestiques, s'essouffle d'elle-même. L'électrochoc de l'OMC se substituera à l'inertie du bureaucrate.

LE « PRINCIPE MAXI-MINI »

Sur le papier, la Chine assume ainsi de manière croissante l'interdépendance qui sied à toute puissance ayant une ambition internationale. La réalité est moins lyrique. Car l'expérience de ces vingt années d'ouverture sur le monde montre que la Chine communiste a une conception asymétrique de l'interdépendance. Celle-ci est régie par le *« principe maxi-mini »*, selon la formule de l'universitaire américain Samuel Kim : retirer du système international un maximum d'avantages en lui concédant en échange un minimum d'obligations. La seule légitimité est celle de l'intérêt national – souvent identifié à l'impératif de survie du régime –, une obsession qui inflige aux beaux principes de cruelles contorsions.

La multipolarité ? Le gouvernement chinois l'invoque bruyamment quand il est en délicatesse avec les Etats-Unis, s'offre une bouderie en courtisant les Européens, lesquels sont ensuite snobés quand la lune de miel renaît avec l'Amérique – aussi détestée qu'admirée. En lieu et place de la multipolarité, Pékin rêve en fait secrètement d'une bipolarité sino-américaine. Le refus des ingérences dans les affaires intérieures ? Pékin s'arc-boute sur le principe de l'intangibilité de la souveraineté des Etats – pour cause de Tibet et de Taïwan – mais vient de voter les sanctions des Nations unies contre les talibans afghans... Les maîtres de Kaboul déplaisent, non en raison de leur obscurantisme à l'intérieur du pays, mais parce qu'ils sont soupçonnés de fournir une assistance aux séparatistes du Xinjiang, la province chinoise musulmane de l'Extrême-Ouest. Le développement du multilatéralisme en Asie du Sud-Est ? Le premier ministre chinois, Zhu Rongji, vient de refuser de signer un code de bonne conduite sur la question controversée de l'archipel des Spratley. La signature de la convention des Nations unies sur les droits civils et politiques ? La répression contre les mal-pensants bat son plein. La cause du tiers-monde ? Les relations militaires entre la Chine et Israël sont en pleine expansion, et ce quoi qu'en disent les Palestiniens et les pays arabes. Quant à l'OMC, ce n'est pas instruire un procès d'intention que de prévoir que Pékin érigera à sa guise des barrières non tarifaires pour compenser l'abaissement des droits de douane afin de minimiser l'impact social ou politique de l'ouverture. Le rythme d'application de l'accord OMC restera totalement indexé sur les contingences nationales.

On objectera que le réalisme cru a toujours caractérisé la diplomatie chinoise. La rencontre de 1972 entre Mao et Nixon, motivée par le seul antisoviétisme et au mépris de toute cohérence idéologique, en reste un épisode d'anthologie. Mais la Chine était à l'époque en marge du système international. Le paria stigmatisé est devenu un notable fêté par les gens de bonne compagnie. La fréquentation du club fournit des avantages mais impose aussi des responsabilités – règle de civilité que Pékin n'assume de toute évidence que très partiellement. Affectant la posture du créancier éternel d'un Occident débiteur depuis les humiliations de la guerre de l'opium, la Chine refuse de jouer pleinement le jeu de l'interdépendance. Son entrée dans l'OMC est souhaitable, ne serait-ce que parce qu'elle réactive au cœur de la société un projet modernisateur qui s'essoufflait ces dernières années. Mais elle s'annonce porteuse d'éprouvantes migraines. La future mondialisation devra compter avec cette réalité têtue.

Frédéric Bobin

Objectif 2000 *par Jean-Paul Lubliner*

Mercredi 15 décembre, J – 17 : Trocadéro, neige abondante en provenance des Alpes pour le village des enfants.

La Corse en mouvement

Suite de la première page

Le PS, lui aussi, bien qu'il soit peu implanté en Corse, est traversé par ce clivage, tandis que le PC, toujours très « républicain » mais lié par les impératifs de la solidarité gouvernementale, semble tenté d'épouser le mouvement.

A droite, si le RPR est l'un des seuls à préserver, pour le moment, son monolithisme, José Rossi, qui s'emploie depuis dix ans à bousculer les lignes de fracture pour dégager des « majorités d'idées », incarne la volonté de mouvement d'une classe politique en émergence. Le rôle fédérateur qu'il souhaite jouer est-il compatible avec une étiquette, Démocratie libérale, qui peut se révéler lourde à porter ? Le récent mouvement de solidarité autour de la compagnie aérienne régionale Corse Méditerranée (CCM), confrontée aux aléas de la concurrence, suffirait à montrer que le libéralisme économique défendu par Alain Madelin n'est pas forcément ressenti comme le meilleur remède aux maux de la Corse...

Au-delà de la classe politique, l'interpellation, en termes de modernité et d'archaïsme, s'adresse à l'ensemble de la société corse. Une forme d'archaïsme – cette île aux paysages intacts, attachée à son identité et qui a regardé passer, sans le prendre, le train de l'industrialisation – pourrait devenir une nouvelle figure de la modernité : l'Europe des années 2000 ne sera-t-elle pas marquée par la quête de racines pour préserver une identité dans un univers mondialisé ? Par l'exigence d'un environnement préservé, d'une agriculture plus naturelle ? De même, certains rêvent depuis longtemps d'implanter en Corse les technologies immatérielles les plus modernes, qui permettent d'effacer en partie le handicap de l'insularité. Ainsi Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a-t-elle affiché, en 1997, son ambition de faire de la Corse une vitrine des énergies renouvelables.

DISSIPER LES AMBIGUÏTÉS

La Corse devra aussi un jour sortir du clientélisme, forme caractérisée d'archaïsme politique, qui lui a fait tant de mal. Elle devra se dégager d'un passéisme qui affleure parfois dans la thématique identitaire ; sans oublier cet autre archaïsme qu'est la méfiance viscérale, expliquée en partie par l'histoire, envers l'étranger, qui se retrouve dans les dérapages xénophobes d'une partie de la société insulaire, nationaliste ou non. Sans négliger enfin une incompréhension qui reste manifeste de la réalité de l'enjeu écologique.

Mais l'Etat, lui aussi, est interpellé. Il devra choisir entre l'archaïsme d'un jacobinisme qui ignore l'évolution du monde et de l'Europe et finirait par nourrir des tendances centrifuges, et la modernité d'une République qui devra inventer de nouveaux rapports avec certains de ses territoires. Si le dialogue engagé lundi, qui conduira probablement vers des responsabilités plus grandes des acteurs locaux, voire une autonomie plus large de la Corse, suit son cours, il faudra dissiper les ambiguïtés qui naîtront de l'ignorance et de la nouveauté.

D'abord, il serait miraculeux que ce processus se passe sans heurts ni soubresauts. Des tentatives des ultras de tous bords pour l'enrayer ne peuvent pas être exclues. Dans une île en proie à des divisions séculaires, mise à mal par vingt-cinq ans de troubles et de dérives, la paix civile ne s'instaurera pas en un jour. Contrairement à ce que l'on pense souvent sur le continent, les nationalistes n'ont pas importé la violence en Corse : inscrite dans l'histoire de la Corse, cette violence est l'un des « mauvais » archaïsmes de l'île.

Ensuite, l'autonomie ne signifie pas l'abandon. C'est toujours l'Etat central qui finance les régions autonomes. En Espagne, chaque année, le financement des 17 communautés autonomes donne lieu à des discussions acharnées. La Corse, en somme, continuera à « coûter » à la France. De la même façon, la possibilité, pour une île ou une région autonome, de disposer de son propre appareil législatif ne la met pas en dehors de la Constitution : les initiatives des îles autonomes italiennes ou espagnoles qui entourent la Corse sont soumises, sous une forme ou une autre, à un contrôle de constitutionnalité. Ce serait forcément le cas avec une île autonome. La France et la Corse n'en ont pas fini l'une avec l'autre...

Jean-Louis Andreani

RECTIFICATIF

ALLEMAGNE

Contrairement à ce qu'indiquait le titre en dernière page de nos premières éditions (*Le Monde* du 16 décembre), l'accord sur l'indemnisation des travailleurs forcés du IIIe Reich devrait être signé vendredi 17 décembre en Allemagne.

LeMonde Job: WMQ1712--0019-0 WAS LMQ1712-19 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0499 Lcp:700 CMYK

La justice ou l'ascèse du pouvoir

par Denis Salas

L'AMPLEUR de la mutation qui traverse la Ve République explique la dramaturgie permanente qui accompagne l'avancée politique du juge. Nous connaissons depuis quelques années une transition tumultueuse entre notre République jacobine et une démocratie d'opinion. On vivait jusqu'à présent une démocratie intermittente dominée par un Etat souverain. On découvre aujourd'hui un Etat justiciable soumis à une démocratie plus constante. Le pouvoir politique était jusque-là concentré dans un exécutif pléthorique, fruit d'une tradition de l'Etat administratif renforcé par la présidentialisation du régime et le fait majoritaire. Voilà qu'il se heurte à une société civile convaincue de ses droits et à un juge effectivement indépendant.

Fait décisif, la lutte des juges contre la corruption politique, venant d'un acteur quasiment inconnu de notre démocratie, est perçue par les pouvoirs dépossédés comme un danger majeur. Comment cet Etat, rattaché depuis la nuit des temps à cette prérogative régalienne qu'est la justice, pourrait-il comprendre sereinement qu'elle se déplace du lieu de son exaltation à celui de sa contestation ? Comment le pourrait-il, dès lors que deux fondements de notre culture politique sont touchés simultanément par les réformes en cours : l'unité de l'Etat et la vertu de ses serviteurs ?

En 1958, la dernière grande réforme de la justice, lancée par Michel Debré, voulait *« donner à l'Etat une magistrature digne de lui »*. La proclamation du pouvoir souverain allait de pair avec la négation de tout pouvoir différencié. Intégrée au pouvoir exécutif comme une administration parmi d'autres, la justice ne s'en distinguait que par la tutelle du chef de l'Etat, garant de son indépendance et président du CSM.

En profondeur, la mutation silencieuse de l'Etat peut être l'amorce d'une nouvelle culture politique

Depuis le double engagement du premier ministre de ne plus s'opposer aux propositions de nomination du CSM et de suspendre les instructions individuelles, une séparation des pouvoirs inédite prend cette tradition à revers. Cette abstention a créé une nouvelle donne dans notre Etat en libérant une place inédite pour le judiciaire. Le monde politique comprend que seul un tiers pouvoir est apte à juger impartialement de ses fautes s'il veut garder la confiance du peuple qu'il représente.

D'ores et déjà, après la réforme de 1993 – et celle qu'on espère pour janvier 2000 – la Constitution peut institutionnaliser ce qui est la pratique actuelle : la fin des nominations partisanes. Cette rupture avec une vieille tradition d'intervention républicaine généralise une gestion de la magistrature fondée sur des critères de compétence professionnelle et de neutralité politique. A terme, la réforme attendue du CSM rééquilibrerait le pouvoir judiciaire naissant avec la présence, en son sein, d'une majorité de non-magistrats. Une composition plus ouverte à la société civile et un accès direct aux plaintes des citoyens lui donnerait une légitimité démocratique plus consistante. Mais il faudrait aller plus loin et clairement situer cette autorité constitutionnelle comme l'instance de la responsabilité des juges.

L'autonomie des procureurs trace une seconde frontière entre l'exécutif et le judiciaire en faisant d'eux des agents impartiaux de la poursuite. Nous ne pouvons plus voir dans l'élu un représentant vertueux dès lors qu'il incarne la volonté du peuple tout en reléguant au second plan les contrôles. Or, l'absence d'instruction individuelle agite l'image du *« procureur fou »* agissant selon son bon plaisir. Nul ne s'offusque qu'au même moment les chambres régionales des comptes – principales sources des parquets en dossiers sensibles – travaillent en toute liberté ! Nul ne songe à reprocher aux corps d'inspection et aux constitutions de partie civile de saisir les tribunaux ! Ne recevant plus d'instructions depuis deux ans, les procureurs dirigent les poursuites en pensant l'application du droit à distance de l'exécutif. Cette autonomie acquise est compensée par un travail de coordination des politiques publiques. Pourquoi prévoir un droit d'action propre du garde des sceaux en cas de refus d'obéissance des parquets ? A quoi sert-il de dramatiser ce débat en agitant la menace de sanctions disciplinaires ? La réalité professionnelle est tout autre. Au lieu d'une atomisation des pratiques, on constate au sein des parquets un dialogue sur les choix de politique pénale entre le centre (le gouvernement) et la périphérie (les parquets). Ceux-ci travaillent dans le cadre de directives générales et adressent le fruit de leurs réflexions au garde des sceaux qui s'en servira pour présenter au Parlement le bilan de son action.

Nous ne sommes donc ni dans une bureaucratie d'exécution, ni dans un retour des *« féodalités »* au sein de l'Etat. Simplement, il réarticule les niveaux d'intervention individuel, local et démocratique.

Le fondement du politique – unité de la République, souveraineté de sa loi et vertu de ses serviteurs – est bel et bien en cause dans ces réformes. Ce qui explique la peur du vide qu'elles suscitent. Pourtant, en profondeur, la mutation silencieuse de l'Etat – quoiqu'extrêmement fragile (elle repose sur un engagement politique) – peut être l'amorce d'une nouvelle culture politique. Elle ne se réduit pas à une stratégie de sortie des *« affaires »* si coûteuses moralement et électoralement pour les élus. Au contraire, elle vise à redonner à la classe politique une crédibilité défaillante en instituant les conditions d'une abstention salutaire dans les affaires qui la concernent.

Politiquement décisive, cette réforme peut fonder les conditions éthiques de la démocratie future. Insensiblement, la référence de l'action politique ne passe plus exclusivement par l'incarnation de l'intérêt général ou le sacre du suffrage universel mais aussi par le droit et les autorités chargées de l'appliquer également à tous. Mais il faudra briser le miroir d'une représentation sans tiers entre le peuple et ses élus : un Etat longtemps identifié au seul exécutif doit apprendre à se déchiffrer à l'intérieur des frontières d'un pouvoir délégué et contrôlé.

Cessons d'être aveugles en n'y voyant que la ruine de la démocratie et la toute puissance des juges. D'autant qu'il n'est pas certain que ces derniers soient les gagnants que l'on annonce, eux qui devront – demain plus que jamais – rendre compte de leur action devant la cité. Persuadons-nous que la perte de pouvoir de l'exécutif à court terme se transformera, à moyen terme, en gain pour l'avenir : la confiance envers les institutions démocratiques, véritable enjeu de ces réformes.

L'exercice de la justice, si l'on en croit Paul Ricœur, est *« la suprême ascèse du pouvoir »* car elle seule peut résister à la pulsion toujours renaissante du pouvoir politique d'incarner le tout de l'Etat. Cette ascèse indispensable et régénérante est l'épreuve qui attend le pouvoir politique : renoncer, pour partie, à la puissance s'il veut conquérir l'impartialité.

Denis Salas *est maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature.*

Juges fautifs ou juges inadaptés ?

par Georges Kiejman

LE débat sur la réforme de la justice semble se réduire aujourd'hui à deux grandes questions : faut-il supprimer totalement le lien entre le garde des sceaux et le parquet, faut-il renforcer la responsabilité des juges ? Les deux sont liées, le renforcement de la responsabilité des juges étant présenté comme une garantie accordée à ceux qu'inquiète l'indépendance totale du parquet.

Il me semble qu'un tel débat joue le rôle du leurre en tauromachie. A discuter du sexe des anges, on finit par oublier quelle est leur véritable mission. Ni la rupture totale, réelle ou supposée du lien hiérarchique entre le garde des sceaux et les procureurs, ni la responsabilité accrue de l'ensemble des magistrats, juges du siège et parquetiers confondus, ne sont au cœur des problèmes que les praticiens judiciaires et les justiciables rencontrent chaque jour.

Il existe 6 500 magistrats. Combien peuvent prétendre avoir vu leur carrière brisée voire freinée, en raison de décisions qu'ils avaient rendues ou qu'ils avaient refusé de rendre ? Parmi quelques exceptions connues – encore est-il des sorts plus dramatiques – on citera M. Cotte qui, procureur de la République à Paris, avait pris la très remarquable décision de ne pas poursuivre M. Juppé, alors premier ministre, tout en lui intimant de mettre un terme à l'infraction dont il était formellement coupable. Merveilleux exemple d'une décision juste et équilibrée dont on s'étonne qu'elle ait conduit celui qui l'avait prise à un exil confortable à la Cour de cassation.

On citera encore quelques dizaines de magistrats qui, le plus souvent en dehors de toute attache partisane, ont été membres de cabinets ministériels de droite et de gauche et qui, de ce fait, ont aujourd'hui perdu la sympathie de la commission d'avancement. Si je me trompe sur leur petit nombre, que les victimes oubliées lèvent le doigt.

L'indépendance des magistrats, des membres du parquet, et *a fortiori* des juges du siège, n'est guère menacée par le pouvoir politique. Aujourd'hui, la promotion des magistrats, essentiellement gérée par le corps lui-même, dépend davantage de considérations syndicales que du prétendu pouvoir des instances politiques.

Il n'empêche, me dira-t-on : les affaires de financement des partis politiques, à commencer par les affaires Urba, ont prouvé qu'un garde des sceaux, pouvait, un temps, paralyser la nécessaire action publique. C'est vrai et cela a même été regretté par l'un des gardes des sceaux de cette époque.

Mais de ce problème la solution est connue : des instructions écrites d'agir ou de ne pas agir, signées par le ministre et jointes au dossier. Encore l'instruction de ne pas agir est-elle parfaitement illégale et son interdiction peut se voir renforcée.

Mais le système séculaire instaurant un lien entre le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation, d'une part, et le parquet qui met en mouvement l'action publique dans le cadre de la politique pénale voulue par ce gouvernement, d'autre part, doit-il pour autant être mis à bas ? Si l'on veut plus de transparence, outre les nécessités de donner des instructions écrites, ne pourrait-on pas commencer par séparer plus clairement le parquet qui requiert des magistrats qui jugent ? Dès lors que cette séparation serait établie, il serait plus visible que ce ne sont pas les procureurs qui jugent et que dès lors il n'est pas plus choquant de voir un de ces procureurs recevoir des directives du garde des sceaux qu'il n'est choquant de voir un préfet en recevoir du ministre de l'intérieur. Malheur au ministre dont les instructions iraient contre l'intérêt général.

Si difficile que soit la définition d'une instance propre à juger de l'adéquation entre le juge et la tâche qui lui est confiée, c'est là qu'il faut faire porter l'effort

Peut-on oublier que *« l'autorité judiciaire »* – ainsi a-t-elle été désignée par la Constitution voulue par le général de Gaulle et confortée par ses successeurs – n'est pas un *« pouvoir »* politique et que ses membres sont bien malvenus à soutenir parfois le contraire ?

L'indépendance du juge n'est pas seulement souhaitable, elle est indispensable. Encore faut-il la concevoir non comme propre à assurer le confort du juge, mais comme nécessaire à la confiance du justiciable. Le projet tendant à renforcer la responsabilité des magistrats est-il le moyen le mieux à même d'instaurer cette confiance ? Quels que soient mon respect, mon amitié et parfois mon admiration pour les auteurs de la réforme et sa principale animatrice, je ne le crois pas.

Tout le système de responsabilité suppose la recherche d'une faute, fondement d'un préjudice causé au justiciable et cette recherche se révélera inutile ou impossible. Inutile lorsque la faute relèvera d'une erreur commise de bonne foi par le juge, erreur susceptible d'être corrigée par un recours juridictionnel : appel ou pourvoi en cassation. Inutile lorsque la faute constituera un *« manquement à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité »* et pourra, comme c'est déjà le cas, faire l'objet d'une saisine du Conseil supérieur de la magistrature qui bon an, mal an, prononce quelques dizaines de sanctions disciplinaires, lesquelles vont rarement jusqu'à déposséder le sanctionné de ses fonctions.

Impossible sera par contre la mise en œuvre de la responsabilité du juge lorsque celui-ci ne sera pas coupable d'une faute, mais à vrai dire sera lui-même *« la faute »*. Pour parler plus clairement, lorsque le juge sera parfaitement inadapté aux fonctions qu'il exerce dans l'un des nombreux domaines de la justice : instructions pénales, affaires familiales, entre autres fonctions difficiles dites *« spécialisées »*.

L'inadaptation du juge ou du procureur à sa fonction est rare. La grande majorité de nos magistrats, pour ne pas dire la quasi-totalité, échappe à tout reproche, à toute inquiétude. Mais quelle est la communauté professionnelle qui peut toute entière échapper à la suspicion d'incompétence, non pas intellectuelle, non pas juridique, mais psychologique ? 5 % de caractériels, voire de névrosés, est-ce trop craindre ? Cela fait un peu plus de 300 magistrats sur 6 500. C'est peu. C'est beaucoup. Qu'en fait-on ?

Comment traite-t-on ces 300 hommes ou femmes qui disposent de pouvoirs considérables ne pouvant être comparés à aucun autre ? Que deviennent les victimes de leurs foucades et parfois de leurs mandats de dépôt ? La solution de ces problèmes est-elle apportée par le recours juridictionnel ? Hélas non, soit que la juridiction d'appel soit routinièrement accommodante, soit qu'elle n'ait pas, à la différence du juge lui-même, une connaissance directe et suffisante du justiciable malmené.

Autrefois, les titulaires de telles fonctions spécialisées étaient nommés par décret pour trois ans, ce qui avait au moins le mérite de limiter dans le temps leurs ravages possibles. Par commodité, cette limite a été supprimée. Aujourd'hui, les juges d'instruction, les juges pour enfants, les juges aux affaires familiales se considèrent donc comme propriétaires non de leur grade, mais de leur fonction. Les en dessaisir serait provoquer une clameur collective qui recouvrirait les approbations secrètes.

Le projet de réforme propose de limiter l'exercice de ces fonctions spécialisées à dix ans. Ce n'est pas rien. Combien de victimes trois cents magistrats peuvent-ils faire en dix ans ? Faire ce calcul serait probablement jugé obscène par toutes les instances judiciaires confondues. Mais les chefs de juridiction, les individus dans leur for intérieur, qu'en pensent-ils ?

C'est là que la réforme se révèle particulièrement difficile à mener.

Si difficile que soit la définition d'une instance propre à juger de l'adéquation entre le juge et la tâche qui lui est confiée, c'est là qu'il faut faire porter l'effort. Un mauvais juge d'instruction fera peut-être un bon juge de la propriété intellectuelle. Quelques-uns, très rares, ne conviendront nulle part. Ni répression, ni contrôle mais utilisation la meilleure possible des *« ressources humaines »*.

Dans cette instance où les magistrats eux-mêmes seront largement majoritaires autour des chefs de juridiction, pourquoi ne pas donner une place aux avocats ou à leur bâtonnier ? Si désagréable que puisse paraître cette présence à certains juges, qui les connaît mieux que ceux qui les fréquentent quotidiennement ? Aussi bien leur opinion ne serait-elle qu'un des éléments de l'évaluation.

Il faut toujours dix-huit mois pour qu'une affaire civile soit plaidée devant le tribunal de Paris, près de trois ans pour qu'elle le soit à la cour. Les mis en examen attendent plusieurs années d'être fixés sur leur sort. Les prisonniers, y compris les détenus dits provisoires, continuent à croupir dans une promiscuité dangereuse. Faute d'être capables de résoudre ces problèmes autrement plus préoccupants que le conflit entre la classe politique et les juges, venons-en à l'essentiel pour ce qui concerne ces derniers.

Formez et recrutez de bons juges. Veillez à ce qu'ils le restent. Vous aurez une bonne justice.

Georges Kiejman*, ancien ministre délégué à la justice, est avocat.*

HAUSSMANN - NATION

LeMonde Job: WMQ1712--0020-0 WAS LMQ1712-20 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0500 Lcp:700 CMYK

BANQUES La Société générale a annoncé, jeudi matin 16 décembre, avoir acquis sur le marché un bloc représentant 3,8 % du capital du Lyonnais. Avec cette opération, qualifiée *« d'amicale »* l'établissement présidé par Daniel Bouton devient l'un des actionnaires majeurs de la banque récemment privatisée. ● CETTE ENTRÉE surprise pourrait ne pas être du goût du Crédit agricole, qui détient 10 % du Lyonnais. La banque verte s'est déclarée, jeudi, *« attentive »* aux mouvements sur le capital. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde,* M. Bouton explique la stratégie de partenariats qu'il entend mettre en œuvre. Il confirme à cet égard des discussions avancées avec la banque espagnole BSCH. ● *« UN MARIAGE de la Société générale avec un autre établissement européen n'est pas à l'ordre du jour »*, précise le président, qui réaffirme son hostilité à toute offre de rachat inamicale dans la banque.

La Société générale s'invite au capital du Crédit lyonnais

L'établissement présidé par Daniel Bouton a annoncé, jeudi matin 16 décembre, avoir pris une participation de 3,8 % au sein de l'ancienne banque publique. Cette opération surprise n'exclut pas des partenariats avec l'espagnol BSCH

ATTENDUE sur le front international et sur l'annonce de partenariats, voire d'une fusion, avec la banque espagnole BSCH, la Société générale (SG) a choisi, à la surprise générale, de contre-attaquer en France. Elle a annoncé, jeudi matin 16 décembre, avant l'ouverture de la Bourse, avoir *« procédé à l'acquisition d'un bloc équivalent à 3,8 % environ du capital du Crédit lyonnais »*.

En s'invitant dans le tour de table de son concurrent, la banque de la Défense sait qu'elle s'engage dans une conquête semée d'embûches. Daniel Bouton, son président, a décidé d'en prendre le risque. Après avoir informé le président de la banque privatisée en juin, Jean Peyrelevade, il a dépensé 2,9 milliards de francs (0,45 miliard d'euros) pour acheter un bloc d'actions au fonds spéculatif Tiger. Ce *« hedge fund »*, qui avait pris le parti de la Générale face à la BNP, durant la bataille de l'été, pariait depuis longtemps sur le redressement du Crédit lyonnais et avait acheté massivement des certificats d'investissement.

Pour ne pas prendre le risque de heurter les dirigeants et les salariés de la banque publique, la Société générale avance à pas de loup. Elle précise d'emblée dans un communiqué : *« cette opération, effectuée dans un esprit amical constitue, tant un investissement financier dans un groupe aux perspectives prometteuses, qu'une opportunité de partenariats si le Crédit lyonnais y a convenance »*. Si les relations entre les deux banques se révèlent constructives, les espoirs d'un rapprochement plus poussé seront permis. Dans le cas contraire, SG pourra toujours tabler sur une plus-value en pariant sur le fait que tôt ou tard, une bataille se déroulera pour le contrôle du Lyonnais, permettant aux titres de s'apprécier.

Jeudi matin, le Crédit lyonnais a réagi à cette annonce en déclarant qu'il *« avait pris acte »* de la démarche de la Société générale, et en reconnaissant qu'elle ne pouvait en aucun cas être qualifiée d'hostile. Le Lyonnais y trouve même une satisfaction : celle de voir sa valeur progresser. Le prix auquel SG vient d'acheter sa participation valorise le Lyonnais à quelque 78 milliards de francs (11,9 milliards d'euros), alors que l'Etat a vendu la banque pour 48 milliards de francs (7,3 milliards d'euros). Passé maître dans l'art de diviser pour régner, M. Peyrelevade ne devrait en outre pas être mécontent de voir entrer un nouvel actionnaire, peut-être partenaire, dans son tour de table. Surtout s'il a les moyens d'être un contre-poids au Crédit agricole. *« Il n'est pas normal que certains considèrent que le destin du Crédit lyonnais soit figé à cause du bloc de 10 % que détient le Crédit agricole »*, répètent souvent les banquiers de l'Association française des banques (non-mutualistes). C'est clairement le signal qu'envoie aujourd'hui M. Bouton à la place et aux pouvoirs publics, qui restent un acteur majeur dans l'avenir du Lyonnais avec comme carte maîtresse leur participation de 10 % dans son capital.

PRIMEUR DE LA NOUVELLE

M. Bouton s'est montré moins prévenant avec la banque verte qu'avec M. Peyrelevade. Seuls les administrateurs du Lyonnais également administrateurs de la SG, comme le groupe Allianz-AGF, ont eu la primeur de la nouvelle. Boulevard des Italiens, on ne s'en émeut guère : *« après tout, nous avons appris par la presse que le Crédit agricole avait conclu un accord avec Lazard sur les marchés de capitaux »*, plaisante un salarié du Lyonnais.

L'espoir secret des stratèges de la Générale est surtout que le Crédit agricole, empêtré dans son statut mutualiste, ne puisse concrétiser ses éventuelles ambitions de fusion avec la banque. *« Dans trois ou quatre ans, le Crédit lyonnais vaudra une vingtaine de milliards d'euros et le Crédit agricole ne pourra débourser une telle somme en liquide pour en acquérir la totalité »*, estime un professionnel. Etant mutualiste et non coté en Bourse, il ne pourra pas non plus payer en actions. Certes, la banque verte envisage de se doter d'un véhicule coté, mais le sujet est d'autant plus compliqué que la question de la croissance externe dans la banque de réseau en France est âprement discutée au sein du groupe. Le Crédit agricole n'acceptera pas pour autant la provocation sans réaction.

Dans ses projets, SG risque de rencontrer plusieurs obstacles. Celui des salariés du Crédit lyonnais en particulier. Car la Société générale n'a pas ménagé la banque publique dans le passé. Lorsque l'Etat négociait avec la Commission de Bruxelles pour obtenir l'approbation du plan de sauvetage de la banque, la Générale avait mobilisé tous ses juristes pour contester cette aide publique massive : après une action de lobbying à Paris et Bruxelles, elle avait déposé deux recours devant la Cour de Luxembourg. Elle y évoquait l'examen de *« solutions alternatives de liquidation contrôlée et de vente par blocs »* du Lyonnais. Ces recours n'ont été retirés qu'au moment du lancement de la procédure de privatisation.

CONCURRENCE DÉLOYALE

Sur le terrain commercial, les relations n'étaient pas plus tendres. Le 28 février 1997, le tribunal de commerce de Paris a condamné SG à 1 franc de dommages et intérêts pour concurrence déloyale : elle n'avait pas hésité à écrire à des clients du Lyonnais en insistant sur les *« difficultés »* de certaines banques !

Toutefois, le ténor dans ces attaques était plutôt Marc Viénot, le prédécesseur de M. Bouton, qui dénonçait le fait que le Crédit lyonnais *« pioche sans fin dans les poches du contribuable... sans puiser dans ses propres ressources »*, au moment où la banque négociait des plans sociaux difficiles. M. Bouton partageait son opinion mais s'était moins exprimé. Et depuis de longs mois, il travaille à améliorer ses relations avec M. Peyrelevade. Signe qu'elles se sont réchauffées, le quotidien *Libération* évoquait le 18 octobre, après le rapprochement BNP-Paribas, *« le flirt des esseulés »*. *« A l'époque, c'était de la pure fiction, mais nous y avons vu un signal du Crédit lyonnais »*, avoue-t-on à la Générale.

S. F.

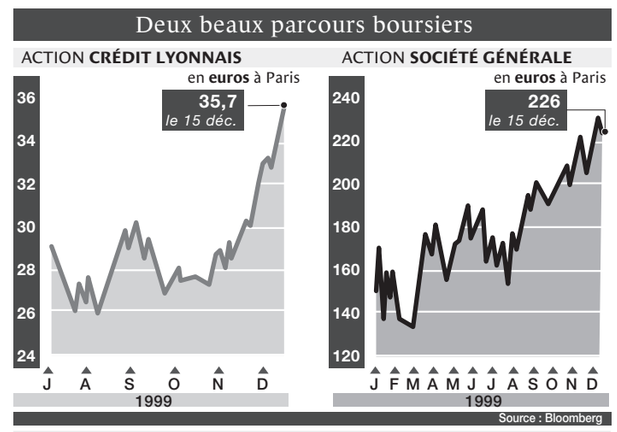

Aux cours de clôture du 15 décembre, la capitalisation boursière de la Société générale s'établit à 23,5 milliards d'euros et celle du Crédit lyonnais à 11,6 milliards d'euros.

Un capital morcelé

Les principaux actionnaires du Crédit lyonnais :
- **Crédit agricole :** 10 %
- **AGF :** 6 %
- **AXA :** 5,5 %
- **Commerzbank :** 4 %
- **Société générale :** 3,8 %
- **Banco Bilbao Vizcaya :** 3,75 %
- **Banca Intesa :** 2,75 %
- **CCF :** 1 %
- **Etat :** 10 %
- **Salariés :** 5 %

Daniel Bouton, président de la Société générale

« Un mariage n'est pas à l'ordre du jour »

« Vous venez d'acheter 3,8 % du capital du Crédit lyonnais. Pourquoi ?

– Nous avons acheté ce bloc de 3,8 % sur le marché d'abord parce que nous considérons que c'est un excellent placement. Il va de soi que nous le faisons dans un esprit complétement amical. Les relations entre la Société générale et Crédit lyonnais sont aujourd'hui complètement normalisées. Nous avons retiré dès février nos recours contre les plans de sauvetage de la banque avant sa privatisation. Le Lyonnais a désormais une structure de capital normal. Le passé est définitivement révolu. Nous pouvons travailler activement avec le nouveau Crédit lyonnais. S'il le souhaite, nous discuterons de partenariats et trouverons sans doute des terrains d'entente. C'est le sens de cette acquisition, d'un montant de l'ordre de 450 millions d'euros.

– L'échec de votre tentative de rachat de Paribas ne vous a-t-il pas mis en position de faiblesse, sur le plan interne et externe ?

– Sur le plan interne, nous avons vécu pendant six mois une période extraordinaire de mobilisation, d'unité, de cohésion. Ensuite, les salariés regardent le verre : à moitié plein – c'est la fierté d'avoir résisté à une offre hostile, dans un milieu qui ne nous était pas très favorable – ; à moitié vide – c'est l'insatisfaction de se retrouver tous orphelins du projet SG-Paribas. Ce malaise arrive au moment où la profession est en train de négocier un changement majeur de ses règles sociales. Nous avons des chances très significatives d'aboutir dans les prochains jours à une nouvelle convention collective. Tous ces éléments cristallisent les inquiétudes et ce dans toutes les banques.

» Sur le plan externe, le cours de l'action Société générale s'est très bien comporté depuis la fin de la bataille, mieux que bien d'autres : les investisseurs apprécient la stratégie de développement que nous leur avons présentée. Ils considèrent que la Société générale, par elle-même, a des atouts considérables.

» Le secteur bancaire n'a vraiment commencé sa recomposition pour s'adapter au marché européen que depuis le 1er janvier 1999, alors que ce mouvement est à l'œuvre depuis longtemps dans l'industrie. Le paradoxe actuel est qu'une part croissante de nos métiers sont européens, notre matière première, l'euro, est européenne, mais qu'il n'existe pas encore de véritables banques européennes. Si les activités de distribution, de banque de détail resteront profondément ancrées dans leur milieu national, les autres – la banque d'investissement, la gestion d'actifs – sont par nature internationales.

– Il est donc indispensable de s'unir avec d'autres établissements...

– Oui, mais pas sous n'importe quelle forme. Il faut construire des partenariats génétiquement compatibles et non pas une sorte de patchwork d'alliances concurrentes et incompréhensibles. Leur objectif doit être de créer de la valeur ajoutée pour nos clients, nos actionnaires et nos personnels en gagnant sur les capacités de production et de distribution.

» Nous avons des discussions avancées avec la banque espagnole BSCH visant à établir des partenariats étroits dans un certain nombre de métiers, comme la gestion d'actifs, les financements spécialisés.

– Cette stratégie de partenariats suffit-elle pour séduire les investisseurs ?

– Les investisseurs ont pris conscience que la concentration nationale allait de pair avec le début de constitution de capacités européennes. Nous ne les convaincrons pas avec des partenariats lâches, comme dans le passé, mais avec des partenariats de seconde génération, où les usines et les métiers sont communs et le management unique. Dans de nombreux secteurs industriels, le recours aux partenariats devient essentiel : on l'a vu récemment avec Ericsson et Microsoft. Cette coopération peut déboucher sur des échanges de participations, mais ce n'est pas le point essentiel. Une fusion transfrontalière, avec son lot de difficultés, n'est pas l'issue obligée à cette coopération.

– La Société générale ne songe plus à se marier ?

– Un mariage de la Société générale avec un autre établissement européen n'est pas à l'ordre du jour. Je ne crois pas beaucoup au développement actuel par acquisition d'autres banques en Europe. C'est sans doute possible dans la banque de détail. Mais pour des banques universelles avec des pôles de banque d'investissement très développés, comme nous, c'est plus difficile.

– A rester seul, ne risquez-vous pas d'aiguiser l'appétit d'établissements étrangers ?

– Je pourrais d'abord observer cyniquement que cela serait bon pour notre cours de Bourse ! Il ne faut pas faire d'opérations avec pour seul objectif de se rendre inopéables. Je reste totalement hostile à l'approche inamicale dans les rapprochements bancaires. C'est beaucoup trop dangereux pour la cible et pour l'initateur, ce qui justifie les réticences du régulateur.

– La notion de souverainisme bancaire a-t-elle encore un sens ?

– Les marchés de capitaux sont devenus totalement européens, voire mondiaux. Le financement des entreprises ne dépend plus du seul lieu d'implantation de telle ou telle banque, même s'il est essentiel pour l'économie française que soient maintenus ses centres de décision principaux dans notre pays. La notion de souverainisme bancaire s'appuie sur l'existence légitime de régulateurs nationaux qui se fondront peut-être un jour, pour les très grandes banques, dans une instance de régulation européenne. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais, Sophie Fay et Pascale Santi

Le Lyonnais met au point ses partenariats

UN PEU PLUS de cinq mois après sa privatisation, le Crédit lyonnais travaille laborieusement à la mise en place de partenariats avec les sept membres du Groupe des actionnaires partenaires (GAP). Ces derniers ont d'ailleurs été choisis par le ministère de l'économie *« en tenant compte des propositions et des partenariats existants »*, indiquait-on à Bercy en juillet, et aussi...pour garantir l'indépendance du groupe.

Ce noyau dur d'un nouveau genre est soumis à des règles très précises. *« Les actions composant la participation de chaque actionnaire partenaire sont frappées d'une inaliénabilité totale pendant une période de 24 mois »*. Les membres du GAP ne peuvent pas modifier leur participation. En outre, le pacte d'actionnaires qui les lie dure quatre ans. Les actionnaires du GAP se retrouvent déliés de leurs engagements *« si un tiers, agissant seul ou de concert, viendrait à détenir plus de 8 % du capital ou des droits de vote du Crédit lyonnais, de même qu'en cas de dépôt par un tiers d'une offre publique »*. Quant à la participation de 10 % qu'a conservée l'Etat, les pouvoirs publics ont les mains libres pour la céder.

Le Crédit agricole semble être bien placé pour la récupérer, à condition, toutefois, que la coopération avec le Lyonnais fonctionne. Bercy serait même favorable à un mariage des deux établissements. Mais l'arrivée de la Société générale dans le capital du Crédit lyonnais pourrait changer la donne. *« La bagarre pour le contrôle de notre capital commence plus tôt que prévu ! »*, regrette-t-on au Crédit lyonnais. Le Crédit agricole rappelle de son coté qu'*« en tant que premier actionnaire et membre du GAP, nous sommes attentifs à la composition du capital du Crédit lyonnais. Et nous poursuivons les discussions avec le Crédit lyonnais dans une perspective de long terme pour la mise en place de partenariats. »*

ACCORD DE COLLABORATION

Le Crédit agricole avait assorti sa candidature au GAP de sept accords de partenariats. Mais rien n'a encore vu le jour. Des deux côtés, on indique que les discussions sont avancées. Dans le crédit à la consommation, le Lyonnais est associé avec Cetelem, filiale de BNP-Paribas. Jean Peyrelevade refuse tout diktat du Crédit agricole qui veut mettre en avant sa filiale Sofinco.

Les AGF, filiale d'Allianz, ont été les premières à finaliser un partenariat avec la banque du boulevard des Italiens, sur les activités d'affacturage et sur l'assurance des PME-PMI. Dernier accord en date, le Lyonnais a noué un *« accord de collaboration »* avec la banque espagnole BBVA – sur les opérations de fusions acquisitions – et souhaite voir ce partenariat étendu à la banque allemande Commerzbank et à l'Italienne Comit-Intesa.

S. F. et P. Sa.

Disques à offrir
Une sélection de 4 pages par « Le Monde »
vendredi 17 décembre
Le Monde daté 18

LeMonde Job: WMQ1712--0021-0 WAS LMQ1712-21 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0501 Lcp:700 CMYK

Avec deux permis, Elf ouvre les portes du Brésil à TotalFina

Les forages devraient commencer avant 2001

*« **NOUS FAISONS** notre entrée au Brésil avec deux permis, l'un dans le bassin de Campos, une zone connue où nous espérons produire en 2004, l'autre dans le delta de l'Amazone, où les fonds réputés prometteurs ont été peu explorés. »* Pour Michel Meyer, directeur chargé de l'Amérique latine chez Elf, c'est l'aboutissement de deux ans de négociations avec les autorités brésiliennes, qui en 1997 ont décidé d'ouvrir leur territoire aux compagnies étrangères.

Dans les eaux du bassin de Campos, à 150 kilomètres au large de Rio de Janeiro, Elf est opérateur, c'est-à-dire responsable du projet avec 35 % des parts, le reste étant réparti entre le brésilien Petrobras, le britannique Enterprise et l'anglo-néerlandais Shell. Deux puits seront forés en 2001 avec pour objectif de lancer la production trois ans plus tard. Si, dans ce bassin, des découvertes ont déjà été effectuées par d'autres compagnies, la situation est différente dans l'embouchure de l'Amazone, encore méconnue. Pour ce deuxième permis accordé en décembre, Elf est cette fois associé à 15 %, aux côtés de Petrobras et de l'américain Exxon Mobil, dans ce projet opéré par BP-Amoco.

GISEMENTS EN EAU PROFONDE

Fait nouveau : l'importance du domaine concédé et de ses réserves potentielles. Le bloc se trouve à 300 kilomètres de l'embouchure du fleuve, par des profondeurs d'eau allant de 100 à 2 000 mètres. Sa superficie de 25 000 km² est dix fois celle du permis accordé à Campos, et mille fois celle des concessions du golfe du Mexique. L'ensemble des gisements sur ce domaine pourrait représenter 2 à 4 milliards de barils, soit quatre à cinq fois plus que les réservoirs géants en Afrique découverts en mer.

« C'est un pari risqué, reconnaît M. Meyer. *Sur le plan géologique, la similitude est grande avec l'Angola. Avant la dérive des continents, les côtes d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest étaient proches. »* Les explorateurs d'Elf entendent profiter de leur connaissance acquise dans le golfe de Guinée, où le groupe est un des principaux acteurs en eau profonde. Les premiers forages devront être effectués avant 2001 et, si les résultats sont encourageants, il faudra encore six ans pour extraire la première huile. Quant à la commercialisation, elle débuterait vers 2010 .

Ces deux permis devaient marquer l'entrée d'Elf sur ce continent ; ils conforteront en fait la place de TotalFina, qui vient de racheter son concurrent. *« Nous leur apportons une pièce manquante essentielle en Amérique latine »*, reconnaît M. Meyer. Cet exemple illustre l'intérêt de cette fusion pour TotalFina, qui n'attend plus que le feu vert des autorités européennes de la concurrence, à la mi-février. En plus de la complémentarité géographique du domaine minier, il permet à son nouveau propriétaire d'acquérir la technologie de forage en eau profonde. Cette maîtrise est d'autant plus nécessaire que la plupart des grandes découvertes, au siècle prochain, devraient être réalisées en haute mer.

Dominique Gallois

DaimlerChrysler veut lier partenariat industriel et alliance capitalistique pour sa nouvelle Smart

PSA, Fiat et Honda sont sur les rangs pour développer un modèle à quatre places

DaimlerChrysler, actuellement en discussion pour construire une Smart à quatre places avec un autre constructeur, souhaite une alliance pouvant aller jusqu'à une prise de participation. PSA Peugeot-Citroën est prêt à partager une plate-forme avec le groupe germano-américain, mais refuse pour le moment toute alliance capitalistique. Le constructeur italien Fiat et le japonais Honda sont également sur les rangs.

LA SMART pourrait-t-elle constituer le cheval de Troie de DaimlerChrysler ? Le groupe automobile germano-américain, actuellement en quête d'un partenaire pour construire un nouveau modèle à quatre places de la petite voiture de ville, serait plus gourmand : il réclamerait aussi une participation dans le capital de son futur associé. Une source proche du dossier a affirmé, mercredi 15 décembre, que le PDG de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp, souhaitait *« aller plus loin que le simple achat d'une plate-forme »* et n'excluait pas *« une prise de participation au capital »*.

DaimlerChrysler est en discussion avec trois constructeurs : le français PSA Peugeot-Citroën, l'italien Fiat et le japonais Honda. Le groupe germano-américain devrait faire son choix, toujours d'après cette source, *« d'ici mars 2000 pour que la Smart quatre places puisse être lancée en 2003 »*. Il s'agirait de partager avec un autre constructeur des éléments communs, non visibles pour le client, comme le châssis ou les composants mécaniques. Dans le cas de PSA, la future Smart pourrait ainsi partager la plate-forme des remplaçantes des Peugeot 106 et Citroën Saxo.

Les trois constructeurs ont un double intérêt pour DaimlerChrysler. D'une part, ils disposent dans leurs gammes d'une petite voiture, ce qui fait défaut à DaimlerChrysler, les volumes de la Smart restant pour le moment marginaux (80 000 exemplaires devraient être vendus cette année). D'autre part, ce sont trois célibataires, restés jusqu'à présent en marge des fusions, qui se sont multipliées dans le secteur ces derniers mois.

PROLONGATIONS

PSA, qui a confirmé les négociations avec DaimlerChrysler, tenait jusque-là la corde. Le Français est devenu champion du monde des accords ponctuels et voit d'un bon œil ce partage de plate-forme qui lui permettrait de baisser ses coûts en augmentant ses volumes de production. Un accord semblait sur le point d'aboutir en septembre, à l'occasion du Salon de Francfort. DaimlerChrysler aurait-il modifié le contenu de sa demande en réclamant une participation au capital du futur élu ? Toujours est-il que les négociations se prolongent.

Sur les trois candidats, deux, Honda et PSA, sont opposés au principe même de toute alliance capitalistique.

Pourtant, le bimensuel américain *Automotive News*, dans son édition du 6 décembre, affirmait qu'il existait des dissensions au sein de la famille Peugeot, détentrice de 23 % du capital et de 37 % des droits de vote de PSA. Le journal indiquait que Robert Peugeot, responsable de l'innovation et de la qualité, et son père Bertrand Peugeot, n'étaient plus opposés à l'idée d'une éventuelle cession de leurs parts. D'autres membres de la famille, menés par Pierre Peugeot, président du conseil de surveillance de PSA, y restaient fermement hostiles. Un démenti a été publié, le 7 décembre, par la famille Peugeot, réaffirmant *« leur total soutien à la stratégie du groupe, fondée sur l'indépendance et la recherche de coopérations ponctuelles et non d'alliances capitalistiques »*.

Fiat se montre plus ouvert. Umberto Agnelli, président de l'Ifil et administrateur délégué d'IFI, les holdings qui détiennent 30 % de la firme de Turin, a déclaré récemment que *« les actionnaires ne* [constitueraient] *pas un obstacle à la croissance de Fiat. Et, si nécessaire, ils seront disposés à réduire leur participation »* dans le cadre d'une alliance.

DaimlerChrysler ne souhaite pas forcément prendre le contrôle de son futur associé dans la Smart. Le groupe semble, en tout cas, décidé à ne pas se contenter du simple partage d'une plate-forme : cette collaboration pourrait être remise en cause si son associé était racheté par un autre constructeur. En prenant une participation dans le capital de son partenaire, DaimlerChrysler serait sûr de verrouiller le projet industriel.

Stéphane Lauer

France Télécom baisse ses tarifs pour Internet

JEUDI 16 DÉCEMBRE, l'Autorité de régulation des télécommunications devait rendre publics les tarifs d'interconnexion de France Télécom pour l'année 2000. Cette grille de prix reflète les conditions d'accès au réseau de France Télécom pour les opérateurs téléphoniques concurrents.
En moyenne, les tarifs devraient baisser d'un peu plus de 11 %. D'un côté, France Télécom accepte de baisser de près de 30 % les prix après 22 heures pour favoriser les internautes. De l'autre, il impose une taxe fixe appelée « charge d'établissement d'appel » renchérissant le coût des appels téléphoniques de courte durée.

La création d'Aventis est votée

RHÔNE-POULENC a réuni, mercredi 15 décembre à Paris, la dernière assemblée générale de son histoire, durant laquelle ses actionnaires ont voté à plus de 97 % la création d'Aventis, par fusion avec le groupe allemand Hoechst. Ils ont approuvé une augmentation de capital de 25,37 milliards d'euros pour rémunérer les titres de Hoechst apportés à l'offre publique d'échange. Lundi 20, le nouveau leader mondial des sciences de la vie sera coté en Bourse à Paris, Francfort et New York. Aventis devrait représenter près de 5 % dans le CAC 40 (le double de Rhône-Poulenc), ce qui en fera la quatrième capitalisation boursière à Paris.
Lors de l'assemblée, des dizaines de salariés ont protesté contre les suppressions d'emplois prévues dans le cadre de la fusion.

Le Web dope les ventes de la SNCF

LE TRAFIC voyageurs connaît une embellie au quatrième trimestre sur les grandes lignes de la SNCF, et devrait terminer l'année en hausse d'environ 3,5 %, a indiqué mercredi Guillaume Pépy, directeur général délégué clientèles. Cette croissance est supérieure à celle qui était escomptée dans les prévisions de budget 1999. De même, les prévisions de recettes ont été dépassées avec une hausse de 4,3 % sur onze mois.
Cette amélioration est attribuée à la baisse et à la simplification des tarifs. La vente directe de billets de train sur Internet avec paiement sécurisé par carte bancaire, ouverte en juin, y contribue également. La SNCF investira 20 millions de francs en 2000 pour améliorer ce service (www.sncf.fr), dont le chiffre d'affaires mensuel actuel est équivalent à celui d'une gare de la taille de Nantes, et qui est l'un des vingt premiers sites français.

La grève des avitailleurs est reconduite

LA GRÈVE nationale des avitailleurs a été reconduite pour la journée du jeudi 16 décembre dans les aéroports parisiens et les principaux aéroports de province, a annoncé l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC. Un douzième aéroport, celui de Nantes, devait se joindre jeudi au mouvement. A Air France, un peu plus de 40 % des vols étaient annulés. Les avitailleurs, salariés de compagnies pétrolières ou de groupements pétroliers, accusent leurs employeurs de *« profiter de la déréglementation pour mettre en place des filiales dont les salariés dépendent de la convention collective aéroportuaire, et non plus de la convention collective du pétrole, plus avantageuse »*. Le salaire de base d'un avitailleur est de 8 900 francs sous la convention collective du pétrole, contre 6 500 à 7 000 francs sous l'autre convention.

ALCATEL
Alcatel
a décidé d'initier une OPE sur
Genesys Telecommunications Laboratories, Inc.
US$1.500.000.000
Le soussigné intervient comme conseil financier d'Alcatel dans cette opération
JPMorgan
En cours

Seita
Seita et Tabacalera
se sont rapprochées pour créer
Altadis
Le soussigné est intervenu comme conseil financier de Seita et Tabacalera dans cette opération
JPMorgan
Décembre 1999

DEXIA
Dexia
Offre publique d'échange de Dexia Belgium sur Dexia France
Le soussigné est intervenu comme conseil financier du groupe Dexia dans cette opération
JPMorgan
Novembre 1999

Suez Lyonnaise des Eaux
Suez Lyonnaise des Eaux
avec l'assistance de sa filiale
Degrémont
a acquis
Nalco Chemical Company
US$4.100.000.000
Le soussigné est intervenu comme conseil financier de Suez Lyonnaise des Eaux dans cette opération
JPMorgan
Novembre 1999

ACCOR
Accor S.A.
a acquis
Red Roof Inns, Inc.
US$1.100.000.000
Le soussigné est intervenu comme conseiller financier exclusif d'Accor dans cette opération
JPMorgan
Août 1999

LLOYD CONTINENTAL
Lloyd Continental
a été acquis par
Société suisse
Swiss Life
Le soussigné est intervenu comme conseiller financier exclusif des familles Verspieren et du Brusle de Rouvroy dans cette transaction
JPMorgan
Juillet 1999

PETROFINA
Petrofina SA
a fusionné avec
Total SA
Le soussigné est intervenu comme conseil financier de Petrofina SA et a émis une attestation d'équité
JPMorgan
Juin 1999

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE
Pinault-Printemps-Redoute, S.A.
a acquis 42% de
Gucci Group NV
US$2.925.000.000
Le soussigné est intervenu comme conseil financier de Pinault-Printemps-Redoute, S.A. dans cette opération
JPMorgan
Mai 1999

USFilter
United States Filter Corporation
a été acquise par
Vivendi S.A.
US$7.800.000.000
Le soussigné est intervenu comme conseil financier de US Filter dans cette opération
JPMorgan
Avril 1999

J.P. Morgan – l'excellence dans l'exécution des opérations trans-frontières

JPMorgan

Ce document ne constitue ni une offre ni une proposition pour l'achat ou la vente d'instruments financiers, et il est publié à titre d'information uniquement. J.P. Morgan Securities Ltd., J.P. Morgan Securities Inc., Morgan Guaranty Trust Company of New York ou J.P. Morgan & Cie S.A. ont agi en tant que conseil pour ces transactions. J.P. Morgan Securities Ltd., réglementée par la SFA, est membre du London Stock Exchange. J.P. Morgan Securities Inc. est membre de la SIPC. Morgan Guaranty Trust Company of New York est membre de la FDIC. ©1999 J.P. Morgan & Co. Incorporated. J.P. Morgan est l'appellation commerciale utilisée pour désigner J.P. Morgan & Co. Incorporated et ses filiales dans le monde.

LeMonde Job: WMQ1712--0022-0 WAS LMQ1712-22 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:15 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0502 Lcp:700 CMYK

L'AFP entame la discussion sur sa stratégie de développement

Le président de l'Agence France-Presse, Eric Giuily, a soumis au comité d'entreprise la nouvelle mouture de son projet centré sur le multimédia. Les syndicats sont réticents et le financement à long terme reste incertain

***« ON RETIRE** ce qui fâche, mais la logique est la même et les problèmes restent entiers. »* C'est le commentaire quelque peu sceptique d'un délégué syndical de l'Agence France-Presse (AFP) sur la nouvelle version de la stratégie de développement du président Eric Giuily. Soumis au comité d'entreprise, mercredi 15 décembre, le document doit être présenté au conseil d'administration le 20 décembre, en même temps que le budget 2000 de l'agence. Obligé de renoncer à l'essentiel de son plan sous la pression des syndicats, M. Giuily a mis de côté l'arrivée de partenaires privés dans le capital de l'AFP. Mais, dans un climat d'attentisme du personnel et de méfiance des organisations syndicales, la dernière mouture du projet s'apparente davantage à un repli stratégique qu'à un nouveau départ. Le PDG reprend les grandes lignes de son texte initial en proposant un développement ambitieux centré sur le multimédia et l'Internet. Les représentants de la presse écrite (majoritaires au conseil d'administration) ne cachent pas leurs réserves sur cette stratégie. Ils s'inquiètent de la concurrence qu'elle représente pour leur propre ambition sur la Toile. M. Giuily, de son côté, veut faire de l'AFP *« une des premières agences multimédia en 2004 ». « Le multimédia n'est pas un axe de développement parmi d'autres : il est au cœur de notre développement et implique toute l'agence, qui doit s'adapter à l'Internet »*, souligne le document présenté mercredi.

Sans préciser leur identité, le texte évoque des *« alliés à rechercher »* et la possibilité de partenariats, notamment avec des sociétés des télécoms et de l'informatique. Dans le domaine d'Internet, France Télécom (Wanadoo) est le nom qui revient le plus fréquemment dans les couloirs de l'AFP. En matière de banques d'images, Canal+ ferait partie des partenaires potentiels pour développer une production vidéo tournée vers Internet. Le document de la direction évoque d'ailleurs la création d'unités de production sur le modèle de i télévision, la chaîne d'information de Canal+.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, M. Giuily prévoit la création de 210 emplois dont la moitié en 2000. Il envisage de faire passer le chiffre d'affaires de l'agence à plus de 2 milliards de francs, soit une hausse de 600 millions en cinq ans. L'Etat a accepté de donner un coup de pouce au PDG en annulant une créance de 90 millions de francs. Cette mesure devrait permettre le vote d'un budget 2000 en équilibre. Mais pour M. Giuily elle est loin d'être suffisante. *« La solution choisie pour le budget 2000 est temporaire, elle permet d'engager le premier stade de développement mais pas de réaliser l'ensemble de la stratégie »*, a-t-il affirmé.

PRUDENCE DU GOUVERNEMENT

Son texte n'exclut pas la création de filiales sur des produits précis, avec des partenaires ponctuels qui pourraient apporter une partie du financement nécessaire. Les syndicats n'y sont d'ailleurs pas hostiles. Mais la direction estime ce cadre trop étroit par rapport aux besoins nécessaires. Un aménagement du statut permettant l'entrée de capitaux privés à une plus grande échelle n'est pas exprimé, mais reste en filigrane dans la démarche de la direction. Une fois le climat social apaisé, elle compte bien en appeler aux pouvoirs publics. *« Les éventuelles réformes du statut de 1957 qu'impliqueraient les besoins de financement créés par cette stratégie ont été disjointes et devront faire l'objet d'une réflexion ultérieure dont la responsabilité incombe au gouvernement et au Parlement »*, affirme le plan du PDG dès l'introduction. *« Il appartiendra au gouvernement d'adopter le dispositif juridique qui permettra de réunir les moyens financiers nécessaires »*, martèle M. Giuily dans la conclusion de son document. Echaudé par la menace de grève illimitée brandie par les syndicats, le gouvernement se réfugie désormais dans un discours prudent. *« En annulant la dette de 90 millions, le gouvernement montre qu'il ne joue pas le repli de l'AFP et il permet à M. Giuily d'amorcer son plan de développement. La question du statut n'est pas d'actualité. On verra le moment venu »*, affirme-t-on dans l'entourage de Catherine Trautmann, la ministre de la culture et de la communication. A Matignon, on évoque la nécessité d'une *« logique de compromis »* et d'un *« travail de conviction interne »*.

Les syndicats, eux, ne cachent pas leurs réticences sur le nouveau texte présenté par M. Giuily. *« On a un sentiment de vide et de méfiance. Tout le monde reconnaît la nécessité de développer l'AFP. Mais la question est toujours la même : avec quels moyens et avec qui ?* interroge Nick Barrett, délégué du Syndicat national des journalistes (SNJ). *On essaie d'imposer des méthodes de gestion dont l'entreprise ne veut pas et, derrière, il n'y a aucune substance rédactionnelle. ». « Il y a une prise de conscience et une volonté de changement que je n'ai jamais connue à l'AFP »*, affirme un ancien de l'agence, passé par plusieurs postes de responsabilité au sein de la rédaction. *« Il ne faut pas rater cette occasion de réformer l'agence en se focalisant sur un projet qui n'est pas accepté. Il faut donner une chance au personnel de faire émerger une autre solution. »* Les mois à venir diront si cette « troisième voie » peut se dessiner. En attendant, la table ronde parlementaire, prévue fin janvier, devrait permettre à chacun de s'exprimer.

Frédéric Chambon

Pearson veut se désengager d'AFX

Le groupe britannique Pearson et l'Agence France-Presse ont engagé des discussions sur *« l'avenir stratégique »* de l'agence d'informations financières AFX, qu'ils détiennent à 50/50. Selon le *Financial Times* de mercredi 15 décembre, Pearson *« espère vendre sa part en début d'année prochaine »*. Le président d'AFX, Gilbert Grellet, a précisé, jeudi, que, quel que soit le résultat des discussions en cours, *« de nouveaux investissements permettront à AFX de renforcer sa position* (...) *avec le soutien renforcé de l'AFP et de nouveaux partenaires potentiels »*.

Le public apprécie les publicités diffusées au cinéma

***« PRENEZ** quelques bébés bien roses et bien dodus. Trempez-les dans une piscine couleur bleu nursery. Agitez-les, remuez-les, faites les tourner comme de petites sirènes joyeuses au son de* Bye Bye Baby (...). *Vous obtiendrez le plus merveilleux remède contre le blues jamais concocté de mémoire de publicitaire. »* L'enthousiasme de l'écrivain-journaliste Michèle Fitoussi, dans l'ouvrage *Emotion pure, 45 secondes de bonheur* (Ed. Ramsay), est à la mesure de l'engouement populaire suscité par le spot Evian et son ballet de bébés nageurs.

Le public du cinéma – dont un échantillon représentatif de deux cents personnes a été rassemblé à Paris et à Limoges (Haute-Vienne), les 16 et 23 octobre –, a, lui aussi, apprécié le spot que Danone s'est offert pour sept millions de francs. Il a souhaité, comme les professionnels en d'autres lieux, décerner un Mineur d'or 1999 à cette pub de l'agence Euro RSCG BETC, inspirée du *Bal des sirènes* d'Esther Williams. Il s'agit de la plus haute récompense du premier palmarès des pubs diffusées au cinéma, organisé et présenté par la régie Médiavision, jeudi 16 décembre à Paris.

SUCCÈS DES BÉBÉS NAGEURS

Un an après sa première diffusion, les bébés nageurs font toujours l'unanimité (*Le Monde* du 22 décembre 1998). *« Cette pub a été appréciée par toutes les catégories de publics, les femmes, les hommes, les Parisiens, les provinciaux, les jeunes, les vieux, quel que soit leur niveau de revenus. C'est la seule »*, commente Fabrice Carlier, le directeur du marketing de Médiavision. Certes, le jeu subtil d'effets spéciaux permettant aux bébés de flotter comme par magie, la mise en scène de l'eau *« simplement rafraîchissante, sans surmenage idéologique, dégagée de tout discours pédiatrique »*, selon le sociologue Mike Burke, et les souvenirs qu'elle évoque contribuent à l'émotion dégagée par cette publicité. Mais, fait intéressant, le suivi des réactions du public montre que la magie cesse dès qu'apparaît une accroche publicitaire : la note enregistrée sur ordinateur seconde après seconde chute brutalement quand le film s'interrompt. *« Ils n'aiment pas qu'on leur rappelle que c'est une publicité et qu'il y a un produit à acheter derrière »*, remarque M. Carlier.

« Au cinéma, on reçoit la pub collectivement, le public réagit, siffle, rit. Il ne la vit pas comme lui étant imposée, explique Jean-Pierre Chambon, le directeur général de Médiavision. *Le spectateur a payé son billet pour voir un spectacle, et la pub fait partie du spectacle. »* Pour être à la hauteur, les meilleurs spots racontent donc une histoire et s'appuient sur le jeu d'acteurs.

Celle du parfum Oh Oui de Lancôme obtient le Mineur d'argent. Ce spot, conçu par Publicis, repose entièrement sur le visage de la jeune comédienne Marie Gillain, qui évolue dans un environnement « sentimentalo–onirique », fait de regards langoureux et de plongeons dans l'eau.

Le Mineur de bronze a, lui, été accordé au spot réalisé par l'agence J. Walter Thompson pour la barre chocolatée Lion. Cette pub qui met en scène trois jeunes gens traqués dans la nuit, prisonniers d'une forêt inquiétante, ne fonctionne qu'à partir de sa chute : *« Pendant trente secondes les spectateurs ne réagissent pas. Puis, quand les chiens* [qui poursuivent les fuyards] *apparaissent, voient la barre au sol et se mettent à reculer sur leurs deux pattes arrière, les spectateurs s'enthousiasment subitement »*, indique M. Chambon.

De la même façon, le spot Voilà.fr (France Télécom), conçu par l'agence BBDP & Fils – qui a reçu le Mineur du nouveau venu au cinéma, ex aequo avec un spot réalisé par l'agence Gibraltar pour l'office du tourisme de Nouvelle-Calédonie –, détourne une histoire de gangsters.

Enfin, c'est le spot du fabricant de téléphones mobiles Alcatel, réalisé par Devarrieux-Villaret, contre l'utilisation de son propre produit dans les salles de cinéma, qui reçoit un Mineur cinexclusif. Une façon pour Médiavision de remercier les annonceurs qui privilégient le grand écran. Et pour le public l'occasion, enfin, de donner aux professionnels leur sentiment sur la publicité qu'ils subissent.

Florence Amalou

Hachette ajourne le lancement de son magazine masculin

***IL* AURAIT** dû paraître le 6 janvier. A quelques semaines de son lancement, le projet de nouveau magazine masculin du groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM) a été ajourné. Tout au moins dans la version élaborée par l'équipe d'une vingtaine de personnes constituée autour de Serge Raffy. L'idée ne serait pas pour autant abandonnée. Gérald de Rocquemaurel, le PDG du groupe, a fixé l'échéance du deuxième semestre de l'an 2000 pour préparer une formule différente avec d'autres concepteurs.

Cet ajournement fait suite à une série de reports et d'hésitations. Un numéro expérimental avait été diffusé, en novembre, dans trois villes (Lille, Nantes et Toulouse). Les résultats n'ont pas été jugés à la hauteur des ambitions exigées dans le groupe pour assurer une diffusion moyenne minimale de 200 000 exemplaires.

Bien que le projet initial se différenciait nettement de l'autre magazine du groupe, *Entrevue*, en augmentation autour de 400 000 exemplaires, les dirigeants d'Hachette ont craint les risques d'« auto-cannibalisation » entre les deux titres. Les tests sur la ligne éditoriale de *Il* ne se sont pas révélés totalement concluants dans un marché *« complexe, émergent et difficile à cerner »*. En clair, dans un groupe qui a longtemps vécu avec la culture de *Lui* et des magazines de charme, un mensuel *« plus psycho que macho »*, selon son concepteur, n'a pas entièrement convaincu.

Sur le marché, plutôt nouveau en France, des « généralistes » pour hommes, la concurrence s'est avivée en l'espace d'un an. Le groupe suisse Edipresse a démarré, en juin 1998, avec *M Magazine*, dont la diffusion s'est stabilisée entre 90 000 et 100 000 exemplaires. Depuis, le groupe américain Rodal a lancé *Men's Health*, qui, après un premier numéro d'été à 300 000 exemplaires, plafonne à la cinquième édition aux alentours des 100 000 . Entre les deux titres, la compétiton est rude. Les dirigeants de *Men's Health* ont assigné leur concurrent pour *« agissement parasitaire et contrefaçon »*.

Evoquée devant le tribunal de commerce de Paris, mercredi 15 décembre, l'affaire a été reportée en janvier. Sur un modèle existant en Grande-Bretagne, le groupe Emap a créé une version française de *FHM* (*For Him*) en juin, qui serait au-delà de l'objectif initial de 90 000 exemplaires pour se rapprocher de l'ambition de 150 000 en trois ans. Face à cette profusion de titres, les éditeurs misent sur la durée pour s'installer. L'un d'eux explique ainsi que *« les lecteurs font actuellement du shopping entre les titres avant de choisir »*. Une raison supplémentaire qui explique l'attentisme prudent des dirigeants d'Hachette.

Michel Delberghe

LeMonde Job: WMQ1712--0023-0 WAS LMQ1712-23 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 14:54 S.: 111,06-Cmp.:16,14, Base : LMQPAG 55Fap:100 N°:0725 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **EXXONMOBIL : le pétrolier américain va supprimer près de 16 000 emplois** sur 122 700 d'ici à la fin de 2002. Les postes d'encadrement seront réduits d'un tiers, soit un millier, par rapport à leur nombre avant la fusion entre Exxon et Mobil, a indiqué mercredi 15 décembre le PDG, Lee Raymond.

● **ROYAL DUTCH SHELL : le groupe anglo-néerlandais a indiqué mercredi avoir *« rempli ses objectifs pour 1999 »*** et vouloir poursuivre *« un programme d'investissements de 10 milliards de dollars par an »*. Les réductions de coûts devraient représenter 4 milliards de dollars d'ici 2001. Le groupe a supprimé 18 000 emplois, dont 11 200 dans le secteur chimique, les ramenant à 84 000.

● **CISCO : le leader mondial des équipements de réseaux Internet a prévenu les investisseurs**, mercredi, que sa marge d'exploitation devrait baisser en raison d'une augmentation des coûts du travail et d'une concurrence plus forte réduisant les prix de vente.

● **NORTEL NETWORKS : l'équipementier téléphonique canadien a acquis, pour 3,25 milliards de dollars US**, une jeune société américaine, Qtera, spécialisée dans les technologies de transmission sur fibres optiques, qui permettent d'accroître les capacités de transmission des données sur Internet.

● **VALEO : l'équipementier automobile associé au groupe de climatisation japonais Zexel a emporté** un contrat de 500 millions d'euros pour la fourniture des systèmes de climatisation de la nouvelle plate-forme-B mondiale de Renault-Nissan.

● **THOMSON CSF : le groupe de défense a annoncé, mercredi, la création au 1er janvier d'une nouvelle branche** consacrée à l'électronique industrielle. Cette entité de 7 000 personnes affichera un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de francs, et devrait permettre de développer les coopérations avec Alcatel.

SERVICES

● **ONET/ENTREPRISE FERROVIAIRE-SAFEN : les deux groupes familiaux français de services, nettoyage et propreté** ont annoncé mercredi leur rapprochement à partir du 1er janvier. Le nouveau groupe aura un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs (0,72 milliards d'euros) et emploiera près de 40 000 personnes.

● **KMART : la chaîne américaine de magasins alimentaires a annoncé**, mercredi, une alliance avec le portail Internet Yahoo ! et l'équipementier Cisco pour le lancement d'une filiale de commerce électronique BlueLight.com.

● **KDD : le leader japonais des communications internationales va fusionner** avec deux autres compagnies, DDI et IDO, afin de former le numéro deux japonais du secteur derrière NTT. Son chiffre d'affaires s'élèvera à 19 milliards d'euros.

● **TIME WARNER : le groupe de communication américain lance un fonds d'investissements de 500 millions de dollars** pour prendre des parts minoritaires dans les médias numériques. Richard Bressler, PDG du groupe a annoncé, mercredi, des *« prises de participations stratégiques dans d'autres entreprises »*. L'investissement moyen sera compris entre 5 et 20 millions de dollars.

● **ACCOR : le groupe d'hôtellerie et de service aux entreprises a annoncé**, mercredi, que l'acquisition du pôle hôtelier de la CGIC, filiale du groupe français Vivendi, les chaînes Demeure hôtel et Libertel, était devenue effective. Cette transaction concerne 49 établissements (3 240 chambres) dont 8 en contrats de gestion, de catégorie 3 à 4 étoiles luxe, représentant un chiffre d'affaires annuel de 800 millions de francs.

FINANCES

● **BANK OF TOKYO-MITSUBISHI/LEHMAN BROTHER : le numéro un bancaire japonais Bank of Tokyo-Mitsubishi** et la banque américaine Lehman Brothers ont annoncé, jeudi, une *« alliance stratégique »* dans les fusions et acquisitions au Japon, et si nécessaire dans le reste du monde.

● **ING-CCF : le bancassureur néerlandais ING a exclu, mercredi, de faire la moindre surenchère** sur sa première offre de rachat du Crédit commercial de France (CCF), retirée lors d'une brusque volte-face dimanche, quelques heures après sa formulation. Des rumeurs évoquaient une possible revalorisation de l'offre à 150 euros par action CCF.

EUROPE

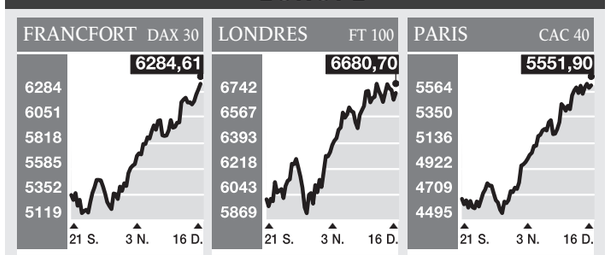

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 16/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4500,57	0,41	34,65
EUROPE	STOXX 50	4413,24	0,41	32,92
EUROPE	EURO STOXX 324	381,99	0,61	28,03
EUROPE	STOXX 653	354,44	0,41	26,95
PARIS	CAC 40	5551,9	0,39	40,82
PARIS	MIDCAC	2140,85	– 0,16	29,93
PARIS	SBF 120	3779,24	0,4	42,27
PARIS	SBF 250	3545,34	0,2	41,81
PARIS	SECOND MARCHÉ	2356,96	– 0,4	17,76
AMSTERDAM	AEX	625,96	0,61	16,27
BRUXELLES	BEL 20	3157,96	– 0,6	– 10,15
FRANCFORT	DAX 30	6284,61	0,83	25,53
LONDRES	FTSE 100	6680,7	0,71	13,57
MADRID	STOCK EXCHANGE	11375,8	0,03	15,65
MILAN	MIBTEL 30	39396	0,71	12,07
ZURICH	SPI	7295,5	0,66	1,88

AMÉRIQUES

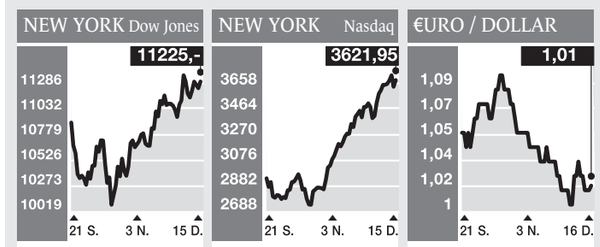

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 15/12	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11225,32	0,58	22,26
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1413,32	0,72	14,98
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3621,95	1,41	65,18
TORONTO	TSE INDEX	7985,29	0,69	23,12
SAO PAULO	BOVESPA	14322	– 2,2	111,11
MEXICO	BOLSA	384,22	2,22	65,27
BUENOS AIRES	MERVAL	536,71	....	24,8
SANTIAGO	IPSA GENERAL	136,78	– 0,77	77,64
CARACAS	CAPITAL GENERAL	0	....	....

ASIE - PACIFIQUE

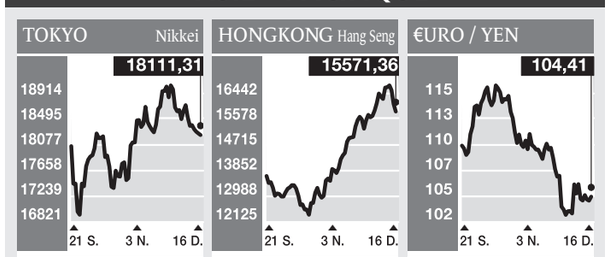

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 16/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18111,31	– 0,15	30,84
HONGKONG	HANG SENG	15571,36	– 1,6	54,96
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0	....	65,83
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	116,93	– 1,48	80,06
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3125,9	0,22	11,11
BANGKOK	SET	31,13	– 0,45	21,22
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4727,04	1,32	54,71
WELLINGTON	NZSE-40	2179,18	1,5	5,51

ÉCONOMIE

Hausse de 1,8 % du salaire moyen en France

LE SALAIRE annuel moyen des personnes à temps complet des secteurs privé et public a augmenté de 1,8 % en 1998 à 163 940 francs bruts, soit 13 660 francs par mois, selon une étude publiée jeudi 16 décembre par l'Insee. Après déduction des charges, le salaire net moyen a enregistré en 1998 une augmentation de 2,5 % à 10 900 francs mensuels. En francs constants, c'est-à-dire déduction faite de la hausse des prix sur la période (0,7 %), le pouvoir d'achat du salaire net moyen a progressé de 1,8 %. La moitié des salaires nets sont inférieurs à 8 880 francs par mois pour un travail à temps complet dans les entreprises (privées et publiques) et un quart à 5 810 francs.

■ **Le revenu agricole moyen** par actif baisserait de 4 % en termes réels en 1999, pour la première fois depuis plusieurs années, a-t-on appris mercredi de sources concordantes. Une première estimation du revenu agricole en 1999 élaborée par l'Insee doit être présentée vendredi 17 décembre devant la Commission de l'agriculture.

■ **ROYAUME-UNI : les investissements des compagnies étrangères** ont atteint un nouveau record en 1998, avec une hausse de 90 % pour s'élever à 38,6 milliards de livres (61,76 milliards d'euros), a annoncé mercredi le ministère du commerce et de l'industrie. Les Etats-Unis sont restés le premier investisseur étranger dans le pays, avec 21,5 milliards de livres en 1998, soit plus de la moitié du total.

■ **Les travaux de mise en conformité des ordinateurs** au Royaume-Uni pour éviter le défaut du bogue ont coûté quelque 3 milliards de livres (4 milliards d'euros) dans les secteurs public et privé, selon une évaluation du gouvernement britannique.

■ **Le nombre de demandeurs d'emploi en Grande-Bretagne** a reculé de 10 600 personnes en novembre à 1,192 million, soit 4,1 % de la population active contre 4,2 % en octobre, selon les chiffres annoncés mercredi par l'office des statistiques nationales.

■ **ESPAGNE : l'indice des prix à la consommation** a enregistré en novembre une hausse de 0,2 % par rapport à octobre, et de 2,7 % par rapport à novembre 1998, a annoncé mercredi l'Institut national de la statistique.

■ **PAYS-BAS : la Banque nationale des Pays-Bas** a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'année 1999 de 2,3 % à 3,3 % en raison des bons chiffres obtenus aux trois premiers trimestres, a annoncé la banque centrale dans son bulletin trimestriel paru mercredi à Amsterdam.

■ **DANEMARK : la balance commerciale** a dégagé un excédent de 2,053 milliards de couronnes (276 millions d'euros) en septembre, soit le même que le mois précédent selon des chiffres corrigés des variations saisonnières publiés mercredi par l'Institut national de la statistique.

■ **NORVÈGE : la balance commerciale** a dégagé un excédent record de 14 milliards de couronnes norvégiennes (1,75 milliard d'euros) en novembre, contre 584 millions de couronnes pour le mois correspondant de 1998, a indiqué mercredi le bureau national des statistiques, SSB.

■ **TCHÉQUIE : le produit intérieur brut** a augmenté de 0,8 % au troisième trimestre comparé à la même période de 1998, a annoncé mercredi l'office tchèque des statistiques.

■ **ESTONIE : le Parlement a supprimé mercredi l'impôt sur les bénéfices des entreprises** qui sont réinvestis, une mesure destinée à rendre plus compétitive l'économie libérale de ce pays candidat à l'Union européenne.

■ **RUSSIE : les compagnies minières** ont extrait en 1999 entre 6 et 8 tonnes d'or de plus qu'en 1998, pour un chiffre total d'environ 113 tonnes, selon le directeur du ministère chargé de la production minière cité par l'agence Interfax.

■ **ÉTATS-UNIS : les stocks des entreprises américaines** ont augmenté de 0,2 % en octobre et les ventes ont progressé de 0,5 %, a annoncé mercredi le département du commerce. C'est la neuvième hausse consécutive des stocks mais la plus faible depuis avril. Le ratio des stocks sur les ventes est à 1,33 ,signifiant qu'il faudrait 1,33 mois pour épuiser ces stocks au rythme des ventes d'octobre.

■ **La production industrielle** a progressé de 0,3 % en novembre aux Etats-Unis contre une hausse de 0,8 % en octobre (chiffre révisé) tandis que les capacités industrielles d'utilisation sont restées stables à 81 %, a annoncé la Réserve fédérale mercredi. Le chiffre de la production industrielle est en ligne avec les attentes des marchés.

VALEUR DU JOUR

Nabisco en tête pour conquérir United Biscuits

C'EST, pour United Biscuits, le scénario rêvé ! Depuis que le numéro un des biscuits au Royaume-Uni a annoncé, début octobre, qu'il discutait avec *« plusieurs repreneurs potentiels »*, son cours ne cesse de grimper. De 188 livres (299,7 euros) au 1er octobre, l'action a atteint 260 livres à la clôture de la Bourse, mercredi 15 décembre, à Londres. Sur les trois derniers jours, le titre a pris 13 %, sur les dix dernières semaines, 38 %. Une aubaine pour les actionnaires qui appelaient de leurs vœux le démantèlement du groupe pour maximiser leur placement. United Biscuits a cédé, depuis octobre, son activité plats surgelés à l'américain Heinz, puis son pôle poissons surgelés à Northern Foods. Pour la cession du reste, l'activité biscuits sucrés et salés, le match se joue entre Américains et Européens. Pour l'instant, avantage Amérique. Nabisco et son allié, le financier texan Hicks, Muse, Tate and Furst, ont pris de cours les européens Paribas Affaires industrielles (PAI), allié de Danone, le financier irlandais Cinven et DB Capital Partners (Deutsche Bank), réunis dans la société Finalrealm. Les Américains ont déposé une offre amicale d'achat mardi 14 décembre, acceptée par le conseil d'UB. Mercredi, ils annonçaient être montés, dans la journée, de 18,6 % à 29,99 % dans le capital du britannique. Ils affirment être prêts à payer au minimum 254 pence par action pour acquérir le reste du groupe. Pendant ce temps, Finalrealm entraîné par PAI annonce... *« poursuivre des négociations actives avec United Biscuits concernant une offre en numéraire supérieure »*. Mercredi matin, des indiscrétions faisaient état d'une offre européenne à 255 pence par action. Le soir même, chez United Biscuits, on commentait qu'*« une seule offre a été officiellement déposée sur les marchés, celle de Nabisco »*. *« Les Américains ont gagné,* constatait, mercredi, à l'agence Dow Jones, un analyste londonien qui souhaite conserver l'anonymat. *Il n'y a plus grand-chose à faire pour Finalrealm, à part offrir un prix beaucoup plus élevé pour les actions restantes et la participation déjà détenue par les Américains. »*

Laure Belot

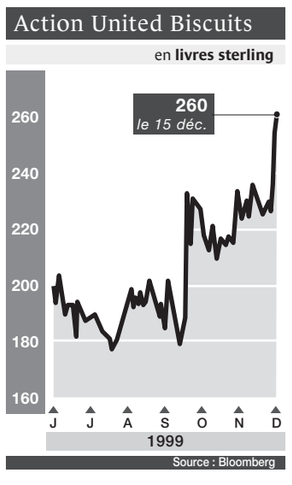

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,35 %, à 5 549,41 points, à la mi-séance, jeudi 16 décembre. Les investisseurs ont été rassurés par la bonne tenue des marchés américains due à une reprise des valeurs technologiques. La veille, la Bourse de Paris s'était repliée de 0,62 %, à 5 530,13 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes était en hausse de 0,45 %, à 6261,01 points, jeudi 16 décembre vers 12 heures. Mercredi 15 décembre, la Bourse allemande avait terminé la séance en hausse de 0,72 %, à 6 232,75 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres était en hausse de 0,43 %, à 6 662,50 points jeudi 16 décembre, trois heures après le début des transactions. La veille, l'indice vedette de Londres avait reculé de 1,02 %, à 6 633,80 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 16 décembre sur une baisse de 0,15 %, à 18 111,31 points. Comme sur les autres marchés financiers occidentaux, les investisseurs ont pris des bénéfices sur les valeurs de haute technologie.

NEW YORK

LA BOURSE américaine s'est redressée mercredi 15 décembre, l'indice Dow Jones gagnant 0,58 %, à 11 225,32 points, et l'indice composite Nasdaq progressant de 1,41 %, à 3 621,95 points. Le Standard and Poor's 500 a fini en hausse de 0,70 %, à 1 413,33 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des obligations d'Etat en Europe se tendaient en début de matinée jeudi 16 décembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,16 % et celui du Bund allemand émis à même échéance à 5,05 %. Mercredi, outre-Atlantique, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait progressé à 6,328 % contre 6,293 % mardi. Ce marché, qui évolue à l'inverse des prix, a poursuivi le mouvement de baisse amorcé mardi après l'annonce d'une progression supérieure aux prévisions des ventes de détail en novembre aux Etats-Unis. Cette statistique a relancé les spéculations sur un resserrement de la politique monétaire américaine pour contenir le risque de surchauffe de l'économie.

CHANGES

L'EURO se reprenait quelque peu, tandis que le yen grimpait face au dollar jeudi 16 décembre, lors des premiers échanges. La devise européenne cotait 1,0082 dollar, contre 1,0064 mercredi soir. La devise américaine s'échangeait à 102,68 yens, contre 103,78 yens mercredi soir.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	15/12
COURONNE DANOISE	7,4414
COUR. NORVÉGIENNE	8,105
COUR. SUÉDOISE	8,6085
COURONNE TCHÈQUE	35,843
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5779
DOLLAR CANADIEN	1,4867
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,031
DRACHME GRECQUE	330,15
FLORINT HONGROIS	253,55
ZLOTY POLONAIS	4,2275

Cours de change croisés

16/12 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,9712	1,0133	0,15452	1,6157	0,63305
YEN	102,965	....	104,415	15,92	166,46	65,235
€URO	0,98687	0,95772	....	0,15245	1,59395	0,6246
FRANC	6,47185	6,28125	6,55957	....	10,4557	4,0977
LIVRE	0,61893	0,60075	0,62735	0,09565	....	0,3919
FRANC SUISSE	1,57965	1,53295	1,60065	0,24405	2,55185	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,97	3,02	5,16	5,74
ALLEMAGNE	3	3,44	5,04	5,7
GDE-BRETAG.	5,63	5,53	5,15	4,29
ITALIE	3	3,41	5,27	5,89
JAPON	0,09	0,1	1,73	2,54
ÉTATS-UNIS	5,41	5,34	6,2	6,3
SUISSE	0,88	1,89	3,37	4,15
PAYS-BAS	2,97	3,41	5,17	5,82

Matières premières

En dollars	Cours 15/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1823	– 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1608,5	0,53
PLOMB 3 MOIS	498,5	– 0,3
ETAIN 3 MOIS	5785	– 0,26
ZINC 3 MOIS	1211	0,08
NICKEL 3 MOIS	8220	0,61
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,21	– 0,38
PLATINE A TERME	103597,06	– 0,33
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	227	....
MAÏS (CHICAGO)	187,5	– 0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	143,2	0,07
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	852	1,19
CAFÉ (LONDRES)	1503	1,55
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 16/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	8529	86,6	87,2
Euribor 3 mois			
JANVIER 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 15/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,43	....
WTI (NEW YORK)	24,95	– 0,16
LIGHT SWEET CRUDE	26,28	0,79

Or

En €uros	Cours 15/12	Var % 14/12
OR FIN KILO BARRE	8900	+ 0,56
OR FIN LINGOT	8970	+ 0,22
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	50,60	+ 0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	51,50	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	212,25	+ 0,09
PIÈCE 20 DOLLARS US	382,25	+ 0,05
PIÈCE 50 PESOS MEX	330	+ 1,54

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1712--0024-0 WAS LMQ1712-24 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0504 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Après que l'américain Cisco eut annoncé que son chiffre d'affaires pourrait croître moins rapidement à l'avenir, les valeurs technologiques et de télécommunications ont terminé en baisse mercredi 15 décembre. Le finlandais **Nokia** a chuté de 6,29 % et son rival suédois **Ericsson** a abandonné 4,8 %. A Francfort, **Deutsche Telekom** et son concurrent **Mannesmann** ont perdu respectivement 1,11 % et 1,54 %. A Londres, **Telewest Communications**, **Cable & Wireless** et **Colt Telecom**, ont cédé respectivement 9,36 %, 7,01 % et 7,03 %.

● Les valeurs cycliques ont repris des couleurs mercredi. Le chimiste **ICI** s'est adjugé 9,48 %, les sidérugistes **Corus** et **Thyssen-Krupp** 7,27 % et 6,48 % respectivement, le groupe minier **Rio Tinto** 8,19 % et la firme d'ingénierie **GKN** 6,04 %. Le groupe papetier finlandais **Stora Enso** a progressé de 6,32 %. **Henkel** était également bien orienté avec une progression de 5,19 %, tout comme **Degussa-Hüls** (4,96 %) et **Bayer** (3,56 %).

● Les actions des constructeurs automobiles allemands ont affiché des gains importants mercredi. **Volkswagen** a progressé de 5,32 %. **BMW** et **Daimler-Chrysler** étaient également recherchés avec des avancées respectives de 2,23 % et 4,34 %.

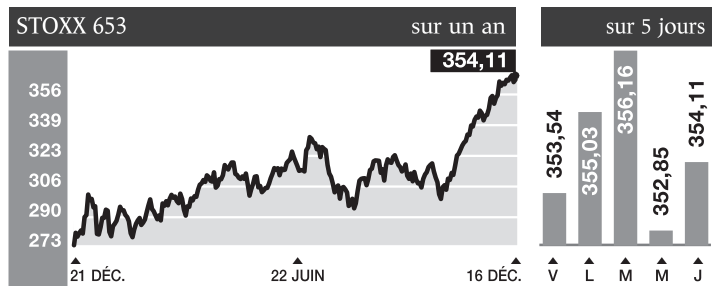

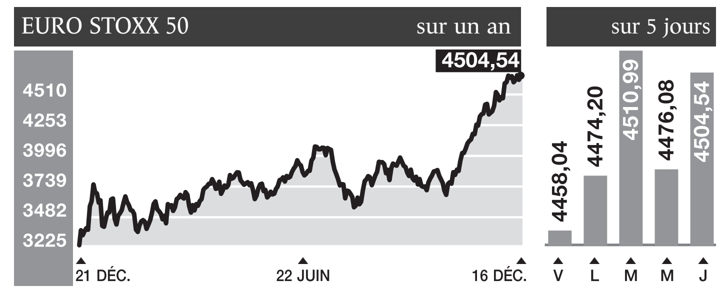

AUTOMOBILE

16/12 09 h 59 ▶	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	28,40	+ 1,03
BASF AG	BE ★	50,75	+ 1,78
BMW	DE ★	28,5	+ 4,01
CONTINENTAL AG	DE ★	18,9	+ 0,80
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	72,9	+ 3,26
FIAT	IT ★	31,45	+ 0,64
FIAT PRIV.	IT ★	14,8	+ 2,28
MICHELIN /RM	FR ★	39,12	+ 1,61
PEUGEOT	FR ★	221,3	+ 1,75
PIRELLI	IT ★	2,52	+ 0,80
RENAULT	FR ★	47,5	+ 1,06
VALEO /RM	FR ★	77,55	− 0,45
VOLKSWAGEN	DE ★	52,9	+ 4,34
VOLVO -A-	SE	24,63	+ 0,47
VOLVO -B-	SE	25,09	+ 2,13
▶ DJ E STOXX AUTO P		251,74	+ 2,26

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	15,67	+ 2,09
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,92	+ 0,63
ALL & LEICS	GB	11,84	− 5,86
ALLIED IRISH BA	GB	17,95	− 2,10
ALPHA CREDIT BA	GR	77,54	....
ARGENTARIA R	ES ★	23,01	− 0,17
B PINTO MAYOR R	PT ★	20,88	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	55,9	+ 0,54
BANK OF IRELAND	GB	12,79	....
BANK OF PIRAEUS	GR	22,84	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,38	+ 0,71
BANKINTER R	ES ★	39,8	− 2,02
BARCLAYS PLC	GB	27,48	+ 0,18
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62	+ 1,14
COMIT	IT ★	5,23	+ 0,58
BCA FIDEURAM	IT ★	8,05	....
BCA INTESA	IT ★	4,05	− 0,25
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,61	+ 0,84
BCA ROMA	IT ★	1,29	....
BBV R	ES ★	14,03	+ 0,07
ESPIRITO SANTO	PT ★	26,91	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	64,15	+ 0,16
BCP R	PT ★	5,42	....
BIPOP CARIRE	IT ★	62,85	+ 1,53
BNL	IT ★	3,17	+ 0,32
BNP /RM	FR ★	91,4	+ 0,38
BSCH R	ES ★	11,03	− 0,45
CCF /RM	FR ★	126	+ 0,72
CHRISTIANIA BK	NO	4,69	....
COMIT	IT ★	5,23	+ 0,58
COMM.BANK OF GR	GR	69,64	....
COMMERZBANK	DE ★	34,9	+ 1,16
CREDIT LYONNAIS	FR ★	36,81	+ 3,11
DEN DANSKE BK	DK	106,97	+ 0,13
DEN NORSKE BANK	NO	3,91	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	70,15	+ 0,43
DEXIA	BE ★	150,9	+ 0,47
DRESDNER BANK N	DE ★	45,5	+ 0,89
EFG EUROBANK	GR	42,27	....
ERGO BANK	GR	90,72	....
ERSTE BANK	AT ★	43,1	+ 0,23
FOERENINGSSB A	SE	15,22	− 0,38
HALIFAX GROUP	GB	10,62	− 2,50
HSBC HLDG	GB	13,14	− 2,73
IONIAN BK REG.S	GR	49,48	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	48,95	+ 0,10
LLOYDS TSB	GB	12,23	+ 1,33
MERITA	FI ★	5,6	+ 7,69
NAT BANK GREECE	GR	71,09	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	70,15	− 0,57
NATL WESTM BK	GB	21,20	− 1,27
NORDBANKEN HOLD	SE	5,55	+ 1,06
ROLO BANCA 1473	IT ★	18,97	+ 1,66
ROYAL BK SCOTL	GB	17,79	− 1,51
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,49	− 0,44
S-E-BANKEN -A-	SE	9,87	+ 0,59
STANDARD CHARTE	GB	14,77	....
STE GENERAL-A-/	FR ★	229	+ 1,33
SV HANDBK -A-	SE	12,60	+ 1,88
UBS REG	CH	258,73	+ 1,22
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,52	+ 0,67
UNIDANMARK -A-	DK	65,18	....
XIOSBANK	GR	21,63	....
▶ DJ E STOXX BANK P		299,16	+ 0,41

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES ★	37,7	− 2,58
ALUSUISSE LON G	CH	706,83	+ 3,76
ALUMINIUM GREEC	GR	42,69	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,06	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,26	+ 0,72
AVESTA	SE	5,10	....
BEKAERT	BE ★	55,4	− 3,32
BILLITON	GB	5,58	− 1,14
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	42,07	+ 0,91
BUHRMANN NV	NL ★	13,75	− 1,08
BUNZL PLC	GB	5,37	....
CART.BURGO	IT ★	6,69	+ 0,60
CORUS GROUP	GB	2,44	+ 3,40
ELKEM ASA, OSLO	NO	20,36	+ 7,14
ELVAL	GR	13,42	....
JOHNSON MATTHEY	GB	11,01	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	41,3	+ 0,73
METSAE-SERLA -B	FI ★	10,8	+ 1,89
MODO -B-	SE	32,53	+ 1,82
NORSKE SKOGIND-	NO	46,27	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	12,95	+ 0,78
PECHINEY-A-	FR ★	67,5	− 0,59
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,5	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,3	+ 4,65
RIO TINTO	GB	21,95	+ 0,66
SIDENOR	GR	18,42	....
SILVER & BARYTE	GR	42,84	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,98	− 0,53
SOPORCEL	PT ★	13,17	....
STORA ENSO -A-	FI ★	15,5	+ 0,65
STORA ENSO -R-	FI ★	15,7	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,18	+ 1,08
THYSSEN KRUPP	DE ★	32,1	+ 4,05
TRELLEBORG B	SE	8,25	....
UNION MINIERE	BE ★	37,8	+ 1,89
UPM-KYMMENE COR	FI ★	37,8	+ 0,53
USINOR	FR ★	18,5	....
VIOHALCO	GR	40,51	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	35,95	+ 0,73
▶ DJ E STOXX BASI P		244,82	+ 1,07

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR ★	152,8	− 0,13
AKZO NOBEL NV	NL ★	49,35	+ 1,23
BASF AG	DE ★	50,75	+ 1,78
BAYER AG	DE ★	44,5	+ 2,18
BOC GROUP PLC	GB	20,94	− 0,61
CELANESE N	DE ★	17,3	+ 0,87
CIBA SPEC CHEM	CH	73,75	+ 0,21
CLARIANT N	CH	451,85	+ 1,54
DEGUSSA-HUELS	DE ★	36,8	+ 2,51
DSM	NL ★	40,75	+ 0,37
DYNO	NO	24,55	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4559,09	+ 0,27
ICI	GB	10,45	+ 5,16
KEMIRA	FI ★	5,95	+ 0,85
LAPORTE	GB	8,25	− 1,90
LONZA GRP N	CH	581,84	− 0,43
RHODIA	FR ★	21,33	+ 0,14
SNIA	IT ★	1	....
SOLVAY	BE ★	76,15	− 0,46
TESSENDERLO CHE	BE ★	46,7	+ 1,30
▶ DJ E STOXX CHEM P		384,81	+ 1,05

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR ★	58,45	− 0,09
CHRISTIAN DIOR	FR ★	184,7	− 0,59
CIR	IT ★	2,57	....
D'IETEREN SA	BE ★	403,4	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	51,5	− 0,96
GBL	BE ★	178	− 0,78
GEVAERT	BE ★	45	....
HAGEMEYER NV	NL ★	20,32	+ 0,30
INCHCAPE	GB	4,41	+ 1,85
INVESTOR -A-	SE	12,95	+ 0,45
INVESTOR -B-	SE	13,18	+ 1,34
KVAERNER -A-	NO	18,88	....
LVMH / RM	FR ★	340,4	− 0,32
MYTILINEOS HOLD	GR	16,14	....
NORSK HYDRO	NO	37,94	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	191,55	+ 0,49
ORKLA -A-	NO	14,74	....
ORKLA -B-	NO	14,68	....
SONAE SGPS	PT ★	43,39	....
TOMKINS	GB	3,09	− 4,46
VEBA AG	DE ★	43,45	+ 2,36
▶ DJ E STOXX CONG P		278,25	+ 0,24

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4,24	....
BRITISH TELECOM	GB	21,82	+ 2,02
CABLE & WIRELES	GB	15,61	− 1,12
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	57	− 1,21
ENERGIS	GB	42,04	+ 0,31
EQUANT NV	DE ★	94,5	....
EUROPOLITAN HLD	SE	14,75	....
FRANCE TELECOM	FR ★	115,1	− 0,09
HELLENIC TELE (	GR	20,64	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	83,15	+ 0,79
NETCOM ASA	NO	44,54	....
PANAFON HELLENI	GR	12,10	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,31	....
SONERA	FI ★	47,5	+ 4,40
SWISSCOM N	CH	372,48	+ 1,19
TELE DANMARK -B	DK	72,43	+ 0,75
TELECEL	PT ★	16,06	....
TELECOM ITALIA	IT ★	12,54	+ 0,08
TELECOM ITALIA	IT ★	5,57	+ 0,91
TELEFONICA	ES ★	23,13	+ 0,57
TIM	IT ★	9,5	+ 1,60
VODAFONE AIRTOU	GB	4,84	+ 1
▶ DJ E STOXX TCOM P		1010,33	+ 0,03

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	51,2	− 2,10
AKTOR SA	GR	23,20	....
ASKO -A-	FI ★	16,2	− 0,61
AUMAR R	ES ★	17,85	− 0,56
ACESA R	ES ★	10,05	− 0,79
BLUE CIRCLE IND	GB	5,72	+ 4,08
BOUYGUES /RM	FR ★	513	+ 0,20
BPB	GB	5,42	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,12	− 0,54
CARADON	GB	2,44	....
CBR	BE ★	102,1	+ 0,99
CIMPOR R	PT ★	15,51	....
COLAS /RM	FR ★	201,7	+ 0,10
CRH PLC	GB	31,69	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	8,98	+ 1,01
FCC	ES ★	20,15	+ 0,15
GROUPE GTM	FR ★	92,3	+ 0,33
HANSON PLC	GB	8,65	+ 4,25
HEIDELBERGER ZE	DE ★	74,5	+ 4,20
HELL.TECHNODO.R	GR	36,36	....
HERACLES GENL R	GR	33,30	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	34,3	+ 0,59
HOLDERBANK FINA	CH	1268,05	+ 0,64
IMERYS /RM	FR ★	142,1	+ 1,14
ITALCEMENTI	IT ★	11,56	+ 1,05
LAFARGE /RM	FR ★	105,7	+ 1,54
MICHANIKI REG.	GR	17,83	....
TARMAC	GB	8,72	+ 0,93
PILKINGTON PLC	GB	1,41	+ 1,15
RMC GROUP PLC	GB	13,22	....
RUGBY GRP	GB	2,16	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	187,4	+ 3,36
SKANSKA -B-	SE	36,77	+ 0,32
SUPERFOS	DK	21,50	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,18	− 0,73
TECHNIP /RM	FR ★	100,1	− 1,28
TITAN CEMENT RE	GR	118,55	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,84	+ 0,20
WILLIAMS	GB	4,69	− 1,35
▶ DJ E STOXX CNST P		232,31	+ 0,89

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	228	+ 0,53
ADIDAS-SALOMON	DE ★	68,5	+ 1,18
AIR FCE	FR ★	17,02	− 1,50
AIRTOURS PLC	GB	5,40	− 3,71
ALITALIA	IT ★	2,33	− 0,43
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	18,1	+ 0,28
BANG & OLUFSEN	DK	32,92	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,34	+ 1,88
BEAZER GROUP	GB	2,21	− 0,72
BENETTON GROUP	IT ★	1,99	− 1
BERKELEY GROUP	GB	11,28	− 0,14
BRITISH AIRWAYS	GB	6,30	− 1,26
CLUB MED. /RM	FR ★	113,6	+ 0,53
COMPASS GRP	GB	12,67	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	22,7	− 1,30
ELECTROLUX -B-	SE	23,29	+ 1,26
EMI GROUP	GB	9,20	....
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,93	− 1,06
G WIMPEY PLC	GB	1,75	− 0,91
GRANADA GROUP	GB	9,61	− 1,96
HERMES INTL	FR ★	142,1	− 1,32
HPI	IT ★	0,78	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	22,85	− 0,22
KLM	NL ★	26,44	− 1,89
HILTON GROUP	GB	2,98	+ 0,54
MOULINEX /RM	FR ★	9,75	+ 1,56
NCL HLDG	NO	4,11	....
PERSIMMON PLC	GB	3,75	− 0,85
PREUSSAG AG	DE ★	52,6	+ 2,43
RANK GROUP	GB	2,90	− 1,09
SAIRGROUP N	CH	194,05	+ 0,81
SAS DANMARK A/S	DK	10,15	− 0,21
SEB /RM	FR ★	63,5	+ 1,52
SODEXHO ALLIANC	FR ★	186	− 0,32
THE SWATCH GRP	CH	920,57	+ 0,20
THE SWATCH GRP	CH	187,18	+ 0,34
WW/WW UK UNITS	IE	0,97	....
WILSON BOWDEN	GB	10,82	....
WOLFORD AG	AT ★	41,6	+ 1,46
▶ DJ E STOXX CYC GO P		173,43	− 0,17

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	40,35	+ 0,32
ELAN CORP	GB	25,64	....
GLAXO WELLCOME	GB	27,13	+ 0,36
HOECHST AG	DE ★	37	+ 1,37
NOVARTIS N	CH	1447,41	+ 0,70
NOVO NORDISK B	DK	128,47	− 0,11
ORION B	FI ★	22,9	+ 2,46
RHONE POUL./RM	FR ★	65,95	+ 3,05
ROCHE HOLDING	CH	16698,96	+ 0,07
ROCHE HOLDING G	CH	11511,78	+ 0,55
SANOFI SYNTHELA	FR ★	39,82	− 1,85
SCHERING AG	DE ★	120	+ 0,59
SMITHKLINE BEEC	GB	12,77	+ 1,66
UCB	BE ★	42,44	+ 0,33
▶ DJ E STOXX PHAR P		413,34	+ 1,62

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,16	....
BG	GB	5,37	....
BP AMOCO	GB	10,19	+ 1,27
BURMAH CASTROL	GB	17,72	+ 0,27
CEPSA	ES ★	9,86	− 1,20
DORDTSCHE PETRO	NL ★	51,85	+ 2,17
ENI	IT ★	5,4	− 0,37
ENTERPRISE OIL	GB	6,81	− 1,62
F.OLSEN ENERGY	NO	6,72	....
LASMO	GB	1,91	+ 1,71
OMV AG	AT ★	91,23	− 0,57
PETROLEUM GEO-S	NO	16,47	....
REPSOL	ES ★	23,74	+ 0,76
ROYAL DUTCH CO	NL ★	61,6	+ 2,16
SAIPEM	IT ★	3,7	+ 0,82
SHELL TRANSP &	GB	8,20	+ 2,61
SMEDVIG -A-	NO	11,10	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	136,7	+ 1,26
▶ DJ E STOXX ENGY P		319,41	+ 1,21

(Publicité)

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez
vos billets d'avion

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	16,15	− 2,80
ALMANIJ	BE ★	48,7	+ 0,41
ALPHA FINANCE	GR	84,05	....
AMVESCAP	GB	10,90	....
BENI STABILI	IT ★	0,35	+ 2,94
BPI R	PT ★	4,2	....
BRITISH LAND CO	GB	6,44	− 0,74
CANARY WHARF GR	GB	5,91	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,58	+ 1,46
COBEPA	BE ★	59,25	− 0,42
CONSORS DISC-BR	DE ★	81,51	+ 1,89
CORP FIN ALBA	ES ★	29,3	− 2,01
CS GROUP N	CH	188,11	+ 0,50
EURAFRANCE /RM	FR ★	574	− 1,03
FORTIS (B)	BE ★	34,56	+ 0,17
FORTIS (NL)	NL ★	34,3	+ 0,32
GECINA /RM	FR ★	111	− 0,18
HAMMERSON	GB	6,76	− 0,24
ING GROEP	NL ★	56,86	+ 0,82
KAPITAL HOLDING	DK	47,71	− 0,56
LAND SECURITIES	GB	10,83	....
LIBERTY INTL	GB	7,37	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,81	− 0,61
MEPC PLC	GB	7,27	....
METROVACESA	ES ★	17,6	+ 0,51
PROVIDENT FIN	GB	11,31	....
RODAMCO UK	NL ★	36,9	− 0,27
RODAMCO CONT. E	NL ★	39,8	+ 0,76
RODAMCO NORTH A	NL ★	34,85	+ 2,35
SCHRODERS PLC	GB	19,53	....
SIMCO N /RM	FR ★	80,5	− 0,62
SLOUGH ESTATES	GB	5,75	....
UNIBAIL /RM	FR ★	128	....
UNIM	IT ★	0,47	+ 2,17
VALLEHERMOSO	ES ★	7,21	+ 1,41
WCM BETEILIGUNG	DE ★	39,6	+ 2,46
WOOLWICH PLC	GB	5,43	+ 1,19
▶ DJ E STOXX FINS P		256,64	+ 0,47

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	4,89	− 0,97
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,26	− 0,61
BASS	GB	11,99	− 0,93
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	40,49	+ 1,35
BRAU-UNION	AT ★	43	+ 0,82
CADBURY SCHWEPP	GB	5,72	− 0,28
CARLSBERG -B-	DK	38,03	....
CARLSBERG AS -A	DK	36,82	....
DANISCO	DK	39,64	+ 0,65
DANONE /RM	FR ★	220,5	+ 1,05
DELTA DAIRY	GR	36,88	....
DIAGEO	GB	8,35	− 0,95
ELAIS OLEAGINOU	GR	39,42	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	106	+ 0,95
GREENCORE GROUP	GB	3,11	+ 4,86
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	31	+ 0,49
HELLENIC BOTTLI	GR	23,16	....
HELLENIC SUGAR	GR	25,26	....
KERRY GRP-A-	GB	12,11	....
MONTEDISON	IT ★	1,57	+ 0,64
NESTLE N	CH	1743,64	+ 0,72
KONINKLIJKE NUM	NL ★	34,83	− 0,11
PARMALAT	IT ★	1,22	− 0,81
PERNOD RICARD /	FR ★	55,95	+ 0,81
RAISIO GRP -V-	FI ★	4,28	+ 3,13
RIEBER & SON -B	NO	5,55	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,19	....
SOUTH AFRICAN B	GB	10,33	− 0,31
TATE & LYLE	GB	6,22	....
UNIGATE PLC	GB	4,87	− 1,94
UNILEVER	NL ★	50,9	+ 0,10
UNILEVER	GB	6,60	+ 1,48
WHITBREAD	GB	9,89	+ 3,35
▶ DJ E STOXX F & BV P		196,16	+ 0,61

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	113,27	+ 1,40
ADECCO N	CH	710,58	+ 0,26
ALSTOM	FR ★	32,88	− 3,29
ASSA ABLOY-B-	SE	13,24	− 0,87
ASSOC BR PORTS	GB	4,53	....
ATLAS COPCO -A-	SE	30,67	+ 1,54
ATTICA ENTR SA	GR	16,80	....
BAA	GB	6,89	+ 2,38
BBA GROUP PLC	GB	8,24	− 0,19
BERGESEN	NO	15,42	....
BONHEUR	NO	20,36	....
CMG	GB	65,53	+ 3,49
COOKSON GROUP P	GB	3,89	− 1,62
DAMPSKIBS -A-	DK	10750,67	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12241,11	+ 0,10
DAMSKIBS SVEND	DK	17756,34	+ 0,10
DET SONDENFJ NO	NO	5,71	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,26	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,17	− 1,68
FINNLINES	FI ★	27	− 1,46
FKI	GB	3,38	+ 12,83
FLS IND.B	DK	26,88	+ 1,27
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,45	− 0,08
GKN	GB	15,54	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,36	....
HALKOR	GR	17,84	....
HAYS	GB	14,79	− 0,43
HEIDELBERGER DR	DE ★	52,9	+ 0,57
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	33	+ 1,54
IFIL	IT ★	9,45	+ 3,50
IMI PLC	GB	4,31	+ 3,07
ISS INTL SERV-B	DK	59,13	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,66	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	27,9	− 2,45
KONE B	FI ★	41	+ 0,96
LEGRAND /RM	FR ★	233,8	....
LEIF HOEGH	NO	10,12	....
LINDE AG	DE ★	54	+ 0,56
MAN AG	DE ★	34,9	+ 3,10
MANNESMANN N	DE ★	225	+ 1,81
METALLGESELLSCH	DE ★	19,5	+ 1,04
METRA A	FI ★	18,01	+ 0,06
METSO	FI ★	13,3	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,89	....
NFC	GB	4,45	....
NKT HOLDING	DK	57,78	....
OCEAN GROUP	GB	20,67	....
PARTEK	FI ★	11	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,57	+ 0,21
PREMIER FARNELL	GB	7,05	− 0,90
RAILTRACK	GB	16,55	+ 1,08
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	49,5	+ 0,20
RATIN -A-	DK	110,87	....
RATIN -B-	DK	110,87	− 1,43
RENTOKIL INITIA	GB	3,65	− 0,87
REXAM	GB	4,18	....
REXEL /RM	FR ★	85,1	− 2,01
RHI AG	AT ★	26,7	− 0,74
RIETER HLDG N	CH	562,46	....
SANDVIK -A-	SE	32,53	....
SANDVIK -B-	SE	32,87	....
SAURER ARBON N	CH	475,60	+ 1,06
SCHNEIDER ELECT	FR ★	75,55	− 0,92
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,66	+ 3,75
SECURITAS -B-	SE	17,66	+ 1
SHANKS GROUP	GB	3,75	....
SIDEL /RM	FR ★	108	− 0,92
INVENSYS	GB	5,32	− 0,30
SKF -A-	SE	24,16	....
SKF -B-	SE	25,38	+ 0,23
SOPHUS BEREND -	DK	23,11	....
SULZER FRAT.SA1	CH	636,84	+ 3,98
SVEDALA	SE	17,95	+ 3,34
T.I.GROUP PLC	GB	7,15	+ 5,19
TOMRA SYSTEMS	NO	17,15	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	56,81	+ 0,37
▶ DJ E STOXX IND GO P		493,39	+ 0,52

ASSURANCES

AEGON NV	NL ★	91,2	+ 0,66
AGF /RM	FR ★	52,65	− 0,57
ALLEANZA ASS	IT ★	10,08	+ 0,90
ALLIANZ AG	DE ★	293	+ 2,09
ALLIED ZURICH	GB	11,66	+ 1,53
AXA /RM	FR ★	139,3	+ 0,36
BALOISE HLDG N	CH	803,07	+ 0,39
CGU	GB	14,84	+ 0,98
CNP ASSURANCES	FR ★	34,1	+ 1,34
CORP MAPFRE R	ES ★	16,52	− 1,31
ERGO VERSICHERU	DE ★	115,8	+ 1,85
ETHNIKI GEN INS	GR	40,48	....
FORSIKRING CODA	DK	72,57	....
FORTIS (B)	BE ★	34,56	+ 0,17
GENERALI ASS	IT ★	30,45	+ 0,66
GENERALI HLD VI	AT ★	155,7	....
INA	IT ★	2,74	....
INTERAM HELLEN	GR	33,05	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,61	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,56	− 1,84
MEDIOLANUM	IT ★	9,8	+ 5,38
MUENCH RUECKVER	DE ★	205	+ 0,74
NORWICH UNION	GB	7,29	− 0,44
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	61	+ 0,83
PRUDENTIAL	GB	17,59	− 0,90
RAS	IT ★	9,15	+ 0,55
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,35	+ 2,33
SAMPO -A-	FI ★	33,2	− 0,30
SWISS RE N	CH	2013	+ 0,41
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	51,02	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,16	+ 0,48
STOREBRAND	NO	7,40	....
SUN LF & PROV H	GB	7,66	....
SWISS LIFE REG	CH	571,84	....
TOPDANMARK	DK	22,58	+ 0,86
ZURICH ALLIED N	CH	553,72	+ 0,57
▶ DJ E STOXX INSU P		353,24	+ 0,75

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	14,76	+ 0,33
CANAL PLUS /RM	FR ★	108	− 3,57
CARLTON COMMUNI	GB	9,77	− 0,16
ELSEVIER	NL ★	10,5	+ 0,48
EM.TV & MERCHAN	DE ★	60,6	− 8,18
EMAP PLC	GB	21,12	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	367,1	+ 1,27
INDP NEWS AND M	IR ★	5,8	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	48,85	− 1,71
MEDIASET	IT ★	13,05	+ 1,95
PEARSON	GB	28,52	− 4,20
REED INTERNATIO	GB	6,84	+ 0,23
REUTERS GROUP	GB	12,93	− 0,12
SCHIBSTED	NO	16,84	....
TELEWEST COMM.	GB	5,18	+ 3,19
TF1	FR ★	445	+ 4,95
UNITED NEWS & M	GB	11,70	− 3,18
UNITED PAN-EURO	NL ★	105,25	+ 1,20
WOLTERS KLUWER	NL ★	33,95	+ 0,65
WPP GROUP	GB	14,73	− 0,33
▶ DJ E STOXX MEDIA P		420,71	+ 0,13

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	26,6	− 1,81
ATHENS MEDICAL	GR	48,49	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	47	+ 0,21
BEIERSDORF AG	DE ★	69,8	+ 1,90
BIC /RM	FR ★	40,33	+ 0,57
BRIT AMER TOBAC	GB	5,83	+ 0,28
CASINO GP /RM	FR ★	118	− 0,42
CFR UNITS -A-	CH	2293,61	+ 0,66
DELHAIZE	BE ★	69,05	− 0,36
ESSILOR INTL /R	FR ★	280,1	+ 0,04
COLRUYT	BE ★	54	....
FRESENIUS MED C	DE ★	87,5	− 0,17
FYFFES	GB	2,15	+ 3,88
GALLAHER GRP	GB	4,28	....
GIB	BE ★	41,5	+ 1,10
IMPERIAL TOBACC	GB	8,65	− 2
JERONIMO MARTIN	PT ★	23,25	....
KESKO -B-	FI ★	11,3	− 0,88
L'OREAL /RM	FR ★	705,5	− 0,21
MODELO CONTINEN	PT ★	18,37	....
MORRISON SUPERM	GB	2	− 1,57
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,8	+ 1,64
RECKITT BENCKIS	GB	8,81	+ 0,92
SAFEWAY	GB	3,22	+ 0,50
SAINSBURY J. PL	GB	5,38	− 3,17
SEITA /RM	FR ★	46,25	− 5,61
SMITH & NEPHEW	GB	3,22	− 1,47
STAGECOACH HLDG	GB	2,50	− 2,50
ALTADIS -A-	ES ★	15,41	+ 0,13
TESCO PLC	GB	2,82	+ 0,57
TNT POST GROEP	NL ★	27,3	+ 2,13
▶ DJ E STOXX N CY G P		522,25	− 0,41

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	9,39	+ 0,69
CARREFOUR /RM	FR ★	173,3	+ 0,46
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	306	− 1,29
CENTROS COMER P	ES ★	15,6	− 0,51
CONTINENTE	ES ★	19,65	+ 0,87
DIXONS GROUP PL	GB	20,83	− 0,69
GEHE AG	DE ★	35,05	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	5,30	+ 0,91
GUCCI GROUP	NL ★	110,45	+ 2,74
HENNES & MAURIT	SE	30,67	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	35,8	+ 0,85
KINGFISHER	GB	9,85	+ 1,82
MARKS & SPENCER	GB	4,37	− 0,36
METRO	DE ★	50,05	+ 0,70
NEXT PLC	GB	8,52	....
PINAULT PRINT./	FR ★	233,5	− 0,21
RINASCENTE	IT ★	6,71	− 1,32
VALORA HLDG N	CH	251,23	+ 0,37
W.H SMITH GRP	GB	6,79	....
WOLSELEY PLC	GB	6,79	− 1,62
▶ DJ E STOXX RETL P		430,48	+ 0,12

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	20,9	+ 1,36
ALCATEL /RM	FR ★	206,6	+ 3,82
ALTEC SA REG.	GR	22,70	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	94,65	+ 4,01
BAAN COMPANY	NL ★	14,5	+ 2,47
BARCO	BE ★	124,8	− 0,16
	GB	....	....
CAP GEMINI /RM	FR ★	221	+ 5,24
COLOPLAST B	DK	96,08	....
COLT TELECOM NE	GB	43,97	− 5,70
DASSAULT SYST./	FR ★	55,9	+ 1,64
ERICSSON -B-	SE	58,08	+ 0,81
FINMECCANICA	IT ★	1,13	+ 0,89
GAMBRO -A-	SE	9,47	+ 1,24
GETRONICS	NL ★	75	+ 1,01
GN GREAT NORDIC	DK	45,69	+ 1,80
INTRACOM R	GR	41,89	....
LOGICA	GB	23,03	+ 2,28
MERKANTILDATA	NO	10,73	....
MISYS	GB	13,46	+ 3,70
NERA ASA	NO	3,54	....
NOKIA	FI ★	155,4	+ 2,24
NYCOMED AMERSHA	GB	5,93	− 2,63
OCE	NL ★	14,96	− 0,73
OLIVETTI	IT ★	2,4	....
KON. PHILIPS	NL ★	123	+ 0,49
ROLLS ROYCE	GB	3,44	+ 1,42
SAGE GRP	GB	97,26	+ 0,66
SAGEM	FR ★	1200	....
SAP AG	DE ★	455	+ 3,53
SAP VZ	DE ★	590	+ 4,42
SEMA GROUP	GB	18,25	− 0,96
SIEMENS AG N	DE ★	116,7	+ 1,48
SMITHS IND PLC	GB	14,68	+ 1,89
STMICROELEC SIC	FR ★	131,3	+ 3,30
THOMSON CSF /RM	FR ★	29,86	+ 0,88
TIETOENATOR	FI ★	52	+ 0,87
WILLIAM DEMANT	DK	94,74	....
▶ DJ E STOXX TECH P		733,97	+ 1,96

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	3,19	....
ANGLIAN WATER	GB	8,81	+ 1,29
BRITISH ENERGY	GB	6,09	+ 4,97
CENTRICA	GB	2,95	....
EDISON	IT ★	7,82	+ 0,51
ELECTRABEL	BE ★	315	− 0,57
ELECTRIC PORTUG	PT ★	16,34	....
ENDESA	ES ★	19,6	+ 0,51
EVN	AT ★	124	− 2,75
FORTUM	FI ★	4,3	+ 0,47
GAS NATURAL SDG	ES ★	24,25	− 0,16
IBERDROLA	ES ★	13,56	− 1,60
ITALGAS	IT ★	3,8	+ 2,15
NATIONAL GRID G	GB	7,19	− 1,10
NATIONAL POWER	GB	6,49	+ 0,25
OESTERR ELEKTR	AT ★	139,18	− 0,78
POWERGEN	GB	7,15	+ 0,90
SCOTTISH POWER	GB	8,11	+ 1,40
SEVERN TRENT	GB	9,77	+ 0,33
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	160,1	+ 0,69
SYDKRAFT -A-	SE	22,77	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,01	....
THAMES WATER	GB	11,81	− 0,27
FENOSA	ES ★	16,85	− 0,12
UNITED UTILITIE	GB	9,71	+ 2,54
VIAG	DE ★	16,3	+ 1,88
VIVENDI/RM	FR ★	84,15	+ 2
▶ DJ E STOXX PO SUP P		307,98	+ 0,63

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

16/12 09 h 59 ▶	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	21	+ 2,19
ANTONOV	0,91	....
C/TAC	9,05	....
CARDIO CONTROL	5	....
CSS	22,25	+ 0,91
HITT NV	6,05	....
INNOCONCEPTS NV	18,5	....
NEDGRAPHICS HOLD	22,9	− 1,29
SOPHEON	4,26	− 7,39
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,35	....
RING ROSA WT	0,35	− 12,50
UCC HOLDING NV	19,1	+ 0,53

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,5	....
FARDEM BELGIUM B	21	....
INTERNOC HLD	2,15	....
INTL BRACHYTHER B	12,75	− 3,77
LINK SOFTWARE B	7,5	....
PAYTON PLANAR	1,2	....
ACCENTIS	7,5	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	137	− 2,49
AIXTRON	143	+ 0,56
AUGUSTA TECHNOLOGI	74	....
BB BIOTECH ZT-D	57,5	+ 2,13
BB MEDTECH ZT-D	13,1	+ 2,34
BERTRANDT AG	81,5	....
BETA SYSTEMS SOFTW	9,9	+ 0,51
CE COMPUTER EQUIPM	73	+ 1,25
CE CONSUMER ELECTR	124	− 0,80
CENIT SYSTEMHAUS	35	− 0,57
DRILLISCH	7,6	+ 6,29
EDEL MUSIC	31,15	+ 2,13
ELSA	62,5	− 2,19
EM.TV & MERCHANDI	60,9	− 7,73
EUROMICRON	18,6	− 0,53
GRAPHISOFT NV	10,3	+ 1,98
HOEFT & WESSEL	11,1	− 0,45
HUNZINGER INFORMAT	10,8	+ 0,47
INFOMATEC	31,6	+ 3,61
INTERSHOP COMMUNIC	260	+ 10,40
KINOWELT MEDIEN	65	+ 2,36
LHS GROUP	24	− 0,62
LINTEC COMPUTER	90	+ 0,83
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	25,02	+ 6,47
MOBILCOM	84	+ 1,82
MUEHL PRODUCT & SE	14,2	− 1,05
MUEHLBAUER HOLDING	72	− 1,37
PFEIFFER VACU TECH	25,8	+ 1,18
PLENUM	21,2	....
PSI	33	+ 0,33
QIAGEN NV	75	+ 0,94
REFUGIUM HOLDING A	7,97	+ 0,13
SACHSENRING AUTO	12,4	− 0,80
SALTUS TECHNOLOGY	11,7	+ 0,43
SCM MICROSYSTEMS	62,1	+ 2,81
SER SYSTEME	43,05	+ 2,26
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	58,3	+ 0,26
SOFTM SOFTWARE BER	36	+ 3,15
TDS	14	+ 0,36
TECHNOTRANS	33,5	....
TELDAFAX	12,05	+ 1,69
TELES AG	26	....
TIPTEL	5,05	− 2,13
TRANSTEC	36,75	+ 0,68
W.E.T. AUTOMOTIVE	37	− 0,27
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1712--0025-0 WAS LMQ1712-25 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0505 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Société générale** a débuté la séance du jeudi 16 décembre sur une hausse de 0,44 % après l'annonce d'une prise de participation de 3,8 % dans le capital du Crédit lyonnais pour près de 3 milliards de francs. De son côté, l'action **Crédit lyonnais** a gagné 1,12 %, à 124,5 euros. Les opérateurs semblent apprécier l'impact de cette opération *« amicale » (lire p. 20).*

● L'action **Accor** a augmenté de 0,88 % jeudi matin, réagissant aux propos de la direction qui attend une hausse de 10 % du résultat net pour 1999. Par ailleurs, le groupe a annoncé la division du nominal de ses actions par cinq à partir du 22 décembre.

● Le titre **TF1** a été réservé à la hausse à l'ouverture des cotations jeudi 16 décembre. La veille, il avait chuté de 10,92 %, les investisseurs prenant leurs bénéfices après une période de forte hausse.

● Le titre **Canal+** a accentué sa chute jeudi 16 décembre en début de matinée. Le titre a perdu 9,82 % après l'annonce de l'abaissement de ses objectifs financiers à l'international pour l'exercice 2000.

● L'action **Rhône-Poulenc** a gagné 0,78 % dans les premières transactions du jeudi 16 décembre. Selon ParisBourse, la future action Aventis (fusion de Rhône-Poulenc et Hoechst), qui sera cotée à Paris le 20 décembre, devrait peser près de 5 % de l'indice CAC 40.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 DÉCEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	141	141,10	925,56	+ 0,07	143,50
CR.LYONNAIS(TP)	139	139	911,78	....	137,50
RENAULT (T.P.)	333,10	333	2184,34	− 0,03	342
SAINT GOBAIN(T.P.	169	168,10	1102,66	− 0,53	171,20
THOMSON S.A (T.P	148	....	....	....	147,90
ACCOR	226,80	229	1502,14	+ 0,97	218,70
AEROSPATIALE MAT	20,62	20,80	136,44	+ 0,87	20,69
AGF	52,95	52,80	346,35	− 0,28	55,05
AIR FRANCE GPE N	17,28	17,02	111,64	− 1,50	15,40
AIR LIQUIDE	153	153,30	1005,58	+ 0,20	141,30
ALCATEL	199	205,90	1350,62	+ 3,47	170
ALSTOM	34	32,90	215,81	− 3,24	28,25
ALTRAN TECHNO. #	471,50	494,50	3243,71	+ 4,88	420
ATOS CA	151,20	156,40	1025,92	+ 3,44	131
AXA	138,80	139,20	913,09	+ 0,29	134,70
BAIL INVESTIS	130	128,60	843,56	− 1,08	128
BAZAR HOT. VILLE	121	122	800,27	+ 0,83	116
BIC	40,10	40,33	264,55	+ 0,57	40
BIS	88,05	88,25	578,88	+ 0,23	90,05
B.N.P.	91,05	91,50	600,20	+ 0,49	90
BOLLORE	185,50	185,50	1216,80	....	164,60
BONGRAIN	320,20	320	2099,06	− 0,06	315
BOUYGUES	512	512	3358,50	....	425,50
BOUYGUES OFFS.	38,10	37,99	249,20	− 0,29	37,50
BULL#	7,70	7,60	49,85	− 1,30	6,37
BUSINESS OBJECTS	111,10	116,20	762,22	+ 4,59	92
CANAL +	112	108	708,43	− 3,57	71,80
CAP GEMINI	210	222	1456,22	+ 5,71	169
CARBONE LORRAINE	46,63	46,61	305,74	− 0,04	37,80
CARREFOUR	172,50	173	1134,81	+ 0,29	179,20
CASINO GUICHARD	118,50	118	774,03	− 0,42	119
CASINO GUICH.ADP	79,30	79,10	518,86	− 0,25	79,50
CASTORAMA DUB.(L	310	306	2007,23	− 1,29	264,90
C.C.F.	125,10	126,40	829,13	+ 1,04	117,80
CEGID (LY)	194,10	196	1285,68	+ 0,98	185
CERUS	7,45	7,42	48,67	− 0,40	7,45
CGIP	58,50	58,25	382,09	− 0,43	49,80
CHARGEURS	53,35	53	347,66	− 0,66	51,90
CHRISTIAN DALLOZ	47,29	50,85	333,55	+ 7,53	48,95
CHRISTIAN DIOR	185,80	184,70	1211,55	− 0,59	179,10
CIC -ACTIONS A.	94,30	94,30	618,57	....	90,90
CIMENTS FRANCAIS	64,50	65,75	431,29	+ 1,94	62,10
CLARINS	103,10	101,20	663,83	− 1,84	98,85
CLUB MEDITERRANE	113	113	741,23	....	99,50
CNP ASSURANCES	33,65	33,56	220,14	− 0,27	31,50
COFLEXIP	74,50	75,85	497,54	+ 1,81	82
COLAS	201,50	203	1331,59	+ 0,74	196,80
COMPTOIR ENTREP.	1,99	1,98	12,99	− 0,50	2,06
CPR	40,10	40,45	265,33	+ 0,87	44
CRED.FON.FRANCE	18,01	18,05	118,40	+ 0,22	19,10
CFF.(FERRAILLES)	30,90	30,85	202,36	− 0,16	29,90
CREDIT LYONNAIS	35,70	36,90	242,05	+ 3,36	29,95
CS SIGNAUX(CSEE)	43,78	43	282,06	− 1,78	42,30
DAMART	78,40	79,80	523,45	+ 1,79	78
DANONE	218,20	220,90	1449,01	+ 1,24	229
DASSAULT-AVIATIO	200	199	1305,35	− 0,50	192,40
DASSAULT SYSTEME	55	56	367,34	+ 1,82	41,45
DE DIETRICH	55,25	55,10	361,43	− 0,27	58,50
DEVEAUX(LY)#	66	65,10	427,03	− 1,36	66,20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,50	14,50	95,11	....	14,50
DEXIA FRANCE	153	153	1003,61	....	149,20
DMC (DOLLFUS MI)	6,15	6,29	41,26	+ 2,28	6,10
DYNACTION	27,60	27,30	179,08	− 1,09	26,09
EIFFAGE	63,75	64,60	423,75	+ 1,33	63,60
ELF AQUITAINE	156,50	159	1042,97	+ 1,60	151
ERAMET	55	54,50	357,50	− 0,91	53,55
ERIDANIA BEGHIN	105	105,10	689,41	+ 0,10	112,50
ESSILOR INTL	280	280	1836,68	....	281
ESSILOR INTL.ADP	318,70	318,70	2090,53	....	307,60
ESSO	73,30	73,20	480,16	− 0,14	73
EURAFRANCE	580	580	3804,55	....	583,50
EURO DISNEY	0,94	0,93	6,10	− 1,06	1,06
EUROTUNNEL	1,19	1,18	7,74	− 0,84	1,27
FACOM SA	64,50	64,50	423,09	....	65
FAURECIA	54,50	55,25	362,42	+ 1,38	55
FIMALAC SA	115,70	115	754,35	− 0,61	105
FIVES-LILLE	82,30	....	....	....	85
FONC.LYON.#	129,80	128	839,62	− 1,39	125
FRANCE TELECOM	115,20	115,10	755,01	− 0,09	108,20
FROMAGERIES BEL	700	705	4624,50	+ 0,71	752
GALERIES LAFAYET	154,10	156,70	1027,88	+ 1,69	136,10
GAUMONT #	57,50	56,50	370,62	− 1,74	56
GAZ ET EAUX	52	51,10	335,19	− 1,73	46,79
GECINA	111,20	111	728,11	− 0,18	114
GEOPHYSIQUE	48,08	49,20	322,73	+ 2,33	51,15
GFI INFORMATIQUE	111,20	113,70	745,82	+ 2,25	99,45
GRANDVISION	29,30	29,30	192,20	....	28,79
GROUPE ANDRE S.A	173	173	1134,81	....	171,80
GASCOGNE	81,70	82	537,88	+ 0,37	76,70
GR.ZANNIER (LY)	37,04	36,80	241,39	− 0,65	37
GROUPE GTM	92	92,10	604,14	+ 0,11	91
GROUPE PARTOUCHE	73	73,15	479,83	+ 0,21	67
GUILBERT	139	136	892,10	− 2,16	130,90
GUYENNE GASCOGNE	458,80	452,50	2968,21	− 1,37	488
HACHETTE FILI.ME	58,35	57,90	379,80	− 0,77	52,70
HAVAS ADVERTISIN	362,50	367,10	2408,02	+ 1,27	345
IMERYS(EX.IMETAL	140,50	143	938,02	+ 1,78	133,50
IMMEUBLES DE FCE	18,20	18	118,07	− 1,10	19,25
INFOGRAMES ENTER	135,50	137,20	899,97	+ 1,25	120
INGENICO	27	28,50	186,95	+ 5,56	26,50
INTERTECHNIQUE	420	420	2755,02	....	416
ISIS	56,50	56,50	370,62	....	59,10
KLEPIERRE COMP.F	93,95	94	616,60	+ 0,05	97,95
LABINAL	112,70	112,10	735,33	− 0,53	114,40
LAFARGE	104,10	105,40	691,38	+ 1,25	92,30
LAGARDERE	49,70	48,73	319,65	− 1,95	41,50
LAPEYRE	60	60	393,57	....	60,20
LEBON (CIE)	51,10	49	321,42	− 4,11	51,80
LEGRAND	233,80	234	1534,94	+ 0,09	215
LEGRAND ADP	137	136,10	892,76	− 0,66	124,50
LEGRIS INDUST.	38,20	38	249,26	− 0,52	38,25
LOCINDUS	111,40	111,50	731,39	+ 0,09	113,40
L'OREAL	707	705,50	4627,78	− 0,21	637
LVMH MOET HEN.	341,50	339,90	2229,60	− 0,47	327
MARINE WENDEL	193	191,90	1258,78	− 0,57	150,20
METALEUROP	7,30	7,30	47,88	....	7,30
MICHELIN	38,50	39,15	256,81	+ 1,69	39,99
MONTUPET SA	31,51	31,75	208,27	+ 0,76	30
MOULINEX	9,60	9,80	64,28	+ 2,08	8,93
NATEXIS BQ POP.	70,55	70,20	460,48	− 0,50	74
NEOPOST	36,70	37,98	249,13	+ 3,49	37,50
NORBERT DENTRES.	21,55	21,45	140,70	− 0,46	22,11
NORD-EST	28	28,40	186,29	+ 1,43	26,40
NORDON (NY)	67,85	....	....	....	69,80
NRJ #	500	535	3509,37	+ 7	445
OLIPAR	9,10	9,10	59,69	....	9,05
PARIBAS	110,30	110,40	724,18	+ 0,09	110,20
PECHINEY ACT ORD	67,90	68	446,05	+ 0,15	55,30
PENAUILLE POLY.C	409,80	406,50	2666,47	− 0,81	334
PERNOD-RICARD	55,50	56,10	367,99	+ 1,08	61,95
PEUGEOT	217,50	220,70	1447,70	+ 1,47	185,50
PINAULT-PRINT.RE	234	234	1534,94	....	190,80
PLASTIC OMN.(LY)	124,10	124,50	816,67	+ 0,32	113,50
PROMODES	978	979	6421,82	+ 0,10	1001
PUBLICIS #	335	340	2230,25	+ 1,49	303
REMY COINTREAU	22,60	23,06	151,26	+ 2,04	20,20
RENAULT	47	47,20	309,61	+ 0,43	42,90
REXEL	86,85	83,70	549,04	− 3,63	78,05
RHODIA	21,30	21,40	140,37	+ 0,47	17,45
RHONE POULENC A.	64	65,65	430,64	+ 2,58	60
ROCHETTE (LA)	6,52	6,59	43,23	+ 1,07	6
ROYAL CANIN	72	70,35	461,47	− 2,29	67
RUE IMPERIALE (L	1831	1835	12036,81	+ 0,22	1841
SADE (NY)	38	37,80	247,95	− 0,53	39,30
SAGEM S.A.	461	485	3181,39	+ 5,21	323,60
SAINT-GOBAIN	181,30	187,10	1227,30	+ 3,20	170,40
SALVEPAR (NY)	76	74,50	488,69	− 1,97	79,90
SANOFI SYNTHELAB	40,57	39,87	261,53	− 1,73	40,90
SAUPIQUET (NS)	95	95	623,16	....	69,80
SCHNEIDER ELECTR	76,25	75,50	495,25	− 0,98	67,50
SCOR	43,60	44,65	292,88	+ 2,41	43,10
S.E.B.	62,55	63,50	416,53	+ 1,52	57
SEITA ■	44	46,25	303,38	+ 5,11	49
SELECTIBANQUE	13,75	13,60	89,21	− 1,09	13,98
SGE	43,70	44,89	294,46	+ 2,72	42,69
SIDEL	109	108	708,43	− 0,92	92,55
SILIC CA	160	160,10	1050,19	+ 0,06	163,80
SIMCO	81	80,50	528,05	− 0,62	81
SKIS ROSSIGNOL	15,68	15,78	103,51	+ 0,64	15,28
SOCIETE GENERALE	226	228,30	1497,55	+ 1,02	208,20
SODEXHO ALLIANCE	186,60	186	1220,08	− 0,32	161
SOGEPARC (FIN)	82,30	....	....	....	80
SOMMER-ALLIBERT	27,40	27,35	179,40	− 0,18	27,40
SOPHIA EX.SFI	26,50	26,94	176,71	+ 1,66	26,02
SOPRA #	74,90	76,30	500,50	+ 1,87	76
SPIR COMMUNIC. #	72	72	472,29	....	66,90
SR TELEPERFORMAN	189	184,50	1210,24	− 2,38	178
SUEZ LYON.DES EA	159	160,30	1051,50	+ 0,82	151,30
TF1	424	443	2905,89	+ 4,48	341,10
TECHNIP	101,40	100,10	656,61	− 1,28	99,50
THOMSON-CSF	29,60	29,60	194,16	....	29,10
THOMSON MULTIMED.	45	46,60	305,68	+ 3,56	29,50
TOTAL FINA SA	135	136,70	896,69	+ 1,26	131
TRANSICIEL #	115	115	754,35	....	....
UNIBAIL	128	128	839,62	....	133,40
UNILOG	82,95	85	557,56	+ 2,47	72,90
UNION ASSUR.FDAL	114,50	115	754,35	+ 0,44	116,50
USINOR	18,50	18,50	121,35	....	14,20
VALEO	77,90	77,80	510,33	− 0,13	66
VALLOUREC	42,68	42,20	276,81	− 1,12	39,15
VIA BANQUE	29	28,98	190,10	− 0,07	26,24
VIVENDI	82,50	84	551	+ 1,82	75,50
WORMS (EX.SOMEAL	15,36	16	104,95	+ 4,17	15
ZODIAC	214	212	1390,63	− 0,93	181

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	161	156,50	1026,57	− 2,80	150,10
A.T.T. #	54,85	53,40	350,28	− 2,64	50
BARRICK GOLD #	17,50	17,39	114,07	− 0,63	17,21
CROWN CORK ORD.#	21,30	21,50	141,03	+ 0,94	21,04
DE BEERS #	29,10	29	190,23	− 0,34	24,06
DU PONT NEMOURS	65,90	63,70	417,84	− 3,34	58,10
ERICSSON #	56,70	58,30	382,42	+ 2,82	46,40
FORD MOTOR #	49	49,10	322,07	+ 0,20	49
GENERAL ELECT. #	149,80	143,60	941,95	− 4,14	135,70
GENERAL MOTORS #	70	....	....	....	70,50
HITACHI #	12,91	12,73	83,50	− 1,39	13,27
I.B.M #	104	105,80	694	+ 1,73	104,20
ITO YOKADO #	100	97,50	639,56	− 2,50	86,90
MATSUSHITA #	24,47	24,54	160,97	+ 0,29	24,50
MC DONALD'S #	41,39	41,15	269,93	− 0,58	45,79
MERCK AND CO #	69,35	71	465,73	+ 2,38	76,10
MITSUBISHI CORP.	8,14	8	52,48	− 1,72	8,05
MORGAN J.P. #	131,50	....	....	....	131
NIPP. MEATPACKER	12,11	....	....	....	12,30
PHILIP MORRIS # ■	23,31	23,50	154,15	+ 0,82	26,60
PROCTER GAMBLE	110,90	111,30	730,08	+ 0,36	108,80
SEGA ENTERPRISES	28,59	30	196,79	+ 4,93	19,30
SCHLUMBERGER #	57,50	57,95	380,13	+ 0,78	63,50
SONY CORP. #	185	186	1220,08	+ 0,54	173
SUMITOMO BANK #	14,50	14,10	92,49	− 2,76	15,24

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	14,90	97,74	+ 1,71
ACCESS COMME	74	485,41	− 9,70
ALGORIEL#	22,80	149,56	− 5
ALPHAMEDIA	13,50	88,55	....
ALTAMIR & CI	137,70	903,25	− 0,15
ALTI #	54	354,22	− 11,48
A NOVO	123	806,83	− 8,21
APPLIGENE ON	2,35	15,41	− 2,08
ATN ♦	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	18,10	118,73	+ 0,28
AVENIR TELEC	153,20	1004,93	− 9,88
BIODOME #	14,12	92,62	− 4,92
BOURSE DIREC	25	163,99	− 3,59
BRIME TECHNO	38,11	249,99	− 17,13
BVRP EX DT S	54,40	356,84	− 0,82
CAST	20,94	137,36	+ 1,36
CEREP	14,50	95,11	− 3,33
COHERIS ATIX	140	918,34	− 17,65
CMT MEDICAL	11	72,16	+ 9,89
COIL	43	282,06	+ 3,12
CONSODATA #	41,04	269,20	− 5,66
CROSS SYSTEM	168	1102,01	− 13,27
CRYO INTERAC	34,30	224,99	− 7,05
CYBER PRES.P	23,20	152,18	+ 2,20
DESK #	11,45	75,11	− 4,58
DMS #	9,70	63,63	− 2,02
DURAND ALLIZ	4,76	31,22	− 3,64
DURAN DUBOI	103,50	678,92	+ 3,40
EFFIK #	21	137,75	+ 5,79
EGIDE #	71,40	468,35	− 2,19
ESKER	36	236,14	− 5,26
EUROFINS SCI	107,50	705,15	− 6,52
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	275	1803,88	− 4,51
FABMASTER #	14,95	98,07	+ 6,79
FI SYSTEM #	244,50	1603,81	− 18,20
GENERIX #	70,30	461,14	− 5
GENESYS #	26,99	177,04	− 6,28
GENSET	37,70	247,30	− 5,75
GL TRADE #	22,70	148,90	− 8,80
GROUPE D #	37,90	248,61	− 2,57
GUILLEMOT #	82,60	541,82	− 0,48
HF COMPANY	81,95	537,56	− 0,67
HIGH CO.	51	334,54	+ 2
HOLOGRAM IND.	55	360,78	− 3,51
IGE + XAO	13,50	88,55	+ 0,75
ILOG #	22,50	147,59	− 12,49
IMECOM GROUP	5,70	37,39	− 3,39
INFOSOURCES	52,80	346,35	− 18,64
INFOTEL #	59,40	389,64	− 1
INTEGRA NET	96	629,72	− 6,34
INTERCALL #	38,90	255,17	− 7,60
IPSOS #	66,15	433,92	− 10
IT LINK	12,50	81,99	+ 0,08
KALISTO ENTE	57	373,90	− 1,72
LEXIBOOK #	16,01	105,02	− 2,97
JOLIEZ-REGOL	7,35	48,21	+ 4,26
LACIE GROUP	7,60	49,85	− 15,56
MEDIDEP #	23	150,87	− 3,36
METROLOGIC G	128	839,62	+ 6,76
NICOX	27	177,11	....
OLITEC	64,85	425,39	+ 1,33
PERFECT TECH	17,40	114,14	− 5,95
PHONE SYS.NE	7,55	49,52	− 3,82
PICOGIGA	27	177,11	− 6,90
PROSODIE #	201,50	1321,75	+ 1,72
PROLOGUE SOF	67,50	442,77	− 8,54
R2I SANTE	41	268,94	+ 1,23
RADOUX INTL	47,40	310,92	+ 5,33
RECIF #	25	163,99	− 7,75
REPONSE #	27,90	183,01	− 0,36
RIGIFLEX INT	25	163,99	− 5,66
SAVEURS DE F	16	104,95	− 7,51
SILICOMP #	35,21	230,96	− 9,72
SOI TEC SILI	96,10	630,37	− 0,47
STACI #	39	255,82	− 4,65
SYNELEC #	15,20	99,71	+ 6,67
SYSTAR NOM	76,90	504,43	− 0,13
TEL.RES.SERV	20	131,19	− 19,03
THERMATECH I	29	190,23	− 12,12
TITUS INTERA	39,13	256,68	− 9,32
TRANSGENE #	29,50	193,51	− 0,84
VALTECH	85,95	563,80	− 3,32
V CON TELEC	11,50	75,44	+ 0,88
VISIODENT #	32	209,91	+ 6,67
WESTERN TELE	9,50	62,32	− 3,06

SECOND MARCHÉ

JEUDI 16 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	50	327,98	− 0,20
AIGLE #	83,10	545,10	+ 0,12
ALGECO #	86,10	564,78	− 1,26
APRIL S.A.#(	120	787,15	− 1,64
ARKOPHARMA #	69,50	455,89	− 1
ASSUR.BQ.POP	95	623,16	....
ASSYSTEM #	44	288,62	....
BENETEAU CA#	288	1889,16	− 2,04
BISC. GARDEI ♦	5,51	36,14	....
BOIRON (LY)#	59,90	392,92	+ 1,53
BOISSET (LY) ♦	31,01	203,41	....
BOIZEL CHANO	91	596,92	+ 3,35
BONDUELLE	16,52	108,36	− 0,96
BOURGEOIS (L ♦	5,99	39,29	....
BRICE	53,20	348,97	....
BRICORAMA #	66,10	433,59	− 1,34
BRIOCHE PASQ	90,10	591,02	− 2,80
SOLERI	73,50	482,13	....
CDA-CIE DES	34,68	227,49	+ 2
CEGEDIM #	73	478,85	....
CERG-FINANCE	129,80	851,43	− 0,15
CGBI	94	616,60	+ 4,44
CLAYEUX (LY) ♦	5,45	35,75	....
CNIM CA#	44,61	292,62	....
COFITEM-COFI ♦	51,80	339,79	....
CIE FIN.ST-H ♦	75	491,97	....
C.A. PARIS I	151	990,50	− 0,66
C.A.ILLE & V	50	327,98	− 0,40
C.A.LOIRE AT ♦	54	354,22	....
C.A.MORBIHAN ♦	49,50	324,70	....
C.A.DU NORD#	89,10	584,46	....
C.A. OISE CC ♦	67	439,49	....
C.A.PAS CAL	111,60	732,05	+ 0,54
C.A.TOULOUSE ♦	79	518,21	....
CRCAM TOUR.P ♦	69	452,61	....
CROMETAL ♦	44	288,62	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	64,50	423,09	− 0,46
DECAN GROUPE	42	275,50	− 2,33
DU PAREIL AU	69,95	458,84	+ 0,07
ENTRELEC CB	53,05	347,99	+ 0,09
ENTREPRISE I.	100	655,96	+ 1,32
ETAM DEVELOP	26,95	176,78	− 0,15
EUROPEENNE C ♦	123,30	808,79	....
EUROP.EXTINC	40	262,38	− 0,22
EXEL INDUSTR	56	367,34	− 0,53
EXPAND S.A.	38,60	253,20	− 3,02
FACTOREM ♦	151	990,50	....
FAIVELEY # ♦	11,12	72,94	....
FINACOR	4,34	28,47	− 2,47
FINATIS(EX.L ♦	110	721,55	....
FININFO ♦	247	1620,21	....
FLO (GROUPE)	38,20	250,58	− 3,09
FOCAL (GROUP	86,50	567,40	+ 1,88
FRAIKIN 2# ♦	80,50	528,05	....
GAUTIER FRAN	51	334,54	....
GEL 2000 ♦	0,99	6,49	....
GENERALE LOC ♦	51,50	337,82	....
GEODIS	61,55	403,74	− 0,81
G.E.P PASQUI ♦	0,54	3,54	....
GFI INDUSTRI	26,30	172,52	....
GO SPORT ♦	69,50	455,89	....
GPRI FINANCI ♦	24,65	161,69	....
GRAND MARNIE ♦	5449	35743,10	....
GROUPE BOURB ♦	59	387,01	....
GUERBET S.A.	21,70	142,34	+ 0,46
GUY DEGRENNE	27,65	181,37	− 1,43
GUYOMARC H N	55,50	364,06	....
HERMES INTL	144,20	945,89	+ 0,14
HYPARLO #(LY	116	760,91	+ 1,31
I.C.C.# ♦	34,49	226,24	....
IMMOB.BATIBA ■	47,34	310,53	....
IMS(INT.META	8,45	55,43	− 0,59
INFO REALITE	26,10	171,20	− 2,61
INT. COMPUTE ♦	2,96	19,42	....
JET MULTIMED	328,50	2154,82	+ 4,85
LATECOERE #	102	669,08	− 0,29
L.D.C.	92	603,48	− 0,97
LECTRA SYST.	6	39,36	+ 0,17
LEON BRUXELL	25,90	169,89	+ 1,57
LOUIS DREYFU	15,24	99,97	− 1,55
LVL MEDICAL ♦	34,80	228,27	....
M6-METROPOLE	395	2591,03	+ 1,80
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU #	52	341,10	+ 0,19
MANUTAN INTE	72	472,29	− 1,37
MARC ORIAN ♦	83	544,44	....
MARIONNAUD P.	72	472,29	....
MECATHERM #	35,40	232,21	+ 3,21
MGI COUTIER	33,80	221,71	....
MICHEL THIER	140	918,34	....
NAF-NAF #	14,70	96,43	− 1,93
ALES GPE EX.	21	137,75	+ 2,44
POCHET ♦	67,50	442,77	....
RADIALL #	84	551	+ 0,12
RALLYE(CATHI	70	459,17	+ 0,72
REYNOLDS ♦	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,12	145,10	− 0,81
SABATE SA #	125	819,95	....
SEGUIN MOREA	86	564,12	− 0,92
SIDERGIE ♦	144	944,58	....
SIPAREX (LY)	30,50	200,07	....
SOCAMEL-RESC ♦	28,60	187,60	....
SPORT ELEC S ♦	5,26	34,50	....
STALLERGENES	12,50	81,99	− 3,85
STEF-TFE # ♦	46,70	306,33	....
SUPERVOX (B) ♦	1,50	9,84	....
SYLEA	46,55	305,35	+ 0,54
TOUPARGEL (L ♦	16,40	107,58	....
TRIGANO	89,10	584,46	+ 4,95
UBI SOFT ENT	198	1298,79	+ 1,54
VIEL ET CIE	34	223,03	− 1,02
VILMOR.CLAUS	78,85	517,22	− 0,19
VIRBAC	58,70	385,05	− 3,77
WALTER #	95,15	624,14	− 0,83
AFIBEL ♦	43	282,06	....
ALAIN MANOUK	41	268,94	− 2,15
BQUE TARNEAU ♦	83,15	545,43	....
C.A.GIRONDE ♦	100,50	659,24	....
C.A.LOIRE/H. ♦	47,30	310,27	....
C.A. MIDI CC ♦	60	393,57	....
C.A. SOMME C	57,50	377,18	....
CR.AG.SUD RH ♦	59	387,01	....
CIDER SANTE	23,60	154,81	+ 0,60
CODETOUR ♦	85	557,56	....
COFIDUR #	7,89	51,76	− 4,71
CORA INDUSTR ♦	31,72	208,07	....
DELACHAUX S. ♦	154,80	1015,42	....
DELMON INDUS. ♦	34,40	225,65	....
DIGIGRAM #	26,97	176,91	+ 0,90
DISTRIBORG G	53,90	353,56	− 0,19
FLAMMARION S ♦	25,50	167,27	....
GRAVOGRAPH ♦	16,50	108,23	....
GPE GUILLIN	26	170,55	....
JEANJEAN # ♦	11,51	75,50	....
HBS TECHNOLO	47	308,30	− 1,34
HOT.REG.PARI ♦	136	892,10	....
HUREL DUBOIS	149	977,38	+ 2,48
IDI ♦	109,50	718,27	....
IMV TECHNOLO ♦	19,05	124,96	....
INTER PARFUM	46	301,74	....
IPO (NS) # ♦	47	308,30	....
LABO.PHARMYG ♦	14,70	96,43	....
M.B.ELECTRON ♦	91	596,92	....
NSC GPE (NY) ♦	99	649,40	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	167	1095,45	− 0,60
ORGASYNTH	11,37	74,58	− 3,64
PARIS EXPO ♦	73	478,85	....
PAUL PREDAUL ♦	14,68	96,29	....
PIER IMPORT	9	59,04	+ 0,11
PISC. DESJOY ♦	17,20	112,82	....
PLAST.VAL LO	23,10	151,53	− 1,49
REGIONAL AIR ♦	31	203,35	....
SECHE ENVIRO	45,80	300,43	− 0,43
SERVICES ET ♦	63,10	413,91	....
SICAL ♦	25,99	170,48	....
SMOBY (LY) #	38,42	252,02	....
SODICE EXP.(♦	116,90	766,81	....
SOFIBUS ♦	50,45	330,93	....
SOGEPAG(PARC ♦	38,92	255,30	....
SOLVING # ♦	117	767,47	....
S.T. DUPONT	14,35	94,13	+ 1,06
STEDIM #	51,80	339,79	+ 2,98
SURCOUF # ♦	14,20	93,15	....
SYLIS #	195,50	1282,40	+ 2,95
TEAMLOG # ♦	89	583,80	....
THERMADOR GP.	45	295,18	....
THERMOCOMPAC ♦	12	78,71	....
UNION FIN.FR	120,60	791,08	....
VRANKEN MONO.	46,30	303,71	− 0,11
VULCANIC # ♦	31,80	208,59	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 15 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,89	182,95	15/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,17	197,90	15/12
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	140,59	922,21	15/12
BNP ACTIONS FRANCE	184,41	1209,65	15/12
BNP ACT. MIDCAP EURO	141,07	925,36	15/12
BNP ACT. MIDCAP FR.	50,47	331,06	15/12
BNP ACTIONS MONDE	209,42	1373,71	15/12
BNP ACTIONS PEA EURO	228,81	1500,90	15/12
BNP ÉP. PATRIMOINE	32,71	214,56	15/12
BNP ÉPARGNE RETRAITE	36,49	239,36	15/12
BNP MONÉ COURT TERME	2316,13	15192,82	15/12
BNP MONÉTAIRE C	876,36	5748,54	15/12
BNP MONÉTAIRE D	794,81	5213,61	15/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	12762,55	83716,84	15/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11665,69	76521,91	15/12
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1756,69	11523,13	15/12
BNP MONÉ TRÉSORIE	144525,39	948024,41	15/12
BNP OBLIG. CT	166,60	1092,82	15/12
BNP OBLIG. LT	34,52	226,44	15/12
BNP OBLIG. MONDE	182,91	1199,81	15/12
BNP OBLIG. MT C	141,81	930,21	15/12
BNP OBLIG. MT D	135,02	885,67	15/12
BNP OBLIG. REVENUS	163,06	1069,60	15/12
BNP OBLIG. SPREADS	169,70	1113,16	15/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1827,61	11988,34	15/12
BNP SECT. IMMOBILIER	138,41	907,91	15/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	217,63	1427,56	12/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	451,36	2960,73	12/12
NORD SUD DÉVELOP. D	384,04	2519,14	12/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	58,27	382,23	15/12
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	79,01	518,27	15/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,25	132,83	15/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,72	267,11	15/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	53,45	350,61	15/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	50,02	328,11	15/12
ÉCUR. EXPANSION C	13655,10	89571,58	15/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,24	257,40	15/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	60,98	400	15/12
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,93	1377,05	15/12
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,58	1210,77	15/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	162,46	1065,67	15/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,37	1806,31	15/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,45	186,62	15/12
GÉOPTIM C	2110,42	13843,45	15/12
HORIZON C	563,33	3695,20	15/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,16	99,44	15/12
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,39	245,26	15/12
ÉCUR. PRUDENCE C	32,55	213,51	15/12
ÉCUR. VITALITÉ C	45,50	298,46	15/12
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	51,48	337,69	15/12
ATOUT ASIE	27,61	181,11	15/12
ATOUT CROISSANCE	464,87	3049,35	15/12
ATOUT FONCIER	321,31	2107,66	15/12
ATOUT FRANCE EUROPE	231	1515,26	15/12
ATOUT FRANCE MONDE	55,90	366,68	15/12
ATOUT FUTUR C	237,79	1559,80	15/12
ATOUT FUTUR D	220,51	1446,45	15/12
ATOUT SÉLECTION	118,30	776	15/12
COEXIS	318,89	2091,78	15/12
DIÈZE	471,94	3095,72	15/12
EURODYN	642,54	4214,79	15/12
INDICIA EUROLAND	137,09	899,25	14/12
INDICIA FRANCE	486,58	3191,76	14/12
INDOCAM CONVERT. C	266,55	1748,45	15/12
INDOCAM CONVERT. D	235,65	1545,76	15/12
INDOCAM EUR. NOUV.	2166,08	14208,55	14/12
INDOCAM HOR. EUR. C	187,53	1230,12	15/12
INDOCAM HOR. EUR. D	165,51	1085,67	15/12
INDOCAM MULTI OBLIG.	152,15	998,04	15/12
INDOCAM ORIENT C	43,77	287,11	15/12
INDOCAM ORIENT D	39,04	256,09	15/12
INDOCAM UNIJAPON	231,47	1518,34	15/12
INDOCAM STR. 5-7 C	316,60	2076,76	15/12
INDOCAM STR. 5-7 D	216,70	1421,46	15/12
MONÉDYN	1581,39	10373,24	14/12
MONÉ.J C	1925,16	12628,22	16/12
MONÉ.J D	1781,84	11688,10	16/12
OBLIFUTUR C	92,05	603,81	15/12
OBLIFUTUR D	81,86	536,97	15/12
ORACTION	211,68	1388,53	15/12
REVENU-VERT	173,01	1134,87	15/12
INDICIA	19,02	124,76	14/12
SYNTHÉSIS	3110,62	20404,33	15/12
UNIVERS ACTIONS	68,34	448,28	15/12
MONÉ ASSOCIATIONS	185,33	1215,69	16/12
UNIVAR C	200,36	1314,28	16/12
UNIVAR D	183,41	1203,09	16/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,99	249,20	15/12
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	347,66	2280,50	09/12
MASTER ACTIONS	52,91	347,07	13/12
MASTER OBLIGATIONS	28,69	188,19	13/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,14	145,23	14/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,55	141,36	14/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,15	132,18	14/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,22	126,07	14/12
OPTALIS EXPANSION C	20,18	132,37	14/12
OPTALIS EXPANSION D	20,09	131,78	14/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,53	114,99	14/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,38	107,45	14/12
PACTE SOL. LOGEM.	74,79	490,59	14/12
PACTE VERT T. MONDE	79,48	521,35	14/12
CIC BANQUES			
FRANCIC	40,75	267,30	15/12
FRANCIC PIERRE	31,61	207,35	15/12
EUROPE RÉGIONS	63,04	413,52	15/12
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,87	1107,71	15/12
AURECIC	87,08	571,21	15/12
CAPITAL AVENIR	323,79	2123,92	15/12
CICAMONDE	36,51	239,49	15/12
CONVERTICIC	84,42	553,76	15/12
EPARCIC	798,61	5238,54	15/12
EUROCIC LEADERS	501,49	3289,56	15/12
MENSUELCIC	1450,44	9514,26	15/12
OBLICIC MONDIAL	673,82	4419,97	15/12
OBLICIC RéGIONS	177,66	1165,37	15/12
RENTACIC	24,22	158,87	15/12
SECURICIC	366,63	2404,94	15/12
SECURICIC D	331,34	2173,45	15/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,95	1442,78	14/12
LION 20000 C/3 11/06/99	920,61	6038,81	14/12
LION 20000 D/3 11/06/99	821,37	5387,83	14/12
SICAV 5000	198,08	1299,32	14/12
SLIVAFRANCE	344,33	2258,66	14/12
SLIVARENTE	39,74	260,68	14/12
SLIVINTER	201,08	1319	14/12
TRILION	754,60	4949,85	14/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	220,02	1443,24	14/12
ACTILION DYNAMIQUE D *	216,52	1420,28	14/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	194,55	1276,16	14/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	190,82	1251,70	14/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *	189,46	1242,78	14/12
ACTILION PRUDENCE C *	173,77	1139,86	14/12
ACTILION PRUDENCE D *	170,33	1117,29	14/12
INTERLION	211,67	1388,46	14/12
LION ACTION EURO	109,93	721,09	14/12
LION PEA EURO	110,51	724,90	14/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,99	170,48	15/12
CM FRANCE ACTIONS	41,99	275,44	15/12
CM MID. ACT. FRANCE	32,82	215,29	15/12
CM MONDE ACTIONS	399,79	2622,45	15/12
CM OBLIG. LONG TERME	99,77	654,45	15/12
CM OPTION DYNAM.	34,43	225,85	15/12
CM OPTION ÉQUIL.	52,53	344,57	15/12
CM OBLIG. COURT TERME	151,40	993,12	15/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,40	2029,53	15/12
CM OBLIG. QUATRE	161,36	1058,45	15/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,21	119,45	15/12
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	105,67	693,15	15/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3288,52	21571,28	08/12
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	81,67	535,72	15/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	152,52	1000,47	15/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	320,76	2104,05	15/12
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	295,02	1935,20	15/12
STRATÉGIE IND. EUROPE	242,96	1593,71	14/12
STRATÉGIE RENDEMENT	330,93	2170,76	14/12
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,60	187,60	15/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,35	185,96	15/12
AMPLITUDE EUROPE C	42,58	279,31	15/12
AMPLITUDE EUROPE D	41,59	272,81	15/12
AMPLITUDE MONDE C	294,12	1929,30	15/12
AMPLITUDE MONDE D	269,41	1767,21	15/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,94	176,71	15/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,55	174,16	15/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	52,68	345,56	15/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	129,31	848,22	15/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	39,77	260,87	15/12
GÉOBILYS C	107,15	702,86	15/12
GÉOBILYS D	99,68	653,86	15/12
INTENSYS C	19,21	126,01	15/12
INTENSYS D	17,14	112,43	15/12
KALEïS DYNAMISME C	250,27	1641,66	15/12
KALEIS DYNAMISME D	245,24	1608,67	15/12
KALEïS ÉQUILIBRE C	206,35	1353,57	15/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	201,29	1320,38	15/12
KALEïS SÉRÉNITÉ C	186,27	1221,85	15/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,28	1189,12	15/12
LATITUDE C	24,01	157,50	15/12
LATITUDE D	20,91	137,16	15/12
OBLITYS D	103,14	676,55	15/12
PLÉNITUDE D PEA	48,76	319,84	15/12
POSTE GESTION C	2427,40	15922,70	15/12
POSTE GESTION D	2270,26	14891,93	15/12
POSTE PREMIÈRE SI	6611,37	43367,74	15/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39106,21	256519,92	15/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8335,89	54679,85	15/12
REVENUS TRIMESTR. D	780,10	5117,12	15/12
THÉSORA C	169,21	1109,94	15/12
THÉSORA D	145,81	956,45	15/12
TRÉSORYS C	43809,37	287370,63	15/12
SOLSTICE D	359,38	2357,38	15/12
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,39	547	15/12
POSTE EUROPE D	80,70	529,36	15/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	179,11	1174,88	15/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,93	1101,55	15/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,89	1035,69	15/12
CADENCE 2 D	156,28	1025,13	15/12
CADENCE 3 D	154,51	1013,52	15/12
INTEROBLIG C	52,62	345,16	15/12
INTERSÉLECTION FR. D	87,39	573,24	15/12
SÉLECT DÉFENSIF C	188,66	1237,53	15/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	270,46	1774,10	15/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	177,99	1167,54	15/12
SÉLECT PEA 3	177,89	1166,88	15/12
SG FRANCE OPPORT. C	502,50	3296,18	15/12
SG FRANCE OPPORT. D	472,40	3098,74	15/12
SOGENFRANCE C	554,89	3639,84	15/12
SOGENFRANCE D	501,72	3291,07	15/12
SOGEOBLIG C	102,98	675,50	15/12
SOGÉPARGNE D	44,58	292,43	15/12
SOGEPEA EUROPE	272,78	1789,32	15/12
SOGINTER C	90,43	593,18	15/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,51	127,98	14/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	57,48	377,04	14/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	50,96	334,28	14/12
DÉCLIC BOURSE PEA	58,65	384,72	14/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,66	115,84	14/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,65	115,78	14/12
DÉCLIC PEA EUROPE	22,08	144,84	14/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	72,32	474,39	14/12

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1712--0026-0 WAS LMQ1712-26 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:12 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0506 Lcp:700 CMYK

Le Monde des
DEBATS
Au sommaire du numéro de décembre
Jacques Derrida
LE SIÈCLE ET LE PARDON
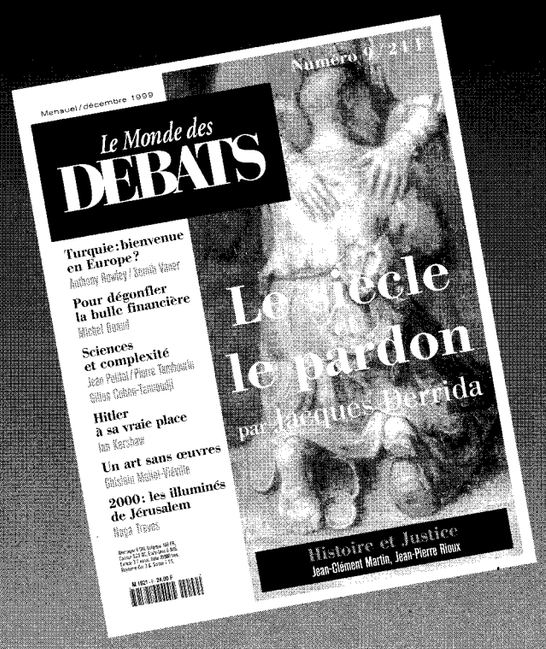

Prévenir le krach boursier
Michel Beaud
Le foisonnement de la complexité dans les sciences
Gilles Cohen-Tannoudji, Jean Petitot, Pierre Tambourin
Quand, comment et où y a-t-il de l'art ?
Ghislain Mollet-Viéville
Jérusalem 2000 : les fous aux portes du paradis
Noga Treves
La Turquie dans l'Union européenne ?
Anthony Rowley, Semih Vaner
Un biographe de Hitler contre l'« hitlérocentrisme »
Ian Kershaw
Mensuel.
En vente 24 F chez votre marchand de journaux
Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
EEC9
❑ Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 – Fax 01 42 00 56 92
❑ Je règle par carte bancaire n° :
Date d'expiration :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature :
Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL LÉON PETIT,** ancien du groupe de bombardement *Lorraine* pendant la seconde guerre mondiale, et secrétaire général de l'amicale des anciens des Forces aériennes de la France libre (FAFL), est mort mardi 14 décembre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 5 octobre 1915 à Fort-de-France, Léon Petit avait rejoint Londres depuis la Martinique, après un long périple en bateau, pour s'engager dans le groupe réservé de bombardement N1 (GRB1) devenu le groupe « Lorraine » en septembre 1941. Son avion Boston avait été abattu lors d'une mission de bombardement au-dessus de Dieppe, le 23 décembre 1943. Deux des membres de l'équipage avaient été tués et deux autres blessés, dont le capitaine Petit qui avait été fait prisonnier. De retour de captivité en 1945, il avait poursuivi sa carrière dans l'armée de l'air en Indochine, puis en Algérie. Il avait quitté l'uniforme, en octobre 1971, avec le grade de général de brigade aérienne. Il était l'auteur de plusieurs articles sur le groupe « Lorraine » dans la revue *Icare*, publiée par le syndicat national des pilotes de ligne. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des TOE, le général Léon Petit était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **GEORGES VOÏNESCO,** peintre et dessinateur, est mort à Paris dimanche 5 décembre à l'âge de quatre-vingt-un ans. Celui dont les lecteurs du *Monde* appréciaient les portraits des pages Entretiens du lundi était né à Iassy, en Roumanie. Très vite, sa curiosité l'avait porté à étudier l'architecture et le théâtre à Bucarest. Puis le dessin l'avait emporté. A partir de 1942, Voïnesco avait multiplié les expositions, au cours desquelles il arrivait souvent à vendre la totalité des œuvres exposées, tout en ne négligeant pas la mise en scène de nombreux spectacles. Le cours de sa vie devait basculer en 1968 quand il obtint un visa pour Paris. Il ne revint jamais vivre dans son pays, faisant imprimer sur ses cartes de visite : *« Georges Voïnesco, artiste peintre né le 20 juin 1968 dans la force de l'âge .»* Il multiplia alors les expositions de tableaux composés avec un mélange de peinture à l'huile et de brai (résine), devint citoyen français en 1976 et se relança, en 1986, dans le dessin de presse pour de nombreux titres. Voïnesco se révéla un portraitiste attachant qui présentait souvent son sujet sous plusieurs angles. On retrouvait dans son trait juste et plein d'humanité l'image même de sa personnalité.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie DANGELSER
et
Jacques SOTTY,
Laurie et Jade,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis

le 14 décembre 1999.

Loris,

Petit Prince de notre cœur, est né le mardi 7 décembre 1999, pour notre plus grand bonheur.

Isabelle KOPEC-GUILLOTEAU
et
Jean-Louis GUILLOTEAU.

Georges VAYROU
et
Marin FABRE
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et cousine

Camille

à Villeneuve-Saint-Georges, le 15 décembre 1999,

chez **Virginie VAYROU**
et
Pierre SEVENO.

Anniversaires de naissance

17 décembre 1939 - 17 décembre 1999

Alain.

O Despote éclairé,
Toi détenteur de la commande,
Tes sujets te souhaitent bon anniversaire !

Danièle, Alexandre, Pauline.

Wasquehal, 17 décembre 1929.
Puys, 17 décembre 1999.

Bon anniversaire,

Paul.

Béatriz, Frédérique, Ursula, Olivier, Alexis, Christine, Justinien, Virginie, Amélina, Mathilde, Aliénor, Marianne, Philippe, Joseph.

Pacs

– Voilà onze ans que cette belle aventure a commencé entre Paris et Buenos Aires.

Thierry FRAYSSÉ
et
Jorge PEREDA BRITOS DEL PINO,

ont signé un Pacs, le 7 décembre 1999.

– A tous leurs amis,

Gilles et François

annoncent qu'ils se sont unis, le jeudi 16 décembre 1999, à Paris-9e.

Décès

– Ses nombreux amis
ont la tristesse d'annoncer la disparition, survenue le 6 décembre, de

Bernard ARNAUD,
architecte DPLG,

ami attentif et chaleureux, militant lucide et enthousiaste du Syndicat de l'architecture.

– Juliette,
son épouse,
Roland,
son fils,
Ainsi que les familles Bouvet, Griot, Aubin, Morel et Le Coz,
font part du décès de

Henri BOUVET,
ancien professeur
à Saint-Jean de Passy,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 décembre, à 9 h 30, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Josette Bréville,
Laurent et Belka Bréville,
Gautier, Arthur et Jeanne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert BRÉVILLE,
ingénieur CNAM.

La cérémonie aura lieu le vendredi 17 décembre 1999, à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Cabourg (Calvados).

Le clos des Sables,
14390 Le Home-Varaville.
27, rue Pasteur,
92190 Meudon.

– Mme Jane Degeorges,
Patrick et Elizabeth,
ses enfants,
Mme Marie-Jeanne Degeorges,
sa mère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DEGEORGES,

le 12 décembre 1999, à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel (Richard) DESTOT

survenu le 4 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

– Le Comité du Salon de Mai a la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston DIEHL,
fondateur du Salon de Mai en 1945.

– Ars Latina,
a la tristesse de faire part du décès de son président,

Gaston DIEHL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
commandeur de l'ordre Simon-Bolivar,

ami des peuples latins, ayant consacré une partie de sa vie à faire découvrir en Europe les artistes d'Amérique latine.

– Mme Françoise Fraissenon,
son épouse,
Pierre et Catherine Fraissenon,
Mélanie Fraissenon,
ses enfants,
Ses parents,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard FRAISSENON,

survenu à Chatou, le 6 décembre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 13 décembre.

10, avenue de Brimont
78400 Chatou.

– Cécile et Hani Ramzi,
Octavie Hamel et Paul Thévenot,
Ainsi que Caroline et Gilbert Francis,

ont la tristesse d'informer du décès de

Patrick HAMEL.

La levée du corps aura lieu le vendredi 17 décembre 1999, à 9 heures, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Une messe sera célébrée le même jour, à 11 heures, à Poigny-la-Forêt.

– Jean-Marie Hannebert,
son époux,
Emmanuel, Laurence et leurs enfants,
Sébastien et Marie Elvira,
Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
Les docteurs Bernardette et Hubert Prunier-Duparge,
sa sœur et son beau-frère,
Françoise Janicot Heidsieck et Bernard Heidsieck,
sa tante, son oncle,
Lise et Marc Stokis,
ses cousins,
Les familles Truc, Heidsieck, Saint Phalle, Hannebert, Bosset,
sa grand-tante, ses cousins, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 12 décembre 1999, de

Marie-Françoise HANNEBERT.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, à Paris-14e.

J.-M. Hannebert,
51, rue Dareau,
75014 Paris.
Heidsieck,
19, quai Bourbon,
75004 Paris.

– Mme Jacqueline Néel
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. André NÉEL,

survenu le 6 décembre 1999, à Bourgueil (Indre-et-Loire).

14, place Marcellin-Renant,
37140 Bourgueil
11, rue Dorian,
75012 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Jacqueline N'na Ekamkam-Dionet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Daniel-Hubert N'NA EKAMKAM,

survenu à Libreville (Gabon), le 15 décembre 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Pierre PÉCHOUX,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé d'histoire et géographie,
docteur d'Etat,
maître-assistant honoraire d'histoire contemporaine à l'université Blaise-Pascal,

survenu à Clermont-Ferrand le 14 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Carmes, à Clermont, le 17 décembre.

M. et Mme Pierre-Yves Péchoux,
M. et Mme Jean-Louis Péchoux,
Mme Martine Péchoux-Crosio,
Mme Françoise Pirot-Liedo,
M. et Mme Jean-Yves Pirot,
ses neveux et nièces, et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Pirot,
son beau-frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Christian Maurel.

5, rue Espinasse,
31000 Toulouse.
15, route de Béthemont,
95150 Taverny.

Dominique Voynet,
ministre de l'aménagement du territoire
et de l'environnement,

Marie-Odile Guth,
directrice de la nature et des paysages,
et l'ensemble du personnel de la direction et des parcs nationaux,

Jacques Portecop,
président, et l'ensemble des membres
du conseil d'administration
du Parc national de la Guadeloupe,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves VILLERS,
directeur du Parc national de la Guadeloupe,
ingénieur divisionnaire des travaux
des eaux et forêts,
chevalier du Mérite agricole,

le mardi 14 décembre 1999, à l'âge de cinquante-huit ans.

Ils adressent à son épouse et à sa famille leurs très sincères condoléances.

Par ses qualités humaines et professionnelles, il a marqué la politique de l'environnement en Alsace et dans les Antilles, et laissera un souvenir chaleureux auprès de ceux qui l'ont connu.

– Mme Marie-Sylvette Pauker,
Ses amis et amies,
annoncent avec beaucoup de tristesse la mort de

M. Georges VOÏNESCO,
artiste-peintre,

qui les a quittés le 5 décembre 1999, à son domicile parisien.

Le Monde présente ses condoléances à sa famille.

(Lire ci-dessus.)

Rectificatif

– Dans le faire-part de décès de

M. Henri SALVAT,

paru dans le carnet daté jeudi 16 décembre 1999, il fallait lire :

Sa famille, ses amis, se réuniront le 17 décembre 1999, à 14 h 15, à Saint-Genis-Laval, en la chapelle de l'hôpital Lyon-Sud.

Remerciements

– Catherine Bacqué,
sa femme,
Marie-Frédérique, Anne-Christine
et Raphaëlle,
ses filles,
Philippe et Denis,
ses gendres,
Alexandre et Nicolas, Paul et Rebecca,
ses petits-enfants,
Louis et Françoise Bacqué,
son frère et sa belle-sœur,
remercient leurs amis des nombreuses marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées lors de la mort de

Jacques BACQUÉ,

le dimanche 5 décembre 1999.

– Mme Alain Peyrefitte,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par toutes les marques d'attachement et de fidélité qui leur ont été adressées lors du décès de

Alain PEYREFITTE

prient chacun de trouver ici l'expression sincère et chaleureuse de leur reconnaissance.

– Mme Jean-Claude Ramey,
son épouse,
Guillemette et Solène,
ses filles,
Sa famille,
Ses amis et associés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Claude RAMEY,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Reims - Nice - Ardèche.

Il y a dix ans,

Pierre DELOCHE

nous quittait.

Sa famille se souvient. Une pensée est demandée à ses amis.

Cours

Cours particuliers
d'informatique à domicile
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux. 300 formateurs en I.D.F.

ALDISA - Tél. : 01-46-10-50-32.

COURS D'ARABE
Tous niveaux.
Jour, soir et samedi.

INSC-AFAC : 01-42-72-20-88

Conférences

– A l'invitation du B'nai B'rith Ben Gourion,
M. Emeric DEUTSCH,
professeur à l'Institut des études politiques, donnera une conférence sur :
Démocratie et loi religieuse
le mardi 21 décembre 1999, à 20 h 30
Salons Piccadilly, 16, av. Wagram, 75008 Paris.
Métro : Etoile. Entrée libre.

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE :
« Qu'est-ce que le protestantisme ? »,
avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs.

Le mercredi 5 janvier, à 20 h 30.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
Paris-17e. Libre participation aux frais.

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE :
« Les paraboles de Jésus »,
avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs.

Cinq mardis de suite, à 12 h 30.

Etude biblique, prédication, débat.

Le 4 janvier : Le fils prodigue.
Le 11 janvier : Les talents.
Le 18 janvier : Le Bon Samaritain.
Le 25 janvier : Le semeur.
Le 1er février : Les ouvriers de la onzième heure.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
Paris-17e. Libre participation aux frais.

Communications diverses

Cercle Amical - Centre V. Medem
samedi 18 décembre, à 16 heures,
Marek Halter, écrivain,
présentera son livre
Le Judaïsme raconté à mes filleuls
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

– Au C.B.L., 10, rue St-Claude, Paris 3e, jeudi 16 décembre à 20 h30 : M. Marek Halter, débat autour de : *Le Judaïsme raconté à mes filleuls*, Ed. R. Laffont. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenance de thèse

– **Fahima Boudjada** a soutenu, le 3 décembre 1999, à l'université de Rennes, sa thèse : **Etude des trihalogénomésitylènes : structure, vibrations moléculaires, dynamique des groupes méthyles.** Le jury était composé des professeurs J. Carlile Colin, J. Meinnel, W. Paulus, W. Prandl, B. Toudic, A. Couffon et F.-E. Bouaoud.

LeMonde Job: WMQ1712--0027-0 WAS LMQ1712-27 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0507 Lcp:700 CMYK

SCIENCES **Pour observer l'Univers, les astronomes font feu de tout bois. ● LEUR SEULE SOURCE d'information est la lumière qu'ils reçoivent de l'Univers. Toutes les longueurs d'onde qui leur parviennent sont passées au peigne fin. Mais, malgré la large panoplie que leur offre ce spectre, certains phénomènes très violents et émetteurs de grande quantité d'énergie leur échappent. ● FORT HEUREUSEMENT, des particules fantômes, les neutrinos, qui interagissent peu avec la matière, sont porteuses d'informations sur le cœur des étoiles, du Soleil et de la Terre, mais aussi sur les trous noirs, les galaxies actives, les explosions d'étoiles et les structures étranges imaginées par les théoriciens. ● POUR CETTE RAISON, les observatoires de neutrinos de haute énergie se multiplient. Les derniers en date sont l'américain Amanda et l'européen Antares.**

Les neutrinos, messagers clandestins du cosmos

La quête d'informations sur les phénomènes les plus violents de l'Univers est difficile. Un allié fugace au comportement de prestidigitateur, le neutrino, pourrait permettre d'arracher quelques secrets aux étoiles et de revoir aussi certains chapitres de la physique

POUR OBSERVER l'Univers, astronomes, physiciens et cosmologistes font appel aux seuls messagers dont ils disposent : les grains de lumière que sont les photons. Lumières visible, infrarouge ou ultraviolette, ondes radios, rayons gamma ou X : tout ce spectre est à la disposition des chercheurs pour recueillir de l'information sur les nuages de gaz, les étoiles, les galaxies, les objets les plus exotiques et les phénomènes dont ils sont le siège.

Cette profusion de moyens a ses limites. *« S'il est possible d'observer des objets très lointains dans le domaine optique, il est impossible en revanche d'étudier les rayonnements gamma très énergiques qu'ils émettent car l'Univers leur est opaque »,* explique François Montanet du Centre de physique des particules de Marseille (IN2P3/CNRS-Université de la Méditerranée). Il faut donc *« se tourner vers d'autres outils. En particulier vers le plus singulier d'entre eux, le neutrino ».* Ces particules, difficiles à apprivoiser, dont le Laboratoire européen pour la physique des particules de Genève (CERN) a établi de manière certaine en 1989 qu'il en existait trois espèces – neutrino-électron, neutrino-muon et neutrino-tau – ont des propriétés telles qu'elles sont les dépositaires d'un grand nombre de secrets.

Imaginé en 1930 par Wolfgang Pauli qui le qualifiait de *« solution du désespoir »* pour étayer ses travaux théoriques, le neutrino fut utilisé avec bonheur par Enrico Fermi pour expliquer l'une des quatre grandes forces de l'Univers, l'interaction faible. Mais ce n'est qu'en 1953 que Frederick Reines (Prix Nobel de physique 1995) et Clyde Cowan, qui participaient à l'élaboration des bombes A et H américaines, purent apporter la preuve de son existence dans les flux de particules émises par le réacteur nucléaire de Savannah River.

DÉPOSITAIRES D'INFORMATIONS

Particules fantômes, les neutrinos échappent facilement à l'observation. Tout d'abord ils n'ont pas de masse, ou plutôt une masse si faible qu'on n'a pas encore réussi à la mesurer. Ensuite, ils sont neutres et donc insensibles aux champs électromagnétiques. De ce fait, ils interagissent peu avec la matière (sur 100 000 milliards de neutrinos qui traversent la Terre de part en part, un seul sera arrêté). Enfin, leur nombre dans l'Univers est si grand – plusieurs milliards pour chaque proton – que leur rôle ne peut y être négligeable.

Du fait de ces propriétés, les neutrinos sont les dépositaires d'informations sur le fonctionnement interne des astres. En effet, leur faible capacité à interagir avec la matière leur permet de s'échapper du cœur des étoiles, et donc de la première d'entre elles, le Soleil, sans en être autrement affectés. Parce qu'ils sont neutres, ils se jouent des champs magnétiques qui existent entre les galaxies et suivent donc des trajectoires rectilignes qu'on espère remonter jusqu'aux phénomènes ou aux objets qui leur ont donné naissance pour mieux les comprendre. Mais les traquer n'est pas à la portée du premier venu. A ce jour, n'ont été vraiment observés que certains types de neutrinos. D'abord ceux, très terrestres, issus de la désintégration radiaoctive de certains éléments comme l'uranium. Ensuite ceux produits par les réactions thermonucléaires du Soleil.

L'expérience Gallex, installée dans le Laboratoire souterrain du Gran Sasso (Italie), a confirmé en juin 1992, après les autres expériences – moins sensibles – Davis (américaine), Kamiokande (japonaise) et Sage (russe), que notre étoile présentait un lourd déficit en neutrinos par rapport aux modèles théoriques. La cause en est aujourd'hui connue. Elle serait due à un étonnant processus, l'oscillation des neutrinos, qui permet à ces particules de jouer les Houdini et de prendre les habits d'un autre neutrino. Ce phénomène confirmé récemment par les Japonais de Superkamiokande donne à cette particule une masse qu'elle n'était pas censée avoir. Les conséquences pour la cosmologie et la physique théorique sont énormes.

BOUFFÉES DE RAYONS

Outre ces neutrinos solaires et terrestres, les physiciens et les astronomes s'intéressent de plus en plus aux neutrinos de très haute énergie. Ceux qui sont directement issus des processus les plus violents de l'Univers et dont ils espèrent extraire l'information pour mieux comprendre des phénomènes auxquels ils n'ont pas aujourd'hui accès : trous noirs, explosions d'étoiles, noyaux actifs de galaxies, annihilation d'objets massifs ; ou structures imaginées par les théoriciens mais non encore observées comme les monopôles, les cordes ou les membranes.

C'est pourquoi se développe aujourd'hui l'astronomie des neutrinos qui, grâce à des télescopes appropriés, permettra de sonder profondément le ciel et de tester les modèles physiques inaccessibles en énergie aux plus grands accélérateurs de particules. Reproduire sur Terre les conditions d'explosion d'une étoile massive n'est pas imaginable. Mais l'observation des neutrinos de haute énergie qu'un tel événement produit permet d'y accéder. En février 1987, ce sont ces particules qui ont joué le rôle de messager et informé les observatoires de l'explosion d'une supernova dans le nuage de Magellan.

De même, ce sont eux qui, de manière indirecte, pourraient nous permettre de remonter à l'origine de certaines bouffées de rayons cosmiques d'une énergie incroyable qu'on observe sur Terre. Dès lors, l'observation de ces neutrinos permettrait de remonter à la source des événements qui les ont créés. C'est la raison de la construction de deux observatoires des très hautes énergies : l'américain Amanda, installé dans les glaces de l'Antarctique et auquel participent des Suédois, des Belges et des Allemands, et l'européen Antares, immergé dans les eaux de la Méditerranée.

Jean-François Augereau

Des observatoires sous-marins pour sonder le ciel

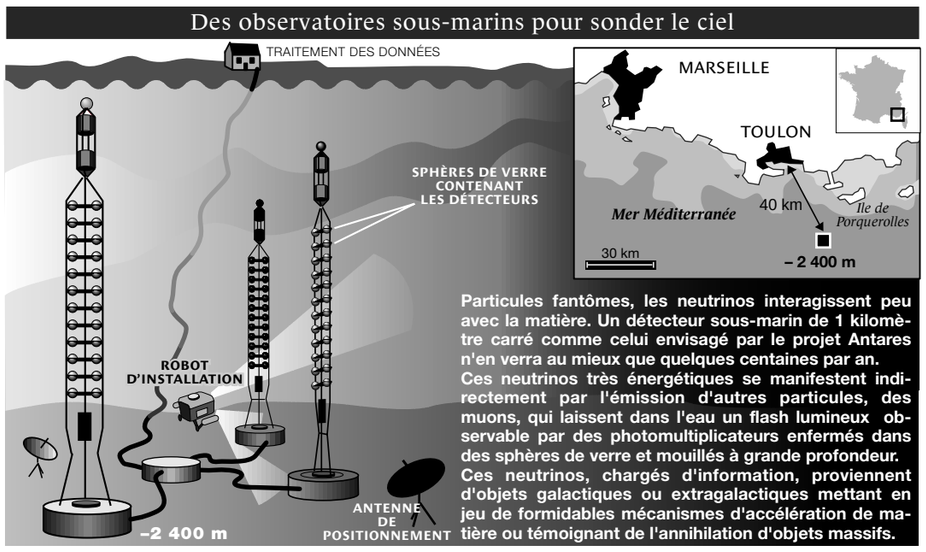

Particules fantômes, les neutrinos interagissent peu avec la matière. Un détecteur sous-marin de 1 kilomètre carré comme celui envisagé par le projet Antares n'en verra au mieux que quelques centaines par an. Ces neutrinos très énergétiques se manifestent indirectement par l'émission d'autres particules, des muons, qui laissent dans l'eau un flash lumineux observable par des photomultiplicateurs enfermés dans des sphères de verre et mouillés à grande profondeur. Ces neutrinos, chargés d'information, proviennent d'objets galactiques ou extragalactiques mettant en jeu de formidables mécanismes d'accélération de matière ou témoignant de l'annihilation d'objets massifs.

Infographie : Le Monde • *Source :* CNRS-CEA

Les « briques » élémentaires de l'Univers

Comme toutes les constructions, l'Univers est une structure à la fois simple et complexe faite de « briques » et de « ciment ». Les plus célèbres de ces briques portent le nom de quarks, en hommage au romancier irlandais James Joyce, inventeur de ce mot dans son roman *Finnegan's Wake.* Inobservables individuellement, les quarks, au nombre de six, sont des particules qui, tel un jeu de Lego, permettent d'en créer un certain nombre d'autres moins élémentaires comme les mésons et les baryons (les protons et les neutrons), éléments de base des atomes. Ces six quarks sont regroupés en trois familles de deux associées chacune à deux autres particules connues sous le nom de leptons : électron et neutrino-électron ; muon et neutrino-muon ; tau et neutrino-tau. Quatre forces fondamentales, le ciment, permettent de les lier plus ou moins étroitement. Il s'agit de l'interaction électromagnétique, de l'interaction faible, de l'interaction forte et de la gravitation.

Sous la protection de la glace et des océans

OBSERVER des neutrinos tient de l'exploit. Malgré leur nombre, rares sont ceux qui interagissent avec la matière. Heureusement, *« lorsqu'un de ces neutrinos frappe un atome, ce dernier explose sous le choc,* explique François Montanet, du Centre de physique des particules de Marseille. *Le neutrino se transforme alors en un de ses cousins, le muon, une particule chargée électriquement qui est capable de traverser des kilomètres de roche ou d'eau et dont la trajectoire présente l'avantage d'être pratiquement alignée avec celle du neutrino dont elle est issue ».*

Si les physiciens et les cosmologistes peuvent détecter ces muons, ils pourront ainsi remonter à l'origine des phénomènes qu'ils veulent observer. Or, dans l'eau, ces muons créent une sorte de « Bang » lumineux analogue au « Bang » sonore des avions qui franchissent le mur du son. Connu sous le nom d'effet Cherenkov, ce phénomène se manifeste sous la forme d'un sillage de lumière dont on mesure l'évolution temporelle grâce à des amplificateurs de lumière (photomultiplicateurs).

Ces appareils plongés dans l'eau sont si sensibles qu'il faut les protéger des rayons cosmiques qui bombardent la Terre. Les premières expériences (Fréjus, Gallex et Borexino au Gran Sasso, Superkamiokande au Japon et SNO au Canada) ont ainsi trouvé place dans des tunnels et des mines profondes. Mais ces sites sont trop exigus pour accueillir les détecteurs de particules de très haute énergie. Seule possibilité : utiliser le milieu naturel, et installer ces expériences au fond des lacs, sous les glaces épaisses du pôle sud et dans les profondeurs des mers et des océans.

La première d'entre elles a été menée près de Hawaï par les Américains, il y a environ vingt-cinq ans. Mais ce Deep Underwater Muon and Neutrino Detector (Dumand) ne fonctionna que quelques heures. Reprenant l'idée, les Russes ont fait la démonstration, imparfaite, qu'elle était viable en installant une série de détecteurs au fond du lac Baïkal. Mais ses eaux sont peu profondes, parfois troublées, et le siège de phénomènes de luminescence dus à des micro-organismes qui noyaient le signal à étudier – l'effet Cherenkov – dans un très gênant bruit de fond.

TROIS CENTS « YEUX »

Aujourd'hui, les Américains travaillent sous les glaces de l'Antarctique, dont l'épaisseur offre une protection efficace aux rayons cosmiques. Des trous de deux kilomètres de profondeur y ont été forés pour l'expérience Amanda. Des sphères de verre abritant les détecteurs de neutrinos ont été descendues. Trois cents de ces « yeux » sont en service. Mille autres devraient l'être d'ici 2002. Seul inconvénient de ce choix : l'inhomogénéité de la glace qui diffuse la lumière et rend difficile la reconstruction de la trajectoire des particules observées.

Les Européens ne sont pas absents de cette course. Même s'ils considèrent que les Américains disposent avec Amanda de 2 à 3 ans d'avance, ils pensent que leur projet (Antares), imaginé en 1996 par les chercheurs du Centre de physique des particules de Marseille (IN2P3-CNRS) et le Dapnia (CEA, Saclay), a quelques avantages. En particulier celui d'être mieux placé pour observer le centre de la galaxie.

CÂBLE SOUS-MARIN

De nombreuses équipes britanniques (Birmingham, Oxford et Sheffield), espagnole (Valencia), néerlandaise (Amsterdam) et russe (Moscou), ainsi que l'Ifremer, ont depuis rejoint le projet Antares, qui, au terme d'un programme de recherche et de développement de trois ans, vient de donner lieu au début de décembre à l'immersion d'une ligne de détection de 350 m de long. Y sont fixées 32 sphères de verre dont 8 contiennent des détecteurs. L'ensemble est relié à la côte par un câble sous-marin fourni par France Télécom.

« Cette opération conclut une première étape, insiste François Montanet, *qui nous a permis de maîtriser les techniques de déploiement d'un détecteur sous-marin et d'évaluer les paramètres du milieu : transparence de l'eau, direction des courants, dépôts de sédiments, bioluminescence des micro-organismes et des espèces des grands fonds, salissure des optiques et désintégration du potassium 40 à l'origine de flashes parasites. »* Dans une seconde étape, qui coûtera 100 millions de francs financés par le CNRS, le CEA, les collectivités territoriales, l'Europe et des instituts étrangers, un ensemble d'un dixième de kilomètres carrés sera assemblé au large de La Seyne-sur-Mer. Une première ligne de détecteurs sera immergée courant 2001 et douze autres entre 2002 et 2003. Si tout va bien, la construction d'un télescope de détection des neutrinos d'un kilomètre carré pourrait être engagée.

J.-F. A.

Des guides sur le chemin de la mystérieuse « matière noire »

***« LES NEUTRINOS** sont minuscules/Ils n'ont pas de charge, pas de masse/Et leur interaction est nulle./Pour eux la Terre n'est qu'une bête bulle,/A travers elle, à l'aise, ils passent... »*

Cette description de l'écrivain et poète américain John Updike est aujourd'hui un peu surannée. Car les neutrinos interagissent, même si c'est très peu. Et les flashes de lumière que produisent leurs rares collisions avec des atomes rendent possible leur détection dans de gigantesques détecteurs. Une seconde erreur d'Updike fut mise en évidence en 1998, quand une équipe internationale de physiciens montra, grâce à l'expérience japonaise de Superkamiokande, que les neutrinos avaient bien une masse.

Superkamiokande a pu abattre ces mythes grâce à sa capacité à détecter – et à différencier – les neutrinos-électrons et les neutrinos-muons. Les neutrinos qui le frappent étant produits par l'interaction des rayons cosmiques avec l'atmosphère, il était possible, par ailleurs, de prévoir la proportion relative des trois formes différentes qu'ils peuvent prendre. Or le détecteur japonais enregistra un déficit de neutrinos-muons par rapport aux calculs des théoriciens. Ce manque était plus évident pour les neutrinos qui avaient voyagé le plus longtemps, c'est-à-dire ceux produits aux antipodes plutôt que dans l'atmosphère au-dessus de l'appareil.

Les chercheurs en déduisirent qu'une partie des neutrinos-muon s'était transformée en cours de route pour prendre l'apparence du neutrino-tau indétectable (ou, éventuellement, d'une autre variété, encore inconnue, de cette particule). Plus le voyage des neutrinos était long, plus leur probabilité de mutation était importante. Les théoriciens, qui avaient prévu ce phénomène connu sous le nom d'oscillation, en furent rassurés. Or les conséquences de cette oscillation impliquent que les neutrinos, ou au moins l'un d'entre eux, aient une masse non nulle...

STRUCTURE INTIME

Ces résultats demandent à être confirmés. Les Russes et les Américains de l'expérience SAGE, installée à Baskan (Russie), ont annoncé au début du mois qu'ils n'étaient *« pas encore en mesure de prouver définitivement le scénario de l'oscillation »,* bien que leurs résultats actuels soient en accord avec cette idée. Mais beaucoup d'autres chercheurs, comme John Bahcall (Institute of Advanced Study, Princeton), sont aujourd'hui convaincus.

Outre l'explication du problème des neutrinos solaires manquants, ces résultats intéressent les théoriciens qui travaillent sur la structure intime de la matière. Le modèle standard – leur meilleur scénario pour décrire cette dernière – reste muet sur la masse du neutrino. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est considéré comme incomplet. D'autres modèles, en revanche, vont au-delà et prennent en compte ce paramètre. C'est le cas des théories relatives à la « grande unification » de trois des quatre forces de la nature. Une des variantes de ces théories unificatrices intègre la possibilité que les neutrinos oscillent et que leurs masses soient beaucoup plus petites que celles d'autres particules de la même famille : l'électron, du muon et du tau. Les découvertes des chercheurs de Superkamiokande pourraient la confirmer.

Hélas, ces résultats ne permettent d'évaluer que les différences de masse et non pas la masse elle-même. Les physiciens sont néanmoins certains qu'elle est faible. Reste que les neutrinos sont extrêmement nombreux. Des estimations très grossières montrent que le total de leur masse pourrait atteindre celle de toutes les étoiles, sinon plus. Cela a, logiquement, amené certains à penser que les neutrinos constituent une partie de la mystérieuse « matière noire froide » qui imprègne l'Univers. Une matière « invisible » dont l'existence pourrait expliquer les anomalies observées dans la distribution des étoiles et le déplacement des amas de galaxies.

Mais, si l'on en croit les données et les théories actuelles, les neutrinos ne peuvent représenter qu'une modeste part de cette masse manquante. Une autre explication a donc été avancée : la matière noire serait formée de particules plus massives que les neutrinos, mais partageant avec eux une tendance à éviter les interactions. Ces particules hypothétiques ont été baptisées Wimps (Weakly Interactives Massive Particles), acronyme qui, en français, se traduit par « mauviettes ». L'une des variantes théoriques de la « grande unification » prenant en compte une supposée propriété de la matière baptisée « supersymétrie » prédit, justement, l'existence d'une nouvelle forme de particule, le « neutralino », qui apparaît comme un excellent candidat.

Quoi qu'il en soit, neutralinos ou autres, ces « mauviettes » – si elles existent – se désintègrent régulièrement depuis leur apparition, lors du Big Bang. La théorie – décidément bonne fille – prévoit d'une part, que les Wimps émettent des neutrinos de haute énergie quand ils expirent et d'autre part, que certains d'entre eux ont dû être piégés à l'intérieur des étoiles, du Soleil et de la Terre. Conclusion : la détection d'un nombre anormalement élevé de neutrinos émanant du centre de la Terre ou du Soleil pourrait permettre de vérifier l'existence de ces fantomatiques « mauviettes ».

S'ils n'interviennent pas directement dans la constitution de la matière noire, les neutrinos pourraient ainsi nous servir de guides pour la découvrir...

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature.*

LeMonde Job: WMQ1712--0028-0 WAS LMQ1712-28 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0508 Lcp:700 CMYK

Les Pokémon attaquent

Nées au Japon, ces petites figurines ont déjà envahi les Etats-Unis. Le phénomène arrive en France. Parents, voici ce qui vous attend...

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Du haut de ses huit ans, le petit Nicolas garde un œil assez détaché sur cette Amérique riche et prospère dans laquelle il grandit. Bien sûr, il lui arrive de poser des questions un peu connotées : *« Et l'argent, ça s'achète ? »* Mais dans l'ensemble, Nick est un garçon raisonnable, qui joue du piano, regarde peu la télévision et détestait les Pokémon jusqu'à ce jour fatidique où son copain Willie est venu jouer avec lui. Il avait même affiché son opinion à la porte de sa chambre : *« Ici, on hait les Pokémon. »*

Mais après ce *« play-date »* avec Willie (c'est ainsi que l'on dit aux Etats-Unis lorsqu'un copain vient jouer à la maison ; pour un *« play-date »* à New York, il faut prendre rendez-vous auprès de la baby-sitter, qui gère l'agenda des enfants), bref, après avoir vu Willie débarquer avec un classeur entier de cartes de Pokémon, Nick s'est rallié à l'avis de la majorité. Et il a publié un nouveau communiqué sur la porte de sa chambre : *« Ici, on aime les Pokémon. Yes, yes, yes. »*

Nick a succombé à la fureur Pokémon mais il n'est pas dupe de l'opération commerciale qui a présidé à l'arrivée massive, sur le continent américain, de cette armée de petits monstres de bande dessinée venus du Japon. D'ailleurs, c'est le père de Richie qui leur a expliqué le plan marketing de Nintendo. En version originale, cela donne à peu près ceci. *« Euh, c'est le type qui avait inventé les Beanie Babies* (NDLR : la mode précédente au rayon jouets) *et les Power Rangers. Cela ne marchait plus. Alors il s'est demandé ce qu'il pouvait vendre. Et il a trouvé les Pokémon. C'est devenu comme une drogue. »* Ah bon ? Une drogue ? Mais qu'est-ce que c'est, une drogue, quand on a huit ans ? *« Ben,* répond Nick, *c'est comme quelque chose qu'on boit et on en veut toujours plus. On n'en a jamais assez. »*

SIGNES PARTICULIERS

Pour ceux qui ne parlent pas le poké-langage, Pokémon est l'abréviation de *« pocket monster »* ou monstre de poche. En tout, ils sont cent cinquante et un. Des monstres assez poétiques, plutôt ronds et joliment colorés. Ils ont une vague ressemblance avec des animaux familiers, on en ferait volontiers des peluches, mais en même temps un signe particulier les inscrit dans un univers fantastique. Charmeleon possède une queue incendiaire, qui surchauffe l'atmosphère lorsqu'il est fâché. Pikachu, la figure emblématique du groupe, envoie des décharges électriques avec la sienne. Primeape est doté d'une arme tout aussi originale, le regard en coin. Mr. Mime (tête de clown, la seule figure humaine de la série) tue l'adversaire par le seul fait de l'imiter...

En fait, personne ne meurt chez les Pokémon ni ne tire un coup de feu. Atteints, les monstres se bornent à *« s'évanouir »*. C'est ce que stipule le règlement.

Les Pokémon ont des noms charmants, qui ont l'air d'annoncer la mondialisation linguistique. Bulbasaur (oui, un dinosaure, mais court sur pattes), Meowth (un chat, probablement), Magikarp, Aerodactyl. Quelques noms venus du Japon ont été modifiés, comme Zénigame (la tortue qui crache de l'eau), qui est devenue Squirtle ; mais, dans l'ensemble, les Pokémon se sont adaptés au passage des frontières. La semaine dernière, le décalage culturel a cependant fait sa première victime, la chauve-souris Golbat. Elle dut être retirée de la circulation par Nintendo, le symbole japonais qui figure sur ses ailes ayant été interprété comme une croix gammée par plusieurs familles de l'Etat de New York (lesquelles se sont prononcées pour une compensation sous la forme d'un don au fonds de soutien aux victimes de l'Holocauste).

Vertu suprême, les Pokémon sont des mutants. Ils évoluent. Qu'un danger apparaisse, et le gentil Pikachu se transforme en un Raichu qui fait gronder le tonnerre. D'après les psychologues, c'est la clef de leur succès auprès des préadolescents. Etant eux-mêmes à l'âge des transformations, les huit-douze ans apprécieraient de se voir, pour une fois, dotés de la maîtrise d'un processus d'évolution, tout fictif qu'il soit.

Dans sa version video-game, le jeu consiste à devenir « l'entraîneur » de son monstre, à l'aider à grandir et à se battre, la devise au combat étant : *« Gotta catch'em all »* (Il faut les attraper tous). Mais c'est surtout la collection de cartes qui a pris l'ampleur d'un phénomène social. Toujours selon les pédagogues, cet engouement répond au désir, classique à cet âge, de collectionner, et de faire du troc dans les cours de récréation. Mais, à une époque de frénésie sur les marchés financiers, la Bourse aux Pokémon a pris l'allure d'un Wall Street juvénile. *« Aujourd'hui, le Pokémon ; demain, la spéculation boursière »,* ironisait récemment un éditorialiste.

QUÊTE QUASI OBSESSIONNELLE

Faut-il avoir peur des Pokémon ? C'est la question qui préoccupe l'Amérique à la veille des fêtes. Nombre de parents sont effrayés de voir leur progéniture se comporter comme de vulgaires *« traders »* et rentrer d'un *« play-date »* avec un Pokémon rare, volé chez le meilleur copain. Selon eux, Nintendo organise à dessein la pénurie de certaines cartes (Charizard par exemple) pour créer la dépendance. Les enfants sont réduits à acheter pochette sur pochette (8 dollars en moyenne pour 10 figures) et certains finissent par verser dans une quête quasi obsessionnelle. Début novembre, un enfant de neuf ans en a poignardé un autre à Long Island pour une querelle de cartes. Récemment un enfant du même âge s'est laissé enfermer dans un magasin de Bridgeport, dans le Connecticut, et il s'est emparé de 44 pochettes. Ne sachant plus comment sortir, il a ensuite composé le numéro de la police.

Les parents dénoncent aussi le fait qu'il est pratiquement impossible d'échapper au piège multimédia tous azimuts. Cinquante millions de cartes de Pokémon ont déjà été vendues sur le marché américain. Avec un timing parfait, le film est sorti le 10 novembre. L'absentéisme scolaire a été tel qu'on a parlé de *« poké-flu »* (la grippe du Pokémon). Il y a aussi la série télé, diffusée onze fois par semaine, les trois vidéo-games, et les sites Internet qui organisent des enchères (qui peuvent aller jusqu'à 400 dollars).

La plupart des parents sont perplexes. Leurs enfants sont-ils généralement rétifs à toute forme de rangement ? Les voilà qui classent soigneusement leurs 200 cartes dans des albums. Ont-ils des trous de mémoire dès qu'il s'agit des tables de multiplication ? Ils se révèlent soudain capables de résoudre un problème d'algèbre comportant 150 variables souffrant chacune deux ou trois mutations. *« Est-ce qu'un Pikachu peut battre un Raichu qui a évolué »*, par exemple ? Eh bien oui ! A condition d'utiliser la *« vitesse »* plutôt que les *« chocs électriques »*. Comme le souligne avec ironie l'éditorialiste David Plotz, du magazine on-line Slate, en se référant à l'offensive des théories créationnistes dans l'enseignement, *« le Pokémon pourrait bien être le seul moyen pour conserver Darwin dans les écoles »*.

Dans le même registre emblématique, un commentateur de l'édition électronique du *Wall Street Journal*, Joe Keenan, estime que le jeu a une valeur pédagogique irremplaçable dans l'Amérique actuelle. *« Regardons les choses en face. La plupart des enfants d'aujourd'hui ne vont pas être pompiers, enseignants ou chirurgiens. Ils vont être courtiers en Bourse. Et, pour réussir, ils ont besoin d'apprendre à adopter une attitude obsessionnelle, comme passer des heures devant un ordinateur, se concentrer sur un seul objectif à l'exclusion des autres et prendre des décisions en un quart de seconde. »* D'après lui, les spéculateurs de la génération Pokémon auront eu la formation adéquate. *« Il se pourrait même qu'ils ramènent un peu de raison à la Bourse »*, écrit-il.

Corine Lesnes

Mode d'emploi

On joue au Pokémon avec une mini-console Gameboy (de 350 F à 490 F, 53,35 € à 74,70 €) et une cartouche de jeu (229 F, 34,91 €) rouge ou bleue. Le joueur incarne Sacha, un petit garçon qui veut devenir *« le meilleur entraîneur de Pokémon du monde »*. Conseillé par le professeur Chen, il doit découvrir et capturer l'intégralité des cent cinquante créatures sauvages dissimulées dans le jeu. Celles-ci disposent de caractéristiques singulières (force, ruse, rapidité, pouvoirs magiques), mais leurs aptitudes dépendent aussi de l'entraînement auquel elles sont soumises. Le plus connu des Pokémon est Pikachu, petit lapin capable d'envoyer des décharges électriques. Il existe d'autres catégories (aquatiques, électriques, fantômes, volants, dragons, insectes...). Un Pokémon ne meurt jamais. Au pis, on l'assomme.

Tous les Pokémon n'étant pas présents dans une cartouche, le joueur organise des duels avec un adversaire en reliant deux Gameboy par un câble (70 F, 10,67 €) ou procède à des échanges avec un joueur disposant d'une cartouche d'une autre couleur. D'après Nintendo, une centaine d'heures sont nécessaires pour aller au bout du jeu.

En France, Nintendo organise un quadrillage en règle

ÉVIDEMMENT, deux mois après son lancement en France, le 8 octobre, l'opération Pokémon est *« une réussite sans précédent »*. Chez Nintendo, on décrit le raz de marée avant même qu'il ne se soit vraiment produit. Le groupe japonais fait état de 170 000 jeux diffusés, un score un peu en dessous des chiffres de diffusion du Tamagotchi, en 1997. A 229 francs la cartouche de jeu, le chiffre d'affaires est pourtant important.

L'évocation des riches – et éphémères – heures qui virent des hordes d'enfants (et quelques adultes) s'arracher le petit œuf contenant un animal virtuel et néanmoins envahissant contrarie les promoteurs du Pokémon. *« Il ne s'agit pas d'un phénomène de mode mais d'un phénomène de société »*, lâche, péremptoire, Laurent Fisher, chargé du marketing chez Nintendo et lui-même *« maître-entraîneur »* de Pokémon pour avoir, au terme d'une quête de plusieurs dizaines d'heures, patiemment rassemblé sur sa console Gameboy les cent cinquante créatures virtuelles. *« Ce jeu est porteur de valeurs positives ; la responsabilité, car il faut entraîner et éduquer les Pokémon, mais aussi la persévérance. Quant à la violence,* ajoute-t-il, *elle est bannie. Celui qui malmène ses personnages devra les faire "soigner" dans une infirmerie virtuelle où il se fera réprimander. »* Malgré sa technologie rudimentaire (un processeur 8 bits) et un graphisme très pauvre en deux dimensions, l'univers Pokémon est assez sophistiqué. Disposant d'une solide base déjà installée (75 millions de Gameboy diffusées dans le monde), les programmateurs ont tout prévu.

Les personnages sont tellement variés que chaque enfant peut s'identifier à l'un d'entre eux, leurs performances (*« physiques et psychiques »*) varient selon l'entraînement qu'ils ont subi et – recette vieille comme les billes – le Pokémon devient vraiment amusant lorsque des échanges ou des duels ont lieu avec d'autres joueurs. Ainsi, il existe deux cartouches (une rouge et une bleue), ce qui permet non seulement d'augmenter les ventes mais d'élargir encore les combinaisons puisqu'il est possible de faire passer un Pokémon d'une console à l'autre. D'ailleurs, lorsqu'elle change de propriétaire, une créature reçoit une prime sous forme de *« pouvoirs supplémentaires »*.

DR

Salameche

PRODUITS DÉRIVÉS

Protéiforme, le jeu propose une impressionnante liste de produits dérivés, digne d'un quadrillage en règle. Il existe déjà une version adaptée à la console Nintendo 64 (*Le Monde* du 10 décembre), un jeu de poche Pikatchu (avec podomètre intégré), une bande dessinée d'inspiration Manga, un film est sorti aux Etats-Unis, une série télévisée est en négociation sur une chaîne hertzienne française, un site Internet est ouvert (www.pokemon.tm.fr), un jeu de cartes à collectionner est en vente en attendant une avalanche de jouets (peluches, porte-clés, figurines) qui seront produits par Hasbro.

Nintendo et ses associés en font-ils trop dans un pays dont ils admettent qu'il est *« moins perméable »* que d'autres face à ce genre d'offensive ? La bonne tenue des ventes au Japon, où une centaine de nouveaux personnages viennent d'être introduits après quatre années de succès, mais aussi aux Etats-Unis, plaide en faveur de *« gros scores »* commerciaux. Les distributeurs de jouets, de plus en plus dépendants de la vente des jeux vidéo et de leurs produits dérivés, croisent les doigts pour qu'il en soit ainsi.

Jean-Michel Normand

Des figures de la culture « kawaii » imprégnées des valeurs japonaises

TOKYO
de notre correspondant

La violence est certes l'une des caractéristiques de l'univers de la bande dessinée et des jeux vidéo japonais. Mais c'est loin d'être la seule. Les Pokémon relèvent d'une autre veine : le culte du *kawaii*, c'est-à-dire de ce qui est « mignon ». Le mot qui signifie le sentiment d'affection un peu mièvre que suscite un enfant ou un petit animal est devenu, comme *« cute »* (gentil, coquet, original) en anglo-américain, le mot de passe du monde imaginaire de la jeunesse nippone. Une multitude de boutiques vendent fanfreluches et objets *kawaii* destinés aux jeunes filles. Pikachu, l'un des « monstres » de Pokémon, est par excellence une idole *kawaii* qu'adulent celles-ci – comme d'ailleurs certaines de leurs mères.

Les « monstres de poche » dominent la culture des jeunes Japonais depuis le milieu des années 90, au point qu'ils ont contribué à une inversion du phénomène de création des idoles : ce sont les personnages de jeux vidéo qui désormais deviennent des héros de *manga* (bande dessinée). Pokémon a ainsi permis à la revue *Korokoro Comics* de doubler ses ventes.

Les Pokémon succèdent au Tamagotchi, le poussin virtuel dans son écran à cristaux liquides de la taille d'un œuf lancé en 1996 par Bandai, et dont il fallait s'occuper sinon il dépérissait. Il a provoqué une attention si compulsive chez certaines femmes adultes qu'elles en négligeaient leur travail. Puis apparurent les Tamagotchi que l'on pouvait faire procréer et les Tamagotchi-dinosaures qui, au lieu de convoler, se battaient entre eux et qu'il fallait soigner après le combat...

OBSESSIONS D'ENFANCE ET TECHNOLOGIE

Pokémon est plus sophistiqué. Le jeu reflète une « part d'enfance » de son créateur Satoshi Tajiri (34 ans). Fils d'un vendeur chez Nissan, il fuyait l'école, jouait aux Space Invaders, le pionnier des jeux vidéo des années 70-80, et ne s'intéressait qu'à deux choses : collectionner les insectes et passer des heures devant son ordinateur. Un pur *« otaku »* (terme désignant les jeunes Japonais qui se « défoncent » au virtuel et s'enferment dans la bulle imaginaire qu'ils se créent par écran interposé). Pokémon est le fruit des obsessions d'enfance de Tajiri et du nouveau potentiel offert par la technologie. Comme le petit Tajiri ramassait les insectes dans les champs, le « mordu » de Pokémon collectionne les créatures imaginaires.

Tajiri est un *otaku* qui a réussi parce qu'il a compris les attentes des jeunes pour les avoir lui-même ressenties. Après avoir créé un magazine de jeux électroniques, il signa un contrat avec Nintendo qui ne croyait guère à son idée encore vague. Il mit six ans à la réaliser. Pokémon connut un dérapage en 1997 lorsque sept cents enfants furent victimes d'évanouissement alors qu'ils regardaient sa version télévisée en raison des flashes de lumières se succédant à une cadence effrénée. Nintendo corrigea ce défaut et l'incident ne fut qu'une publicité supplémentaire pour le jeu.

Les gentils monstres ne sont pas étrangers à l'univers imaginaire traditionnel nippon : c'est le cas du Kappa par exemple, l'esprit malin des rivières, qui présente des similitudes morphologiques lointaines avec certains Pokémon. Ceux-ci sont enfin très japonais par les valeurs qu'ils véhiculent, dont certaines ont été élevées au rang d'archétype de l'identité nationale : une certaine gentillesse dans les rapports humains, le sens de la responsabilité et de l'entraide, l'humilité, la loyauté et le respect mutuel dans la relation maître-élève. Dans l'univers de Tajiri, les catastrophes se produisent uniquement lorsque les dresseurs, c'est-à-dire les humains, faillissent à leurs devoirs.

Philippe Pons

et dialoguez en temps réel avec les messages éclair. Constituez votre liste de contact et conversez avec vos amis, même à l'autre bout du monde pour le prix d'une communication téléphonique locale.

AOL, **n°1 mondial** de l'accès à Internet

Avec les forfaits **AOL TOUT COMPRIS** maîtrisez totalement votre budget Internet

Une assistance technique **gratuite**** 7 jours sur 7 de 9h à 22h

AOL est un service de cegetel

*Sauf la toute première connexion lors de l'ouverture de votre compte. **Au tarif habituel d'une communication téléphonique. .../en Personne DNS INST LM IM2 1299

AOL - 1, Place Carpeaux - 92915 Paris la Défense cedex - RCS : Nanterre 402 192 777

LeMonde Job: WMQ1712--0029-0 WAS LMQ1712-29 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:42 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0509 Lcp:700 CMYK

Juan Antonio Samaranch n'a pas réussi à amadouer le Congrès américain

Les élus ont demandé au président du Comité international olympique de démissionner

Entendu par la commission du commerce du Congrès américain, mercredi 15 décembre, à Washington, Juan Antonio Samaranch n'a pas levé les doutes, un an après le scandale de Salt Lake City. Le président du Comité international olympique a été invité à démissionner au cours d'une audition sans concession. Prié de s'expliquer sur un voyage de 12 000 dollars offert à son épouse, M. Samaranch est resté placide.

« LE TEMPS est venu d'injecter un sang nouveau et de passer le relais à un autre leader. Ce serait, pour vous, une belle façon de tirer votre révérence si vous annonciez aujourd'hui votre démission. » Les incantations de Joe Barton, représentant républicain du Texas, n'ont servi à rien. Un an, quasiment jour pour jour, après l'éclatement du scandale de Salt Lake City, Juan Antonio Samaranch n'a pas traversé l'Atlantique pour céder aux pressions, si insistantes soient-elles.

Venu témoigner à Washington, devant la commission du commerce du Congrès chargée d'enquêter sur les scandales de Salt Lake City et d'Atlanta, le président du Comité international olympique (CIO) a surtout mis l'accent, mercredi 15 décembre, sur la série de réformes adoptées quelques jours auparavant par l'assemblée lausannoise (*Le Monde* du 14 décembre). *« Je pense que nous avons fait le ménage dans notre institution,* a-t-il souligné. *Nous avons tenu nos promesses. »* Fin politique, M. Samaranch avait négocié, la veille de son rendez-vous avec le Congrès, un accord de coopération pour lutter contre le dopage avec le responsable du département antidrogues à la Maison Blanche, Barry McCaffrey.

Les législateurs américains, qui ont également entendu l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger et des athlètes, sont pourtant restés très sceptiques. *« Le comportement préjudiciable des membres du CIO et des villes candidates ne date pas d'hier,* a répondu Fred Upton, le président de la sous-commission punitive. *Et je ne pense pas que ces mauvaises habitudes disparaîtront du jour au lendemain grâce à un simple toilettage de votre règlement interne. »*

« TRADITION D'HOSPITALITÉ »

Juan Antonio Samaranch est apparu sur la défensive tout au long d'une audition qui a ressemblé, en fait, à un véritable interrogatoire. L'élue du Colorado, la démocrate Diana DeGette, s'est inquiétée du fait que *« les réformes ne servent qu'à masquer l'aura aristocratique qui entoure le CIO. »*

M. Samaranch a dû s'expliquer sur les conditions d'un voyage de 12 000 dollars, organisé pour son épouse en 1990 et entièrement offert par le comité de candidature d'Atlanta. Parmi les autres sujets évoqués, le coût d'une *« luxueuse suite »* occupée par Juan Antonio Samaranch dans un hôtel à Lausanne ou encore des dons au Musée olympique. Le Catalan s'est justifié, une fois encore, en évoquant la *« tradition d'amitié et d'hospitalité »* de la famille olympique. Un vieux refrain, en vérité. Le patron du CIO depuis 1980 a patiemment réfuté une à une les attaques avant de défendre son bilan et les réformes adoptées. *« Les Jeux n'ont pas été affectés par le scandale »*, a-t-il affirmé. Lors d'une conférence de presse, il s'est dit *« très satisfait »* du déroulement de l'audition. *« Je suis habitué aux questions personnelles. »*

Par le biais des droits de retransmission télévisée et du sponsoring, les Etats-Unis financent 80 % des revenus du CIO. Par conséquent, le voyage de Juan Antonio Samaranch était davantage une opération de reconquête commerciale qu'une mise à l'épreuve de ses qualités éthiques, d'autant qu'il avait eu l'assurance, grâce à ses *« nombreux amis »*, de ne pas être inquiété par le FBI. Ainsi, cette mission de séduction était avant tout destinée à rassurer les sponsors du CIO, qui bénéficient, aux Etats-Unis, d'un régime d'exonérations fiscales très avantageux.

Mais l'issue incertaine de ces rapports de forces ne laissent pas l'Espagnol indifférent. En effet, dans l'espoir de soigner la réputation du CIO, Juan Antonio Samaranch aurait d'ores et déjà sorti 11 millions de francs des caisses du CIO pour s'offrir une campagne de relations publiques. D'après le *Wall Street Journal* du 10 décembre, cette opération de communication très spéciale aurait été commandée à l'agence américaine Hill & Knowlton. Le quotidien économique new-yorkais ajoute également qu'une note interne du CIO évaluerait entre 16 et 31 millions de francs le budget annuel alloué, en mars dernier, à ce polissage d'image dispendieux. Plus haut, plus fort, plus cher.

Paul Miquel

Football : duels franco-espagnols en Coupe de l'UEFA

LE TIRAGE AU SORT des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, effectué mercredi 15 décembre, à Genève, a été relativement clément pour les deux clubs français, qui auront l'avantage d'évoluer à domicile lors du match retour. L'AS Monaco sera opposée aux Espagnols du Real Majorque, qui occupe actuellement la 7e place de son championnat. L'équipe de la la principauté aurait eu certainement davantage à craindre d'une autre formation ibérique, le Celta Vigo, 2e du championnat. Si les Monégasques parvenaient à éliminer Majorque, il est déjà établi qu'ils affonteraient en quarts de finale le vainqueur de la rencontre entre les Allemands du Borussia Dortmund et les Turcs du Galatasaray Istanbul. Le RC Lens, qui traverse une passe difficile dans le championnat de France, a également hérité d'un adversaire espagnol avec l'Atletico Madrid, 16e en championnat. En cas de qualification, les Nordistes se mesureraient alors au vainqueur du choc entre la Juventus Turin de Zinedine Zidane et le Celta Vigo. Les matches aller de ces huitièmes de finale auront lieu le 2 mars 2000 et les matches retour le 9 mars 2000.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Michelin a annoncé, mercredi 15 décembre, son retour** en formule 1 à partir de 2001. Le fabricant français de pneumatiques équipera l'écurie Williams, motorisée par BMW. Michelin avait quitté les circuits de formule 1 en 1984

■ **CYCLISME : Frank Vandenbroucke a décidé d'attaquer en justice** son ancien employeur, Cofidis. Le coureur belge réclame des dommages et intérêts à l'équipe française pour la suspension qui lui a été infligée du 10 mai au 29 juillet dans le cadre de l'affaire de dopage Sainz-Lavelot.

■ **Le Belge Claude Criquielion, champion du monde en 1984,** a signé un contrat d'un an avec l'équipe Lotto, dont il sera le nouveau directeur sportif (assisté de Jef Braeckevelt) à partir de la saison 2000.

■ **FOOTBALL : Alexander Kurtiyan, un joueur du Zenit Saint-Pétersbourg (Russie)**, souffre de sérieuses blessures à la tête après avoir été frappé par des hooligans à proximité de son domicile, mercredi 15 décembre.

■ **Le Milan AC, qui fête son centenaire,** jeudi 16 décembre, aura sa propre chaîne de télévision, Milan Channel, qui sera disponible par satellite sur le bouquet TelePiù moyennant un abonnement mensuel d'environ 45 francs.

■ **SKI NORDIQUE : Raphaël Poirée a gagné**, mercredi 15 décembre, à Pokljuka (Slovénie), l'épreuve du 20 km messieurs comptant pour la Coupe du monde du biathlon grâce à un sans-fautes au tir. Le Français a devancé le Biélorusse Wadim Saschurin et l'Allemand Frank Luck.

Sydney toujours avide de fonds pour organiser les Jeux 2000

SYDNEY
correspondance

Décembre s'annonçait paisible et agréable dans la baie de Sydney. Un mois présumé sans histoires, sans doute l'un des derniers du genre, à moins de 300 jours de l'ouverture des Jeux de l'an 2000. Au programme, une poignée d'épreuves préolympiques, dont celles de cyclisme et de taekwondo. La routine, rien de plus. Mais le calme et l'insouciance n'existent plus dans la ville olympique. Même en décembre, premier mois de l'été dans l'hémisphère Sud. Meilleur exemple, la journée du mercredi 8. En fin de matinée, un communiqué du Socog, le comité d'organisation des Jeux, annonce le départ de Paul Reading, jusque-là responsable du marketing et de la commercialisation de l'événement, première tête offerte au public australien depuis le début du « scandale de la billetterie ».

Le pays réclamait un coupable depuis la découverte, huit semaines plus tôt, de l'existence d'un marché secret des places pour les Jeux, 840 000 tickets vendus trois à quatre fois leur prix à une clientèle de grosse fortune, VIP ou entreprises. Paul Reading, victime idéale, a donc plié bagage, en emportant dans ses malles la valeur d'une année de salaire, environ 1,6 million de francs.

Deuxième coup dur, encaissé un peu plus tard dans la même journée : la défection d'un partenaire économique des Jeux, l'américain Reebok, censé habiller et chausser le personnel de l'organisation, les milliers de volontaires et la totalité de l'équipe olympique australienne. Un départ en fanfare, accompagné d'une action en justice pour rupture de contrat. Reebok reproche aux dirigeants du Socog la présence dans la place de deux concurrents, Bonds et Canterbury, le premier devant fournir les casquettes, le second ayant été autorisé à commercialiser une ligne olympique de maillots de rugby. Reebok se croyait « officiel », donc exclusif. Une juste condition, pensait-il, à un partenariat estimé à environ 40 millions de francs.

Terrible journée. Et pourtant presque banale. Ces huit dernières semaines, les organisateurs australiens ont essuyé tellement d'orages... En début de semaine, la cote de Michael Knight, le ministre olympique et président du Socog, atteignait son niveau le plus bas depuis l'attribution à Sydney des Jeux de l'an 2000 : 59 % d'opinions défavorables. Quelques jours plus tôt, le patron de la chaîne australienne Seven, propriétaire des droits de télévision des Jeux, l'avait montré du doigt en accusant publiquement le Socog d'incompétence.

BUDGET VERTIGINEUX

Un mauvais moment, rien de plus, normal et prévisible dans l'éphémère destinée d'un comité d'organisation des Jeux Olympiques ? Pas sûr. A l'image de leurs parrains du CIO, les Australiens paient au prix fort leur goût du gigantisme. Leur budget donne le vertige : 10 milliards de francs. Pas raisonnable pour un pays peuplé de moins de 20 millions d'habitants. Conséquence : le Socog court à la poursuite des millions de dollars australiens encore manquants. Et tous les moyens lui sont bons. *« Je ne suis pas payé pour me faire des amis, mais pour ramener un maximum d'argent »*, avait avoué Paul Reading avant de boucler ses malles. Son idée de détourner plus de 800 000 billets de la part réservée au public, pour les vendre aux plus fortunés, répondait à ce seul objectif.

Ironie de l'histoire : les dirigeants australiens ont annoncé, deux jours seulement après son départ, leur décision de commercialiser les places pour la répétition générale de la cérémonie d'ouverture, un événement habituellement gratuit et réservé aux volontaires des Jeux. *« Nous avons besoin de cet argent,* a expliqué Sandy Hollway, le directeur exécutif du Socog, *pour financer la vraie cérémonie d'ouverture. »* Un même impératif a conduit les Australiens à multiplier les contrats de partenariat, au risque de bafouer la règle de non-concurrence et dévaluer l'image de l'événement. Reebok l'a compris et a préféré se retirer. Mais Nike l'a déjà remplacé, concluant en moins de quatre jours un accord avec le Socog et le comité olympique australien. *« La preuve,* s'est félicité Michael Knight, *que les Jeux n'ont rien perdu de leur force. »* On jurerait pourtant le contraire.

Alain Mercier

■ **LOTO : résultats des tirages n° 100** effectués mercredi 15 décembre.
Premier tirage : 4, 6, 27, 34, 36, 49 ; numéro complémentaire : 15. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 965 940 F (147 256 €) ; 5 numéros : 7 095 F (1 081 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 286 F (43,60 €) ; 4 numéros : 143 F (21,80 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).
Second tirage : 2, 12, 29, 35, 43, 45 ; numéro complémentaire : 39. Rapports pour 6 numéros : 30 051 125 F (4 581 264 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 229 075 F (34 922 €) ; 5 numéros : 8 720 F (1 329 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 356 F (54,27 €) ; 4 numéros : 178 F (27,13 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

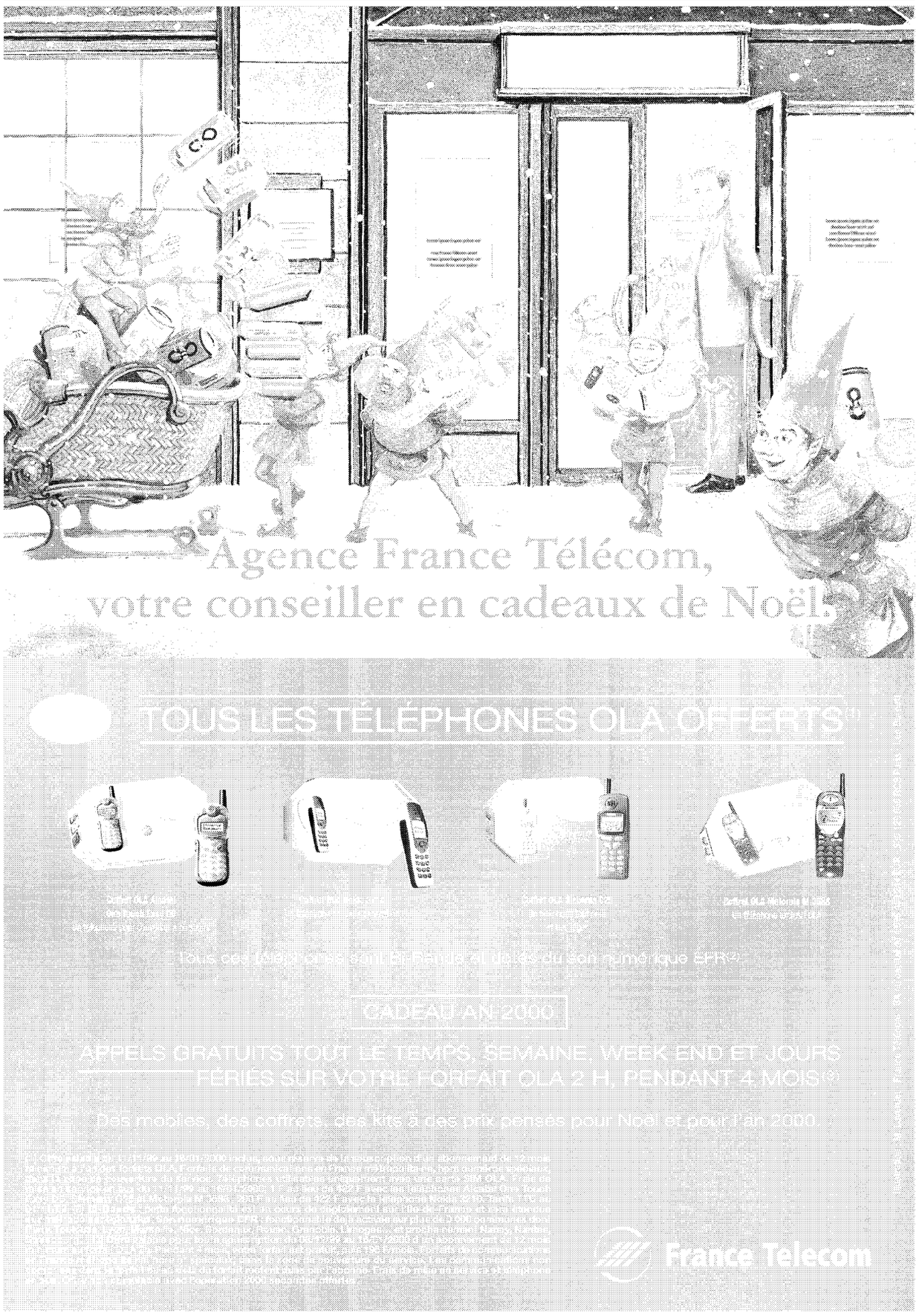

LeMonde Job: WMQ1712--0030-0 WAS LMQ1712-30 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:12 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0510 Lcp:700 CMYK

VENTES

Dispersion de la bibliothèque d'un passionné des Pyrénées

ORIGINAIRE du Sud-Ouest, le colonel Jean-François Massie (1893-1986) a consacré ses recherches à l'histoire et à la géographie de sa région, publiant près d'une centaine d'études sur des sujets aussi variés que les dolmens, la cartographie, le ski ou la botanique. La vente de sa bibliothèque, qui va avoir lieu à Dax, samedi 18 et dimanche 19 décembre, propose une somme de documents sur les Pyrénées.

Un des plus anciens, *Histoire des comtes de Foix, Béarn et Navarre*, paru en 1609, évoque la généalogie, les alliances, les successions de ces maisons, diligemment recueillies (*sic*) par Pierre Olhagaray (2 000 F à 2 500 F, 305 € à 381 €). Paru en 1784 chez Didot jeunes, *Essai sur la minéralogie des monts Pyrénées* est un des plus beaux livres anciens sur ce massif, enrichi de planches et de cartes (3 000 F à 4 000 F, 458 € à 610 €).

A la même époque, le baron Ramond de Carbonnières publie *Observations faites dans les Pyrénées*, ouvrage considéré par la suite comme *« l'acte de naissance des Pyrénées »* (1 200 F à 1 500 F, 183 € à 229 €). Très connu à l'époque, Ramond de Carbonnières est le premier ascensionniste de ces montagnes, vainqueur du mont Perdu, en 1802 (3 355 m, un exploit dans les conditions de l'époque). Un de ses ouvrages les plus attachants, *Les Carnets pyrénéistes*, tenus entre 1792 et 1795, est proposé ici dans une édition de 1939 (1 500 F à 1 800 F, 229 € à 274 €).

Autre personnage original, Henry Russell a donné ses lettres de noblesse à la littérature pyrénéiste. Après avoir parcouru l'Asie à pied, et notamment la Sibérie, ce poète montagnard se fait construire des grottes au sommet du Vignemale (3 298 m), où il s'installe en villégiature et invite ses amis. *Souvenirs d'un montagnard* est présenté à la vente dans plusieurs éditions, la plus ancienne de 1888 (1 800 F à 2 000 F, 274 € à 306 €), la plus récente de 1978 (600 F à 800 F, 91 € à 122 €).

Pour s'aventurer en haute montagne, la cartographie se révèle une aide précieuse. La première carte à l'échelle 1/20 000 est tracée par Alphonse Meillon, après vingt-cinq ans de travail, de nombreux sacrifices financiers et *« vingt-cinq mois passés sous la tente »*. Elle est éditée en 1929 (600 F à 800 F, 91 € à 122 €). En 1934, le colonel Massie fait paraître *La Cartographie des Pyrénées*, une étude en trois volumes regroupant les cartes anciennes et modernes (1 200 F à 1 500 F, 183 € à 229 €).

De nombreux guides et récits de promenades voient le jour au XIXe siècle, alors que les Pyrénées font l'objet d'un phénomène de mode. *Tableau des Pyrénées françaises* d'Etienne Arbanère figure parmi les classiques du genre, offrant une description complète des montagnes et des vallées principales, agrémentée d'observations culturelles et historiques sur la région (1828 ; 2 500 F à 3 000 F, 381 € à 458 €).

Autre ouvrage fondamental et très recherché, *Voyages pédestres dans toutes les régions de ces montagnes depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée*, de Vincent de Chausenque, publié à Agen en 1854 (1 200 F à 1 500 F, 183 € à 229 €). Les lecteurs et les promeneurs intéressés par cette vente doivent savoir bannir un mot qui froisse trop souvent les autochtones, à savoir l'alpinisme, que l'on adapte localement en pyrénéisme ou pyrénéiste.

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), du jeudi 16 au dimanche 19 décembre, tél. : 04-73-89-41-77.
● **Paris,** hôtel Dassault, rond-point des Champs-Elysées, jusqu'au dimanche 19 décembre, tél. : 01-40-71-90-22.
● **Rouen** (Seine-Maritime), du vendredi 17 au dimanche 19 décembre, tél. : 02-35-33-83-25.
● **Beuzeville** (Eure), du samedi 18 au mardi 21 décembre, tél. : 02-32-41-08-73.
● **Pontchâteau** (Loire-Atlantique), samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 02-40-57-37-93.
● **Paris,** boulevard Richard-Lenoir, samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 01-45-89-32-07.
● **Châtellerault** (Vienne), samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Angerville** (Essonne), samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 01-47-37-76-80.

COLLECTIONS

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), bourse aux jouets anciens, le samedi 18 décembre, tél. : 04-91-22-83-58.
● **Paris,** hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, journée de la coutellerie, le samedi 18 décembre, tél. : 01-43-42-21-46.
● **Draguignan** (Var), salon du bouquiniste, samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 06-09-07-12-30.
● **Châteauponsac** (Haute-Vienne), minéraux et fossiles, samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 05-55-76-31-55.
● **Saint-Nabord** (Vosges), festival du jouet, samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 03-29-62-13-27.
● **Igny** (Essonne), festival de la bande dessinée, samedi 18 et dimanche 19 décembre, tél. : 01-60-19-12-91.

Adjudications

Vente de Sotheby's à Monaco, samedi 11 décembre :
● ***Aiguière et son bassin en argent*** type aiguière de Rubens du maître orfèvre Théodore de Rasier vers 1635-1636, 6 612 000 F, 1 100 000 €.
● ***Paire de bibliothèques en marqueterie de Boulle*** fin de l'époque Louis XIV vers 1710, attribuée à Noël Gérard, 5 000 000 F (763 358 €).
● ***Commode en acajou et citronnier*** de la fin de l'époque Louis XVI, attribuée à Weisweiler, 7 300 000 F (1 114 000 €).

Vente Akram Ojjeh Christie's des samedi 11 et dimanche 12 décembre :
● ***Commode en encoignures*** d'époque Louis XVI, estampille de Martin Carlin et de Weisweiler, à décor de tableaux en pierre dure, 46 212 500 F (7 055 343 €).
● ***Suite de mobilier*** d'époque Louis XVI, estampillée Riesener, ayant appartenu à la reine Hortense, comprenant une commode, un secrétaire et deux encoignures en laque de Chine et bronze doré, 38 512 000 F (5 879 694 €).
● ***Tapisserie de la manufacture de Beauvais*** d'époque Régence, représentant une scène de l'histoire de l'empereur de Chine, 5 072 500 F (774 427 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99298

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

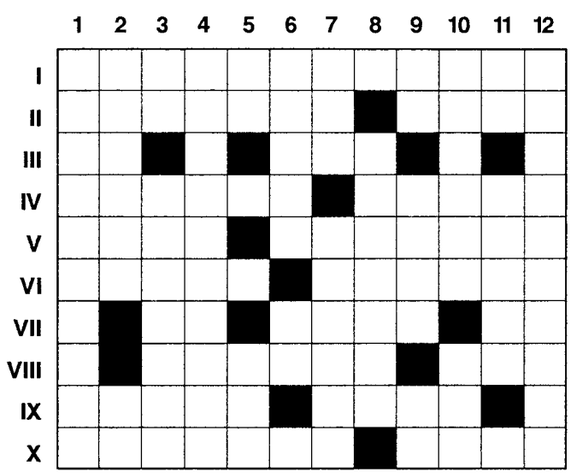

HORIZONTALEMENT

I. Ecrite à la brosse à reluire. – II. Attaquée par les coins. Marque la surprise. – III. Possessif. Pour les intimes de mademoiselle West. – IV. Ici même en toutes lettres. Préposition. – V. Un Corse qui enflammait les cœurs. Sortis par la force. – VI. Fait le singe en Amérique du Sud. Plein de ferveur. – VII. Départ d'une petite série. Magicien de la couleur et professeur au Bauhaus. En travaux. – VIII. Chambres très froides. Planté en terre pour un meilleur coup. – IX. Poilue et irritante. L'Etat des Mormons. – X. Laissent entrer l'air. Bâtiments.

VERTICALEMENT

1. Un temps pour se reprendre. – 2. Une espèce peu appréciée dès qu'on en parle. Divinité égyptienne. – 3. Stratégie asiatique. Qui n'ont pas encore été vus. – 4. Un coup d'œil au fond des yeux pour s'assurer que tout va bien. – 5. Diffuse l'information. La première auprès de Jacob. – 6. Belle pierre. Bien fatigué. – 7. Tourne sur la poulie. Tout ce qu'il y a chez les autres lui fait envie. – 8. Un toit ouvert à tous les vents. – 9. Une échelle pour la concentration. Favorise l'expansion économique entre Etats. Nouveau en janvier. – 10. Reçoit. Boisson à base de feuilles. – 11. Romains. Peu appréciée en tête. – 12. Mises à l'intérieur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99297

HORIZONTALEMENT

I. Rodomontades. – II. Ebahir. Ruade. – III. Qui. Névé. Dix. – IV. Usnée. Appâté. – V. Epte. Aa. Es. – VI. No. Atlantes. – VII. Querelleur. – VIII. Usus. Eternue. – IX. Et. Er. Sa. – X. Sensationnel.

VERTICALEMENT

1. Requinqués. – 2. Obus. Ouste. – 3. Daine. Eu. – 4. Oh. Eparses. – 5. Minette. Râ. – 6. Ore. Elle. – 7. Va. Altaï. – 8. Trépanée. – 9. Au. Paturon. – 10. Dada. Ern. – 11. Edites. Usé. – 12. Sexes. Féal.

L'ART EN QUESTION

N° 148

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Une eau vivante, profonde, vraie »

« IL EST *un des seuls peintres qui sachent peindre l'eau, sans transparence niaise, sans reflets menteurs. Chez lui l'eau est vivante, profonde, vraie surtout. Elle clapote autour des barques avec de petits flots verdâtres, coupés de lueurs blanches, elle s'étend en mares glauques qu'un souffle fait subitement frissonner, elle allonge les mâts qu'elle reflète en brisant leur image, elle a des teintes blafardes et ternes qui s'illuminent de clartés aiguës. Ce n'est point de l'eau factice, cristalline et pure, des peintres de marine en chambre, c'est l'eau dormante des ports étalée par plaques huileuses, c'est la grande eau livide de l'énorme océan qui se vautre en secouant son écume salie.* » C'est en ces termes qu'Emile Zola parle de Claude Monet dans son *Salon de 1868*. Monet a peint ce tableau à Etretat après avoir effectué un séjour dans le village de Montivilliers, chez le père d'une femme dont il réalise le portrait, il s'agit de :

● Madame Gaudibert ?
● Madame Godé Darel ?
● Madame Dubourg ?

Réponse dans *Le Monde* du 24 décembre.

RMN/H. LEWANDOWSKI

Claude Monet (1840-1926), « Grosse mer à Etretat », vers 1868-1869. Huile sur toile, 66 × 131 cm, Paris, Musée d'Orsay. Elle est présentée jusqu'au 16 janvier 2000 dans l'exposition « Aux couleurs de la mer », organisée par le Musée d'Orsay, FR 3 et Thalassa.

Solution du jeu n° 147 paru dans *Le Monde* du 10 décembre.

Rodolphe II fut le protecteur de Kepler (1571-1630), le fondateur de l'astronomie moderne. Les lois de Kepler concernent le mouvement des astres autour du Soleil.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Immobilier : consulter et passer des annonces en direct, services et conseils pratiques.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021** (0,99 F TTC/min)

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 901MQAN2
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.
Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° ..... rue .....
Code postal ..... Ville .....
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (*votre banque, CCP ou Caisse d'épargne*)
.....
N° ..... rue .....
Code postal ..... Ville .....
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Pour l'an 2000, devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement 173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

Le Monde

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 29/02/2000.

LeMonde Job: WMQ1712--0032-0 WAS LMQ1712-32 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:05 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0512 Lcp:700 CMYK

PHOTOGRAPHIE **Quatre monstres sacrés du portrait, sans équivalent ailleurs, donnent leur définition du genre dans un livre. Richard Avedon évoque les années 60, Annie Leibovitz rassemble ses portraits de femmes, Mark Seliger auréole les stars de couleurs pop, Herb Ritts opte pour un noir et blanc teinté de classicisme. ● LES QUATRE ARTISTES délivrent ainsi leur vision personnelle de l'Amérique : clinquante, sûre d'elle-même et de ses valeurs, hégémonique et standardisée pour Leibovitz, Ritts ou Seliger ; désenchantée, violente, en proie à l'isolement des cerveaux et à l'effritement des identités dans les photographies d'Avedon et les textes qui les accompagnent. ● À PARIS, la Fondation Cartier pour l'art contemporain accueille, jusqu'au 12 mars 2000, une exposition consacrée au Californien Herb Ritts.**

Les deux faces, noire et conquérante, du portrait américain

Quatre photographes, aussi prestigieux que les personnalités fixées, s'emparent d'un genre auquel Nadar avait assigné un rôle moral. Richard Avedon, avec sa chronique acérée des années 60, échappe seul à l'idéologie dominante

ANNIE LEIBOVITZ, IN « WOMEN », EDITIONS PLUME

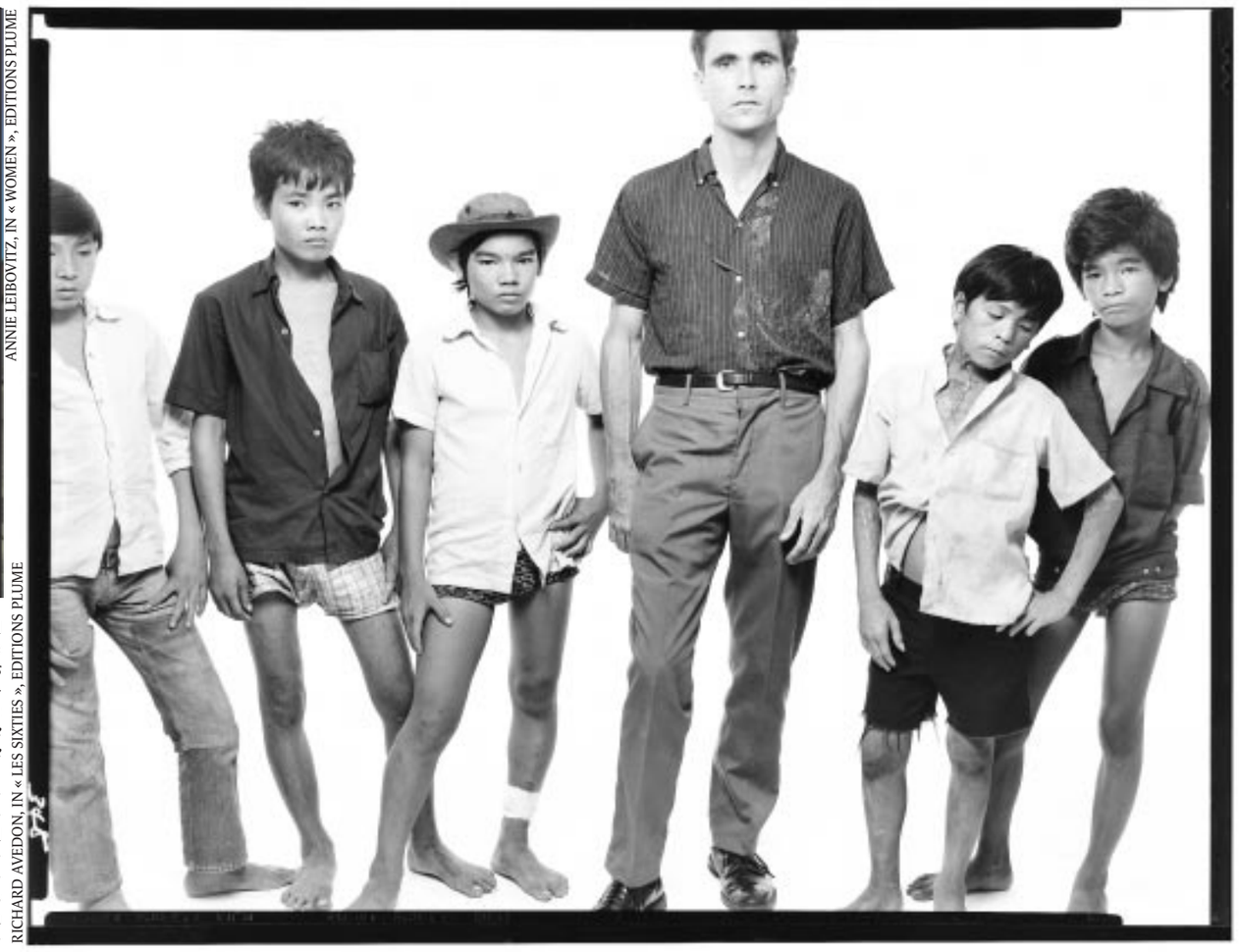

RICHARD AVEDON, IN « LES SIXTIES », EDITIONS PLUME

En haut à gauche, Eileen Collins, astronaute, photographiée par Annie Leibovitz. Ci-dessus, portrait de Richard Hughes, travailleur social, avec des garçons des rues vietnamiens, par Richard Avedon.

ILS SONT photographes, américains, prestigieux, riches et célèbres. Aussi connus, du moins dans les médias, que les célébrités qui posent devant leur objectif. Les portraits sont d'une définition impressionnante, attractifs et percutants, propres à doper les ventes des journaux qui leur passent commande. Et propres à justifier des revenus annuels qui se comptent en millions de dollars.

Quatre monstres sacrés du portrait, sans équivalent ailleurs, donnent leur définition du genre dans un livre. Richard Avedon évoque les années 60, Annie Leibovitz rassemble ses portraits de femmes, Mark Seliger auréole les stars de couleurs pop, Herb Ritts opte pour un noir et blanc teinté de classicisme, bénéficiant aussi d'une exposition.

Ils ont chacun leur pâte, mais l'essentiel est ailleurs, dans le portrait de l'Amérique qui est délivré, dans le rôle assigné à un genre auquel Nadar a consacré un texte fondamental en 1857. Nadar dit ce qui sépare une pratique *« à la portée du dernier des imbéciles »* d'un art *« qui ne s'apprend pas »*, et qu'il définit ainsi : saisir *« l'intelligence morale de votre sujet* (...). *C'est le côté psychologique de la photographie »*.

Il y a bien une idéologie du portrait, à la fois morale et psychologique. De ce point de vue, le regard noir d'Avedon sur le pouvoir américain se distingue de ceux de Leibovitz, Ritts ou Seliger. Ces derniers entretiennent le mythe américain avec des images porteuses d'ingrédients abhorrés lors des négociations sur le commerce mondial à Seattle : une Amérique clinquante, sûre d'elle-même et de ses valeurs, hégémonique et standardisée, qui gomme la singularité.

Women est exemplaire par son décalage entre le texte de Susan Sontag et les images de Leibovitz. *« Voici ce que sont les femmes aujourd'hui – aussi différentes, aussi variées, aussi héroïques, aussi pathétiques, aussi conventionnelles, aussi peu conventionnelles que ça »*, écrit Susan Sontag. Suivent 170 femmes, des personnalités comme Hillary Clinton, Patti Smith, Madeleine Albright, Liz Taylor, Serena et Venus Williams, Courtney Love et quelques anonymes comme une serveuse de restaurant, des majorettes, des ouvrières dans une mine de charbon...

ICÔNES RECYCLÉES

C'est en fait la femme américaine qui est mise en avant, détenant le *leadership* d'une idée féministe. Il y a surtout l'association d'une immense majorité de portraits *successfull* – elles *« font honneur à leur sexe »*, écrit Sontag – à de rares destins gris ou banals. Donner l'image du pauvre qui rejoint le riche – ou croit le rejoindre –, créer l'illusion de recoller les morceaux d'une société, dire la capacité d'intégration de la nation – une Africaine excisée devenue mannequin –, tout cela participe de la légende américaine. D'ailleurs, un portrait, un seul, montre réellement une autre Amérique : une femme battue. Susan Sontag écrit : *« Un projet très américain : généreux, ardent, inventif, ouvert. »* Très américain. Mais peu généreux, inventif ou ouvert.

Quant au style, Leibovitz, Ritts ou Seliger sont en retrait des personnes qu'ils avantagent dans des mises en scène convenues, déclinant un savoir-faire publicitaire. Qu'on ne s'y trompe pas. Ce sont les personnalités connues, acteurs de la politique ou de l'industrie culturelle, qui font leur succès. Dans un magazine, ces portraits sont à leur place. Tenir le livre et le mur est une autre histoire.

Seul en face donc, Richard Avedon, soixante-seize ans. Seul, parce que la responsabilité et l'engagement guident son œuvre. Notamment dans ce livre, le plus politique depuis *Observations* (1959), cosigné avec Truman Capote. *« Regarder les choses dites ordinaires nous rend responsables de ce que nous voyons »*, nous avait-il affirmé, en 1993.

Dans *Les Sixties*, Avedon affiche des portraits de la contre-culture américaine, aujourd'hui en veilleuse. Lui-même en était : en 1971, il gagne le Vietnam pour tirer le portrait de victimes, militaires américains et opposants au conflit. L'année suivante, il participe à une manifestation à Washington, est arrêté et incarcéré. *Les Sixties* est le complément politique d'*An Autobiography* (1993), somme intime mais aussi tragique quant à sa vision du monde : *« Le seul moyen de ne pas se tromper est de miser sur l'Apocalypse »*, nous disait-il alors.

La couverture des *Sixties* montre un John Lennon solarisé et psychédélique, publié en couverture de *Look*, en 1968. Suivent beaucoup de ses portraits célèbres (Dylan, Warhol, Genet) ; c'est un procédé avedonien que de recycler des icônes, qui prennent une tonalité autre par la mise en page, le rapprochement d'images, le texte.

Le texte est fondamental. Doon Arbus a recueilli, pendant trente ans, les témoignages des personnes photographiées. Elles parlent à la première personne et racontent leurs années 60, comment elles ont lutté – en sortant désenchantées – contre une société américaine *« où l'oppression est institutionnalisée »* (Florynce Kennedy, avocate des droits civiques).

Surgit de l'ombre une galerie d'hommes et de femmes qui étaient militants pacifistes, étudiants, avocats des droits civiques, membres de la Ligue des objecteurs de conscience, journalistes dans des journaux alternatifs, poètes (Ginsberg), représentants ouvriers... En toile de fond, des manifestations pour les droits civiques, des stars engagées (Leonard Cohen), des décideurs, un portrait de nazis américains. La tension entre le texte et l'image est au sommet dans le portrait du travailleur social Richard Hugues entouré de gosses à Saïgon.

Il dit à Doon Arbus son désenchantement, le suicide d'un enfant, la violence extrême, les cerveaux qui s'isolent, les identités qui s'effritent. Pas de grandes phrases mais des témoignages qui donnent de l'épaisseur à ces personnes sculptées sur fond blanc, et qui vérifient le théorème de Nadar.

Michel Guerrin

A lire, à voir

● **Richard Avedon :** *Les Sixties,* texte de Doon Arbus, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ariane Atéshian, Jean-Luc Benayoum et Chantal Combes, éd. Plume, 240 p, 160 photos, 500 F (76,22 €).

● **Annie Leibovitz :** *Women,* texte de Susan Sontag, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Brice Matthieussent, éd. Plume, 240 p., 150 photos, 450 F (68,60 €).

● **Mark Seliger :** *Physionomie,* introduction d'Eric Bogosian, éd. Du collectionneur, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Solange Roussat, 226 p., 97 photos, 490 F (74,70 €).

● **Herb Ritts :** exposition à la Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, bd Raspail, Paris 14e. Tél. : 01-42-18-56-51. M° Raspail. Tous les jours, de 12 heures à 20 heures ; fermé le lundi. 30 F (4,57 €) et 20 F (3,05 €). Jusqu'au 12 mars 2000. Catalogue, texte de Patrick Roegiers, entretien entre Herb Ritts et François Quintin, éd. Fondation Cartier/Actes Sud, 208 p., 90 photos, 240 F (36,59 €).

Herb Ritts, un Californien guidé par l'essence du modèle

HERB RITTS est un Californien discret de quarante-sept ans qui a fait du chemin depuis son portrait de l'acteur Richard Gere en 1978, alors un copain de quartier. Il est devenu un photographe de mode et portraitiste emblématique de la Côte ouest, sous contrat avec *Vogue* et *Vanity Fair*. Il publie des livres, expose, montre une centaine de portraits en noir et blanc à la Fondation Cartier.

Ritts réalise la plupart de ses images sur le toit de son studio, à Los Angeles, installe le modèle devant un fond neutre monté sur roulettes afin de suivre le soleil. Ses images sont simples, riches en références néoclassiques – académiques ou pompières, diront certains –, portées par des corps parfaits, teintées d'éclat sexuels. Il aime Man Ray, Penn, Newton, Witkin. Il s'oppose à la photo de mode *trashy* et réaliste. *« Ce style réactive la photo des années 60-70 ; Bourdin a fait mieux avant. »* Que disent ses images de l'Amérique ? *« Ma vision est universelle. L'Amérique est comme la Californie, très conservatrice et très ouverte. Dans mon monde, je ne sens pas de pesanteur morale. L'Europe est plus tolérante, plus cultivée. Les Japonais sont les plus sévères. »*

HERB RITTS

Elizabeth Taylor, par Herb Ritts (1997).

Chaque image montre une idée, une pose, un mouvement : *« Le portrait naît d'un dialogue riche avec le modèle ou d'une séance de dix minutes, comme avec Gorbatchev. Quand on fait face au sculpteur César, tout est là, son portrait ne peut mentir. Le portrait est réussi quand je traduis une pureté et une essence, quand je ressens quelque chose qui va au-delà de la personnalité. Quand je suscite émotion et imagination. »*

M. G.

LeMonde Job: WMQ1712--0033-0 WAS LMQ1712-33 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0513 Lcp:700 CMYK

Le Louvre ouvre sept salles consacrées à la Restauration et à la monarchie de Juillet

Les collections s'alignent dans un décor spartiate signé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte

Depuis le 15 décembre, le public a accès aux sept nouvelles salles du Musée du Louvre. Consacrées aux objets d'art de la Restauration et de la monarchie de Juillet, ces pièces font le lien entre les collections du Consulat et celles du Second Empire, permettant de suivre l'évolution des styles à travers le XIXe siècle. Le chantier du Grand Louvre s'achèvera en 2002 avec la fin des travaux d'extension des antiquités méditerranéennes.

EN TRAVAUX depuis 1983, le Musée du Louvre n'en finit pas de s'agrandir. Depuis le 15 décembre, le public a accès à sept nouvelles salles. Ces 1 000 m² supplémentaires, attribués au département des objets d'art, sont consacrés à la Restauration et à la monarchie de Juillet. En faisant le lien avec les salons Napoléon III, ils achèvent ainsi le parcours du XIXe siècle commencé avec le Consulat. Les espaces qui contiennent ces objets ont été récupérés sur l'ancien ministère des finances. Il s'agit donc d'une création totale qui a été confiée, comme le reste du département, à l'architecte Jean-Michel Wilmotte.

Hormis la première salle, où se trouve la chambre à coucher des deux derniers monarques absolus de France – Louis XVIII et Charles X –, les pièces sont basses de plafond et le décor général est minimal. Les parquets sont de bois naturel, les tentures jaune bouton d'or pour la Restauration et gris vert pour la monarchie de Juillet. Rien ne vient égayer ces volumes assez mornes si ce n'est les collections elles-mêmes, sagement alignées le long des murs ou casées dans des vitrines spartiates. Sans doute l'architecte a-t-il voulu mettre en valeur des objets au décor passablement chargé. Mais, du coup, ils semblent flotter dans le décor nu. Le contraste est rude quand on sort des enfilades Second Empire. La période 1815-1848, il est vrai, n'est pas très bien représentée au Louvre. *« Nous devrons compléter ces collections*, indique Daniel Alcouffe, le conservateur en chef chargé de ce département. *Mais ces objets sont rares. Il faudra attendre qu'ils redeviennent à la mode pour les voir sortir. »*

MEUBLES NÉO-RENAISSANCE

Au début de la Restauration, les lignes du style Empire s'infléchissent peu à peu. La teinte des bois s'éclaircit. Pour la chambre de Louis XVIII, aux Tuileries, de nouvelles soieries d'une tonalité bleu *« royal »* sont commandées à la maison Grand frères, de Lyon. Sur le tapis de la Savonnerie, réalisé pour Napoléon, on se contente de remplacer les aigles impériales par les lys des Bourbons. On peut également admirer la coiffeuse de la duchesse de Berry, en bronze doré et cristal. Avec le règne de Louis-Philippe, on bascule dans l'éclectisme et le « néo ». Quelques éléments d'un décor troubadour voisinent avec des meubles lourdement néo-Renaissance, d'impossibles aiguières d'argent et le mobilier néo-Louis XV de la salle d'Audience du duc de Nemours au pavillon de Marsan. Le circuit s'achève là, en cul-de-sac, en attendant une liaison avec le Musée des arts décoratifs.

Mais le chantier du Grand Louvre n'est pas achevé pour autant. En janvier 2000, une salle de consultation d'arts graphiques sera ouverte dans l'aile de Flore et, au mois d'avril, l'antenne du Musée du quai Branly, dédiée aux arts premiers, sera inaugurée. Les peintures des écoles du Nord seront dotées de trois salles supplémentaires à la fin de l'année prochaine. Et il faudra attendre 2002 pour que les travaux d'extension des antiquités méditerranéennes, dans l'aile Denon, soient achevés.

Ce sera le dernier chantier financé sur les fonds de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL). Pour les autres aménagements, le Musée devra compter sur le mécénat. C'est une firme japonaise qui reprofile l'ancienne salle des Etats, où se trouvent *Les Noces de Cana* et *La Joconde* (25 millions de francs, 3,8 millions d'euros). Un groupe privé, dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, va payer la rénovation de la galerie d'Apollon (20 millions de francs, 3,05 millions d'euros). Il faut compter 35 millions de francs (5,3 millions d'euros) pour la rénovation de la salle du Sphinx et de ses alentours (antiquités étrusques et romaines) et 5 millions de francs (760 000 €) pour la salle de la Vénus de Milo. Ici, les généreux donateurs ne sont pas encore trouvés. Il faudra enfin caser la peinture anglaise, qui n'a toujours pas trouvé de cimaises où s'accrocher. Peut-être dans les galeries sud de l'aile Sully où, des bureaux se libérant, le Louvre possède encore une réserve foncière.

Emmanuel de Roux

Paul McCartney retourne à Liverpool pour entretenir le mythe de la Cavern

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Paul McCartney est retourné à Liverpool, mardi 14 décembre, afin d'y donner un concert et de prendre une légère avance sur ses concurrents pour les événements du « Millennium ». Le citoyen d'honneur de la cité portuaire disposait d'un endroit tout désigné : The Cavern. C'est dans ce club du 10, Matthew Street que les Beatles, de retour de Hambourg, ont joué 275 fois entre le 9 février 1961 et le 3 août 1963 et rencontré leur manager, Brian Epstein. C'est dans cette boîte de jazz ouverte en 1953 et convertie au rock'n'roll au début des années 60 qu'a débuté une des plus grandes aventures musicales d'après-guerre.

Le lieu a connu une histoire mouvementée : rasé en 1973, transformé en parking, il a été remplacé éphémèrement par une enseigne au même nom située en face. En 1982, deux ans après la mort de John Lennon, la Liverpool Corporation, grande entreprise de démolition, a enfin compris l'intérêt touristique du site : la Cavern a été reconstruite à son ancienne adresse et à l'identique. N'y manquent, racontent les anciens, que la tenace odeur de sueur et de désinfectant sanitaire qui faisaient le charme de la précédente. Reste sa petitesse : le concert de McCartney dans une salle de 300 places pouvant difficilement satisfaire les demandes, 150 places ont été réservées aux invités et à la presse, l'autre moitié étant attribuée par tirage au sort. Pour l'immense majorité de malchanceux, un écran vidéo retransmet l'événement en direct dans un parc voisin.

Dans l'après-midi, la ruelle piétonne de Matthew Street, « quartier Beatles » et principale attraction de Liverpool, est engorgée de fans et de journalistes. A l'intérieur du club, McCartney se prête à une séance de pose puis à un point de presse (sans questions) qui ne durera guère plus d'une minute : *« C'est ici que tout a commencé. Pour ma part, je veux refermer ce siècle en jouant du rock'n'roll »*, observe-t-il.

LA VOIX DE SES VINGT ANS

Peu après 20 heures, le héros national retrouve enfin cette scène, trente-six ans après. Même groupe et, à peu d'exceptions près, même répertoire que sur son dernier album, *Run Devil Run,* en hommage aux pionniers des années 50 : David Gilmour (Pink Floyd), que l'on n'a jamais entendu aussi incisif, et Mick Green (ex-Johnny Kid and the Pirates) aux guitares, Ian Paice (Deep Purple), Pete Wingfield aux claviers. Entassé dans ce réduit, le quintet attaque avec *Honey Hush*, de Big Joe Turner, enchaîne frénétiquement avec *Blue Jean Bop* (Gene Vincent), *Browned Eyed Handsome Man* (Chuck Berry) accommodé à la sauce cajun, *All Shook Up* (Elvis Presley). Au passage, un trésor est exhumé, *No Other Baby*, ballade étincelante des Vipers, un obscur groupe de skiffle. Le bassiste quinquagénaire, qui chante avec la voix de ses vingt ans, et son association de vétérans jouent bien, vite et fort.

Un insolent peut lui réclamer *Satisfaction !* pendant un silence, McCartney continue de manier son arme favorite, la distanciation amusée. Ce n'est pas ce soir qu'il reprendra un titre des Rolling Stones, mais il glissera tout de même une pépite des Beatles, *I Saw Her Standing There.* Après treize chansons et quarante-cinq minutes, l'affaire est entendue. Un rappel enfle pour prolonger ce moment surréaliste. En vain. Sur l'écran de télévision qui surplombe la console, le générique final de ce concert, événement planétaire diffusé sur Internet et qui devrait être retransmis par les télévisions d'une vingtaine de pays, vient de défiler. On quitte la Cavern sur sa faim pour tomber aussitôt sur une statue de John Lennon, réalisée d'après une photo prise à Hambourg : en cuir, la mèche rebelle, le disparu semble se moquer du monde.

Bruno Lesprit

Treize œuvres d'art volées par les nazis vont être restituées

Elles étaient conservées par la RMN

TREIZE ŒUVRES d'art volées par les nazis pendant la dernière guerre mondiale sont en train d'être restituées aux héritiers de quatre grands marchands d'art parisiens. Parmi celles-ci, une peinture de la Renaissance flamande (école de Van Orley) ; deux autres de Luca di Tomme (actif à Sienne entre 1356 et 1389) ; un Calvaire du Maître de la mort de Saint-Nicolas de Munster (Allemagne, XVe siècle) ; deux vitraux du XVIe siècle ; deux tapisseries à feuillages (Bruxelles, XVe siècle) ; une Vierge à l'Enfant du Maître de l'Annonciation de Hartford (Flandres, 1400-1464) et une table marquetée Louis XVI.

Ces pièces, récupérées en Allemagne après 1945 par la Commission de récupération artistique (CRA), avaient été conservées par les Musées de France au titre des MNR (Musées nationaux récupération). La directrice des Musées de France, Françoise Cachin, a souligné, mardi 14 décembre, au cours d'une conférence de presse, que ces objets avaient pu être rendus grâce aux recherches effectuées par les services de l'Etat alors qu'elles n'étaient plus revendiquées. C'est, en effet, un descriptif des confiscations découvert à la préfecture de police qui a permis de relancer la procédure et mis les enquêteurs sur la piste des ayants droit des familles Seligmann et Bacri.

Les galeries d'Arnold, d'André et de Jacques Seligmann étaient toutes situées dans le faubourg Saint-Honoré. Ces maisons, à la réputation établie depuis longtemps, étaient toutes trois spécialisées dans l'art ancien. La galerie d'antiquités de Jacques Bacri était située 141, boulevard Haussmann. Dès juillet 1940, la galerie d'Arnold Seligmann, tenue par ses fils Jean-Arnold et Armand, place Vendôme, fait l'objet d'une visite d'émissaires de Goering, suivie d'une saisie de dix-sept objets qui aboutissent dans la collection du maréchal du Reich. Au cours du même mois, la galerie Bacri reçoit une visite identique accompagnée du vol d'une peinture et de trois pièces de textiles précieux. A l'automne de la même année, ce sont les représentants de l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR), les services nazis officiellement chargés de la spoliation, qui s'emparent de plus d'un millier d'objets dans les trois galeries Seligmann et dans celle de Jacques Bacri.

Après la guerre, 695 pièces furent rendues aux galeries Seligmann et 311 à la galerie Bacri. Par ailleurs, ces firmes reçurent une indemnisation de l'Allemagne pour les objets non retrouvés. Pourquoi a-t-il fallu attendre un demi-siècle pour que les treize œuvres d'art qui dormaient dans les musées français puissent être restituées ?

Dès juillet 1940, la galerie Seligmann fait l'objet d'une visite d'émissaires de Goering

D'abord parce que deux des membres de la famille Seligmann avaient disparu : Jean-Arnold Seligmann, fusillé pour fait de Résistance en 1941, et André Seligmann, décédé en 1945, peu après son retour des Etats-Unis. Ensuite parce que les tableaux, les tapisseries, les vitraux, décrits de manière approximative, étaient parfois difficilement identifiables et que des discordances notables existaient entre les inventaires ERR, les demandes de restitution et les listes d'œuvres rapatriées.

C'est ainsi que *L'Arrestation du Christ*, de l'école de Barend Van Orley, était revenu d'Allemagne avec le titre *Le Baiser de Judas,* sous l'attribution de Cornelis Engelbrechtz. Les deux panneaux siennois *Saint Michel* et *Saint François d'Assise* de Luca di Tomme étaient attribués à Bartolo di Fredi dans la collection Goering où ils furent retrouvés et réclamés sous la simple dénomination de *« un saint et une sainte, Italie du XVe siècle ». La Vierge à l'enfant* du Maître de l'Annonciation de Hartford se trouvait aussi dans la collection de Goering avec la mention *« imitateur de Rogier Van Weyden »* et fut réclamée comme un tableau de Simon Marmion.

Certaines de ces trouvailles devraient être bientôt vendues aux enchères.

E. de R.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : la comédienne Claudia Cardinale devrait faire ses débuts** dans une pièce du répertoire avec *La Venexiana.* La pièce, un classique du XVIe siècle, sera donnée à Paris à partir du 1er mai, en français, au Théâtre du Rond-Point, dans une mise en scène de Maurizio Scaparro, lors de l'édition 2000 du Théâtre des Italiens.

■ **ÉDITION : Time Warner et Bertelsmann rapprochent leurs activités de clubs de livres, aux Etats-Unis.** Les deux groupes possèdent les deux principaux clubs, qui regroupent plus de huit millions de membres. Cette alliance, annoncée mardi 14 décembre, est destinée à renforcer ce secteur, qui souffre du développement des ventes de livres par Internet. – *(AFP.)*

■ **CINÉMA : l'actrice Julie Andrews, soixante-quatre ans, héroïne de comédies musicales**, dont *Mary Poppins* et *La Mélodie du bonheur,* a intenté, mardi 14 décembre, une action contre un hôpital de New York et deux médecins qu'elle accuse d'avoir ruiné sa voix, il y a deux ans, lors de l'ablation d'un petit polype sur les cordes vocales. – *(AFP.)*

COMÉDIE·FRANÇAISE
THÉÂTRE DU VIEUX·COLOMBIER
CRÉATION EN FRANCE
L'INCORRUPTIBLE
d'HOFFMANSTHAL
MISE EN SCÈNE de Philippe ADRIEN
AVEC Alain PRALON, François BEAULIEU,
CATHERINE FERRAN, MURIEL MAYETTE, CATHERINE SAUVAL,
ANNE KESSLER, JEAN-PIERRE MICHAËL, ISABELLE GARDIEN
JUSQU'AU 30 décembre 1999
REPRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE le lundi 27 à 20h30
Relâche les 24 et 25 décembre
160 F / 24,32 €. TARIF JEUNE DERNIÈRE MINUTE : 65 F / 9,90 €
01 44 39 87 00

LeMonde Job: WMQ1712--0034-0 WAS LMQ1712-34 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0514 Lcp:700 CMYK

« Le Costume », la magie de Peter Brook et la genèse du théâtre

L'irruption d'un conte d'horreur dans une histoire d'amour et de trahison

***Le Costume* fut d'abord une nouvelle de l'écrivain noir sud-africain Can Themba. Dans son théâtre des Bouffes du Nord, Peter Brook en met en scène l'adaptation, et sa magie coutumière, qui fait tout naître de rien, opère : avec deux chaises, un lit, et le cintre à quoi accrocher le costume, il fait vivre ce conte d'horreur qui surgit d'une histoire d'amour et de trahison. C'est le paradis du théâtre aux premières heures de la genèse.**

LE COSTUME, de Mothobi Mutloatse. Mise en scène : Peter Brook. Avec Marianne Jean-Baptiste, Sotigui Kouyate, Bakary Sangare, Marco Prince.
THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD, 37 *bis*, bd de la Chapelle. 75010 Paris. Tél. : 01-46-07-34-50. M° La Chapelle.

Quand le gouvernement sud-africain décide l'interdiction absolue des œuvres d'auteurs noirs, le jeune écrivain de Johannesburg Can Themba se réfugie au Swaziland, où il meurt, dans le dénuement, en 1967. C'est l'une de ses nouvelles, *Le Costume,* adaptée plus tard au théâtre par Mothobi Mutloatse, que Peter Brook met en scène, dans l'une de ses plus belles réalisations. Peut-être la plus forte, la plus déchirante. La plus Brook.

Un vieil homme de Johannesburg, Maphikela, raconte que dans le quartier de Sophiatown, Matilda et Philemon sont mariés. Pour tous deux le grand amour. Philemon materne presque sa Matilda. Un matin, revenu tôt, il est cloué : *« Des flashes électriques en lui, dans chaque recoin… le métal des conduits se met à rougir à blanc » :* Matilda est dans leur lit, avec un homme. Elle est amoureuse, à jamais, de Philemon, Matilda, mais un jour, seule dans la maison, elle s'est sentie ailleurs, elle rêvait éveillée de quelque chose de différent. En faisant l'amour, elle pensait à quelqu'un d'autre, elle ne savait pas qui, une imagination.

L'homme, surpris par Philemon, s'échappe par la fenêtre, laissant là son costume, un complet gris. Philemon demande à Matilda de placer le costume sur un cintre, de l'accrocher face au lit. La main sur l'épaule du costume, il dit : *« Nous avons un visiteur. Il mangera avec nous, partagera tout ce que nous avons. Comme nous n'avons pas de chambre d'amis, il devra dormir avec nous. Il faudra que tu fasses bien attention à lui : s'il s'en allait, s'il disparaissait, si quelque chose lui arrivait, Matilda, je te tuerais. »* Irruption inattendue d'un conte d'horreur, comme si le marquis de Sade avait mis son grain de sel sur une page perdue de *Barbe-Bleue* ou de *Tristan et Iseult.* La vue des deux amants dans le lit va torturer Philemon. Pour lui comme pour Matilda, le costume, désormais, est cet homme nu, là, entre eux deux. Si Matilda, en manque d'étreinte, glisse son bras dans la manche du costume, sa petite main, apparue au bout, est la main de l'amant, qui se met à la caresser : elle se passe elle-même la main sur les seins. Si Philemon, dans son délire-obsession, fait la même chose, sa main, au bout de la manche, est aussi la main de l'amant, avec elle il caresse sa femme, la couche sur le lit : tels jaloux trompés n'ont-ils pas l'idée fixe d'être eux-mêmes cet homme qui a couché avec celle qu'ils aiment ? Histoire d'être, en imagination, le plus fort des deux ?

UN TORRENT DE SIGNES

L'illusion-mensonge du jaloux, celle de la femme en désarroi, l'illusion de base du théâtre lui-même, font de ce conte d'Afrique du Sud l'image d'une image d'une image qui se confondent et s'opposent, l'une dans l'autre, à l'infini.

A ce jeu, toute allusion vaudevillesque à l'adultère disparaît. Seul demeure un torrent de signes, fantomatiques, drôles-pas-drôles, douloureux, un torrent qui court à sa perte : Matilda, brisée, va mourir, et Philemon, perdant l'esprit, ne peut qu'appeler au secours ce vieux conteur qui a tout inventé, et qui, étonné, demande : *« Qui m'a appelé ? Qui a crié mon nom ? »*

La traduction de Marie-Hélène Estienne est un prodige : de l'eau pure, courante, avec, dedans, les herbes et les cailloux, tout clairs. Le décor, il n'y en a pas, nous avons l'habitude, puisque depuis qu'il est là Brook a métamorphosé ce théâtre en une grotte des mille et une nuits. Avec deux chaises, un lit, et le cintre à quoi accrocher le costume, la magie Brook, qui fait tout naître de rien, opère ici à nu : les quatre acteurs, Marianne Jean-Baptiste (Matilda), Bakary Sangare (Philemon), Sotigui Kouyate (Maphikela), et Marco Prince (un ami), font apparaître couteaux, verres, farine de manioc, écheveaux de laine, par la seule danse de leurs doigts. C'est le paradis du théâtre aux premières heures de la genèse, rien n'est encore ossifié, chosifié, tout est signe de vie, tout est liberté, dans les yeux, dans le cœur, par la grâce d'un écrivain noir mort d'exil que le guérisseur Peter Brook est allé reprendre par la main.

Michel Cournot

« Le Conte d'hiver », un opéra pour le XXIe siècle

WINTERMÄRCHEN, de Philippe Boesmans, livret de Luc Bondy et Marie-Louise Bischofberger, d'après *The Winter's Tale* de William Shakespeare. Avec Dale Duesing (Leontes), Susan Chilcott (Hermione), Cornelia Kallisch (Paulina), Anthony Rolfe Johnson (Polixenes), Franz-Josef Selig (Camillo), Heinz Zednick (Green), Kris Dane (Florizel), ensemble Aka Moon, Orchestre symphonique et chœur de la Monnaie, Antonio Pappano (direction), Luc Bondy (mise en scène).
THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE, Bruxelles, création mondiale le 10 décembre. Le 12 décembre. Jusqu'au 2 janvier. Tél. : 00-32-70-23-39-39. Reprise à l'Opéra de Lyon, du 23 janvier au 3 février 2000. Tél. : 04-72-00-45-45.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

C'est si rare qu'il faut le dire d'emblée : on se sent dans *Wintermärchen,* le nouvel opéra de Philippe Boesmans (né en 1936), comme « au chaud » d'un ouvrage patiné par le temps, connu d'interprètes qui l'auraient souvent joué, souvent chanté, avec cette aisance, ce délié, cette souplesse aux entournures qu'on reconnaît aux vêtements souvent portés : deux heures trente et quelques de musique qui passent comme dans un songe, quatre actes savamment et subtilement adaptés du *Conte d'hiver* de Shakespeare, une distribution de première classe, un spectacle d'une beauté visuelle et d'un engagement dramatique éblouissants.

La composition, dans *Wintermärchen*, s'illustre dans l'étymologie même du terme : « mettre ensemble ». La manière dont Boesmans pratique le « collage » d'« objets trouvés » sonores, dans son troisième opéra, tient du miracle. Car il faut bien parler de génie à propos de cette capacité à « mettre ensemble » les références, les citations, les « figures obligées », à les intégrer avec un naturel parfait au tissage polyphonique ultra-sophistiqué de cette partition.

Pas plus qu'il ne choque en ouvrant la fenêtre à Monteverdi, à Strauss, à Wagner, à Schoenberg, à Berg, à Britten ou à Bartok, Boesmans ne se sent dans l'obligation d'une prosodie trop connotée : ni dents de scie néo-sérielles, ni « parler Pelléas ». La mise en bouche, si l'on ose dire, des mots, est d'un naturel confondant.

ROCK ET BAROQUE

L'ouvrage est en allemand. Une grande partie de l'acte III est en anglais et fait appel à une musique très différente, par la présence d'un chanteur rock, Kris Dane, elfe *alla* Jeff Buckley, et du trio (saxophone, batterie et guitare électrique) Aka Moon. Une musique improvisée, ou signée Kris Dane, qui fait office de « divertissement », comme dans les opéras baroques français, où souvent un air chanté en italien venait s'inclure à l'action (ainsi que Tchaïkovski le fera, avec des airs en français, dans *Eugène Onéguine* et *La Dame de pique*). Là aussi, miracle : en ne cherchant pas coûte que coûte à « raccorder » cet élément exogène, Boesmans laisse venir au spectateur l'évidence de cette coexistence, davantage fusionnelle que post-moderne.

Le travail de Bondy-metteur en scène est invisible, ce qui est du domaine de la grâce dans le métier qui est le sien. Les décors sont féeriques, les costumes d'une élégance hors temps. Les chanteurs sont tous exemplaires, Dale Duising en premier lieu, chanteur de tripe et d'intelligence, Susan Chilcott au beau médium et aux aigus impeccables, Anthony Rolfe Johnson aussi touchant et souffrant qu'en évangéliste des passions de Bach, Heinz Zednik, génial mime à Bayreuth, génial ici dans le traitement artiste des ingratitudes de sa voix. L'orchestre et Antonio Pappano servent avec beaucoup d'engagement une orchestration de toute beauté. *WinterMärchen* a déjà rendez-vous avec le XXIe siècle : l'Opéra de Lyon, qui l'a coproduit, le reprend d'ailleurs (sans Duale Duising, remplacé par Juha Kotilainen) dès le 23 janvier 2000.

Renaud Machart

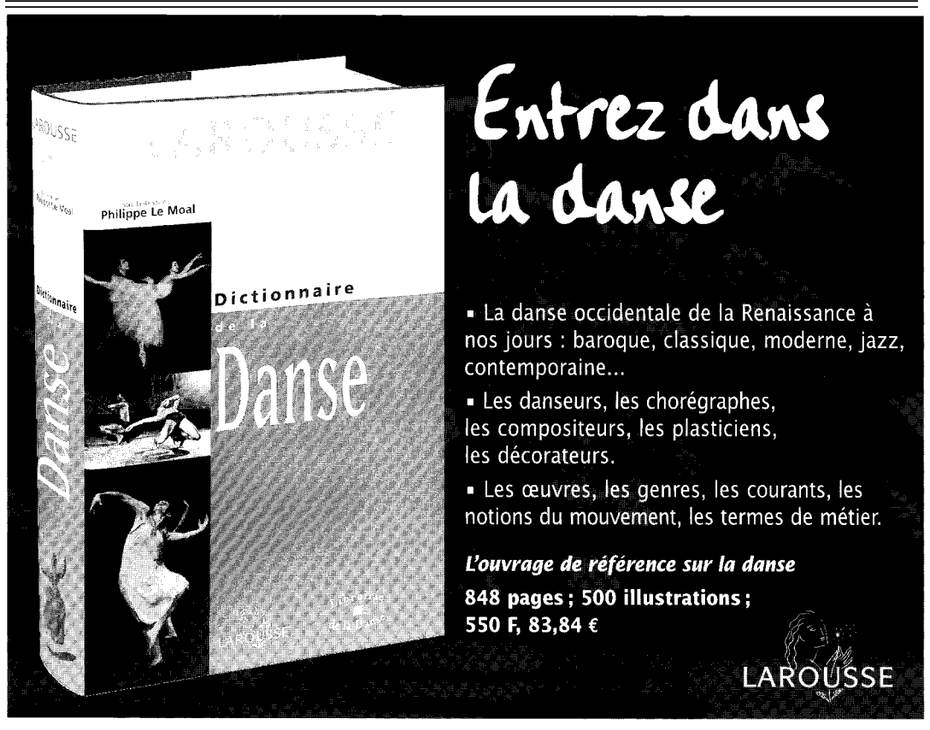

De spectaculaires « Gurrelieder » pour l'ultime concert de Marek Janowski

ARNOLD SCHOENBERG : *Gurrelieder,* par Jon Fredrick West, Elisabeth Meyer-Topsoe, Iris Vermillion, Peter Coleman-Wright, Herbert Lippert, François Le Roux, Chœur de la Radio de Berlin, Chœur de Radio France, Orchestre philharmonique de Radio France, Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, le 12 décembre.

Monter les *Gurrelieder* juste avant de prendre congé (le 7 janvier, lors d'un ultime concert) de l'Orchestre philharmonique de Radio France ne semble pas l'aboutissement logique du parcours exemplaire – tout en humilité et en travail de fond – effectué par Marek Janowski. Le directeur musical, au terme de son mandat, aurait-il alors voulu prouver que le « Philhar » était capable de conquérir un tel sommet ?

Nous savons dorénavant qu'il peut le faire. Le public a eu son content de décibels, son lot de séquences virtuoses, et sa dose de « sensationnel » (le finale grandiose en *do* majeur, hollywoodien avant l'heure). Malheureusement, les principaux solistes ne se sont pas montrés à la hauteur de l'événement. Le couple central a même paru inadéquat : Jon Fredrick West a donné une image triviale de Waldemar, caricaturant l'amour comme la révolte dans d'insupportables grimaces sonores. Elisabeth Meyer-Topsoe (Tove, sa bien-aimée) interprète chaque lied comme une pure vocalise, justement colorée mais dépourvue de contours signifiants. La frustration atteint toutefois son comble lors du célèbre épisode du Ramier. Malgré un timbre riche et une émission parfaite, la trop tragique Iris Vermillion déclame sur un même ton l'émotion intime et la description à grand effet.

Le chef allemand a un peu déçu dans la première partie, manquant la dimension idyllique du « Prélude » mais soignant tout ce qui relève de l'action (même si l'acoustique du lieu ne lui rend pas toujours justice). Beaucoup plus dramatiques que la première, les deuxième et troisième parties connaissent une bien meilleure restitution avant de s'achever dans une dimension par trop séraphique. Le public est donc aux anges et, sous l'impulsion de Jean-Marie Cavada (président de Radio-France), offre même au chef une ovation.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Les Vingt Regards sur l'enfant Jésus
On ne connaît pas le pianiste Jean-Luc Ayroles, mais il a fait entendre ses *Vingt Regards* à Yvonne Loriod, la veuve du compositeur. Son interprétation devrait donc être conforme au vœu du Maître. Et monter ce long et difficile cycle en concert est déjà en soi une preuve d'audace.
Palais des Arts, 1, place de l'Europe, 94 Nogent-sur-Marne, RER Eole (ou RER A correspondance Eole à Val-de-Fontenay), station Nogent-le-Perreux. Le 16 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-72-94-94. De 50 F à 120 F.

Philippe Jamet
Chorégraphe atypique dont le parcours artistique recèle des surprises (entre l'école de Merce Cunningham à New York et le Centre national de danse d'Angers, le jeune homme a aussi été formateur pour enfants inadaptés et fait l'acteur à la Comédie-Française), Philippe Jamet aime à rencontrer les gens ordinaires pour inventer une danse communicable et compréhensible par tous. A Brétigny-sur-Orge et à Marseille, il a réalisé des portraits vidéo d'habitants de tous les âges, de tous les styles, qu'il a fait danser pour ensuite composer avec leurs gestes des solos pour sa compagnie. Le tout, intitulé *Portraits dansés,* s'offre dans une installation-exposition où le public est convié à contempler les danseurs de très près.
Cabane de l'Odéon, 36-38, quai de la Loire, Paris 19e. M° Riquet. Du 17 au 19 décembre, de 16 heures à 22 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

Steve Grossman Quartet
Le saxophoniste américain, longtemps résident en Italie et dont les débuts phonographiques ont été éclatants avec Miles Davis en 1969, avant qu'il rejoigne l'immense Elvin Jones, est l'un des continuateurs les plus inspirés et les plus personnels des grands maîtres (Sonny Rollins, John Coltrane, Wayne Shorter). L'entendre en club est une chance (le Sunset l'avait accueilli en juillet) ; l'entendre avec le pianiste Alain Jean-Marie, de retour de Martinique, encore plus.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Les 17, 18, 20, 21 et 22, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

TOULOUSE

Olivia Grandville
Suite à de nombreux voyages en Arménie entre 1997 et 1998 en compagnie du metteur en scène Xavier Marchand (ils réalisèrent ensemble un spectacle en hommage à Kurt Schwitters), la chorégraphe Olivia Grandville, qui désormais mène seule sa barque, a emmené quatre danseurs séjourner là-bas en juin pour collecter objets, sons, images, impressions, et concevoir une composition chorégraphique nourrie de ces témoignages et expériences. Ce *Paris-Erevan* intime et généreusement ouvert prend corps dans un dispositif circulaire de douze moniteurs vidéo.
Centre de développement chorégraphique, 5, avenue Etienne-Billières, 31 Toulouse. Jusqu'au 18 décembre, 20 h 30. Tél. : 05-62-48-02-40. 45 F, 55 F, 70 F.

BELFORT

Les Nuits savoureuses
Premier festival d'arts urbains multimédias, Les Nuits savoureuses offrent une série de créations vidéo, chorégraphies urbaines, installations multimédias, opéras électroniques, installations lumineuses, performances interactives, réalités virtuelles, création web, poésie sonore et spectacles, proposés par cent vingt artistes de dix-huit pays. Plusieurs initiatives d'expérimentation artistique et culturelle mises en œuvre avec les habitants du Territoire de Belfort seront présentées durant cette manifestation qui proposera également un débat public (« Art contemporain, arts électroniques et grand public »).
Théâtre Granit et Maison des arts de Belfort (90). Du 17 au 26 décembre, de 17 h 30 à 22 heures. Tél. : 03-81-30-90-30. www.nuits-savoureuses.net

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Vie imprévisible de Lola Montès
de Madona Bouglione et Pierre Laplace, mise en scène de Madona Bouglione, avec Sharon Sultan, Jean-Philippe Bruttman, Lise Berardo, Pierre Laplace et Julien Gernay (pianiste).
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette. A partir du 17 décembre. Du mercredi au samedi, le mardi, 19 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 150 F. Jusqu'au 1er janvier.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ligeti : *Lontano.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre n° 2.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Nelson Freire (piano), Eliahu Inbal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. M° Ternes. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Les Musiciens du Louvre-Grenoble
Haendel : *Cantates italiennes.* Magdalena Kozena (mezzo-soprano), Marc Minkowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. M° Passy. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

Chœur d'hommes de Sartène
Polyphonies franciscaines. Jean-Paul Poletti (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. M° Saint-Michel. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.

Association Sollelis
Philippe Chevalier : *Le Bal dingue.*
Combs-la-Ville (77). Le Théâtre, rue Jean-François-Millet. Les 17 et 18, 20 h 45 ; le 19, 17 heures. Tél. : 01-60-34-53-60. De 61 F à 86 F.

Compagnie Christiane Blaise
Christiane Blaise : *Solos.*
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure. M° Mairie-d'Ivry. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

Claude Barthélémy et le collectif A plusieurs
Argenteuil (95). Cave Dîmière, 107, rue Paul-Vaillant-Couturier. Le 17, 21 heures. Tél. : 01-34-23-44-70. 80 F.

Paul Rogers, Sophie Agnel, Erik M
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Mandrill
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Les 17 et 18, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Dis bonjour à la dame
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. M° Parmentier. Les 17 et 18, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

C'est la tournée du Père Noël
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. Le 18, 19 heures. Tél. : 01-48-70-69-65.

Henri Dès
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. M° Opéra. Les 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30 et 31 décembre et les 1er et 2 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

Indochine
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Le 17, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Le Quatuor
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. M° Châtelet. Le 18, 11 heures et 14 h 30 ; le 19, 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. 120 F.

Media Zouk Party
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 140 F.

A filetta
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. Le 18, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Nery
Guinguette Pirate, quai de la Gare (au pied de la BNF), Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Les 17, 18, 20 et 21, 19 heures ; le 19, 17 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 50 F.

Rui Veloso
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. M° Pigalle. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66.

DERNIERS JOURS

22 décembre :

James Turrell
Galerie Almine Rech, 24, rue Louise-Weiss, Paris 13e. M° Chevaleret. Tél. : 01-45-83-71-90. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

23 décembre :

Richard Monnier
Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 01-44-07-33-50. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

Vik Muniz
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7e. M° Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Entrée libre.

LeMonde Job: WMQ1712--0035-0 WAS LMQ1712-35 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0515 Lcp:700 CMYK

Le retour de « Lettre internationale »

La revue d'Antonin Liehm, qui avait cessé de paraître régulièrement depuis 1993, vient de renaître. Elle s'interroge sur l'an 2000, le rôle des intellectuels et l'exil des écrivains

ELLE A VÉCU des années d'errance et de pauvreté. Depuis l'interruption de sa parution régulière au printemps 1993, la revue d'Antonin Liehm, *Lettre internationale*, était devenue *Le Bulletin de Lettre internationale*, avec le soutien de l'éditeur de livres à 10 francs, Mille et Une Nuits. Elle renaît à nouveau, sous une forme trimestrielle, grâce à l'appui des éditions Golias, qui publient la revue religieuse contestataire du même nom. Pour symboliser ce nouveau départ la revue s'est rebaptisée *La Nouvelle Lettre internationale* et publie son premier numéro (102 p., 60 F, 9,15 €).

Comme son ancêtre, le nouveau magazine nous entraîne dans le monde entier, d'Afrique aux Etats-Unis, en passant par la Corrèze et l'Europe de l'Est. *La Nouvelle Lettre internationale* fait appel à des écrivains ou des intellectuels, comme Toni Morrison, Ben Okri, Eric Hobsbawm, Lothar Baïer, Nedim Gürsel, Nancy Huston, Sylvie Baron-Supervielle, etc. L'ensemble du numéro est illustré par le peintre Ernest Pignon-Ernest. Il aborde trois thèmes : « La fin du millénaire » ; « Les intellectuels : qui sont-ils ? où sont-ils ? » et « Emigrés, déplacés, exilés... ».

« Cherche intellectuels désespérément... », alerte la sociologue

tchèque Jirina Siklova, qui espère : *« Peut-être que, quelque part sur la Terre, vit un prochain Julien Benda qui travaille sur une nouvelle version de* La Trahison des clercs. *»* L'essayiste anglais Michael Ignatieff se demande : *« Où sont-ils passés ? »* Il s'étonne, par exemple, de l'absence des intellectuels dans le débat sur l'unification européenne, *« entièrement dominé par les banquiers, les économistes et les politiciens »*. Le philosophe espagnol Ludolfo Paramio se réjouit au contraire du déclin de *« cette triste figure »* qui *« utilise un capital culturel accumulé dans un domaine précis (littérature, peinture ou philosophie) pour intervenir avec autorité dans d'autres domaines totalement éloignés »*.

« Il n'existe pas d'inconnus. Ce ne sont que des versions de nous-mêmes, et nous n'avons pas accepté un grand nombre d'entre elles, et nous souhaitons nous protéger de la plupart », écrit l'Américaine Toni Morrison, Prix Nobel de littérature, en ouverture du beau dossier consacré aux « Emigrés, déplacés, exilés... ». L'écrivain turc Nedim Gürsel, qui vit en France depuis vingt-cinq ans – avec *« l'impression d'habiter la cave où la lampe de Kafka reste toujours allumée »* –, évoque la langue française, *« ce lieu d'exil par excellence* [qui] *commence à structurer mes phrases, bouleverse ma syntaxe, alors que je continue d'écrire en turc »*.

« UNE EXPÉRIENCE D'ÉCRITURE »

Venue d'Amérique latine, Silvia Baron-Supervielle, évoque son changement de langue qui *« fut une expérience d'écriture, de création, de vie »*. *« Ce fut aussi*, ajoute-t-elle, *une traduction absolue. »*

Un siècle se termine. L'écrivain nigérian Ben Okri, lauréat du Booker Prize, en fait le bilan, pour ce changement de millénaire qui *« commence au fond de soi »* : *« Après les gospels, après la comédie divine et humaine, après les mille et une nuits, après le crime et le châtiment, la guerre et la paix, l'orgueil et le préjugé, entre le bien et le mal, entre l'être et le néant, après la tempête, le procès et la terre vaine, après que les choses se sont séparées, après cent ans de solitude et la recherche du temps perdu, nous pouvons encore éblouir les dieux présents dans l'humanité et fournir la matière de futures légendes, pour autant que nous ayons l'audace d'être réels et le courage de voir. »*

Alain Salles

EN VUE

■ D'un côté conspué par les Serbes, acclamé de l'autre par les Albanais, **Steffan de Mistura,** administrateur de l'ONU, a inauguré, mercredi 15 décembre, sur le grand pont de Mitrovica au Kosovo, un sapin de Noël, symbole de la *« coexistence pacifique »* voulue par l'organisation des Nations unies.

■ *« Sachez, en cette bienveillante période de Noël, que nous nous intéresserons de tout aussi près à ceux qui s'attaquent aux personnes âgées »*, adresse, avec ses *« meilleurs vœux »*, la police de Nottingham à vingt délinquants du comté, en période probatoire, condamnés pour avoir agressé ou escroqué des vieillards.

■ La société londonienne Laser Creations essaiera de lancer, *« jusqu'à ce que la police intervienne »*, des annonces pirates sur le Dôme du Millénaire, à l'instar du magazine *FHM*, qui avait flanqué Big Ben d'une image de femme nue. Un groupe de chrétiens tentera sa chance de son côté en projetant *« Bon anniversaire Jésus ! »* sur la cathédrale Saint-Paul.

■ Le lecteur qui devinera la marque de la montre portée par **Jean Paul II** sur une photo publiée dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* gagnera un voyage à Rome et un séjour dans un hôtel cinq étoiles.

■ **Jean Tiberi,** maire RPR de Paris, n'a pas assisté, mercredi 15 décembre, à l'inauguration de la passerelle Solférino, reliant le jardin des Tuileries au Musée d'Orsay, pour protester contre le maître d'œuvre, qui attend d'observer les piétons par *« temps humide »* avant d'envisager la pose d'un revêtement antidérapant.

■ Après l'avoir solennellement livré aux mains des scientifiques en vue d'une analyse d'ADN, le **duc de Beauffremont,** président du Mémorial de France, qui est apparu, mercredi 15 décembre, au sortir d'une courte cérémonie dans la crypte de Saint-Denis, sur le parvis de la basilique, portant le cœur du présumé **Louis XVII** dans une urne de cristal, le replacera sur son étagère.

■ Mardi 14 décembre, cinquante eurodéputés britanniques déployaient aux portes du Parlement de Strasbourg une banderole en anglais : *« Qu'ils mangent de la brioche : **Marie-Antoinette**-1789. Qu'ils mangent du bœuf britannique : députés européens britanniques-1999. »*

■ Les sénateurs italiens d'Alliance nationale (AN, droite conservatrice) s'élèvent contre une directive de l'Union européenne interdisant la cuisson des pizzas au feu de bois.

■ Les métis sino-portugais ne cachent pas, à la veille de la rétrocession de Macao à la Chine, leur *« saudade »*, expression lusophone pour décrire une forme particulière de nostalgie.

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Philippe Nudry

■ La France s'apprête à vivre la plus grande expérimentation sociale de l'après-guerre avec les 35 heures. De ce texte foncièrement autoritaire, peut-il sortir un bien ? Politiquement, la réponse est non. Le gouvernement a conduit de bout en bout son affaire en n'obéissant à aucune revendication sociale impérative, mais afin de répondre à une promesse électorale. Le comble a été la façon dont le gouvernement a tenté d'imposer le bouclage financier de sa loi, en exigeant des régimes paritaires de faire les efforts qu'il n'a pas eu le courage de faire lui-même. Même s'il a finalement dû reculer, le mal a été fait. La crise du système paritaire s'est aggravée. Les organisations sociales représentatives au plan régional sortent affaiblies de l'épreuve. Comment croire que le débat démocratique y gagnera ? Et que les bénéfices supposés sur le front de l'emploi justifient pareils dégâts ?

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jacques Julliard

■ Parlons clairement : la politique corse de Lionel Jospin définie il y a deux ans et demi a échoué. L'invitation faite aux nationalistes, au milieu des autres élus, a venir négocier à Matignon n'est rien d'autre que la sanction de cet échec. Le premier ministre avait posé un préalable à des réformes institutionnelles : la renonciation à la violence. Lundi dernier, il a levé le préalable. La politique précédente avait l'appui massif du peuple français, y compris dans sa composante corse. Cette politique n'avait de chances de s'imposer que dans la durée. En y renonçant, nous sommes revenus à la case départ. Triste régression : comme hier Joxe, Pasqua ou Debré, on s'est remis à négocier avec les terroristes, sous le couvert des élus de l'île. Le mérite de la politique de Jospin est de le faire au grand jour. Son inconvénient, c'est d'institutionnaliser les nationalistes, et même de les légitimer aux yeux de la population. La mise au pas de la minorité violente était la seule solution susceptible de permettre aux Corses de choisir librement leur destin.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le naufrage du pétrolier *Erika* appelle la même analyse que d'autres catastrophes dénoncées ou annoncées ces derniers mois dans des domaines aussi éloignés que celui de l'agroalimentaire ou celui de la construction, avec ces immeubles écroulés tels des châteaux de cartes au moindre tremblement de terre. C'est la même logique qui est à l'œuvre, celle d'une concurrence effrénée qui appelle la compression des coûts en sorte de conserver des marges bénéficiaires confortables. C'est le même processus qui est utilisé, celui de la sous-traitance à outrance qui dilue la responsabilité, interdit la « traçabilité » et permet de passer entre les mailles des contrôles. La catastrophe du pétrolier *Erika*, tout comme les dérapages agroalimentaires ou les scandales du bâtiment ne sont pas des effets de la mondialisation mais bien d'un manque de mondialisation.

SUR LA TOILE

PUBLICITÉ

■ Selon une étude d'IP-France, les dépenses publicitaires des entreprises françaises pour mener des campagnes sur Internet ont été d'environ 400 millions de francs en 1999. Ce chiffre pourrait atteindre 1 milliard dès 2000. – *AFP.*

RESTAURANTS PARISIENS

■ Le site bilingue (français-anglais) Eat-in-Paris propose désormais un moteur de recherche multicritère (par nom, quartier, type de cuisine, prix...) sur une liste de 1 600 restaurants de Paris et de la périphérie. Il propose aussi un canal de dialogue en direct et un forum où chacun peut donner son avis sur un restaurant.
www.eatinparis.com

WEB-TV

■ Cinq sociétés européennes spécialisées dans la diffusion audio et vidéo sur Internet ont créé un consortium afin de *« partager leur savoir-faire et leur expérience en matière de développement, de production, d'achat et de distribution de contenu »*. Il s'agit de Canalweb (France), Kamera Interactive (Suède), Nomad Online Agents (Suisse), Men at Work (Belgique) et Work in Progress (Pays-Bas).
www.europeanstreaming.com

golan.org.il

Les colons juifs du plateau du Golan vantent les charmes naturels de la région

SUR LA PAGE d'accueil du site des colons israéliens du plateau du Golan, une photo aérienne du lac de Tibériade, avec à gauche la précieuse eau bleue, et à droite les hauteurs occupées depuis 1967 par Israël. Une façon d'insister spectaculairement sur un point que beaucoup d'Israéliens ont du mal à admettre : que la rive de la grande réserve d'eau douce du pays redevienne une frontière avec la Syrie. Depuis l'annonce, début décembre, de la reprise des négociations syro-israéliennes, c'est le branle-bas de combat chez les colons du plateau, qui ont décidé de s'exprimer sur le Web.

Leur site propose quelques pages en anglais, développant à l'intention des internautes étrangers l'argumentaire classique des opposants au retrait israélien. Mais la partie en hébreu est beaucoup plus riche : ils s'adressent d'abord à leurs compatriotes, sur un ton inattendu. Loin du mysticisme qui anime les colons de Cisjordanie, ceux du

Golan misent sur les valeurs plus prosaïques de la qualité de vie et du cadre naturel. Ils mettent en avant les attractions touristiques de la région, publient la liste des gîtes ruraux et des clubs de VTT, affichent un descriptif de la trentaine de villages créés depuis 1967 et une rubrique vantant les charmes de la « capitale », Qatsrin. Un diaporama montre une cascade, les pentes enneigées du mont Hermon, une rangée d'éoliennes. Des liens mènent vers les sites commerciaux de Mei Eden, l'un des principaux distributeurs d'eau minérale israéliens, ou des Caves du Golan, qui s'enorgueillissent de produire le meilleur vin du pays.

Pour autant, l'histoire et la politique ne sont pas absentes. Le site rappelle notamment une citation de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin, qui avait fait notablement avancer les négociations avec la Syrie : *« Un retrait du Golan est impensable, même en temps de paix. »* Et une autre, analogue, de l'actuel premier ministre Ehoud Barak, du temps où il était chef d'état-major.

Les « Jeunes du Golan », qui ont monté une « tente de lutte » près du kibboutz Kfar Haruv, prennent également la parole, sur un ton assez mesuré : *« Nous, la deuxième génération de la nouvelle colonisation, sommes décidés à faire tout ce qui est possible dans le cadre de la loi pour empêcher la destruction de l'œuvre sioniste sur le Golan. »* Selon eux, expulser les colons juifs du Golan reviendrait à *« piétiner les droits élémentaires du citoyen, qui fondent toute société démocratique éclairée »*.

Jean Lasar

Leçon de choses *par Alain Rollat*

LA PREMIÈRE victime identifiée de la marée noire qui s'annonce au large de l'île d'Yeu est un guillemot. Le guillemot est un palmipède appartenant à la famille des pingouins. Il est originaire des régions arctiques qu'il a eu tort de quitter pour s'aventurer sur les côtes armoricaines. Soucieux de la protection des Bretons et des oiseaux, Patrick Poivre d'Arvor a consacré l'ouverture de son Journal de 20 heures à la mésaventure de ce malheureux volatile retrouvé englué dans une nappe de fuel lourd. Le Samu ornithologique a fait le reste. Il faut trois infirmières diplômées pour remettre sur pattes un guillemot enfuelé : la première lui tient les ailes en lui murmurant des gentillesses pour le rassurer ; la deuxième tient l'éponge en veillant à la préparation des détergents adéquats ; la troisième opère chaque plume l'une après l'autre en prenant bien soin de ne pas transformer le guillemot en pigeon de Grozny. Le pigeon de Grozny est une espèce en voie de disparition depuis que la nouvelle marée russe englue les bipèdes tchétchènes au fond de caves d'où ils ne sortent, entre deux bombardements peu chirurgicaux, que pour aller faire leurs courses. Sur des marchés si ruinés qu'ils n'y trouvent plus de quoi améliorer leur menu quotidien fait de bouillon de farine assaisonné d'herbes folles. Le pigeon de Grozny fait les frais de cette pénurie parce qu'il a pris l'habitude sédentaire de bayer aux corneilles dans les décombres. Il finit donc à la casserole. Mais il faut trois volaillères certifiées pour plumer le pigeon de Grozny : la première tient le drapeau blanc indispensable pour ne pas finir en passoire ; la deuxième ramasse le petit bois nécessaire pour la cuisson à feu doux, ce qui ne va pas de soi dans une ville où tout a déjà brûlé ; la troisième doit courir très vite car la chasse au pigeon de Grozny suscite beaucoup d'appétits. Y compris les soins de l'aigle de Redon.

L'aigle de Redon, Alain Madelin, qui lustrait ses plumes chez Anita Hausser, sur LCI, a tenu des propos qui se voulaient rassurants pour les pigeons tchétchènes. Selon lui, *« les menaces américaines et européennes ont ramené partiellement les Russes à la raison »*. Il en veut pour preuve *« le recul des Russes à Grozny »*. Il pronostique que les faucons de Moscou finiront par *« se plier à des règles civilisées »*. Il semble donc que l'aigle de Redon ait, ces jours-ci, une certaine tendance à la myopie. Et que cette anomalie ne soit pas sans rapport, compte tenu de ses origines bretonnes, avec les effets nocifs de la marée susdite. Nous recommandons sa mise en quarantaine aux urgences ornithologiques.

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

LeMonde Job: WMQ1712--0036-0 WAS LMQ1712-36 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 08:37 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0516 Lcp:700 CMYK

JEUDI 16 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Des animaux pas si bêtes que ça... **Forum Planète**
23.00 Sportifs, la gloire... et après ? **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Atom Egoyan, Slipknot, Tahar Ben Jelloun, Luc Besson. **Canal +**
20.05 Temps présent. Les alchimistes de la formule magique. Butin russe dans les coffres suisses. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Kung-Fu Business. Disparus : les enfants du silence. Huit questions sur le siècle. **France 2**
22.35 Boléro. Invitée : Mouna Ayoub. **TMC**
22.45 Faxculture. La mort à vivre. Invités : Bernard Crettaz, Dominique Roulin. **TSR**
23.15 Si j'ose écrire. Marcel Moreau au sur des chardons ardents. Invités : Marcel Moreau, Ann Gaytan, Jacques De Bock. **RTBF 1**
23.25 Prise directe. A Bordeaux. **France 3**
23.55 Le Club. Invité : Jacques de Fonteray. **Ciné Classics**
0.35 Saga-Cités. Les fils du vent. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.05 Les Authentiques. La ferme des Vigneaux. **Odyssée**
20.15 Reportage. L'Africain du foot-business. **Arte**
20.30 Vertical. [1/6]. **Planète**
20.40 Thema. L'odyssée de l'espèce. **Arte**
20.45 Et « Sapiens » inventa l'Homme. **Arte**
21.00 Rock Opera. **Odyssée**
21.05 Notre siècle. [9/9]. **TV 5**
21.25 Washoe, le singe qui parle avec les mains. **Planète**
21.50 Une coïncidence au paradis. **Arte**
22.45 Télé notre histoire. Michèle O'Glor. **Histoire**
22.45 Un siècle de musique d'orchestre. [5/7]. Le style américain. **Mezzo**
22.55 Les Mondes inexplorés. **Odyssée**
23.00 Mémoire du jazz. [1/4]. **Muzzik**
23.10 La Terre promise. [3/5]. A la croisée des chemins. **Planète**
23.45 Cent ans de football. [2/3]. **Histoire**
0.10 Visages du Burundi. [2/6]. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (1re phase, 5e journée retour) Groupe C : Asvel (Fr.) - Maccabi Tel-Aviv (Isr.). **Pathé Sport**
22.00 Equitation. Coupe du monde. **Eurosport**

DANSE

18.30 Les Grands Pas de deux. Ballet. Réalisation de Carl Simons. **Mezzo**

MUSIQUE

20.50 Sviatoslav Richter interprète Schubert. **Mezzo**
21.00 Troussow et Troussowa. Œuvres de Mozart, Beethoven, Khatchaturian, et Tchaïkovski. **Muzzik**
22.20 Philippe Lafontaine pour toujours. Lors des Nuits botaniques en septembre 1990. Par l'Orchestre royal de chambre de Wallonie. **RTBF 1**
22.50 Europa Konzert. En 1994. **Paris Première**
23.50 Dawn at Dusk. Lors du Festival des Proms en 1996. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Le Grain de sable. David Drury. ○. **Canal +**
20.55 Un tramway nommé Désir. Glenn Jordan [2/2]. **TMC**
22.40 Made in America. Commando express. David S. Jackson. ○. **TF 1**

SÉRIES

20.15 Friends. Celui qui était le pire témoin du monde. **RTL 9**
20.45 Monty Python's Flying Circus. The Nude Man (v.o.). **Canal Jimmy**
20.50 Les Cordier, juge et flic. Comité d'accueil. ○. **TF 1**
22.30 Le Caméléon. Equipe de déminage (v.o.). Jeu de piste (v.o.). **Série Club**
23.55 Homicide. [2/3]. Impasse. **TSR**
0.00 Serpico. Le sanctuaire. **13ème RUE**
0.50 That 70's Show. Le catch, c'est bath (v.o.). **Canal Jimmy**
1.15 New York Police Blues. Morte par intérim (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.00 On ne vit que deux fois ■■
Lewis Gilbert (GB, 1966, 120 min). **Cinéfaz**
16.55 Le Désordre et la Nuit ■■
Gilles Grangier (France, 1957, N., 90 min). **Ciné Classics**
18.15 L'assassin habite au 21 ■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min). **Cinétoile**
18.15 Le Voyage du capitaine Fracasse ■■
Ettore Scola (France - Italie, 1990, 135 min). **Cinéstar 1**
18.55 La Mouche ■■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 95 min). **Ciné Cinémas 1**
20.05 Jamais plus jamais ■■
Irvin Kershner (Etats-Unis, 1983, 145 min). **Cinéfaz**
20.45 Charade ■■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, 110 min). **13ème Rue**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Riz amer ■■■
Giuseppe De Santis. Avec Silvana Mangano, Raf Vallone (Italie, 1949, N., v.o., 110 min). **Paris Première**
21.50 Michael Collins ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.10 Les Nerfs à vif ■■
Jack Lee Thompson (EU, 1962, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
22.25 La Mouche ■■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas 3**
0.30 Sous le soleil de Satan ■■■
Maurice Pialat (France, 1987, 95 min). **Cinéstar 1**
3.05 Dangereusement vôtre ■■
John Glen (Grande-Bretagne, 1985, v.o., 125 min). **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Comité d'accueil. ○.
22.40 Made in America. Commando express. Téléfilm. David S. Jackson. ○.
0.15 Culture !

FRANCE 2

18.25 Police Academy.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial.
23.00 Bogue ou pas bogue ?
23.05 Expression directe. UNSA.
23.15 La Fiancée du pirate ■ Film. Nelly Kaplan ○.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.44 Consomag.
20.55 Strip-tease Film. Andrew Bergman. ○.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Prise directe.
0.35 Saga-Cités. Les fils du vent.
1.05 Espace francophone. Tranches de ville : Bucarest.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Grain de sable. Téléfilm. David Drury. ○.
23.10 Back Home Film. Bart Freundlich (v.o.). ✪.
0.40 Un capitaine de quinze ans Film. Jess Franco. ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Afrique du sud.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Africain du foot-business.
20.40 Thema. L'odyssée de l'espèce.
20.45 Et « Sapiens » inventa l'Homme.
21.50 Une coïncidence au paradis.
23.20 Foreurs de mémoire.
0.15 Tire-au-flanc ■■■ Film. muet de Jean Renoir.

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Zone non-fumeuse.
20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, Passé simple.
20.55 Il était une fois le Bronx ■ Film. Robert De Niro. ○.
23.05 Cyberjack Film. Robert Lee. ✪.
0.50 Highlander. La zone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 A voix nue. (rediff.).
22.10 Carnet de notes. Méli-mélodies.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. Christopher Hogwood : Œuvres de Gade, R. Schumann.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Piazzolla, Copland.
20.40 Nathan Milstein, violon. Œuvres de Bach ; Tchaïkovski, Prokofiev, Mozart...
22.45 Les Soirées... (suite). Max Bruch. Œuvres de Schumann, Bruch, Rheinberger.

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 L'Odyssée de l'espèce
Trois documentaires, trois voyages dans le temps, qui nous initient à l'odyssée de l'espèce, aux recherches en cours et aux questions qui se bousculent sur ce qui fait l'homme et sa singularité. Ne pas manquer le premier document, *Et* sapiens *inventa l'homme,* qui, des quatre coins du monde aux meilleurs spécialistes des origines humaines, offre un propos excitant.

FRANCE 2

23.15 La Fiancée du pirate ■
Une jeune femme libre de mœurs se venge des notables qui l'ont mise à l'écart d'un village, tranforme sa cabane en boudoir, après que sa mère, romanichelle ou presque, a été tuée par un chauffard. Elle les attire, les séduit tour à tour en les enregistrant. Premier film de Nelly Kaplan, ce plaidoyer contre l'hypocrisie sociale met en scène une Bernadette Lafont vibrante et superbe dans son défi.

ARTE

0.15 Tire-au-flanc ■■■
Dans le cycle Jean Renoir, que présente la chaîne culturelle franco-allemande, ce film est l'adaptation d'un vaudeville célèbre. Tout en pratiquant un incroyable mélange des genres, le cinéaste propose, derrière la frivolité apparente de son propos et du jeu des personnages, une méditation sur la liberté humaine. Avec des acteurs de génie, dont Georges Pomiès et le déjà fascinant Michel Simon.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vin, le seigneur de la table. **Forum Planète**
21.10 Imbert - Julliard. **LCI**
22.00 Les Dessous chics. **Forum Planète**
23.00 Peindre l'abstrait. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Enfants de parents handicapés. Invité : Patrick Gache. **La Cinquième**
17.25 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Invités : Yves Paccalet ; Evgueny Lobkov ; Boris Chichlo. **Odyssée**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Papin ; Arsonists ; Don Allan Pennebaker, Marlène Jobert. **Canal +**
19.00 Tracks. Backstage : Moscou la nuit. Dream : Tangerine Dream. Live : Eminem. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. On t'a vu à la télé. **TSR**
20.50 Thalassa. Le naufrage du pétrolier Erika. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Robert Hossein. **Paris Première**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
21.55 Faut pas rêver. Escapade aux îles de Lérins. Manille : Le cimetière nord. France : Des musiciens heureux. Espagne : La Rapa. **France 3**
23.15 Sans aucun doute. Ils m'ont mis sur la paille. **TF 1**
23.15 Bouillon de culture. Eloge de la beauté. Invités : Pierre Rosenberg, Jérôme Garcin, Gérard Fontaine, Marie-Claude Pietragalla, Bernard Chardère. **France 2**
23.45 Carré noir. L'état des chiens. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

17.15 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [6/13]. Le temps des stars. **Planète**
18.00 L'Actors Studio. Martin Short. **Paris Première**
18.15 Télé notre histoire. Michèle O'Glor. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. La Vie intime des lémuriens. **La Cinquième**
18.30 Histoires de la mer. [6/13]. Les gardiens de la mer. **TMC**
19.00 Mondrian, New York. **Planète**
19.15 Cent ans de football. [2/3]. Un jeu magique. **Histoire**
20.15 Design. [4/4]. La Vespa. **Arte**
20.30 Hospital. **Planète**
20.45 La Chapelle Sixtine. **Histoire**
20.45 Les Amish. **Odyssée**
20.55 Laetitia Casta, une île de beauté. **France 2**
21.45 Une grande puissance. 1830 - 1920. **Histoire**
21.45 Mark Morris. **Mezzo**
22.00 Going Wild. De mystérieux serpents de mer. **Odyssée**
22.10 Grand format. Berlin Tango. **Arte**
22.25 Le vin du futur est arrivé. **Planète**
22.45 Le Temps des cathédrales. [9/9]. Vers des temps nouveaux. **Histoire**
23.15 Collection royale. [2/6]. Une visite de la collection particulière de la reine. **Planète**
23.45 Vertical. [1/6]. Les nez en l'air. **Planète**
0.30 Les Authentiques. La ferme des Vigneaux. **Odyssée**
1.00 Les Maldives. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Championnat de D 1 (20e journée) : Bordeaux - Rennes. **Canal + vert**
20.00 Volley-ball. Championnat de Pro A. Tourcoing - Sète. **Eurosport**
20.45 Football. Championnat de D 1 (20e journée) : Auxerre - Paris-SG. **Canal +**
22.00 Equitation. Coupe du monde. **Eurosport**

DANSE

20.50 Didon et Enée. Ballet. Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. Avec Mark Morris (Didon / la sorcière), Guillermo Resto (Enée), Ruth Davidson (Belinda), etc. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Barenboïm à la Staatsoper Unter den Linden de Berlin. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. *Symphonie* n° 8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven. **Mezzo**
19.29 Figure de compositeur : Offenbach. **Muzzik**
20.00 Sonate n° 8 en ut mineur, de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
21.00 Ray Baretto. Lors du Festival Jazz in Marciac, en 1999. **Muzzik**
22.00 Nuit orientale. Lors du festival Musiques métisses, en 1998. Avec Faudel, Cheb Mami, Rachid Taha. **Paris Première**
22.30 Kenny Werner Trio. Lors du festival Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**
22.45 Les 60 Ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. A Tel-Aviv, le 26 décembre 1996. Œuvres de Bach, Vivaldi, Mozart et Halverson. **Mezzo**
23.45 La Truite, de Schubert. Avec Itzhak Perlman ; Pinchas Zuckerman ; Jacqueline Du Pré ; Zubin Mehta ; Daniel Barenboïm. **Mezzo**
0.10 Concert pour l'Europe. Avec Dioniey Piaczkowski ; Inga Nielsen, soprano ; Marilyn Schmiege, mezzo-soprano ; Herbert Lippert, ténor ; Kurt Ryll, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.25 Joseph Balsamo. André Hunebelle [5/7]. **Festival**
19.30 Les Folies Offenbach. Michel Boisrond [5/6]. **Muzzik**
20.40 Une lueur d'espoir. Matti Geschonneck. **Arte**
20.55 Raz de marée, alerte sur la côte. George Miller. ✪. **M 6**
22.10 L'Eléphant blanc. Gianfranco Albano [1 et 2/2]. **Festival**
23.00 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/3]. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Histoires courtes. *Stand By.* Jean-Luc Perreard. *En attendant l'an 2000.* Bruno Moulherat. **France 2**

SÉRIES

19.30 Clair de lune. Toutes mes félicitations ! **Série Club**
20.15 Friends. [1/2]. Celui qui se marie. **RTL 9**
20.20 Happy Days. Le secret de Potsie. **Série Club**
20.45 Stargate SG-1. La morsure du serpent. **Série Club**
20.45 First Wave. Mutation aquatique. **13ème RUE**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Clair de lune. **Série Club**
21.35 La Planète des singes. La ville oubliée. **13ème RUE**
22.15 Le Damné. Repentance (v.o.). **Série Club**
22.35 X-Files : L'Intégrale. Anagramme. ○. Tout ne doit pas mourir. ○. **M 6**
23.00 La Quatrième Dimension. Arrêt à Willoughby. La potion magique. **Série Club**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Du miel pour le prince. **M 6**

FILMS

13.35 Le Nom de la rose ■■■
Jean-Jacques Annaud (Fr. - It. - All., 1986, 130 min) ○. **Cinéfaz**
14.25 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.20 Tout le monde dit I Love You ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
17.35 L'Ennemi public ■■
William A. Wellman (EU, 1931, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
17.55 La Belle et la Bête ■■■
Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min). **Cinétoile**
19.30 Les Désaxés ■■
John Huston (Etats-Unis, 1961, N., 125 min). **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Nocturne indien ■■■
Alain Corneau. Avec Jean-Hugues Anglade, Clémentine Célarié (France, 1989, 105 min). **Ciné Cinémas 2**
21.00 L'Arrière-Pays ■■
Jacques Nolot (France, 1998, 90 min) ✪. **Canal + Vert**
21.55 Le Cottage enchanté ■■
John Cromwell (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.25 Les Amants du Capricorne ■■
Alfred Hitchcock. Avec Ingrid Bergman, Michael Wilding (Etats-Unis, 1949, v.o., 115 min). **Ciné Cinémas 3**
22.45 Michael Collins ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, v.o., 130 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.00 Quality Street ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 80 min). **Cinétoile**
23.30 Le Désordre et la Nuit ■■
Gilles Grangier (France, 1957, N., 95 min). **Ciné Classics**
0.45 La Mort aux trousses ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 135 min). **Ciné Cinémas 2**
1.00 Madame Bovary ■■■
Jean Renoir (France, 1933, N., 105 min). **Arte**
2.45 L'Idéaliste ■■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, v.o., 130 min). **Cinéstar 2**
3.00 La Mouche ■■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 90 min). **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 et 19.00 **Etre heureux comme...**
14.45 Arabesque.
15.40 Sydney Police.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 120 minutes de bonheur.
23.15 Sans aucun doute. Ils m'ont mis sur la paille.
1.05 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.15 Le Renard.
16.20 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Cap des Pins.
18.25 Police Academy.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Laetitia Casta, une île de beauté.
23.00 Un livre, des livres.
23.05 Bouche à oreille.
23.15 Bouillon de culture. Eloge de la beauté.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Histoires courtes.

FRANCE 3

13.50 C'est mon choix.
14.45 Le Mariage d'occasion. Téléfilm. Deborah Reinisch.
16.17 Bogue ou pas bogue ?
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Le naufrage de l'*Erika*.
21.55 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Ciné week-end. Avec Agnès Merlet.
23.35 Artemisia ■ Film. Agnès Merlet ○.

CANAL +

13.45 Menace sur Berlin. Téléfilm. Joe Coppoletta. ○.
15.30 Le Journal du cinéma.
15.40 US Marshals ■ Film. Stuart Baird ○.
► En clair jusqu'à 20.45
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. D 1 : Auxerre - Paris-SG.
22.50 Postman. Film. Kevin Costner. ○.
1.40 Football. D 1 : Bordeaux - Rennes.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Destination.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Détours vers le futur.
16.30 Alf.
17.00 Le Magazine ciné.
17.25 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Design. [4/4]. La Vespa.
20.40 Une lueur d'espoir. Téléfilm. Matti Geschonneck.
22.10 Grand format. Berlin Tango.
23.20 Five Corners ■ Film. Tony Bill (v.o.).
0.50 Le Dessous des cartes. Entretien avec Aqqaluk Lynge.
1.00 Madame Bovary ■■■ Film. Jean Renoir.

M 6

13.40 Le Triomphe de l'amour. Téléfilm. Larry Elikann.
15.20 Les Patins de la gloire. Téléfilm. Zale Dalen.
17.05 Les Bédés de M 6 Kid.
18.00 Quatre bassets pour un danois Film. Norman Tokar.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Zone non-fumeuse.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Raz de marée, alerte sur la côte. Téléfilm. George Miller. ○.
22.35 X-Files : L'Intégrale. Anagramme. Tout ne doit pas mourir ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Goa.
20.30 Black & Blue. Le Haricot et le Vieil Homme de la montagne.
21.20 Expresso / Poésie sur parole.
21.30 A voix nue. Le dire pour agir...
22.10 Carnet de notes. Circuits alternatifs : Angleterre.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. L'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern, François-René Duchâble, piano: Œuvres: Rossini, Mendelssohn, Chopin.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-Club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour piano n° 1 op. 25*, de Mendelssohn, par les London Mozart Players, dir. Howard Shelley, piano.
20.40 Haydn et l'Europe.
22.40 Feuersnos (Les Feux de la Saint-Jean). Opéra de Richard Strauss. Par l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Heinz Fricke. Avec Hans-Dieter Bader, Helmut Berger-Tuna...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.15 Design : la Vespa
Dans le cadre de sa collection « Design », après le TGV, le *lounge chair* et la Swatch, Heinz-Peter Schwerfel évoque la Vespa (la « guêpe »), cet engin de rêve, popularisé par les films néoréalistes italiens et remis au goût du jour par Nanni Moretti *(Journal intime).* Destinée initialement aux « classes laborieuses », la Vespa est devenue un symbole d'une époque, d'un savoir-faire et de liberté.

PLANÈTE

20.30 Hospital
Plongée par le documentariste Frederick Wiseman dans l'ordinaire du service du Metropolitan Hospital de New York, grand hopital public près de Harlem. On se croirait dans « Urgences » – stress, opérations et tensions –, sauf que rien n'y est « glamour ». Du grand Wiseman, qui montre le défilé de la détresse humaine, celle des plus démunis, des corps usés et des esprits solitaires et abandonnés.

CINÉ CINÉMAS 2

21.00 Nocturne indien ■■■
Adaptation par Alain Corneau du fascinant roman de l'auteur italien Antonio Tabucchi. Intrigue faussement policière, vraies et fausses pistes, traversée prétexte de l'Inde sont autant de tableaux aux images souvent splendides de ce voyage initiatique et métaphysique. Avec, en personnage principal baptisé du nom de « Rossignol », un Jean-Hugues Anglade transformé.

LeMonde Job: WMQ1712--0037-0 WAS LMQ1712-37 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:16,11, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0517 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 1999

Après le naufrage de l'« Erika », la polémique s'avive sur les responsabilités des pollueurs

Marins et Bretons refusent de faire un bouc émissaire du capitaine du pétrolier maltais

DE VIVES RÉACTIONS ont suivi la mise en examen et le placement en détention provisoire de Krun Mathur, le capitaine, de nationalité indienne, du pétrolier maltais *Erika*, naufragé dimanche au large du Finistère. Cette décision a été prise à Paris, mercredi 15 décembre, par la juge d'instruction, Dominique de Talancé, pour *« mise en danger d'autrui »* et *« pollution maritime »*, alors que le parquet avait demandé un contrôle judiciaire et non un mandat de dépôt à l'encontre du capitaine. L'association française des capitaines de navire (AFCAN) a estimé que le commandant de l'Erika sert de *« bouc émissaire »*. *« Il y a d'autres responsables : l'exploitant du navire et le chargeur »* a déclaré Jacques Loiseau, président de l'AFCAN.

L'Union démocratique bretonne (UDB, autonomiste) s'est également déclarée *« scandalisée »* par la décision de mise sous écrou du capitaine indien. L'UDB a demandé, mercredi, que des poursuites soient engagées à l'encontre de l'armateur italien Tevere Shipping, propriétaire du navire, et de l'affréteur français TotalFina. De leur côté, Les Verts ont estimé que le pétrolier qui *« a pris la grave responsabilité d'affréter un navire fatigué, donc non conforme aux normes de sécurité les plus récentes, doit assumer ses responsabilités »*. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Noël Mamère, député (Verts) de Gironde, a mis en cause la mondialisation, en soulignant que *« le monde de la mer n'a pas attendu Seattle pour démontrer les effets néfastes d'une recherche désespérée du profit »*.

A Londres, le porte=parole de la Fédération internationale de transport (ITF), qui regroupe les syndicats du secteur maritime, a déclaré que l'accident soulève à nouveau le problème des pavillons de complaisance et la difficulté de contrôle de ces navires. L'Organisation maritime internationale (OMI), émanation des Nations unies, basée à Londres, a cependant indiqué que *« toutes les catastrohes n'impliquent pas des navires à pavillons de complaisance »*. L'organisation écologiste Greenpeace a, pour sa part, rejeté une partie de la responsabilité de cette situation sur l'OMI, qu'elle accuse de faillir à sa mission.

« S'IL FAUT ATTAQUER TOTAL... »

En Bretagne, Charles Josselin (PS), président du syndicat mixte réunissant les maires des communes bretonnes touchées par la catastrophe de l'*Amoco Cadiz* en 1978, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, a affirmé que l'OMI devait *« exiger le respect de normes strictes : âge, maintenance des navires, qualification des équipages. »* Le syndicat se déclare solidaire de tous les riverains menacés par la pollution et prêt à apporter son expérience en la matière. *« C'est catastrophique. Nous sommes en pleine saison de pêche à la langoustine et nous ne pouvons plus aller pêcher sur certaines zones »* a déploré Patrice Le Floch, président du comité local des pêches de Lorient, en ajoutant : *« Nous demanderons des indemnisations à l'Etat et s'il faut attaquer Total, on attaquera Total »*,

Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional de Bretagne, a exprimé un *« sentiment de révolte »* après ce naufrage : *« Faudra-t-il encore que notre littoral soit souillé pour qu'enfin, de véritables mesures de contrôle des navires soient prises, et surtout, partout dans le monde appliquées ? »* M. de Rohan a ajouté : *« Nous savons trop, en Bretagne, le drame que cela représente pour ne pas appeler à la mise en œuvre, par l'Etat, de tous les moyens pour l'empêcher »*.

Christophe de Chenay

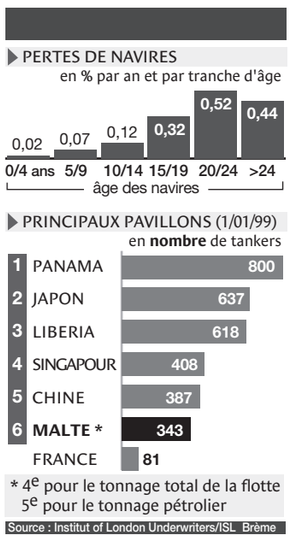

Moyens de pompage mobilisés face à une situation compliquée

BREST
de notre correspondant

La Marine nationale avait prévu de commencer à aspirer, jeudi 16 décembre au matin, le fioul lourd du pétrolier *Erika*. Si le temps le permet, elle mettra à l'eau un barrage flottant. Cette opération a échoué, mercredi, à cause d'une mer démontée. Le barrage entre les remorqueurs *Ailette* et *Buffle* une fois établi, un essai de pompage direct n'avait pas pu être conclu en raison, selon la Marine, de *« la grande viscosité du produit et de son mauvais confinement »*. Deux autres navires français, l'*Alcyon* et le *Rari*, devaient rejoindre la zone jeudi matin. La météo prévoit pour la journée un vent nord-ouest de 15 à 20 nœuds ((28 à 37 km/h). En soirée, un bateau « écrémeur » anglais, le *British Shield*, est attendu. Deux autres navires, norvégien et allemand, sont prévus pour samedi. Un bâtiment néerlandais pourrait arriver également.

Des oiseaux mazoutés ont été récupérés, mercredi, dans le secteur de Lesconil (sud du Finistère). Les spécialistes ont été surpris de trouver aussi vite ces espèces qui passent l'hiver en mer et viennent nidifier sur la côte. Pingouins torda, guillemots de Troil et mouettes tridactyles seraient les plus touchés. L'association Bretagne Vivante SEMB a déclenché une opération de ramassage des oiseaux, acheminés au centre ornithologique de l'Ile-Grande (Côtes-d'Armor).

En fin d'après-midi, mercredi, la pollution prenait la forme de trois nappes. La plus proche des côtes se trouve à 60 km au sud-sud-ouest de Belle-Île et 90 km à l'ouest de l'île d'Yeu. Elles ont dérivé de 5 km au sud par rapport au matin et ont pris la forme de taches fractionnées de 200 à 500 mètres, plus ou moins ovales, sur des zones de plusieurs dizaines de kilomètres. Des traces existent également à l'aplomb de la poupe de l'*Erika*.

Jean-Claude Gayssot et Dominique Voynet ont survolé la zone mercredi. Le ministre de la défense, Alain Richard, qui devait se rendre, vendredi, à Châteaulin (Finistère) pour inaugurer une nouvelle école de gendarmerie, pourrait faire un détour par la préfecture maritime de Brest.

Vincent Durupt

Le G 7 s'élargit au G 20 pour une meilleure concertation économique

C'EST PAR UN DÎNER au Reichstag, à Berlin, que les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales de 20 pays riches et en développement ont inauguré, mercredi 15 décembre, un nouveau forum de dialogue, baptisé G 20, dont la création avait été décidée en septembre à Washington lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale. Ce groupe de discussions, informel, est destiné à compléter le Groupe des Sept (G 7), jugé par beaucoup inefficace et inadapté, en associant désormais aux débats de nouveaux protagonistes de la scène économique internationale (l'Union européenne en tant que telle et la Russie, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, l'Arabie Séoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du sud, et la Turquie).

« Il devient de plus en plus difficile et de moins accepté que les décisions se fassent par un petit groupe », a déclaré récemment l'Italien Tomaso Padoa-Schioppa, membre du directoire de la Banque centrale européenne. La crise asiatique, survenue à l'été 1997, puis celles qui l'ont suivie en Russie et en Amérique latine, ont mis en évidence la nécessité d'un échange d'idées entre les poids lourds traditionnels de l'économie mondiale et les pays émergents qui peuvent représenter un danger pour l'ensemble du système financier. Les responsables du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque centrale européenne et le président en exercice de l'Union européenne, sont également conviés. A eux tous, ils représentent près des deux tiers de la population de la planète et produisent plus de 85 % des richesses.

« SYNDROME DE SEATTLE »

Pour cette première réunion, on ne devait pas aborder les désaccords qui fâchent, comme les grandes questions financières internationales, la corruption ou le commerce ; le « syndrome de Seattle » qui a vu s'opposer le Nord et le Sud étant omniprésent dans les esprits. Les ministres des finances devaient se contenter d'évoquer, une énième fois, la nouvelle archichecture financière internationale et *« la vulnérabilité financière externe et interne »* de l'économie mondiale.

Le secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, avait exigé, la veille de la réunion, que les engagements financiers du FMI envers les Etats soient *« plus limités, plus sélectifs et à court terme.* [Le FMI] *ne devrait pas être une source de financement bonifié pour des Etats capables d'obtenir facilement des capitaux privés, ni une agence d'aide à long terme pour des Etats incapables de renoncer à leurs mauvaises habitudes économiques »*.

Le G 20 peut être considéré par certains comme un *« groupe de plus »*. Au lendemain de l'échec de la réunion de Seattle qui a vu l'Organisation mondiale du commerce vivement chahutée pour l'opacité de ses décisions, il s'agit plutôt d'une avancée vers un fonctionnement plus démocratique des grandes institutions multilatérales.

Babette Stern

À NOS LECTEURS : La chronique de Pierre Georges reprendra dans *Le Monde* du lundi 20 décembre, daté 21.

D'autre part, une grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 décembre 1999 : 476 648 exemplaires. 1 – 3

Les décorations des Champs-Elysées, piège à pollution

LE SPECTACLE rappelle une célèbre publicité pour lessive. Sur l'avenue des Champs-Elysées, la couleur des fins filets qui enveloppent les branches des arbres, pour servir de support aux illuminations d'une fin d'année exceptionnelle, varie du blanc au gris le plus sale. En arrachant plusieurs de ces décorations sur lesquelles sont projetés dessins et lumières, la tempête de la nuit du 11 au 12 décembre a révélé l'étendue de la pollution au centre de Paris. La propreté des nouveaux filets, installés au début de la semaine, n'a fait que souligner un peu plus la saleté de ceux mis en place depuis le 25 novembre.

L'image est tellement saisissante que le comité des Champs-Elysées, qui regroupe 150 commerçants et riverains de la célèbre avenue, a décidé en toute hâte, lundi 13 décembre, de retirer la totalité des 100 habillages dès la fin de la semaine, sans attendre Noël et le jour de l'An ! *« Nous ne voulions pas laisser en place quelque chose qui risque de porter ombrage à la réputation du quartier. »*, explique Roland Pozzo di Borgo, le président du comité. C'est ainsi une grande partie des 10 millions de francs investis dans l'opération, avec le parrainage largement affiché du CCF, des chocolats Lindt et des parfums Marionnaud, qui vont faire les frais de la pollution.

Car, à la grande surprise des initiateurs de l'opération, et de la Ville de Paris qui y a apporté son appui officiel – Jean Tiberi a tenu à l'inaugurer –, ce dispositif n'a fait que souligner la gravité de la pollution au centre de la capitale. *« Nous n'avons pas été étonnés que se manifeste ainsi un phénomème comparable à celui qui oblige au nettoyage régulier des façades de la capitale,* indique cependant Dominique Gombert, directeur adjoint d'Airparif, l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air à Paris et dans la région parisienne. *Mais il est vrai que la pollution atmosphérique dans Paris, en dehors de certains carrefours très fréquentés, se manifeste rarement de façon aussi spectaculaire. »*

Grâce à l'un de ses capteurs, installé directement sur le trottoir près du rond-point des Champs-Elysées, Airparif sait depuis longtemps que la célèbre avenue est l'un des sites les plus pollués de la capitale. *« Les habitants et les promeneurs de ce quartier sont, comme les riverains du boulevard périphérique, les plus exposés des 2,5 millions de Parisiens et de Franciliens touchés par des taux de dioxyde d'azote supérieur aux objectifs de qualité. »*, explique M. Gombert.

Seule consolation pour les promeneurs du 8e arrondissement, les grosses poussières, visibles sur les voiles tendus autour des arbres, sont d'un diamètre supérieur à 10 microns, c'est-à-dire d'une taille qui les maintient dans l'appareil respiratoire supérieur sans les laisser pénétrer dans les bronches... Le phénomène mis en évidence sur les Champs-Elysées devrait donc interpeller les pouvoirs publics, de plus en plus inquiets des conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé des citadins. Le laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (LISA) de l'université de Créteil va d'ailleurs demander l'autorisation d'effectuer des analyses sur les tissus les plus souillés de l'avenue.

C. de C.

Grâce présidentielle pour l'an 2000

LE PRÉSIDENT de la République a décidé d'user de son droit de grâce à l'occasion du passage à l'an 2000. Un décret de grâce collective devait être signé par Jacques Chirac vendredi 17 décembre, ainsi que le rapporte *Libération* du 16 décembre. Les premiers détenus libérables devraient sortir de prison dès le 21 décembre. Le nombre de bénéficiaires de la grâce présidentielle n'est pas encore déterminé, d'autant que ses effets courront sur plusieurs années. Le texte devrait revêtir les formes habituelles, bénéficiant aux personnes condamnées et retranchant à leurs peines sept jours par mois de détention restant à effectuer, hors les cas des infractions traditionnellement exclues : pédophilie, corruption, terrorisme, agressions sexuelles, violences à agent de la force publique... Le décret est *« en cours de signature »*, a indiqué l'Elysée au *Monde*, précisant qu'il devait, avant sa publication, être soumis à la chancellerie et aux différents ministères concernés, afin de prévoir les « mesures d'accompagnement » destinées à faire face à la sortie de nombreux détenus.

Neige et gel bloquent la région lilloise

D'IMPORTANTES CHUTES DE NEIGE et le verglas ont paralysé, dans la nuit de mercredi à jeudi, la plupart des autoroutes de dégagement de l'agglomération lilloise. Des centaines d'automobilistes et de camions ont été bloqués et ont dû dormir dans leur voiture ou être hébergés à proximité. Jeudi matin, la circulation avait repris sur les autoroutes, souvent très lentement, mais le périphérique est de Lille restait fermé. La préfecture a décidé d'interdire la circulation des transports scolaires jeudi dans le département du Nord.

DÉPÊCHE

■ **LIBAN/ISRAËL : au moins neuf enfants ont été grièvement blessés** jeudi 16 décembre, dans une école du Liban sud, par l'explosion d'obus tirés à partir de la zone occupée par Israël, ont rapporté les services de sécurité libanais. – (*AP.*)

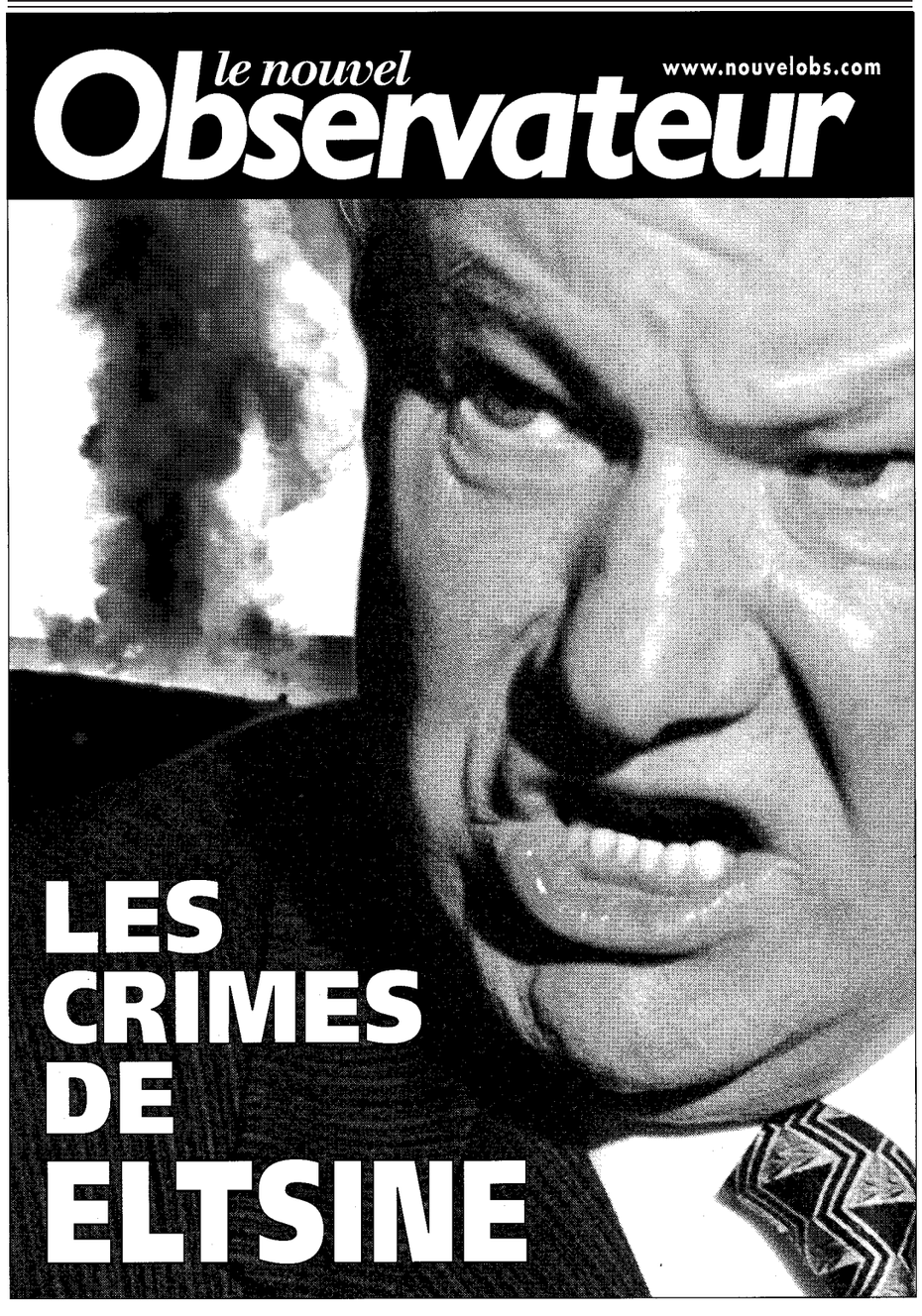

LeMonde Job: WIV5099--0001-0 WAS LIV5099-1 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:37 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0122 Lcp:700 CMYK

Le Monde
BEAUX LIVRES
VENDREDI 17 DÉCEMBRE 1999

ARTS
Des peintres athéniens de l'Antiquité à Marcel Duchamp
pages II et III

PHOTO
La beauté et le témoignage : Paul Outerbridge et Bill Brandt, Edward Curtis et le voyage en Orient
pages IV et V

LITTÉRATURES
Le petit théâtre de Marcel Proust et autres curiosités
page XI

ART DE VIVRE
Design, mode... les arts décoratifs dans tous leurs états
pages XII et XIII

CINÉMA page V
HISTOIRE page VI
VOYAGES page VII
PATRIMOINE page VIII
ARCHITECTURE page IX
RELIGIONS- SCIENCES page X
MUSIQUE-DANSE page XIII
JEUNESSE page XIV
JARDINAGE page XV
CUISINE page XVI

Un monde d'images

Objet et projet monumental : l'histoire du XXe siècle en 6 kilos et 1 100 photos. Et un parti pris : l'accumulation de documents bruts plutôt que la mythologie

SIÈCLE
Conçu et édité par Bruce Bernard, traduit de l'anglais par Pierre Clertant, Pierre Doze et Nordine Haddad.
Ed. Phaidon, 1 120 p., 1 100 photos, 299 F (45,58 €).

L'ENFER
de James Nachtwey.
Texte de Luc Sante.
Traduit de l'anglais par Frank Straschitz.
Ed. Phaidon, 480 p., 383 photos, 750 F (114,34 €).

Siècle est-il encore un livre ? C'est d'abord une mallette avec sa poignée, qui permet de transporter 6 kilos de photos. Mille cent exactement, beaucoup en noir et blanc, un peu en couleurs, retraçant une histoire du XXe siècle. *« Cent ans de progrès, de régression, de souffrance et d'espérance humains »*, peut-on lire en sous-titre d'un objet monumental, que l'on feuillette comme si on tournait une page de l'humanité.

La force de frappe commerciale est à la hauteur d'un livre ciblé pour Noël et le millenium : 500 000 exemplaires en vente dans quarante-sept pays au prix très attractif de 299 F (45,58 €). Cinq iconographes et historiens sont partis en chasse pendant six ans, sous la direction de Bruce Bernard, pour dénicher des images *« dans les greniers comme dans les musées »*, des collections privées ou publiques, les agences photo et les journaux, des fonds oubliés et des banques d'images diffusées sur Internet.

C'est un livre conçu à Londres mais c'est bien le monde en images – essentiellement occidental – qui défile sous les yeux du lecteur de New York, Tokyo, Paris, Mexico ou Stockholm. *Siècle* suit la chronologie des événements, des faits de société, des avancées techniques. Il s'ouvre avec un joueur d'orgue de Barbarie, par Atget, en 1899, et se clôt avec une représentation de *Fidelio*, l'opéra de Beethoven, à Berlin, au début de 1999. La légende qui accompagne cette photo – une *« histoire simple qui met en scène l'amour et le courage combattant la haine et la force brutale »* – est un résumé du siècle le plus noir de l'humanité, et donc d'un ouvrage dominé par la lutte entre le bien et le mal.

Le mal et le sang dominent, avec parfois des images insoutenables, dans ce livre découpé en six moments forts que sont les années folles, les deux guerres mondiales, la guerre froide, le Vietnam et l'effondrement soviétique, jusqu'aux menaces actuelles qui pèsent sur notre planète. Chaque chapitre s'ouvre avec des citations de « voix contemporaines » (de Tchekhov à Susan Sontag) et se termine avec des textes historiques qui éclairent chacune des 1 100 images. Un index (photographes, personnalités, événements, etc.) parachève cette somme.

Michel Guerrin

Siècle raconte l'histoire par la photographie. Ou plutôt par le document photographique : en majorité des instantanés pour la presse, mais aussi des mises en scène en studio, des pièces d'archives, des auteurs beaucoup plus anonymes que célèbres, même si on retrouve Lartigue, Kertész, Sander, Rodchenko, Brassaï ou Cartier-Bresson – on se demande pourquoi certains ont droit à leur nom sous les légendes, par ailleurs ampoulées, et d'autres non –, voire des acteurs d'un événement. Sans oublier des extraits de films et des images de télévision, comme pour l'assassinat de John Kennedy.

En introduction, Bruce Bernard, ancien directeur de la photo dans plusieurs magazines britanniques, s'explique sur cette réhabilitation de la notion de document : *« J'ai délibérément écarté, autant que possible, les fameuses icônes historiques, qui ont illustré l'esprit indomptable de telle ou telle nation. Leur utilisation excessive les a rendues aussi horripilantes qu'irréelles.* (...) *Je les crois susceptibles d'émousser les réactions des gens, de susciter chez eux une forme de suffisance ou de supériorité, en les décourageant d'aller chercher une vérité plus crue dans des images moins familières ou plus dérangeantes. »* Et de conclure : *« La meilleure photographie documentaire existe davantage par son sujet que par l'œil du photographe. »*

Ce credo fera grincer. Mais le grand atout du livre réside dans ce parti pris qui met en avant l'information et non la mythologie. Et dans ce qui en résulte : la grande majorité des images est inconnue ou méconnue. Sont-elles belles ? Elles sont parfois floues, sombres ou trop blanches, sans prouesses, mais sont tenues par l'actualité. Ainsi, la guerre d'Espagne de Capa n'est pas illustrée par le républicain fauché par une balle mais par l'afflux de réfugiés à la frontière française. Churchill n'apparaît pas sur un portrait flamboyant mais quittant pour la dernière fois la Chambre des communes, en 1964, un an avant sa mort.

Cette lecture met en avant des paquets d'images étonnantes : un Noir américain en train de se faire attacher sur une chaise électrique (1900), le « dimanche rouge » à Saint-Pétersbourg (1905), Sarah Bernhardt devant les chutes du Niagara (1906), George V à la chasse au tigre en Inde (1911), un ensemble remarquable sur la guerre de 14, une petite fille abandonnée dans un caniveau de Berlin (1920)...

Siècle est stimulant parce que son concept enthousiasmera certains et sera dénoncé par d'autres. Ainsi, faire se succéder, suivant une maquette immuable, 1 100 documents bruts, et souvent chocs, est d'une efficacité visuelle indéniable, même si les images les plus anciennes, à forte résonance esthétique, sont plus attractives que les récentes. D'un autre côté, l'apparente neutralité du document, sans mise en forme, gomme les hiérarchies entre les événements, les images et leurs auteurs. La répétition d'images individuelles ne permet pas non plus d'appréhender les transformations sourdes d'une société – pour cela, la série d'images mises en tension aurait été une solution.

Siècle offre un mode de lecture qui est dans l'air du temps : inviter le lecteur à consommer des images tel un « zapeur » devant son téléviseur ou un internaute devant son écran d'ordinateur. A chacun de reconstituer sa vision de l'histoire, de « cliquer » dans cette culture du stock. Et d'une certaine façon, plus qu'une histoire mondiale par l'image, c'est la mondialisation des images qui est ici consacrée.

Six images de James Nachtwey sont noyées dans *Siècle*. Ce n'est pas une surprise puisque cet Américain au beau visage à la Anthony Perkins, membre de l'agence Magnum, est considéré depuis dix ans – il en a 51 – comme l'emblème de la photographie de guerre. Nachtwey publie *L'Enfer*, une fresque en noir et blanc sur les atrocités de la planète : Roumanie, Somalie, Inde, Soudan, Bosnie, Rwanda, Zaïre, Tchétchénie, Kosovo. La souffrance et la mort à chaque page, des survivants qui ont tout perdu. *« Sauf leur dignité »*, veut croire Nachtwey.

C'est encore une allégorie – noire – du village planétaire qui est donnée. Ce livre est pourtant à l'opposé de *Siècle* : un grand format solennel, des images qui s'étalent en doubles pages parfaitement imprimées, cernées par un filet noir de deuil. Quand *Siècle* met en avant le document, *L'Enfer* sacralise un auteur qui veut croire que ses images peuvent soulever les consciences et préparer un monde meilleur. Nachtwey est un virtuose de l'objectif grand angle, de la composition picturale, de la lumière contrastée. *Siècle* dresse un inventaire froid, *L'Enfer* offre une vision quasi mystique sur la culpabilité. Au lecteur de trouver où il l'entend la source de sa rédemption.

ZAPRUDER/COLORIFIC I/LONDRES

22 novembre 1963, assassinat de John Fitzgerald Kennedy à Dallas

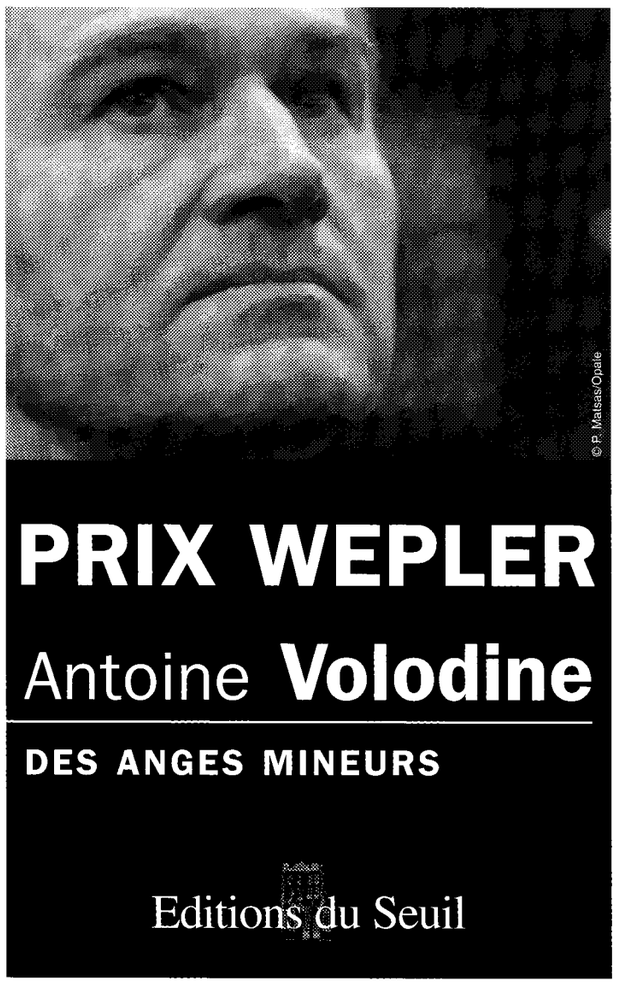

LeMonde Job: WIV5099--0002-0 WAS LIV5099-2 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:02 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0124 Lcp:700 CMYK

Splendeur d'un dessin sur un vase

Dans un livre remarquable, François Lissarrague célèbre l'habileté, le génie et l'intelligence des peintres athéniens

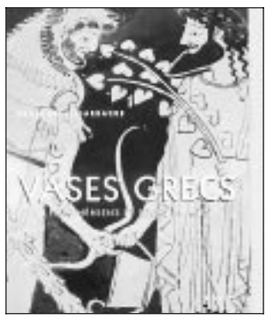

VASES GRECS. Les Athéniens et leurs images
de François Lissarrague.
Hazan, 240 p., 165 ill.,
595 F (90,71 €).

Rien de plus navrant, souvent, que les collections de vases grecs. Alignés en abondance dans des vitrines, ils lassent la vue et échappent à la compréhension, ne serait-ce que parce qu'il est impossible de les observer sous tous les angles. L'ouvrage de François Lissarrague se fonde sur des principes inverses : à l'abondance, il préfère le petit nombre d'une anthologie méditée ; de chaque pièce, il analyse la composition, extérieur et intérieur d'une coupe, registres superposés et flancs opposés d'une amphore ; de chacune, il décrit les représentations, déchiffre les inscriptions, suit le dessin au détail près – naturellement, il n'est aucun détail insignifiant. Il en déduit les éléments d'une tableau de la vie athénienne aux IVe et Ve siècles où le quotidien et le sacré, les modes de vie et les mythes se révèlent.

Ainsi démontre-t-il brillamment ce que peut une recherche qui conjugue les savoirs de l'archéologue, du philologue, de l'historien des religions et de la politique à l'acuité de regard de l'historien d'un art – la peinture – dont il ne faut ignorer ni les contraintes ni les règles propres. Le prologue se consacre au vase François du Musée archéologique de Florence, l'épilogue au cratère dit de Pronomos de Naples. Entre ces chefs-d'œuvre, en neuf chapitres, l'analyse procède du plus simple au plus mental : des rites et coutumes du banquet, auxquels ces vases ont servi, jusqu'à la conscience politique d'Athènes qui s'y transcrit par mythes et dieux interposés – Hercule, Thésée, Dionysos.

Les premières pages rappellent que le banquet est le moment d'une liberté de l'esprit et du corps qui ne doit pas transgresser les principes de la dignité. Le symposiarque, régulateur de la réunion, veille à ce que vin, musique, poésie érotique et épique ne jettent pas les convives dans une exaltation déréglée, laquelle les ravalerait à la stupidité du Cyclope, qu'Ulysse a pu enivrer parce qu'il ne savait pas comment boire. Ainsi, dès l'entrée, un balancement apparaît, entre le civilisé et le barbare, le beau et l'odieux, l'héroïque et le monstrueux. Les peintures suggèrent de plusieurs façons les lois qui peuvent rendre acceptable, sinon harmonieuse, la vie en société.

Acceptables : les séductions équitablement négociées, les combats loyalement gagnés, les morts décemment honorées, les sacrifices proprement accomplis. Insupportables ou ridicules : les appétits qui s'exhibent, la violence poussée jusqu'au carnage et au viol, la profanation des cadavres, les sacrilèges. Afin que celui qui tient entre ses doigts son œuvre perçoive le sens des scènes qu'il a représentées, le peintre se fonde sur des récits légendaires connus de tous et multiplie les allusions. Il caractérise âges, sexes, fonctions et nationalités de manière directe ou elliptique. Il conçoit des compositions telles que plusieurs épisodes tirés de plusieurs mythes se superposent et s'éclairent.

Il joue des rythmes du dessin, de la simplification de la forme bidimensionnelle ou de son développement dans un espace suggéré. Il désigne par des accessoires de convention l'intérieur et l'extérieur. Il isole une figure capitale, qu'il nomme souvent. Ou, à l'opposé, il accumule dans une surface réduite des corps qui se nouent et se confondent. Il peut aller vers l'ironie – le dessin de l'œil est alors décisif – ou vers le tragique – bras dressés, mains tendues. Ces gestes sont aussi ceux du théâtre. Les compositions sont, parfois, celles des sculpteurs. Ces proximités rendent les images noires et rouges d'autant plus explicites et convaincantes. Ces artistes sont formidablement habiles. Si réduit soit le chromatisme, ils en tirent parti. Quant au graphisme, il a de quoi laisser pantois, avec ses torsions, ses raccourcis, ses rythmiques, ses échos. A l'intelligence des interprétations s'accorde la splendeur des œuvres, que l'on n'avait jusqu'ici jamais montrées d'aussi près.

Philippe Dagen

STEFANO BIANCHETTI/MAGNUM

ANDRÉ HELD/ARTEPHOT

ERICH LESSING/MAGNUM

De gauche à droite : hydrie attique à figures noires, non attribuée, 520 avant notre ère (Paris, Musée du Louvre) ; canthare attique à figures rouges, peintre de Syriskos, 490 avant notre ère (Paris, Cabinet des médailles, Bibliothèque nationale) ; lécythe attique à fond blanc, 410 avant notre ère (Athènes, Musée archéologique)

SELECTION ARTS

● MARCEL DUCHAMP. L'ART À L'ÈRE DE LA REPRODUCTION MÉCANISÉE,
de Francis Naumann
Le *« silence intelligent et dévastateur de Marcel Duchamp »,* que vantait William Carlos Williams, est commenté par un auteur tout aussi intelligent, et presque aussi dévastateur : il insiste en effet sur un des éléments de l'art de Duchamp jusqu'ici le moins développé, mais qui aujourd'hui s'avère devenir un des derniers avatars de la modernité, la multiplication des exemplaires d'une œuvre.
La notion d'original en prend un sacré coup, et Duchamp, après avoir assassiné la peinture, sera peut-être aussi le meurtrier de l'idée, somme toute contestable, des sculptures ou des photographies à tirage limité. (Hazan, 332 p. 495 F [75,46 €].) Ha. B.

● LE CARNET DE LA CALIFORNIE, de Picasso
Voici un objet, magnifique et émouvant, que tous ceux qui aiment vraiment Picasso et sa folie créatrice se doivent de posséder. C'est le fac-similé (sous emboîtage) d'un carnet à dessin (à spirale) que le peintre utilisa entre novembre 1955 et janvier 1956. On y trouvera des prémices des *Femmes d'Alger*, des ébauches de tableaux, des dessins pour le plaisir, pour laisser aller la main et, soudain, inattendues, la copie d'un Cranach, celle d'un Rembrandt, comme dans un carnet de jeune artiste qui referait ses gammes. Ici c'est plutôt un geste de compagnonnage, le dialogue d'un peintre génial avec ses pairs, un matin de janvier avec Rembrandt (14/1/56), un jour de décembre avec Holbein (13/12/55). (Ed. du Cercle d'art, non paginé, avec un texte de Dan Franck, 750 F [114,34 €] jusqu'au 31 décembre, 850 F [129,58 €] ensuite.) Jo. S.

● POÈMES SANS PAROLES, CHRONIQUES DES PEINTRES CHINOIS EN DEÇÀ DU FLEUVE BLEU,
d'Anne Kerlan-Stephens
« Je suis un illettré, un pêcheur au milieu des vagues embrumées », écrit Dong Qichang en 1577. C'est un mensonge ou, comme disent les Anglais, une pêche aux compliments : Dong fut haut fonctionnaire, collectionneur, théoricien de l'art et peintre. On le découvrira avec intérêt dans ce livre passionnant, où l'on apprendra aussi, au passage, les arcanes du commerce des peintures, et plus généralement les conditions de création qui régnaient en Chine entre le XVe et le XVIIIe siècle. Une introduction agréable à un monde pour lequel *« le peintre idéal est un lettré amateur, qui ne crée que dans ses moments d'inspiration »*. Le texte a la modestie, la douceur et l'acuité d'un lavis d'encre. (Hazan, 192 p., 195 F [29,73 €].) Ha. B.

● JAMES ENSOR,
de Michel Draguet
Ensor n'est pas de ces artistes qui se fondent dans un mouvement ou une avant-garde. Isolé, ironique, insolent, insupportable à l'occasion, il ferraille contre les bourgeois, les militaires, le clergé, les autres artistes. Sa peinture est de violence et de sarcasme, servie par une fantaisie d'invention à l'aise dans le macabre et l'absurde. La biographie de Michel Draguet narre les luttes de ce Don Quichotte d'Ostende sans en rien taire, sans négliger la part plus intime de l'œuvre, étrangement élégiaque. (Gallimard, 260 p., 268 ill., 490 F [74,70 €].) Ph. D.

● LOUIS PONS, de Gilles Plazy
Depuis quarante ans, dans une solitude soigneusement défendue, Louis Pons compose des reliefs et des reliquaires à base de bouts de bois, de cartons et de papiers déchirés, de cailloux, de débris variés, d'os d'animaux, de plumes, de plâtre – de tout et de rien. Ces constructions font rire et font peur. Leur auteur est l'un des grands extravagants du siècle et l'un de ses inventeurs les moins prévisibles. Il serait peut-être temps de le dire publiquement – ce à quoi s'essaie ce livre. (Somogy, 208 p., 150 ill., 250 F [38,11 €].) Ph. D.

● BALTHUS, CATALOGUE RAISONNÉ,
de Virginie Monnier
Huiles, aquarelles, dessins, illustrations, travaux pour le théâtre et l'opéra font ici l'objet d'un inventaire minutieux. Il permet de suivre l'évolution de l'œuvre, qui n'a cessé de cultiver l'étrangeté des poses et compositions, l'érotisme à demi-mot et l'hétérogénéité des références. (Préface de Jean Clair, Gallimard, 576 p., 2 100 ill., 1 100 F [167,69 €] jusqu'au 30 juin 2000, 1 400 F [213,42 €] au-delà.) Ph. D.

● DUCCIO. LA MAESTA,
de Luciano Bellosi
Le chef-d'œuvre de Duccio, *La Maesta*, ou Vierge en majesté, achevée en 1311 pour le maître-autel du dôme de Sienne, fait ici l'objet d'une approche par l'image des plus satisfaisantes. L'accent mis sur les détails rend évidentes les qualités et la modernité de la peinture du fondateur de l'école siennoise. En particulier son sens de l'observation de la vie quotidienne, très remarquable dans les petites scènes de la vie du Christ au verso de la représentation noble et douce de la Vierge en majesté entourée d'anges, d'apôtres et de saints. (Gallimard, « Chefs-d'œuvre de l'art italien », 304 p., 260 ill. couleur, 590 F [89,94 €] jusqu'au 31 décembre, 690 F [105,19 €] ensuite.) G. B.

● MONSIEUR INGRES,
de Valérie Bajou
« Quel génie plus réfléchi qu'Ingres a jamais imposé irrémédiablement sa propre vision de l'humanité ? » La question, posée en tête de l'introduction, donne envie de refermer immédiatement le livre. Il ne faut pas : le reste est d'un tout autre niveau, et replace très précisément Ingres dans son siècle, avec constance et sérieux. Valérie Bajou y relève d'emblée une des contradictions d'Ingres, soucieux de réalisme, mais aimé pour ses capacités d'abstraction. Un regret toutefois : l'intéressant chapitre sur la postérité d'Ingres auprès des peintres du XXe siècle, de Picasso à Matisse, aurait gagné en densité si y avait été étudié l'impact sur les cubistes, et Braque notamment, de la rétrospective organisée en avril 1911 aux Galeries Georges Petit, et où figurait *Le Bain turc*. (Adam Biro, 384 p., 680 F [103,67 €].) Ha. B.

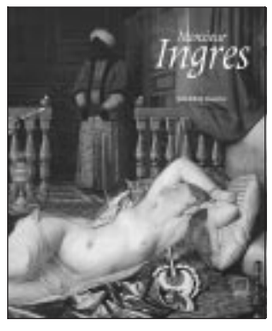

LeMonde Job: WIV5099--0003-0 WAS LIV5099-3 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:02 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 Nº:0125 Lcp:700 CMYK

SELECTION ARTS

● LÉONARD DE VINCI, UNE CARRIÈRE DE PEINTRE, de Pietro Marani
Encore un énorme livre sur Léonard, après celui de Daniel Arasse paru en 1997. Arasse cherchait à comprendre de l'intérieur la création et la pensée de l'artiste. En érudit, Marani préfère discuter les œuvres une à une, point par point, au risque de laisser s'émietter l'unité d'ensemble. Mais, dans les détails et les archives, il est d'une méticulosité et d'une exhaustivité admirables, bien servies par les planches et les annexes. (Traduit de l'italien par Anne Gugliemetti, Actes Sud/Motta, 384 p., 790 F [120,43 €] jusqu'au 31 décembre, 890 F [135,68 €] ensuite.) Ph. D.

● CHU TA. LE GÉNIE DU TRAIT, de François Cheng
On lui doit un grand bonheur : *Le Vide et le Plein,* paru au Seuil en 1979, est un des textes les plus éclairants sur la peinture chinoise. Un sujet qu'il connaît mieux que personne : François Cheng est né en Chine en 1929 et a étudié à Nankin avant de s'installer en France, où il enseigne aujourd'hui. Son livre sur Chu Ta le muet, publié pour la première fois en 1986, a été entièrement révisé pour la présente édition. Chu Ta (1626-1705) fut le maître de Shi-Tao, le célèbre moine Citrouille Amère. Vagabond et fou, Chu Ta est un des peintres les plus puissants du XVIIe siècle, toutes catégories confondues. (Phébus, 158 p., 249 F [37,96 €].) Ha. B.

● LA TAPISSERIE FLAMANDE, de Guy Delmarcel
Un livre vraiment précieux : il compose l'histoire d'un art qui a été longtemps majeur. Du XVe au XVIIIe siècle, les ateliers flamands – à Tournai, à Enghien, à Bruxelles ou à Bruges – ont fait triompher la dextérité de leurs tisserands.
A une histoire nécessaire des techniques s'allie celle des styles qui, issus de la peinture et du dessin, se sont imposés au fil d'une évolution dont l'étape ultime – la plus élaborée – retient moins que d'autres, plus anciennes et plus simples. (Imprimerie nationale, 368 p., 350 ill., 480 F [73,18 €] jusqu'au 31 mars 2000, 590 F [89,94 €] ensuite.) Ph. D.

● DICTIONNAIRE ICONOLOGIQUE. LES ALLÉGORIES ET LES SYMBOLES DE CESARE RIPA ET JEAN BAUDOIN, de Virginie Bar et Dominique Brême
En 1593, Cesare Ripa publia son *Iconologia.* Les artistes s'en inspirèrent pour imaginer des allégories savantes et complexes. L'auteur naquit à Pérouse au mitan du XVIe siècle, fut écuyer tranchant à la cour du cardinal Antonio Maria Salviati et vécut à Rome, où il mourut, en janvier 1622. Virginie Bar, spécialiste du décor allégorique, et Dominique Brême, enseignant à l'université de Lille-III et spécialiste du XVIIe siècle, ne se sont pas contentés de rééditer le fac-similé de l'introuvable traduction de l'*Iconologie* que fit Jean Baudoin en 1643 : ils ont également recensé les allégories et leurs attributs, qu'ils ont regroupés en un dictionnaire. C'est pour l'homme désireux de se cultiver en pénétrant plus avant les arcanes de l'art un des plus beaux cadeaux que puisse lui faire le Père Noël. (Ed. Faton, 2 vol., 350 et 196 p., 1 090 F [166,17 €].) Ha. B.

● ROME, dirigé par Mario Sanfilippo
Quatre auteurs, pour quatre chapitres : Claudia Moatti, qui enseigne l'histoire romaine à Paris-VIII, traite de la ville antique ; Mario Sanfilippo montre l'émergence de la ville chrétienne ; Matteo Sanfilippo, de l'université de Viterbe, présente la « ville des papes », de la Renaissance à la fin du XIXe siècle ; Catherine Brice, de l'Ecole française de Rome, traite de la ville moderne, devenue capitale de l'Italie unifiée. Que

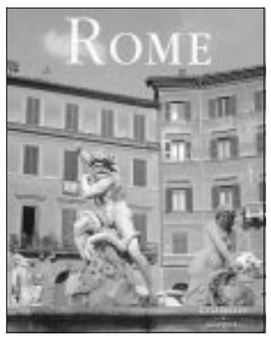

ceux que cette avalanche de titres inquiète se rassurent : il existe des universitaires qui n'écrivent pas comme des cuistres. Les textes sont nuancés mais limpides, et l'iconographie ne néglige rien qui puisse contribuer à les éclairer. (Citadelles & Mazenod, 496 p., 500 ill., 1 200 F [182,94 €]). Ha. B.

●L'ART DE ROME, dirigé par Marco Bussagli
Les deux volumes de *L'Art de Rome,* pour ce qui est de l'iconographie, présentent sensiblement les mêmes qualités que le Mazenod : le choix des photographies a simplement privilégié des prises de vues un peu plus spectaculaires, comme ces clichés crépusculaires de monuments éclairés par des projecteurs. Joli, mais pas toujours très lisible. Le livre s'achève sur la remarquable *Crucifixion* peinte par Renato Guttuso en 1941. Rien sur la Rome contemporaine des Dessi, ou Pizzi Canella, un demi-siècle d'histoire de la peinture passé à la trappe. C'est regrettable. Rien non plus sur l'architecture des XIXe et XXe siècles... De ce point de vue, son svelte concurrent réussit à faire beaucoup mieux. (Mengès, 2 vol., 680 p., 1 050 F [160,07 €].) Ha. B.

● LE MÉTIER D'ARTISTE, sous la direction de Nadeije Laneyrie-Dagen
Le XIXe siècle a forgé l'image de l'artiste démiurge, créant dans l'obscurité, seul contre tous. Nous vivons encore largement sur ce cliché romantique. Les auteurs, historiens d'art chevronnés, décrivent l'évolution de la condition de peintre et de sculpteur en Occident, du XIVe siècle à nos jours : une chronique d'individus, de milieux, de transactions et de pouvoirs. (Larousse, 240 p., 299 F [45,58 €].) E. de R.

Enquête sur les distorsions de la perspective

Daniel Arasse s'est lancé dans une recherche périlleuse et une réflexion sur les Annonciations, en Italie entre le XIVe et le XVIe siècle. L'acuité de son regard lui permet d'en sortir vainqueur

L'ANNONCIATION ITALIENNE
Une histoire de perspective
de Daniel Arasse.
Hazan, 368 p., 245 ill., 695 F (105,95 €).

Il y a quelque chose de presque héroïque dans ce livre, fruit de l'un des efforts les plus difficiles qui aient été tentés en matière d'histoire de la peinture ancienne. Daniel Arasse s'y donne un sujet tel que son appréhension demeure délicate jusqu'aux dernières pages. Le titre donnerait à croire qu'il s'agirait d'un inventaire iconographique, comme il s'en publie fréquemment. Or il n'en est rien : ici, pas de catalogue exhaustif des Annonciations peintes en Italie du Quattrocento au Seicento.

Le sous-titre promet « une histoire de perspective ». Pas d'article, donc pas d'« histoire de LA perspective », quand bien même les travaux de Panofsky sont à l'arrière-plan de la réflexion. Alors pourquoi « de perspective » ? Parce que la représentation de l'Annonciation serait liée au développement de la science de la perspective ? Oui – mais pas comme on s'y attendrait. Pas parce que deux phénomènes – prolifération du thème religieux, maîtrise de l'espace par la géométrie – iraient de pair. Ce serait même l'inverse. A l'instant de l'Annonciation, Gabriel déclare à Marie que, grâce à elle, l'infini – Dieu – est près de s'incarner dans le fini – elle, son fils. L'illimité pourrait prendre forme limitée. Or la perspective opère à l'opposé : elle change l'indéfini d'un lieu en un espace défini selon des lignes et des angles. Elle mesure. Elle coupe. Elle clôt. Le *« problème artistique »* est donc le suivant : *« Si, en tant qu'elle implique l'Incarnation, l'Annonciation est le moment où l'incommensurable vient dans la mesure, comment la perspective, "forme symbolique" d'un monde commensurable, a-t-elle pu visualiser cette venue (latente) de l'infigurable dans la figure ? »* Autrement dit : la géométrie ne serait-elle pas à contre-emploi, dans une situation paradoxale, presque aberrante ?

Le fait est que ce paradoxe a échappé à la plupart des peintres italiens qui ont, en s'appliquant, dessiné selon les lois albertiennes les colonnades et les chambres où se rencontrent l'Ange et la Vierge. *« Perspective sans problèmes »*, écrit à leur propos l'auteur, qui ne méconnaît ni la dextérité ni les inventions de ces artistes innocents. Mais il en est d'autres, rares, remarquables, dont les œuvres suggèrent que leur usage de la géométrie visuelle subit atteintes et altérations quand ils peignent l'Annonciation, alors qu'ils font preuve, ailleurs, d'un savoir impeccable. Ceux-ci – Masaccio, Domenico Veneziano, Cosme Tura, Filippino Lippi, Carlo Crivelli, Francesco del Cossa – captivent l'historien, qui s'engage dans leurs tableaux comme un enquêteur dans la plus complexe des instructions criminelles.

INDICES

Il vérifie. Il scrute. Il découvre des anomalies là où nul ne les soupçonnait. Il dessine des schémas afin de s'aider dans ses démonstrations. Des indices complémentaires se révèlent par la comparaison et la consultation de sources annexes, théologiques et philosophiques. On voit le danger : vouloir trop prouver, se laisser emporter par le démon de la déduction, prêter à ces artistes – si grands aient-ils été – une subtilité d'analyse stupéfiante. Il arrive que cette inquiétude vienne à l'esprit du lecteur, d'autant qu'Arasse ne cache pas qu'il l'éprouve lui-même.

Mais ce risque fait partie de son ambition, qui est de pénétrer aussi avant que possible dans les structures intellectuelles et les conceptions picturales de quelques maîtres majeurs. Nonobstant la distance temporelle, les connaissances fatalement lacunaires, les œuvres perdues, les différences incommensurables qui séparent Florentins et Siennois de l'historien d'aujourd'hui, celui-ci pose sans cesse de nouvelles questions, avance d'autres hypothèses. Le lecteur a le sentiment de participer à sa recherche, d'y être engagé à son tour. Il veut, lui aussi, trouver le dernier mot – tout en sachant qu'il n'y en aura pas. Tout en sachant que l'essentiel est d'ores et déjà gagné : un regard plus attentif et plus subtil.

Ph. D.

« Annonciation », anonyme florentin, 1420-1430 (Oxford, Ashmoleum Museum)

LeMonde Job: WIV5099--0004-0 WAS LIV5099-4 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:48 S.: 111,06-Cmp.:16,12, Base : LMQPAG 29Fap:100 N°:0614 Lcp:700 CMYK

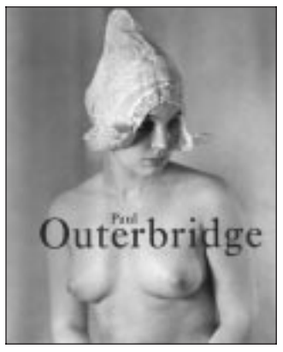

PAUL OUTERBRIDGE

« Nude With Cat » (1939), de Paul Outerbridge

PAUL OUTERBRIDGE
d'Elaine Dines-Cox
avec Carol McCusker.
Traduit de l'anglais par
Joëlle Ribas et Frédéric Maurin,
Manfred Heiting, 252 p.,
186 photos, 210 F (32,01 €).

BILL BRANDT
de Bill Jay et Nigel Warburton.
Avant-propos
de David Hockney,
traduit de l'anglais
par Jean-Luc Muller,
La Martinière, 320 p.,
350 photos, 450 F (68,60 €).

La forme de la beauté

L'Américain Paul Outerbridge et le Britannique Bill Brandt : deux monographies pour deux monstres sacrés cherchant à percer le mystère des choses

Ils sont deux monstres sacrés de la photographie, actifs dans les années 30, attirés un temps à Paris pour se frotter à la capitale des arts et s'imprégner du surréalisme, ils ont fréquenté l'atelier de Man Ray, ont réalisé des nus révolutionnaires. Et font l'objet aujourd'hui d'une monographie en français.

L'Américain Paul Outerbridge (1896-1958) et le Britannique Bill Brandt (1904-1983) ont développé une œuvre dominée par la même obsession de la forme, mettant en avant le mystère des choses, notamment par leurs interventions en chambre noire. Mais si le monde d'Outerbridge est réduit à son studio, Brandt a beaucoup travaillé en extérieur pour mettre en tension le monde des vivants et celui des songes.

Paul Outerbridge est un objet très soigné pour un prix attractif. Les images, trouvées aux meilleures sources, sont remarquablement imprimées, notamment celles en couleur, à la hauteur du procédé Carbro adopté par Outerbridge – quatre négatifs en verre, un par couleur, avec des temps de pose différents. L'œuvre est relativement brève, les vingt ans de l'entre-deux-guerres durant lesquels il a pris 560 photos environ. Rarement un artiste aura fait aussi bien coïncider un photographe réputé commercial *(Vogue, Vanity Fair, Harper's Bazaar)* et un expérimentateur imprégné des courants de son temps, forgé par ses rencontres à Paris, en 1925, avec Brancusi, Picasso, Duchamp, Ernst, Braque, Stravinsky. Un artiste moderne en somme.

Sa photo la plus célèbre cristallise cette dualité : un col de chemise reposant sur un damier (1922). Une publicité efficace pour le commanditaire ; mais un ready made pour Marcel Duchamp – un banal ustensile devenu abstraction flottante. Elaine Dines-Cox et Carol McCusker montrent comment l'œuvre d'Outerbridge est dominée par la transfiguration d'objets ordinaires en visions extraordinaires, au moyen d'une technique de virtuose et d'un sens aigu de la géométrie, de la forme, de la lumière. C'est clair dans ses natures mortes – œuf, vase, téléphone, vilebrequin, foulard, couteau, poivron vert, cannes, cigarettes – mais aussi dans ses rares et remarquables vues urbaines ou portraits.

Restent les nus en couleur – sommet de ce livre avec leurs tons chauds, inimitables, troublants par leur mélange de classicisme et de perversité, de références picturales et de fétichisme dominateur. Froids et brûlants à la fois, aussi ambigus que leur auteur, un dandy américain baignant dans le luxe et gagné par l'avant-garde.

Le *Bill Brandt* est moins flamboyant. L'œuvre, remarquable, s'y prête moins et les photos aux noirs profonds sont difficiles à reproduire. Les images sont rangées en huit parties chronologiques, depuis l'apprentissage jusqu'aux nus déformés, en passant par la plongée dans l'Angleterre contrastée de la pauvreté et de l'opulence, les portraits de personnalités ou le pays meurtri par le deuxième conflit mondial.

Les images sont à l'étroit dans ce découpage. Bill Jay définit le casse-tête, dans un beau texte : *« L'œuvre de Bill Brandt est un défi à la fragmentation. Elle nous ramène à l'éclectisme et à l'émerveillement des cabinets de curiosités. Ses images, d'une grande diversité, sont difficiles à catégoriser et contiennent d'étranges juxtapositions. »* Et d'expliquer que le *« génie de Brandt »* est de fusionner le document, le surréalisme et le pictorialisme.

Cette fusion aurait pu venir d'un texte de fond qui aurait inscrit l'œuvre dans l'art de son temps, le surréalisme, Arp, Moore, la poésie de Brassaï – rôle que ne jouent pas les photos légendées en fin d'ouvrage – et qui aurait mis plus en valeur les séries pour *Picture Post* ou *Lilliput* ainsi que ses trois livres phares : *The English at Home* (1936), *A Night in London* (1938), *Perspective of Nudes* (1961).

Michel Guerrin

SELECTION PHOTO

● JOSEF KOUDELKA, CHAOS
Josef Koudelka délivre une vision noire du monde au moyen du format panoramique. Le livre est spectaculaire, parfaitement rythmé par la maquette de Robert Delpire. Koudelka a gagné sa réputation avec des photos du « printemps de Prague » puis de gitans. Dans *Chaos*, il n'y a quasiment plus personne mais un territoire disloqué, déboussolé, ayant perdu ses icônes – le communisme en tête. Koudelka est un cadreur hors pair, attiré par la forme et la matière – béton, fer, mer. La prouesse laisse pantois. On peut aussi être agacé par nombre d'effets gratuits. (Texte de Bernard Noël, postface de Robert Delpire, éd. Nathan/Delpire, 112 p., 345 F, [52,59 €].) M. G.

● TINA MODOTTI
La couverture dit l'ambiguïté de ce livre émouvant : un portrait de Tina Modotti, dû à Johan Hagemeyer. Les premières pages déroulent d'autres portraits, aussi merveilleux, pris par Weston. D'où une question : si Tina Modotti est aujourd'hui célébrée, est-ce pour sa beauté et son parcours hors du commun – Italienne pauvre, actrice de cinéma, amante de Weston, révolutionnaire au Mexique et ailleurs – ou pour des images prises dans les années 20, durant sept ans ? Sûrement les deux. Un bel hommage en attendant un catalogue raisonné qui cerne et analyse l'œuvre. (Texte de Riccardo Toffoletti, traduit de l'italien par Françoise Liffran, éd. En Vues, 160 p., 250 F, [38,11 €].) M. G.

● WILLIAM EGGLESTON
Voilà un photographe immense et oublié – sans doute parce qu'il a été largement copié, jusqu'à aujourd'hui – dont on se demandait s'il photographiait encore et qui surgit avec une petite monographie fort bien faite, hélas en anglais, même si les images sont là. William Eggleston, un Américain de soixante ans, a révolutionné la couleur à la fin des années 60, avec des images captées dans le quotidien – gens, intérieurs, objets, vues urbaines, paysages –, plus proches de l'atmosphère et du mystère que de l'actualité. Mais rarement le spectateur s'est senti aussi concerné et proche de ce qu'un photographe peut voir. (Ed. Hasselblad Center/Scalo, texte anglais de Thomas Weski et entretien avec Ute Eskildsen, non paginé, 328 F, [50 €].) M. G.

● LE DÉSIR DU MAROC
Le désir du Maroc est celui de plusieurs générations de photographes, des années 1870 à nos jours. Une cinquantaine d'auteurs sont réunis, parfois anonymes, souvent connus.

On retrouve Paul Strand, Brassaï ou Cartier-Bresson. Et puis Paul Bowles. Mais aussi Wurstemberger, Bernard Descamps, Albert Watson. Pourquoi des photographes « étrangers » sont-ils fascinés – parfois proches du motif, parfois pour s'en éloigner – par le Maroc ? C'est la question soulevée par cet album. (Textes de Tahar Ben Jelloun, Alain D'Hooghe et Mohamed Sijelmassi, éd. Marval, 192 p., 390 F, [59,46 €].) M. G.

● YANN ARTHUS-BERTRAND, LA TERRE VUE DU CIEL
La couverture est si étonnante que l'on croit à un montage. C'est une vue aérienne d'une forêt calédonienne, au milieu de laquelle les arbres laissent la place au sable jaune pour dessiner un cœur. Ce cœur est à l'image du livre soigné *La Terre vue du ciel*, et de son auteur, Yann Arthus-Bertrand, qui trouve, en prenant de la hauteur, des trésors de couleurs, de formes, de matières dans ces étendues vierges ou habitées – 75 pays photographiés. Les blessures que l'homme fait subir à son environnement sont expliquées par un aréopage d'économistes et de géographes. (Textes de la rédaction de « L'Etat du monde », éd. de La Martinière, 424 p., 295 F [44,97 €] jusqu'au 30 janvier, 350 F [53,36 €] ensuite.) M. G.

● RALPH GIBSON, DEUS EX MACHINA
Quarante années de photos de Ralph Gibson, présentées par séries, suivant la chronologie et commentées par l'auteur, sont rassemblées dans ce pavé bon marché. On retrouve la trilogie qui a fait le succès d'un photographe de la forme, du rêve et du sensible – *The Somnambulist* (1970), *Déjà vu* (1972), *Days at Sea* (1974) –, mais aussi des images moins connues, notamment une série érotique qui témoigne de la difficulté du genre, sous le titre *Le Baiser noir*. L'avantage d'une telle somme, riche de 768 photos, est de montrer l'évolution, les hésitations, les hauts et bas d'un photographe qui ne cesse d'expérimenter. (Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Frédéric Maurin, éd. Taschen, 76 p., 157,50 F, [24,01 €].) M. G.

● BLUMENFELD, NUS

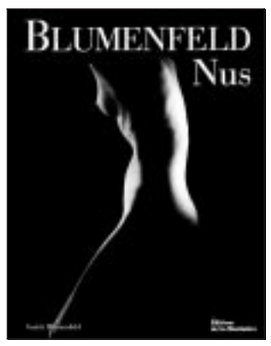

Erwin Blumenfeld (1897-1969) était d'abord un artiste dada, qui a forgé sa photographie dans le surréalisme de Paris, et qui a multiplié les expériences en chambre noire. Son fils, Yorick Blumenfeld, a rassemblé ses nus, connus ou inédits, et les a analysés. L'inventivité de Blumenfeld est condensée dans ce livre où la femme est plus proche de l'objet manipulable que du corps sensuel : solarisation, miroirs déformants, surimpressions, couleurs folles... (Texte de Yorick Blumenfeld, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-Luc Muller, éd. de La Martinière, 144 p., 295 F [44,97 €].) M. G.

● PAUL HIMMEL
« De tous mes disciples, il était celui qui comprenait le mieux ce que j'entendais par "mouvement" », a dit le directeur artistique Alexey Brodovitch à propos de l'Américain Paul Himmel. Un livre sort de l'ombre un photographe moins connu que sa femme Lillian Bassman, souvent réduit à des travaux pour *Vogue* ou *Harper's Bazaar*. Dans cette monographie au texte un peu court, riche en images intimes, on constate que l'obsession du mouvement est permanente, remarquablement orchestrée dans ses vues de foules à New York. (Introduction de Martin Harrison, direction artistique de Lillian Bassman, éd. Assouline, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Bernard Cohen, 160 p., 450 F [68,60 €].) M. G.

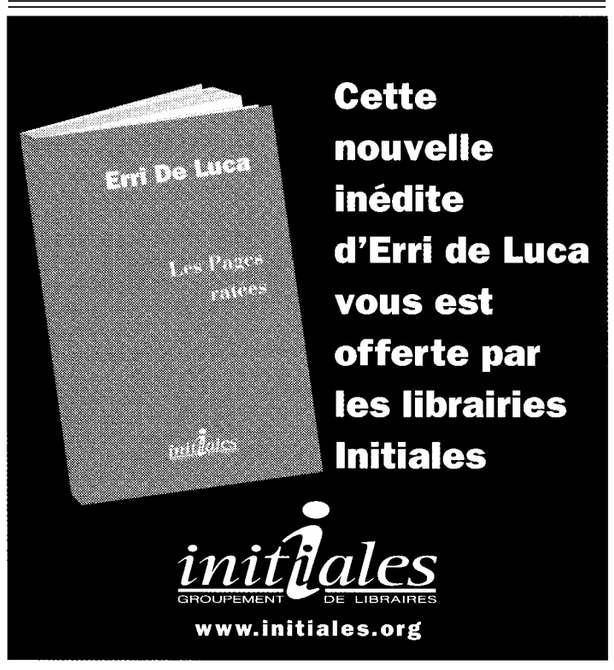

initiales
GROUPEMENT DE LIBRAIRES
Antipodes, 95880 Enghien • **Atout-Livre**, 75012 Paris • **Blandine Blanc**, 42000 Saint-Etienne • **Les Feuillantines**, 91260 Juvisy • **Gwalarn**, 22300 Lannion • **Lucioles**, 38200 Vienne • **Millepages**, 94300 Vincennes • **Page 189**, 75011 Paris • **Quai des Brumes**, 67000 Strasbourg • **La Réserve**, 78200 Mantes-la-Jolie • **Le Bruit des mots**, 77100 Meaux • **Les Sandales d'Empédocle**, 25000 Besançon • **Le Square (l'Université)**, 38000 Grenoble • **Les Temps modernes**, 45000 Orléans • **Vent d'Ouest**, 44000 Nantes.

LeMonde Job: WIV5099--0005-0 WAS LIV5099-5 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:48 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0127 Lcp:700 CMYK

Explorateurs et premiers témoins

EDWARD S. CURTIS
d'Hans Christian Adam.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Catherine Henry.
Ed. Taschen, 256 p., 180 photos, 210 F (32,01 €).

VOYAGE EN ORIENT
de Sylvie Aubenas et Jacques Lacarrière.
Ed. Bibliothèque nationale de France/Hazan, 216 p., 160 photos, 320 F (48,74 €).

La photographie est passionnante quand elle est guidée par des pionniers et explorateurs qui donnent l'impression de graver sur pellicule des hommes et des sites tels qu'on ne les avait jamais vus, tels parfois qu'on ne les verra plus. Dans des genres différents, deux livres passionnants confirment l'impression. D'un côté, un grand œuvre sur les Indiens d'Amérique ; de l'autre, l'odyssée des premiers photographes en Orient.

Edward Sheriff Curtis d'abord et son destin tragique, que l'on peut résumer d'un contraste sec. Cet Américain, né en 1868, a pris en trente ans 2 200 photographies d'Indiens qui ont servi à la publication la plus folle de l'histoire de la photo, *The North American Indian* – vingt volumes et 1,50 mètre de rayonnages. Mais à sa mort, en 1952, la chronique du *New York Times* se terminait d'une phrase lapidaire : *« M. Curtis était également connu comme photographe. »*

Comment un travail aussi monumental, défendu par le président Theodore Roosevelt en 1906, popularisé par Curtis en écumant le pays de conférences, a-t-il pu passer à la trappe ? La réponse tient dans le décalage entre Curtis et son époque. Il entreprend, autour de 1900, de photographier systématiquement, avec le soutien du financier John Pierpont Morgan, quatre-vingts tribus indiennes. Soit à une époque où ces peuples étaient déjà cantonnés dans des réserves, en voie d'acculturation par l'homme blanc.

Curtis le sait mais veut montrer les Indiens *« tels qu'ils étaient peut-être autrefois – ou plutôt tels que nous aurions aimé qu'ils soient »*, écrit Hans Christian Adam. Des Indiens intemporels, dans leurs costumes de guerre, au cœur de leurs coutumes, à cheval dans un paysage grandiose. Curtis écrit autant qu'il photographie, suivant un protocole proche de l'ethnographe. Ses images, en revanche, écartent le rendu réaliste au profit d'une matière picturale et brumeuse, en vogue au tout début du siècle. Mais, quand il entreprend la publication de *The North American Indian* – plus de vingt ans, entre 1907 et 1930 –, le monde et la photographie sont gagnés par une modernité qui ne peut que jeter dans l'ombre les visions épiques de Curtis. Et les scientifiques trouvaient suspect cet autodidacte qui prenait des images à la *« réalité idéalisée »*.

Cet album bien imprimé, plus proche du beau livre d'images que du catalogue scientifique, s'ouvre avec douze portraits frontaux et spectaculaires de chefs indiens, dominés par la figure momifiée de Geronimo. D'où un autre enjeu cher à Curtis : conserver une trace d'un peuple avant sa disparition. Des commentateurs sévères en ont déduit que Curtis a inventé un passé à l'Amérique avec un peuple qu'elle a massacré. On peut voir aussi dans ces fantômes statufiés, ces masques fulgurants, un témoignage poétique majeur de l'histoire.

Avec *Voyage en Orient*, le lecteur est invité à plonger dans *« l'âge d'or de la photographie »* en Egypte et alentours, à suivre la trace de Flaubert et Du Camp, d'Alexandrie à Constantinople, à découvrir l'œuvre d'une vingtaine d'artistes, archéologues, savants ou aventuriers. Tous photographes aussi, qui ont ramené, dans les années 1850-1880, des images magnifiques d'Egypte, de Syrie, du Liban, de Palestine et de Turquie.

Photos méconnues pour la plupart, spectaculaires et pourtant à l'opposé de l'iconographie exotique, anecdotique et convenue qui abonde. Elles ont été choisies par Sylvie Aubenas dans les collections de photos XIXe de la Bibliothèque nationale de France – les plus riches au monde. Cette dernière retrace l'aventure historique et esthétique de photographes dans leur époque, mis en tension avec les sciences, la peinture et la littérature, texte conclu par vingt-deux portraits répartis entre archéologues, amateurs et professionnels à la tête d'ateliers commerciaux.

Qui domine ? Ceux qui échappent au pittoresque pour traduire l'histoire. Ceux qui traduisent un sentiment ou une mélancolie du paysage. Ceux qui disent la monumentalité des sites. Ceux qui, Sylvie Aubenas le raconte, décevaient leurs contemporains tant le décalage était grand entre une iconographie fantasmée de l'Orient – entretenue par les autres arts – et une iconographie réelle, dominée par une luminosité jaune, du ciel au sable.

M. G.

SELECTION CINEMA

● LES DESSINS ANIMÉS DE LA METRO GOLDWYN MAYER,
de Patrick Brion
C'est à cause des succès de Walt Disney que la MGM, qui se veut hégémonique sur tous les fronts, décide en 1934 de développer un genre jusqu'alors négligé : le cartoon.

Elle engagera pour cela Hugh Harman et Rudolf Ising, deux anciens collaborateurs du créateur de Mickey, mais surtout l'entreprenant Fred Quimby, patron d'un département désormais conquérant qui va lancer la série des *Captain and the Kids* (*Pim Pam Poum*), engager Hanna et Barbera (créateurs de *Tom et Jerry*) et surtout un graphiste à l'humour ravageur, Tex Avery, qui lance des personnages délirants (Blitz Wolf, le grand méchant loup parodiant Hitler ; le chien Droopy ; l'écureuil fou Casse-Noisette). Le bel âge durera jusqu'en 1970. Dans un album truffé de reproductions couleurs, Patrick Brion recense plus de 350 films, avec fiches et résumés. Un enchantement pour les amateurs.
(La Martinière, 360 p., 495 F [75,46 €].) J.-L. D.

Maria Casarès (Nathalie) et Jean-Louis Barrault (Baptiste) dans « Les Enfants du paradis »

● LES ENFANTS DU PARADIS
Somptueuse édition illustrée du scénario original de Jacques Prévert, mis en images par Marcel Carné. L'historien Bernard Chardère retrace l'histoire mouvementée du tournage en 1943, questionne quelques survivants de l'équipe, campe les personnages, honore les responsables du décor, de la musique et des costumes, analyse l'œuvre, cite la presse de l'époque, raconte la bataille pour sa colorisation, dissèque l'apport de ses différents maîtres d'œuvre. (Editions de Monza, 216 p., 270 F [41,16 €].) J.-L. D.

● L'ART DE WALT DISNEY,
de Christoph Finch
Il s'agit d'une édition abrégée de l'histoire du studio Disney publiée aux Etats-Unis, des débuts du créateur de Mickey à la création des parcs d'attractions. Une version plutôt hagiographique, complice des prouesses techniques et objectifs industriels du Disney World, largement égayée de croquis, photos, storyboards, documents d'archives et de témoignages de ses collaborateurs, mais sans analyses de contenu.
(La Martinière, 160 p., 149 F [22,71 €].) J.-L. D.

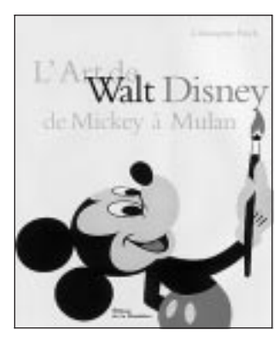

● LE FILM NOIR AMÉRICAIN,
de François Guérif
Réédition réussie (et mise à jour) d'un ouvrage paru en 1979, dans lequel l'actuel responsable de la collection polars chez Rivages retrace l'histoire d'un genre qui plonge dans la jungle des gangsters, privés et femmes fatales. Très joliment illustré (en noir et blanc, *of course*) et parsemé d'extraits littéraires, ce pavé préfacé par Alain Corneau nous embarque des *« mélodrames des taudis »* de Griffith aux cauchemars parodiques de Quentin Tarantino, dans un dédale de nuits érotiques et cruelles. Ce type d'approche historique quasi exhaustive condamne au survol : c'est la loi. (Denoël, 414 p., 195 F [29,73 €].) J.-L. D.

● TSAÏ MING-LIANG,
de Jean-Pierre Rehm, Olivier Joyard et Danièle Rivière
Deux approches savantes et un long entretien sur l'œuvre de ce cinéaste de Taïwan, auteur sensuel, filmant le corps dans tous ses états naturels et en situation de solitude ; un monde de fuites, qui se déchire de sanglots, un environnement inondé d'eau. Art poétique du corps en souffrance, où l'on s'observe, en silence, dans l'aspiration à une certaine mélancolie. (Dis voir, 128 p., 220 F [33,54 €].) J.-L. D.

● RÊVES DU XXe SIÈCLE,
de Guy Peellaert et Nick Cohn
L'intérêt du journal secret de Max Vail tient à ce qu'il n'existe pas. Max Vail non plus. Et il n'est pas certain que le siècle qui s'achève ne soit pas tout simplement un cauchemar de Dieu, un cauchemar que restituent les tableaux hyperréalistes (86 collages) de Peellaert et les commentaires ironiques de Nick Cohn. Hollywood d'un côté, l'Apocalypse de l'autre. On tourne les pages, émerveillé d'y croiser Kafka, Marlène Dietrich ou Courtney Love en compagnie de William Burroughs. Andy Warhol aurait aimé ce livre : il traverse les mythologies érotico-politiques du siècle avec un mélange de cruauté et de volupté qui en fait un cocktail létal indispensable pour la dernière nuit du millénaire.
(Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Julia Dorner, Grasset, 250 p., 195 F [29,73 €].) R. J.

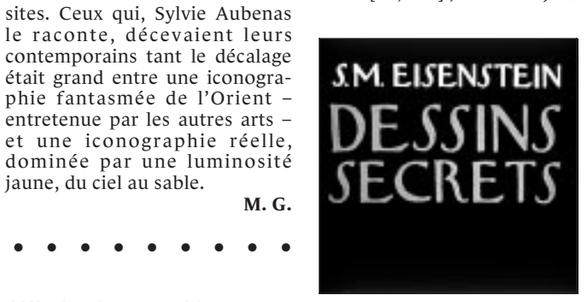

● DESSINS SECRETS,
de S. M. Eisenstein
Réalisés aux crayons de couleur ou à l'encre, ces quelque 150 croquis présentés par Jean-Claude Marcadé apparaissent comme des « confessions » sur une vie privée que l'énigmatique cinéaste russe n'a pas voulu trahir dans ses Mémoires. L'homosexualité, mais aussi un pansexualisme ludique et dionysiaque s'affichent dans ces bacchanales à forte charge érotique, délivrées des interdits, où l'auteur d'*Ivan le Terrible* lorgne sur Disney, Cocteau et Picasso, court de corridas en blasphèmes, met en scène Pouchkine, Verlaine et Rimbaud.(Seuil, 192 p., 250 F [38,11 €].) J.-L. D.

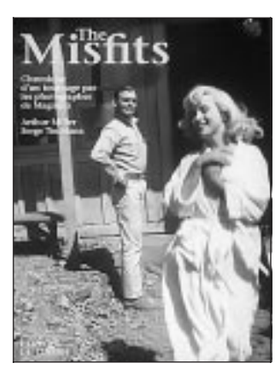

● THE MISFITS,
de Serge Toubiana
Chronique d'un tournage (celui du film de John Huston), via un entretien avec le scénariste (Arthur Miller, qui parle de *« dernier western »*, de la détresse de Marilyn Monroe), un récit détaillé de la genèse du film, et les sublimes photographies (commentées) prises par les photographes de l'agence Magnum. Superbe, et émouvant. *« J'avais écrit ce film pour que Marilyn se sente bien. Et finalement, il l'a anéantie »*, dit Miller. (Cahiers du cinéma, 192 p., 195 F [29,73 €] jusqu'au 31 décembre, 245 F [37,35 €] ensuite.) J.-L. D.

SELECTION PHOTO

● L'AFRIQUE DE RIMBAUD
Les photos inédites de cet album, dénichées par Claude Jeancolas dans des collections européennes mais aussi à Addis-Abeba, ont été prises par des photographes explorateurs, pour la plupart obscurs, qui ont côtoyé Rimbaud. Elles méritent la lumière, et permettent de sentir l'Afrique vécue par le poète dans les années 1880. Un étonnant portrait inédit vient s'ajouter au célèbre autoportrait de 1882, à Harar. Un texte historique sur la présence de Rimbaud en Afrique aurait enrichi ces images qui ont abouti dans des collections ethnographiques. (Texte de Claude Jeancolas, éd. Textuel, 120 p., 250 F [38,11 €].) M. G.

● PAYSAGES ITALIENS,
de Diego Mormorio
Par un des meilleurs critiques de photographie italiens, un survol de la représentation de l'environnement naturel de l'Italie. Ce n'est pas un voyage touristique que propose cette anthologie intelligemment commentée, mais une pénétration des campagnes et d'une topographie demeurée souvent invisible et peu décrite par les romanciers. Edith Wharton, Giovanni Comisso, Walter Benjamin, Nietzsche, Rigoni Stern, Stevenson sont toutefois parmi les guides poétiques de cette promenade moins esthétique que géographique et sociale. Avec l'œil de Luigi Ghirri et ses brumes antonioniennes, avec l'objectif abstrait de Franco Fontana, avec le regard sociologique d'Enrico Pasquali, entre autres. (Traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli, Actes Sud-Motta, 180 p., 398 F [60,67€].) R. d. C.

● L'ALBUM DE FAMILLE
C'est une bonne idée : dénicher des albums de famille des années 1860 à nos jours et analyser les vêtements portés afin de dresser une sorte d'almanach des modes – c'est le sous-titre de cet ingénieux album conçu par Catherine Ormen-Corpet. Cette dernière décrit l'évolution des usages vestimentaires mais aussi de la silhouette ou des coutumes (la moustache) : hommes, femmes, enfants, sport et plein air, mariages, tenue du dimanche, vacances et voyages... C'est la société qui défile avec bonheur. (Texte de Catherine Ormen-Corpet avec la collaboration de Pierre-Lin Renié, photos de Joël Laiter, éd. Hazan, 144 p., 198 F [30,18 €].) M. G.

● FOUAD ELKOURY, SUITE ÉGYPTIENNE
Fouad Elkoury est parti en Egypte sur les traces du voyage mythique de Gustave Flaubert et Maxime Du Camp, autour de 1850, ce dernier ramenant des images au carrefour de la photographie et de l'archéologie. L'autre fil conducteur d'Elkoury, *« dans le rôle du personnage de fiction »*, est Nada, sa femme, dont le beau visage, le corps fragile et les cheveux d'ébène hantent les images et s'inscrivent sur des paysages, villes, sites parcourus en leur temps par Flaubert et Du Camp. Un beau livre sensible par un photographe littéraire et cohérent. (Texte de Pierre Dumayet et de Fouad Elkoury, éd. Actes Sud, 120 p., 250 F [38,11 €].) M. G.

● AMERICAN PHOTOGRAPHS 1900–2000
Gros livre et coffret noir, *American Photographs,* qui reprend le titre d'un livre mythique de Walker Evans, est un florilège de la photo américaine durant le siècle. Après un court texte, le galeriste new-yorkais James Danziger fait défiler les photos, parfaitement imprimées, en noir et blanc et en couleurs. Ce n'est en rien une histoire de la photo américaine mais un livre d'images avec des auteurs souvent représentés par une seule icône – Avedon, Callahan, Walker Evans, Stieglitz, Strand et Weston ont droit à plusieurs reproductions. (Textes et sélection de James Danziger, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Clémence Guibout, éd. Assouline, 400 p., 480 F [73,18 €].) M. G.

● GÉRARD RANCINAN, URBAN JUNGLE
Gérard Rancinan est un photographe à qui rien ne semble impossible – pour preuve les célébrités qu'il fait poser pour la presse dans les situations les plus improbables. Dans *Urban Jungle*, il a tiré le portrait en pied, dans son studio, en couleur sur fond blanc, d'anonymes nus, recrutés sur petites annonces, citadins de New York, Paris, Tokyo, Berlin et Londres. Rancinan veut montrer les points communs et singularités de l'animal humain à l'aube de l'an 2000, qu'il soit fille ou garçon, immaculé ou tatoué, blanc ou noir, seul ou en groupe, timoré ou affirmé. Stimulant ou mégalomaniaque, c'est au choix. (Texte de Caroline Carol, La Martinière, 276 p., 295 F [44,97 €].) M. G.

● LETIZIA BATTAGLIA, PASSION, JUSTICE, LIBERTÉ
Letizia Battaglia habite Palerme. Pendant vingt ans, elle a photographié la Mafia. Violences, arrestations, procès, peur. Elle a réorienté son travail en 1992 après l'assassinat des juges Falcone et Borsellino, vers un portrait en profondeur de sa ville. Ce livre, enrichi de plusieurs textes, est une chronique remarquable des années de plomb, par une photographe qui, en associant documents, instantanés et portraits (*Le Monde* du 30 août), trouve l'équilibre entre l'information et la forme. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre Girard et de l'italien par Marguerite Pozzoli, éd. Actes Sud/Motta, 144 p., 250 F [38,11 €].) M. G.

LeMonde Job: WIV5099--0006-0 WAS LIV5099-6 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0128 Lcp:700 CMYK

Le ciel à témoin

Le magistral travail de Sylvie Barnay sur les apparitions de la Vierge au Moyen Age et la geste du Christ racontée par un moine du XIVe siècle

LE CIEL SUR LA TERRE. Les apparitions de la Vierge au Moyen Age
de Sylvie Barnay.
Ed. du Cerf, 280 p., 239 F (36,44 €).

LA VIE DE JÉSUS selon Guillaume de Digulleville
adapté par Paule Amblard.
Ed. du Pommier, 200 p., 250 F (38,11 €).

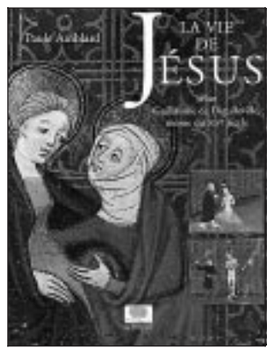

Triomphante lorsqu'elle devient l'intercesseur suprême qu'on s'approprie – elle n'est plus alors sobrement que « Notre Dame » –, la Vierge Marie a très tôt obsédé les croyants. Le magistral travail de Sylvie Barnay, qui donna naguère une brève synthèse sur *Les Apparitions de la Vierge* (Cerf, 1992), est l'exemple même du « beau livre » dont le texte est indispensable et le visuel un élément capital de la démonstration.

Les yeux tournés vers le ciel à y guetter les signes divins, l'homme des premiers âges chrétiens croit aux visions, aux apparitions qui établissent le lien qu'il tient pour tangible entre le visible et l'invisible. Dès le IVe siècle, la Vierge est de ces passeurs privilégiés, élue dont le secours garantit le Salut. Tout s'accélère cependant lorsqu'elle ne se contente plus de faire de la terre le miroir du ciel, distillant de l'éternité dans le quotidien et ordonnant ce que l'homme ne sait ordonner. Dès le XIIe siècle, elle se fait proche, apparaît, guérit, protège et sauve, image de lumière et de miséricorde. Elle devient, au tournant du XIIIe siècle, lorsque l'Eglise renforce son emprise sociale, le modèle absolu, la référence de la vie sainte, guide et tutrice. Une telle autorité explique que les réticences face à l'appareil clérical élisent la Vierge comme contact direct pour dénoncer une Eglise indigne. Paradoxalement, Marie devient la caution de divisions. Méfiance donc et mise en garde contre ces prétendus miracles. Mais comment résister devant tant de beauté ? Car la Vierge est belle, comme seul peut l'être l'au-delà. Le refoulement de la vision qui se précise au fur et à mesure que la Réforme avance ne dispense pas d'une image de Marie qui soit celle de Dieu au miroir des hommes.

NAÏVETÉ SPLENDIDE

Le désir de voir trouve son espace idéal dans la sphère du rêve. Dès le XIIIe siècle, l'homme commence à envisager le songe comme une perception qui n'a que l'apparence de la réalité. Bientôt repris pour les spéculations de l'esprit, c'est encore pour le moine Guillaume de Digulleville une séquence simple dont le message surnaturel impose une autre dimension au réel. Un soir de 1358, le clerc pense à Jésus : *« Pour expliquer aux hommes qui il est, pourquoi du haut du ciel il vint pèleriner sur l'étrange terre du bas, il fallait revenir à l'origine. »* Mais sans le prisme de la pensée. Seulement en écoutant *« le cœur murmurer, traversé par des sons que les anges transportent »*, quand *« on ne sait si l'on entend ou si l'on voit, tant tout est mêlé dans une harmonie qui transperce la chair. »*

Ce sera donc *« le vieil homme Adam »*, sans Eve, veillé par son ange gardien dont les ailes vertes annoncent la renaissance, donc la rédemption, et la tunique rouge l'élan vital. L'humble moine, ébloui par des vérités inaccessibles aux simples mortels, verra donc Dieu, Justice, Vérité et Miséricorde, figures allégoriques de la remontée après la déchéance, Sagesse enfin, avant d'assister en témoin au parcours terrestre du Fils de Dieu. Le voyage de *« l'âme-Christ »* peut alors commencer. Il mènera le lecteur du métier à tisser où la Vierge industrieuse reçoit de Gabriel l'annonce du Salut jusqu'au pied du Calvaire, au tombeau du miracle pascal, et même au mystère de la Pentecôte et au couronnement de la Vierge. Avec une naïveté splendide, ce récit édifiant raconte autant la geste du Christ qu'il ne l'interroge, avec une simplicité que les très belles miniatures de l'exemplaire du duc d'Alençon de ce « best-seller » oublié corroborent. L'adaptation en français moderne a la fluidité et la grâce qui respectent l'esprit de la vision, d'une poésie heureuse.

L'homme anxieux veut voir l'invisible comme la preuve d'une correspondance qui soit promesse de Salut. Analyse ou témoignage, ces deux albums interpellent par-delà les siècles l'imaginaire de l'homme contemporain.

Philippe-Jean Catinchi

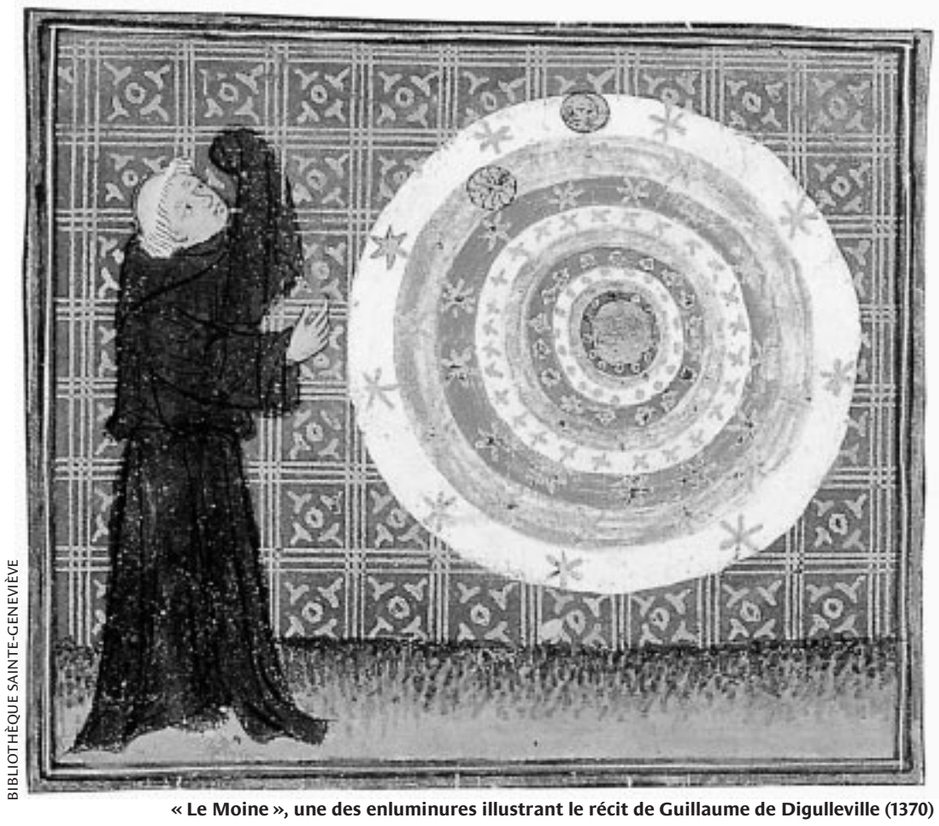

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

« Le Moine », une des enluminures illustrant le récit de Guillaume de Digulleville (1370)

SELECTION HISTOIRE

● UNE HISTOIRE DE LA RENAISSANCE,
de Jean Delumeau
Cette histoire, très accessible, servie par une iconographie attendue mais variée, se présente comme un parcours dans le « musée virtuel » de la Renaissance, avec la visite de ses grands chantiers (la Rome des papes, Florence, la Loire, Anvers ou Venise) et l'analyse de ses œuvres majeures. Le commentaire des fresques, des tableaux et des monuments permet à Jean Delumeau d'éclairer quelques-uns des processus historiques d'alors : la découverte des nouveaux mondes, la consolidation des Etats, les précieux progrès de la science et la redécouverte de l'Antiquité, la fracture religieuse. (Perrin, 220 p., 199 F [30,34 €].) O. C.

● LE XVIIe SIÈCLE, sous la direction de Joël Cornette et Alain Mérot
Ce nouveau volume, somptueusement illustré, de l'« Histoire artistique de l'Europe » déjoue avec bonheur les pièges que l'on croyait pourtant attendre de toute tentative de synthèse sur les arts au XVIIe siècle. Il retrace les bouleversements politiques et culturels du siècle, multiplie les points de vue, propose des aperçus suggestifs (sur le collectionnisme, le statut des artistes, l'aménagement urbain, par exemple) qui en font, globalement, une réussite. (Seuil, « Histoire artistique de l'Europe », 400 p., 495 F [75,46 €] jusqu'au 31 décembre, 550 F [83,85 €] ensuite.) O. C.

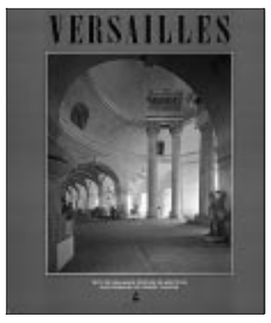

● VERSAILLES, AUTREMENT,
de Jean-Marie Pérouse de Montclos et Robert Polidori
Un historien enseignant à l'Ecole du Louvre, soucieux de donner à voir un autre Versailles, plus complexe, plus secret aussi ; un photographe canadien familier des hauts lieux archéologiques... Et Versailles redevient une idée, un projet rêvé élevé au rang de symbole. Un complément idéal au grand livre de Gérard Sabatier. (Ed. Place des Victoires, 424 p., 295 F [44,97€]) Ph.-J. C.

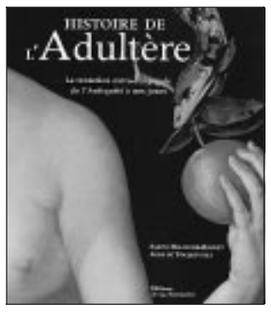

● HISTOIRE DE L'ADULTÈRE,
de Sabine Melchior-Bonnet et Aude de Tocqueville
Le projet est plaisant : regarder comment, au fil du temps et selon les civilisations, l'adultère a été considéré. Pas de réelle surprise cependant dans cet ouvrage qui n'a élu pour ses dix gros plans que des époques assez prévisibles. L'iconographie a le charme ambigu du sujet et les textes cités en regard viennent à bon escient compléter ce périple à la fois sérieux et fripon. (Ed. de la Martinière, 216 p., 295 F [44,97 €].) Ph.-J. C.

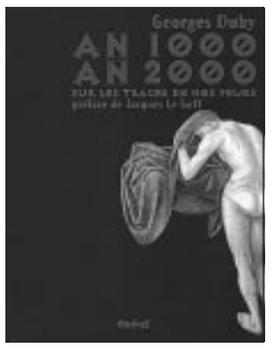

● AN 1000, AN 2000, sur les traces de nos peurs,
de Georges Duby
Au terme de sa vie, Georges Duby réalisa un étonnant retour sur les angoisses de l'homme médiéval pour éclairer les peurs contemporaines, facilement accrochées au seuil psychologique de l'an 2000. Cette leçon compassionnelle qui transmue *« nos inquiétudes scandaleusement manipulées en espoir et en progrès »* pour le siècle à venir. Son texte, plus richement illustré, reparaît aujourd'hui – vogue « fin de millénaire » oblige –, augmenté d'une préface généreuse de Jacques Le Goff. (Ed. Textuel, 176 p., 295 F [44,97 €].) Ph.-J. C.

● LES CITÉS ENFOUIES DU VÉSUVE. Pompéi, Herculanum, Stabies et autres lieux,
d'Alix Barbet
Sur de superbes images dont beaucoup révèlent des lieux interdits aux visiteurs, Alix Barbet fait revivre avec simplicité et sens du concret Pompéi et Herculanum, leurs riches maisons urbaines et leurs boutiques, les lieux de spectacle et les bordels, mais aussi les somptueuses demeures de Stabies, de Baies et d'Oplontis, où la villa de Poppée sera une véritable révélation pour beaucoup. C'est sous sa plume toute la Campanie d'avant l'éruption de 79, paradis des riches et des puissants, qui s'offre aux lecteurs-spectateurs. (Photographies de Stéphane Compoint, Fayard, 224 p., 285 F [43,45 €].) M. Sa.

● LA FRANCE PAR SES TIMBRES,
de Laurent Lemerle
Un projet saugrenu qui s'avère éclairant : Laurent Lemerle a eu l'idée de réunir en les classant par ordre chronologique tous les éléments d'histoire nationale que l'administration postale a commémorés depuis l'invention de l'objet. Les choix officiels comme les époques d'élection sont singulièrement intéressants, même s'il reste à l'historien à analyser ce catalogue raisonné que complète un retour sur les régions et les exemples de la faune et de la flore nationales pareillement popularisés. (Flammarion, 288 p., 299 F [45,58€]). Ph.-J. C.

● JEAN MOULIN. Mémoires d'un homme sans voix,
de Nelly Bouveret, Francis Zamponi et Daniel Allary
Voilà un Jean Moulin épatant parce que différent des sommes plus ou moins solides (Cordier reste hors d'atteinte) qui ont déferlé récemment. Le texte est une fiction à la première personne, croisée avec le témoignage de Laure, sœur du résistant. Cela donne un tour intime au récit que l'iconographie – outre les archives familiales, un somptueux hommage au Moulin artiste, aquarelliste délicat et dessinateur plus reconnu encore (il signe « Romanin ») – confirme encore. (Ed. du Chêne/Radio France, 144 p., 185 F [28,29 €]). Ph.-J. C.

● LES ALLEMANDS
Les Allemands retient surtout l'attention pour son iconographie, photographique, riche et judicieusement mise en valeur (même si l'ère la plus contemporaine déçoit). Le texte oscille entre le récit politique qui fait la part belle aux figures et une vision plus synthétique qu'on était en droit d'attendre seulement. Une contribution originale à ces traversées du siècle qui font florès. (Calmann-Lévy, 290 p., 275 F [41,92€]). Ph.-J. C.

Jean Moulin à Albertville, en 1926

Prix *Le Monde* de la recherche universitaire

Le 13 décembre, le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire a été décerné pour la troisième année consécutive. Jean-Marie Colombani et Edgar Morin, co-présidents du jury, Denis-Samuel Lajeunesse, président de la Fondation Banques CIC pour le livre, Pierre Calame, directeur-général de la Fondation Charles Léopold Mayer, Koichiro Matsuura, directeur-général de l'Unesco, Jean-Claude Fasquelle, PDG des éditions Grasset et Jean-Pierre Arbon, PDG des éditions 00h00.com, partenaires de cette opération, tiennent à remercier les membres du Comité scientifique qui ont accepté de lire et d'évaluer les dossiers de candidatures à ce concours.

Jean-Pierre Angremy, Jacques Ardoino, Marc Augé, Christian Baudelot, Maryline Baumard, Laurent Bayle, Jacky Beillerot, Guy Berger, Jean-Michel Bertrand, Lise Bissonnette, Jean-Michel Boissier, Pierre Bongiovanni, Larbi Bouguerra, Rony Brauman, Catherine Bréchignac, Jean-Denis Bredin, Nicolas Bricas, Luc Bronner, Pascal Bruckner, Alain Brunet, Jacques Buob, Michel Cantal-Dupart, Robert Cantarella, Bernard Cassen, Luc Cédelle, Didier Chabrol, Patrick Champagne, Jean-Pierre Changeux, Philippe Clerfeuille, Francis Cornu, Marc Coutty, Yves-Maxime Danan, François de Bernard, Yves de Bretagne, Jean-Baptiste de Foucault, Hugues de Jouvenel, Jean-Maurice de Montrémy, Philippe Decouflé, Philippe Delerm, Bruno Descroix, Paul D'Hollander, Michel Dodet, Jean-Luc Douin, Michel Dumas, Marc Dupuis, Roger Establet, Roger Fauroux, Marc Ferro, Jean-Pierre Finance, André Fontaine, Gaëlle Fouéré, Bernard Franck, Jean-Michel Gaillard, Angels Garcia, Marcel Gauchet, Michèle Gendreau-Massaloux, André Giordan, Xavier Greffe, Daniel Guette, Georges Haddad, Claude Hagège, Françoise Héritier-Augé, Michel Hervé, Michel Imbert, Jacques Izard, Fabienne Jacob, Alexandre Jardin, Marc Joucla, Jean-Pierre Juillard, Pierre Jullien, Zaki Laïdi, Louis-François Larnaud, Bernard Latarjet, Alain Lebaube, Dominique Lecourt, Pierre Lefort, André Legrand, Pierre Léna, Christophe Mandon, Francis Marchan, Pierre Mayol, Michel Moreau, Tobie Nathan, Pascal Nouvel, Erik Orsenna, René Passeron, Jean Perrin, Olivier Postel-Vinay, Jacques Poulet-Mathis, Denis Quénard, Serge Regourd, René Rémond, Jean-Marc Roirant, Gilles Roussel, Raoul Roussel, Bernard Saint-Girons, Christian Salaün, Michel Sauquet, Dominique Schnapper, Macha Séry, Hervé Serieyx, Yves Simon, Robert Solé, Alain Stoll, Anne Szulmajster-Celnikier, Joseph Tarradellas, Irène Théry, Gérard Toulouse, Nicolas Truong, Pierre Vasseur, Guy Vincent, Raymond Weber, Dominique Wolton, Theodore Zeldin.

LeMonde Job: WIV5099--0007-0 WAS LIV5099-7 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0129 Lcp:700 CMYK

Déserts vus des oasis et des airs

Du Sahara au Chili en passant par la Perse, la planète est enrubannée de sables, mines de civilisations et d'aventures : trois balades dans des mirages littéraires et photographiques

De Balzac, qui n'y alla jamais, à Théodore Monod, qui y devint éternel, le désert est indémodable. Quand on s'y trouve, du Sahara au Gobi, du Lout à l'Arabie, on se rend compte que rien n'est plus peuplé, qu'il y a toujours quelqu'un derrière la dune... Morand l'apprit aux dépens de son auto, comme l'enseigne l'exposition *Maroc littéraire* de l'Institut du monde arabe, comportant bien sûr une section « Appel du désert ».

Sans désert, il n'y aurait pas d'oasis avec leur côté « fruit défendu » ou « port de mer », au choix des cultures et des désirs. Ispahan ou Marrakech, sans la steppe autour, ne seraient que des Cavaillon avec minarets. Quarante plumes, de Maupassant à Vieuchange, l'ont montré dans le guide littéraire *Sahara* de Monique Vérité (1). Jean-Marc Durou et Sylvain Estibal y reviennent dans leur *Carnet saharien*, *« 25 années de photographie, émotion et aventure »*. Etait-il nécessaire de conter jusqu'à l'épisode « bateau » de la vipère des sables ? Sont mieux venus les autres épisodes animaliers, avec le guépard chasseur d'autruches ou les deux cents dromadaires de la caravane du sel blatérant sous la Grande Ourse avant de baraquer. Un vrai texte au regard des photos.

Même compliment – et pour cause, puisqu'ils se sont appuyés sur Loti et sur l'amateur d'art Robert Byron – à propos du travail de Frédéric Ramade et Alexandre Bailhache dans *La Perse des écrivains-voyageurs*. Bonne idée d'avoir, rayon illustrations, allié noir et blanc et couleur et surtout passé et présent. Bien également de ne pas avoir raté Loti et son ultra-islamophilie qui le priva des splendeurs arméniennes de Djoulfa. Loti, cependant, donne à nos coauteurs une leçon de transcription française du persan : il écrit *chah* et non pas *shâh*, la ville de *Bouchir* et non pas de *Busher*, etc.

Epris d'architecture musulmane, Byron devint, dans la Perse des années 30, un maître du *travel-writing*. Sa *Route d'Oxiane* est grande. Et l'Anglais ne mâche pas ses mots, osant dire face à la noblesse des arches persanes qu'*« on y oublie le mauvais goût de l'Alhambra ou du Taj-Mahal »*. Les auteurs ont flanqué le duo Loti-Byron d'une originale Suissesse, gosse de riches, Annemarie Schwarzenbach, qui se découvrit sur l'aride plateau iranien une vocation d'écrivaine mais y resta « accro » aux drogues, la Perse des Pahlavi comme l'Iran de la mollarchie étant l'un des enfers (ou des paradis) du pavot et autres fleurs maléfiques.

Chassons ces opiumeries avec un bol d'air, en survolant les déserts solides ou liquides, en compagnie du spationaute Baudry et du reporter-photographe Le Tourneur d'Ison, lancés sur les pistes aériennes de l'Aéropostale : 13 500 km de Toulouse à Santiago du Chili, à bord d'un hydravion Catalina de 1936. Dix escales mythiques, offrant sahara africains, atlantiques et andins, sous les auspices de Mermoz, Guillaumet et Saint-Ex. Avec une vraie « découverte » : l'île océanique de Fernando-de-Noronha : 2000 âmes brésiliennes sur un rocher noir... Une oasis...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Favre, Lausanne.

JEAN-MARC DUROU

Nomades maures, Mauritanie, 1999

CARNET SAHARIEN
de Jean-Marc Durou
et Sylvain Estibal.
Ed. Vents de sable, 170 p.,
315 F (48,02 €).

LA PERSE DES ÉCRIVAINS-VOYAGEURS
de Frédéric Ramade
et Alexandre Bailhache.
Le Chêne, 168 p.,
260 F (39,64 €).

UN VOL DE LÉGENDE SUR LES TRACES DE L'AÉROPOSTALE
de Patrick Baudry
et Cyril Le Tourneur d'Ison.
Tallandier, 140 p.,
149 F (22,71 €).

SELECTION VOYAGES

● L'ART DE VIVRE A ROME,
Texte de Bruno Racine
et photos d'Alain Fleischer

Le livre est un peu encombrant pour accompagner les promenades et les rêveries à travers la capitale italienne, mais on ne peut qu'en recommander la lecture attentive avant toute découverte ou redécouverte. Les passages obligés sont signalés, mais aussi les musées les moins connus et les églises secrètes, de part et d'autre du Tibre. L'accès est également offert aux palais privés, remarquablement photographiés par le cinéaste-romancier Alain Fleischer, qui nous révèle les points de vue rêvés sur les coupoles de la ville. Petites places ou parcs, fontaines ou cours intérieures, cloîtres ou terrasses, ruines ou plafonds baroques, rien n'échappe à ces deux connaisseurs amoureux. (Flammarion, 224 p., avec un hors-texte « Carnet romain » de bonnes adresses et conseils pratiques, 295 F [44,97 €].) R. d. C.

● JOURNAL D'ÉGÉRIE, ou ITINERARIUM
Nonne du IVe siècle, Egérie est la première femme écrivain latine, et le premier écrivain tout court à avoir tenu un journal de voyage en latin. Partie en pèlerinage de la *Gallaetie* hispanique, elle arriva vers l'an 385 en Egypte, en Cappadoce puis en Terre sainte. Pour mener à terme un tel voyage – à cheval, à chameau et même à dos d'âne –, elle a sans doute disposé de moyens importants. Devenu un instrument d'une valeur unique pour les recherches sur l'évolution du latin, ce document revêt la plus grande importance, tant sur le plan littéraire qu'historique et archéologique. Les éditions Raina Lupa nous le restituent maintenant en livre d'art, dans sa version latine, accompagné de traductions en français, espagnol et galicien. Le volume, tiré à cent vingt exemplaires, comporte six lithographies originales d'Anton Lamazares, l'un des peintres les plus importants de l'art contemporain espagnol. (Ed. Raina Lupa, 36, bd de la Bastille, 75012 Paris, 6 000 F [914,69 €].) R. Ch.

●ARTS ET SAGESSES DU TIBET,
d'Amy Heller
Quelques lignes ne peuvent rendre compte de l'ouvrage magistral d'une éminente tibétologue qui rend accessible un sujet d'une ampleur, d'une profondeur et d'une complexité peu communes. Lecture érudite et pourtant agréable, où l'on s'immerge en disposant de temps. Les planches illustrent un art consommé et immuable, attirant à l'œil et chargé de sens. D'autant plus impressionnant que ces peintres anonymes mais inspirés peuvent être comparés à un Giotto ou un Fra Angelico. (Ed. Zodiaque, 240 p., 450 F [68,60 €].) D. T.

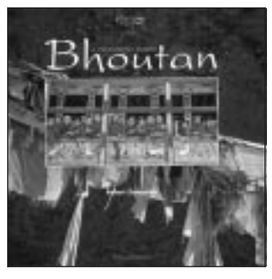

● BHOUTAN, le royaume du Dragon, de Robert Dompnier
L'un des meilleurs connaisseurs du dernier royaume himalayen, qui s'ouvre au monde tout en préservant son identité bouddhiste, partage son expérience de treize années. L'essentiel est écrit, avec simplicité et justesse, sur ce pays de légende, unique dans le monde d'aujourd'hui. Petit frère du Tibet dont il partage en quelque sorte l'aura mais qui revendique une culture propre. On lit dans les images colorées, empreintes de sérénité bouddhique, le mystère, la grâce, la joie de vivre d'un monde décalé. Cartographie fine en ouverture. (Ed. Olizane, 176 p., 295 F [44,97 €].) D. T.

●KASHIR, de Jean-Noël de Soye et Rosenda Arcioni Meer
Depuis l'album de Raghubir Singh publié en 1983, point d'ouvrage notable sur le Cachemire. On ne retenait du *« pays des merveilles »* chanté par Nehru que des images de guerre. Le travail de Jean-Noël de Soye, réalisé en 1998 et 1999, mêlant le noir et blanc à la couleur, vient réparer cet oubli. Le photographe montre Srinagar, cité baignant ses hauts murs de briques et de bois dans l'eau, menacée faute d'entretien. Il saisit les *« moments de vie »* des *Kashir,* les Cachemiris de la vallée, nourris de culture persane et de soufisme, qui tissent le fil de *pashmina* comme un exercice spirituel : *« Le châle est le miroir de l'âme »*, dit-on au pied de l'Himalaya. Portraits pris sur le vif et poèmes du XIVe siècle de Lal Ded y parlent de patience, d'espoir et d'harmonie. (Actes Sud-Motta, 96 p., 190 F [28,97 €].) Fl. E.

● LE LIVRE DES MERVEILLES,
de Marco Polo
Deux composantes à ce séduisant ouvrage : le récit du jeune Vénitien embarqué en 1271, à l'âge de vingt et un ans, dans un périple aux confins du monde, et 250 miniatures réalisées à l'initiative de Jean sans Peur et assorties d'un commentaire. Eclairée par ces images naïves, la relation de voyage prend une saveur nouvelle et une double lecture naît de cette confrontation : le monde, tel que l'a contemplé l'audacieux voyageur, se superpose à la vision qu'en donne l'illustrateur du XVe siècle, où l'animal a une grande part. (La Renaissance du livre, 240 p., 495 F [75,46 €].) D. T.

● LES ÎLES DE ROBINSON, trésor vivant des mers du Sud, entre légende et réalité,
de Philippe Danton, Emmanuel Breteau et Michel Baffray
Créé par Daniel Defoe en 1719, le mythe littéraire de Robinson Crusoé sur son île déserte repose sur une histoire vécue, celle d'Alexander Selkirk, abandonné pendant plus de quatre ans sur une île de l'archipel des Juan Fernandez, au large du Chili. Récit de deux missions scientifiques menées par les auteurs, l'ouvrage confronte la représentation mythique de ces îles à la réalité d'un univers oublié, véritable « monde perdu » où de rarissimes espèces végétales endémiques étaient menacées par chèvres et lapins introduits, au cours des siècles, dans ces îles à la flore aussi précieuse que vulnérable. (Nathan, coédité avec les laboratoires Yves Rocher, 144 p., 168 F [25,60 €].) P. F.

● PÈLERINAGES, Jérusalem, Rome, Compostelle,
sous la direction
de Paolo Caucci von Saucken
Les pèlerins en esprit ou en vérité verront leur curiosité satisfaite par le niveau des contributions de cet ouvrage de la collection « Présence de l'art », consacrée au monde médiéval. Car le pèlerinage, acte de foi, prenait appui sur un monde de symboles aujourd'hui plus abscons, familiers jadis pour ceux qui se mettaient en route vers les grands sanctuaires christiques. Géographie sacrée, légendes, itinéraires, architecture et art, rites de conversion scandent la lecture comme une marche dans le temps. (Coéd. Zodiaque-Desclée de Brouwer, 140 p., 390 F [59,45 €].) D. T.

● GÉO ART, la Terre est une artiste,
photos de Bernhard Edmaier,
texte d'Angelika Jung-Hüttl
Soumise à une transformation permanente, la Terre est tout sauf une nature « morte ». Une chaîne de montagnes naît, croît puis s'aplanit. Des îles émergent puis disparaissent. Des rivières creusent des vallées et se frayent sans cesse de nouveaux chemins. Des côtes changent de tracé, des déserts progressent et régressent, des glaciers grandissent puis fondent pour se reformer plus tard. Les photos, superbes, de ce livre sont autant d'arrêts sur image de ces processus perpétuels qui génèrent des couleurs, des formes et des structures d'une esthétique entièrement naturelle. Artiste, assurément, cette Terre qui manie à merveille l'eau et le vent, la chaleur et le froid, pour, du Groenland à la Namibie, de l'Ouest américain à la Nouvelle-Zélande, modeler, sculpter et plisser la surface du globe en de somptueux et saisissants tableaux. Du grand art. (Glénat, traduit de l'allemand par Noëlle Amy, 160 p., 350 F [53,35 €].) P. F.

● NEW YORK créations,
texte de Christophe Tronchet,
photos de David Lefranc
Tandis que des millions d'immigrants débarquaient à Ellis Island, des architectes composaient le décor spectaculaire et inédit par lequel New York allait fixer les canons de la modernité. Dans ce paysage urbain surréaliste, des créateurs de toutes disciplines allaient contribuer à faire de New York la capitale de l'art au XXe siècle. Une ville unique par sa diversité, son

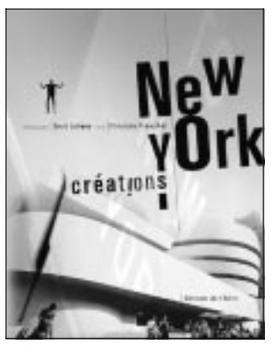

effervescence et son rayonnement. Une ville qui, ainsi que l'illustre cet ouvrage foisonnant, ne cesse d'envoyer au promeneur les signes rappelant les phénomènes qui façonnèrent sa légende. Une passionnante quête à la recherche d'un siècle de création. (Ed. du Chêne, 184 p., 298 F [45,42 €].) P. F.

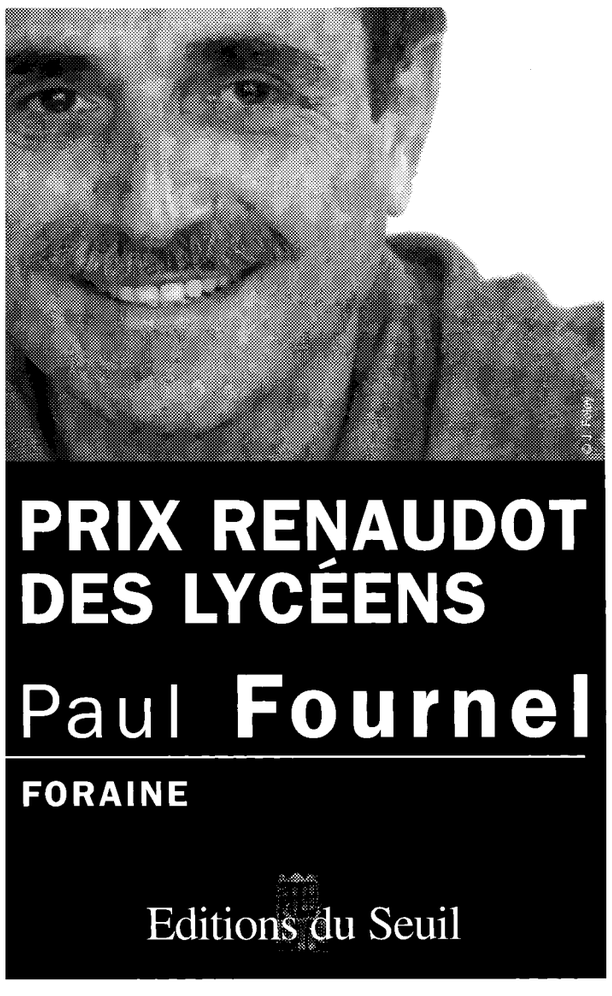

LeMonde Job: WIV5099--0008-0 WAS LIV5099-8 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0130 Lcp:700 CMYK

Des Olmèques à Cortés, une manière de penser le monde

Dans un ouvrage essentiel, Christian Duverger démontre l'unité culturelle de ces civilisations méconnues qui se sont échelonnées entre le Pacifique et l'Atlantique de 1200 avant notre ère à 1500 après J.-C.

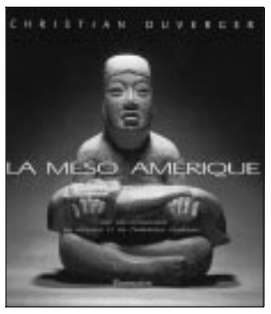

LA MÉSO-AMÉRIQUE
L'Art préhispanique du Mexique et de l'Amérique centrale
de Christian Duverger.
Flammarion, 480 p., 850 F (129,5 €).

Où localiser la Méso-Amérique ? Heureusement, l'ouvrage de Christian Duverger porte en sous-titre « l'art préhispanique du Mexique et de l'Amérique centrale ». Sous-titre qui n'est pas tout à fait exact, car l'auteur aborde également, dans un ultime chapitre, les débuts de la période post-hispanique : celle du contact et des métissages entre les cultures du Nouveau et de l'Ancien Monde.

Si l'on veut aborder l'histoire de ces civilisations largement méconnues, ce livre est essentiel. En effet, dans ce domaine, les non-spécialistes n'ont guère le choix qu'entre une vision post-romantique, celle du temple maya dévoré par la jungle et des pyramides ruisselantes de sang sacrificiel, ou, à l'inverse, de minutieuses recensions archéologiques où l'on n'échappe pas à l'analyse du dernier tesson exhumé. Le volume de Christian Duverger, anthropologue et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, évite ces écueils, sans tomber pour autant dans des généralités rebattues. Mais cet ouvrage, très illustré, est d'abord une thèse qui suscitera sans doute de nombreuses controverses.

Elle entend montrer que, en dépit de ses fractures géographiques, climatiques, linguistiques et historiques, l'unité culturelle de la Méso-Amérique est bien réelle, tout au long de ses trois mille ans d'existence. Une unité dont les Nahua (peuples auxquels se rattachent les Aztèques) seront le ferment.

Arrivés tardivement sur la scène méso-américaine, ils constituent un puissant groupe linguistique et vont se superposer aux autres occupants du sol, sans se fondre avec eux, servant ainsi d'agents de liaison entre ces mondes hétérogènes, de manière à créer un fonds culturel commun.

Christian Duverger poursuit l'inventaire de ce qui rapproche les civilisations qui se sont échelonnées entre le Pacifique et l'Atlantique, de 1200 avant notre ère à 1500 après J.-C. : la culture du maïs, un calendrier-cycle de 260 jours, une écriture glyphique qui combine le signe avec la figuration et permet de transcrire la pensée avant la langue, des rites dédicatoires comme ces offrandes à la terre, principe de fécondité mais aussi relation politique avec un territoire. Ces offrandes enfouies dans le sol seront bientôt surmontées de tumulus puis de pyramides que l'on retrouve de Tikal à Teotihuacan.

L'ESPACE DE LA CITÉ

Autre trait commun, le polythéisme et les sacrifices humains, qui sont la conséquence de croyances cosmogoniques : pour survivre, le Soleil a besoin de boire du sang et de dévorer des cœurs humains.

Sont rattachés à cette croyance : le jeu de balle, une mise en scène du mouvement solaire, donc de l'univers, et la guerre « fleurie » destinée à fournir les prisonniers qui seront offerts au Soleil. Et si, durant trois mille ans, l'aire de circulation du jade correspond à l'aire méso-américaine, c'est que cette pierre est la matérialisation du sang sacrificiel.

L'exercice du pouvoir politique, toujours partagé entre consensus et autorité, où la parole joue un rôle essentiel, est encore une constante méso-américaine. Ici, la géographie est à la fois symbolique et abstraite. Seul compte l'espace de la cité, en dépit de ses différences de statuts. Contrairement aux idées reçues, indique encore Duverger, les cités méso-américaines ne sont pas des villes champignons nées de la jungle mais des villes emboîtées les unes dans les autres, qui se sédimentent lentement. L'art, enfin, expression d'une dévotion ou d'un propos didactique, est exclusivement politico-religieux. Il appartient entièrement à la sphère idéologique, il n'est jamais décoratif, mais toujours codé : c'est un pur symbole, totalement abstrait, déconnecté de la réalité en dépit de son aspect figuratif.

La méso-américanité, résume Christian Duverger, c'est d'abord une manière de penser le monde, et ses cultures matérielles ne suffisent pas à l'appréhender.

Emmanuel de Roux

MICHEL ZABE

Exemple d'évolution stylistique du tripode : à droite, Calakmul (Campeche), entre 200 et 800 apr. J. C. A gauche, Tototepec, (Oaxaca), entre 1300 et 1500

SELECTION PATRIMOINE

● **MESSAGES DE PIERRE,** sous la direction de Jean-Paul Barbier
Les statues et les sculptures de

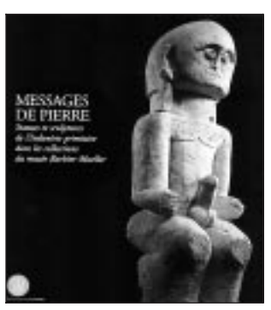

l'Indonésie archaïque (Nias, le pays batak et les îles de la Sonde) sont largement méconnues.
Elles auraient pu le rester longtemps. D'autant que, l'islamisation de l'archipel aidant, ces œuvres étaient condamnées à disparaître dans l'indifférence générale. Le collectionneur suisse Jean-Paul Barbier en a recueilli quelques-unes et a rassemblé une considérable documentation :
il livre ici la synthèse. On découvrira avec intérêt ces formes massives éclairées par les études de quatre spécialistes. (Skira/Le Seuil, 208 p., 290 F [44,21 €].) E. de R.

● **CHANTILLY,**
de Jean-Pierre Babelon
Un des meilleurs spécialistes du classicisme français – il fut longtemps conservateur du domaine de Versailles – donne ici une passionnante histoire du château de Chantilly, une création atypique en France. Car cette œuvre complexe contredit les principes qui régissent habituellement l'organisation du château à la française. Enfin sa construction, due à une kyrielle d'architectes (Chambiges, Bullant, Mansart, Aubert et Daumet), s'échelonne du XVIe au XIXe siècle. Sans oublier Le Nôtre, créateur des jardins, qui répudie ici le système versaillais. Le tout est éclairé par les photos de Georges Fessy. (Scala, 248 p., 298 F [45,43 €].) E. de R.

● **JARDINS À LA FRANÇAISE,**
de Jean-Pierre Babelon
et Mic Chamblas-Ploton

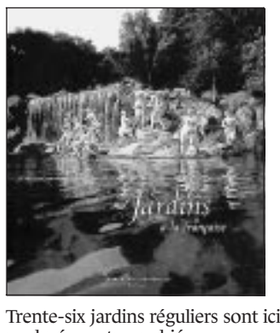

Trente-six jardins réguliers sont ici analysés, cartographiés, photographiés. Les deux tiers sont en France. Les autres sont dispersés en Europe, en Grande-Bretagne, en Suède, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Russie ou en Autriche. Loin des clichés, Jean-Pierre Babelon nous explique les principes du parc à la française qui tente d'allier le peigné et le sauvage. (Photos de Jean-Baptiste Leroux. Imprimerie nationale, 300 p., 590 F [89,94 €].) E. de R.

● **LES ARTS DE L'ASIE CENTRALE,** de Pierre Chuvin
L'Asie centrale est un carrefour aux confins de massifs montagneux, de hauts plateaux et de steppes ; c'est un lieu de passage pour les caravanes ; c'est un boulevard pour les conquérants. C'est donc une des zones où de multiples civilisations se sont rencontrées, se sont métissées. *« Les arts de l'Asie centrale, architectures comprises, ont souvent été placés sous le signe de l'éphémère »,* indique Pierre Chuvin qui, avec l'aide d'une douzaine de spécialistes français, allemands, canadiens et russes, a conçu les trois volets qui composent ce livre : arts de l'Antiquité (Perses, Grecs, Parthes, Sassanides) ; arts bouddhiques venus de l'Inde et du Tibet ; arts islamiques (Arabes et Turco-Iraniens). Une somme et *« un long voyage, à altitude aussi haute que l'homme peut atteindre ».* (Citadelles-Mazenod, 620 p., 1 200 F [182,8 €].) E. de R.

● **L'ÉGYPTE COPTE,**
de Massimo Capuani
Cette branche du christianisme est pratiquée par plus de 10 % de la population égyptienne. Cette étude savante, traduite de l'italien, détaille région par région, du Delta à Assouan, en passant par les oasis, l'architecture des différents sanctuaires coptes édifiés au cours des âges. La sculpture et la peinture religieuses ne sont pas oubliées. Marie-Hélène Rutschowscaya consacre un copieux chapitre aux *« arts de la couleur »,* peintures murales, sur bois, manuscrits illustrés et tissus. (Citadelles et Mazenod, 272 p., 450 F [68,6 €].) E. de R.

● **CYCLADES,**
de Bérénice Geoffroy-Schneiter

« Elles n'ont point une grande valeur d'art, sauf pour les amateurs contemporains d'une esthétique un peu nègre. » Ce jugement, proféré par un éminent archéologue du début de ce siècle, Charles Picard, concerne les « idoles » cycladiques que l'on venait de redécouvrir dans un archipel grec. En revanche Picasso, grand amateur de statues *« nègres »* il est vrai, appréciait fort ces figurines vieilles de 5 000 ans. Ce petit ouvrage tombe à pic pour aborder ces *« primitives Vénus »* dont une belle série a été donnée, l'an dernier, au Musée du Louvre. (Assouline, 80 p., 99 F [15,09€].) E. de R.

● **LES BRONZES DE RIACE,**
de Paolo Moreno

En 1972, un plongeur découvre deux bronzes grecs, immergés au large des côtes calabraises. Longuement restaurées, ces deux pièces sont désormais exposées au Musée de Reggio de Calabre. Paolo Moreno a réussi à identifier les auteurs de ces deux chefs-d'œuvre de l'âge classique, exécutés entre 470 et 450 av. J.C., et les personnages qu'ils ont représentés. Il raconte ici son enquête. (Gallimard, 92 p., 195 F [29,7 €].) E. de R.

● **VILLES DE SABLES,**
d'Anne-Marie Tolba
Les cités bibliothèques du désert mauritanien sont les filles des caravanes. Celles qui reliaient les rives du Niger aux cités marocaines. Elles sont aujourd'hui en ruine, avalées par les sables, mais conservent précieusement leurs traditions coraniques dont témoignent encore de précieux manuscrits. (Photos de Serge Silbert, Hazan, 192 p., 275 F [41,92 €].) E. de R.

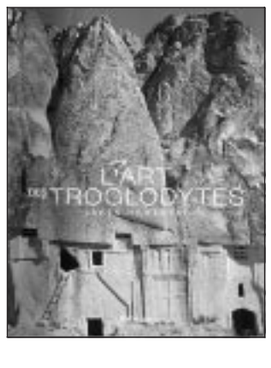

● **L'ART DES TROGLODYTES,**
de Jacek Rewerski
Ce géographe d'origine polonaise, qui enseigne à Angers, se livre à une psychanalyse du sous-sol avant de passer en revue les principaux sites enterrés, de l'habitat troglodytique de la vallée de la Loire aux églises monolithes de Lalibela en Ethiopie, de la mine de sel de Wielicka en Pologne aux temples de Bamiyan en Afghanistan. Il s'interroge, en conclusion, sur les chances d'un nouvel urbanisme souterrain. Insolite. (Arthaud, 190 p., 295 F [44,97 €].) E. de R.

● **THÈBES,** de Sergio Donadoni
Lorsqu'en 1798 l'armée de Bonaparte, lancée à la poursuite des Mameloucks, aperçut les ruines de Thèbes, les soldats s'arrêtèrent pour applaudir, nous raconte Vivant Denon qui accompagna l'expédition d'Egypte. Cet ouvrage, illustré de photos et de cartes, nous détaille l'histoire de *« la ville aux cent portes »,* qui émerge au Moyen Empire avec la XIe dynastie et culmine avec les pharaons du Nouvel Empire. (Arthaud, 216 p., 295 F [44,97 €].) E. de R.

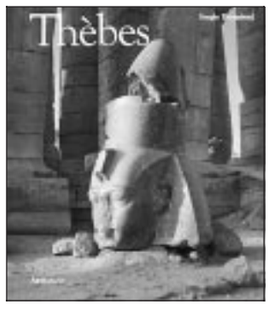

● **CATHÉDRALES D'EUROPE,**
d'Anne Prache
La *« plus grande cathédrale gothique du monde »,* St John the Divine, est toujours en construction à New York. Anne Prache préfère s'intéresser à celles d'Europe, *« miroirs du monde médiéval »* (Emile Mâle). Ces églises épiscopales sont nées dans les tout premiers siècles de la chrétienté. Leur âge d'or se situe sans doute à l'époque gothique. L'auteur, spécialiste du Moyen Age, ne va guère au-delà, mais de Ravenne (VIe siècle) à Séville (XVIe siècle), elle détaille longuement l'histoire de ces édifices majestueux. (Citadelles et Mazenod, 256 p., 450 F [68,6 €].) E. de R.

LeMonde Job: WIV5099--0009-0 WAS LIV5099-9 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0131 Lcp:700 CMYK

L'idéologie du monument

Cette impressionnante étude de l'histoire de l'architecture française se clôt par un dernier tome de François Loyer consacré aux temps modernes

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE
Tome I : Du Moyen Age à la Renaissance
d'Alain Erlande-Brandenburg et Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg.
Tome II : De la Renaissance à la Révolution
de Jean-Marie Pérouse de Montclos.
Tome III : De la Révolution à nos jours
de François Loyer.
Edition du Patrimoine/Mengès, 478 p., 516 p. et 500 p., chaque tome 350 F (53,35 €), les trois tomes en coffret 900 F (137,20 €).

Et de trois ! Voici venus enfin les temps modernes, après les deux impressionnants et sévères volumes qui ont réglé leur compte à l'architecture française d'avant 1800. François Loyer, directeur de recherche au CNRS après avoir enseigné à Rennes et Strasbourg, et croisé le fer critique pour la revue *L'Œil*, n'a jamais perdu de vue l'édition jusqu'à devenir l'inévitable apôtre d'une bonne partie des XIXe et XXe siècles. Il était surtout doué pour célébrer les belles années d'Orsay, le *Siècle de l'Industrie* (Skira, 1983), le Paris d'Haussmann et de ses successeurs, l'Art nouveau enfin. Qui d'autre aurait pu aligner, sur ces sujets, avec le sérieux un rien compassé, la plume méthodique et la rusticité universitaire, cinq cents pages fortement annotées et dont l'abondante iconographie échappe pour la quasi-totalité aux risques de la couleur ? François Loyer est donc dans le droit-fil de ses prédécesseurs.

Pour autant, la collection n'est pas grise. Et d'ailleurs elle n'est pas uniforme, ce qui évite au lecteur le sentiment d'être scolarisé. Ainsi les Brandenburg (le volume est paru en 1995) restaient proches de l'archéologie, d'une vision scientifique et technique qui faisait une belle part aux chiffres, aux plans, aux comparatifs, aux archives. Les auteurs s'arrêtaient aux dernières formes du gothique, à Jacques Cœur et à l'illustre Ramirez, auteur du château de Salses (1497-1503), chef-d'œuvre alors espagnol, et désormais en territoire français à une portée de boulet de Perpignan. Pérouse de Montclos, ensuite, champion du « copier-coller » depuis son *Architecture à la française* (1982), mais doué d'une érudition et d'une sensibilité telle qu'il emporte le lecteur un cran plus loin à chaque étape. Et surtout, ceci, qui doit être noté : malgré la taille réduite des pages (20X25 cm), ce grand maître du classicisme et du baroque français a offert là une mise en page d'une rare élégance pour une illustration généreuse et sans faille.

Dans une telle trilogie, ce sont les césures qu'on surveille. Le premier tome se voulait optimiste. Pérouse, lui, s'arrête à Ledoux et Durand, au projet sphérique de cénotaphe à Newton signé par le bien nommé Boullé. Avec ce formidable tête-à-queue en fin de volume, désespérant pour son successeur Loyer : *« Ce monument n'est peut-être, au terme et à l'échelle de trois grands siècles, qu'un point final. »* On imagine dès lors la mine réjouie de notre troisième homme. Il lui faut remonter le courant, repartir des temps révolutionnaires, jongler avec ses propre sphères (Boullé encore pour son palais national, mais aussi Gisors et Leconte pour le Palais-Bourbon). Loyer revient donc triomphal avec Napoléon, la colonne Vendôme que Courbet mettra bientôt à mal et tous les édifices que la République et le Second Empire élèveront pour l'édification du peuple. « L'idéologie du monument » est le titre de son deuxième chapitre, l'un des trois seuls qui esquissent une idée dans une série sobre et chronologique, avec ces deux autres qui auraient sans doute autorisé, chacun, un quatrième ou un cinquième tome : « Le culte de l'efficacité » (ch. 11, sur le tournant du siècle) et « La décennie du Diable » (ch. 15), qui désigne aimablement l'architecture des années 30.

François Loyer risquait de se noyer dans l'énormité du projet : étudier sereinement une période qui s'emballe jusqu'à transformer, en deux siècles, l'essence même de l'architecture. Il n'en est rien : le troisième tome de notre *Histoire de l'architecture française* a tous les mérites de l'expertise, avec cet inévitable flottement critique qui naît de la proximité de l'histoire jusqu'au risque de naufrage au moment du point final. Mais Loyer est malin, il sait jeter ce qu'il faut d'huile pour calmer la mer qui l'emporte. *« Pour s'inscrire totalement dans notre culture,* conclut-il, *la modernité demande à être sublimée. »* Sage propos qui fera date.

Frédéric Edelmann

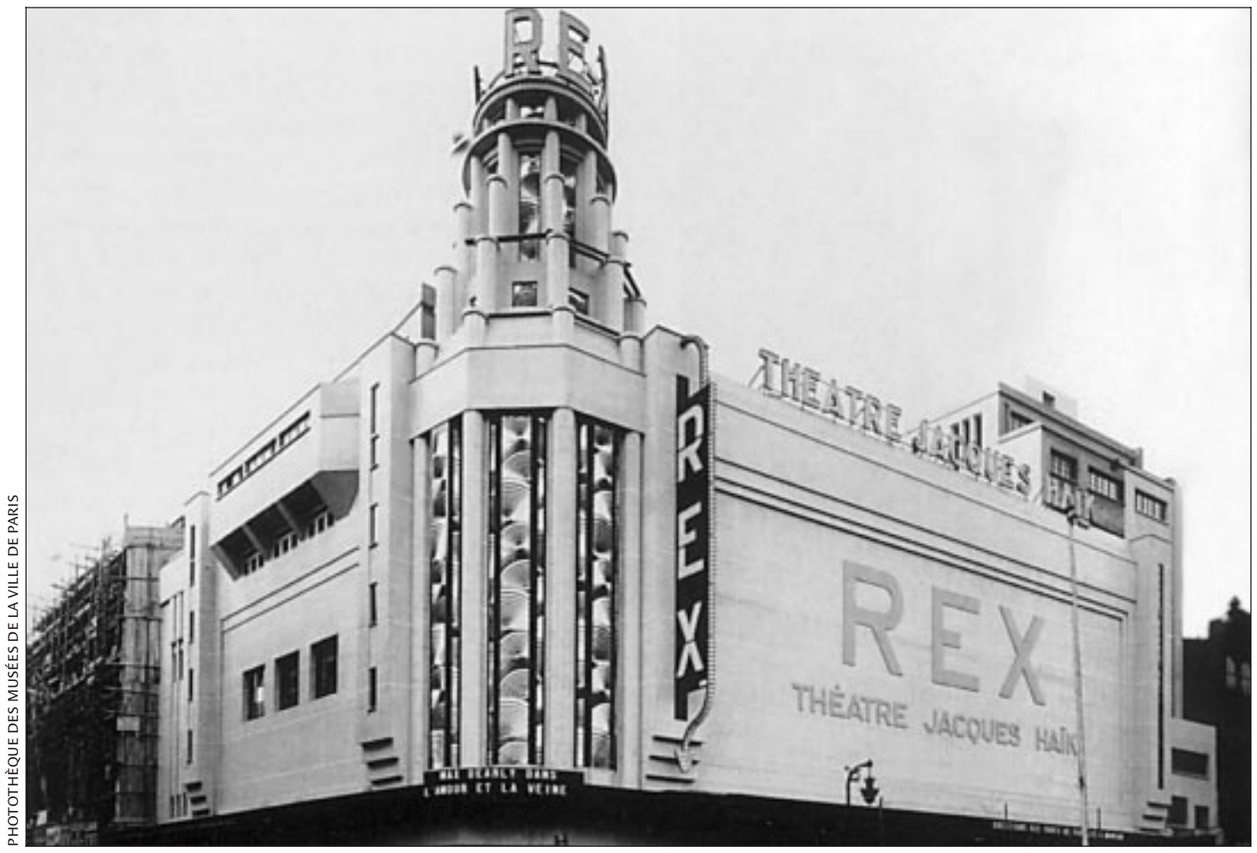

PHOTOTHÈQUE DES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

Le cinéma le Rex à Paris en 1931 (architectes : Auguste Bluysen et John Eberson)

SELECTION ARCHITECTURE

● DICTIONNAIRE DES MONUMENTS D'ILE-DE-FRANCE, sous la direction de Georges Poisson
Après le *Dictionnaire des monuments de Paris,* voici, tout aussi fourni et précis, le volume consacré à l'Ile-de-France. On admire la passion avec laquelle Georges Poisson fait collaborer à sa belle entreprise le gratin du monde du patrimoine, professeurs, historiens, conservateurs ou archivistes. Généreusement illustré (1 100 photographies), l'ouvrage liste 3 000 notices pour 1 003 communes, ce qui donne une idée de l'inventaire entrepris, depuis les menhirs jusqu'aux réalisations du monde contemporain. (Ed. Hervas/diffusion Vilo, 960 p., 1 150 F [175,32 €].) F. E.

● GAUDI, L'HOMME ET SON ŒUVRE, de Joan Bergos
C'est principalement pour l'abondance de ses illustrations, qui occupent les trois quarts du volume, que les admirateurs d'Antonio Gaudi vont se précipiter sur ce livre. Ils ne seront pas déçus : le projet est exhaustif et il n'omet rien, pas même les dernières vicissitudes subies par la Sagrada Familia, toujours en chantier à Barcelone. S'il n'apporte rien de bien nouveau à la compréhension de l'œuvre, le texte, un peu

laborieux, forme une bonne et longue légende pour suivre les images. (Traduit de l'espagnol par Pascale Pissarevitch, photographies de Marc Llimargasé, Flammarion, 312 p., 375 F [57,17 €].) F. E.

● RAYONNEMENT DE BYZANCE, de T. Velmans, V. Korac et Marica Suput
Traditionnel, solide et d'esprit exhaustif, cet imposant volume échappe au désastre rituel que constitue le passage de l'or au jaune du papier imprimé en renonçant au tape-à-l'œil. Le texte est de la même eau, limpide et sérieuse, en un mot : zodiacale. Pari difficile : c'est qu'il faut, comme toujours avec Byzance, penser architectures et décors d'un seul trait. (Ed. Zodiaque/Desclée de Brouwer, 528 p., 650 F [99,09 €].) F. E.

● L'ARCHITECTURE TRANSFORMÉE, de Kenneth Powell
Le Seuil aime les bizarreries, cet hiver. L'inhabituel des *Maisons excentriques* (par G. G. Galfetti), l'univers habité des *Lofts* (par M. Fields et M. Irving) peuvent être préférés mais non comparés au valeureux travail de Kenneth Powell sur la réhabilitation, la rénovation et la réutilisation de bâtiments sauvés parfois in extremis aux quatre coins du monde. La démarche de fond est judicieuse, qui ne juge pas, qui va du plus modeste et du plus discret au plus audacieux : seule compte aux yeux de Powell la qualité du travail architectural. Ses choix sont donc critiques, mais rarement criticables. (Traduit de l'anglais par W. O. Desmond, Seuil, 256 p., 280 F [42,69 €].) F. E.

● MUSÉES, ARCHITECTURE 1990-2000, de Luca Basso Peressut
L'ouvrage est essentiel pour mesurer l'extraordinaire effervescence architecturale qui aura agité le monde des grands musées en cette fin de siècle. Koolhaas, Siza, Rossi, Ando, Kleihues, Meier, Gehry, Libeskind... On cherche presque en vain les absents, bâtiments ou architectes de renom. Et les élus, vingt-deux en tout, font l'objet d'un traitement remarquable par sa lisibilité et sa présentation. (Traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli, Actes Sud/Motta, 280 p. 398 F [60,67 €].) F. E.

● BOLIVIE, de Dominique Fernandez
Fernandez et Ferranti ont coutume de voyager de conserve, l'un écrivant, l'autre photographiant, l'un et l'autre avec tant d'ardeur qu'on ne sait qui des deux sert le mieux son complice. Voici la Bolivie après Prague et Palerme, Séville ou l'Italie. Ils ont un faible marqué pour le baroque sous toutes ses formes, et la Bolivie n'en est pas avare, au-delà de La Paz, qu'ils quittent pour explorer Sucre et Potosi, et au-delà les territoires des missions. Très bonnes reproductions, bien étalonnées malgré l'inévitable présence des ors. (Photographies de Ferrante Ferranti, Stock, 160 p., 290 F [44,21 €].) F. E.

● ZEVACO, de Michel Ragon et Henri Tastemain
L'un des plus mal fichus de nos beaux livres préférés en raison de son iconographie poussiéreuse. C'est cependant l'un des plus passionnants, puisqu'il nous livre toute l'œuvre du plus brillant des architectes établis au Maroc dans l'après-guerre : Marcel Zevaco. Et l'un des plus inventifs de toute la période moderne. (Ed. du Cercle d'art, 240 p., 590 F [89,94€].) F. E.

● ARCHITECTE-DÉCORATEUR-PAYSAGISTE, de Suzan Day et Jean-Charles Moreux
A rebrousse-poil du geste industriel, Jean-Charles Moreux fut un temps puriste, avant de devenir plus simplement chic et classique, aux frontières du baroque. La vertu de son éclectisme n'est pas constante, mais l'homme et l'ouvrage qui lui est consacré résument bien les péripéties des arts d'entre-deux-guerre, côté salon plutôt qu'usine. (Ed. Norma, Institut français d'architecture, 376 p., 495 F [75,46 €].) F. E.

● MURS ET PLAFONDS PEINTS. LIBAN XIXe siècle, de Claire Paget
Les éditions Terre du Liban sont la passion de Fayza el Khazen, qui a aussi racheté l'illustre maison Geuthner à Paris, Mecque parisienne de l'orientalisme. Après avoir réédité en fac-similé *La Mission en Phénicie* d'Ernest Renan, elle a demandé à Claire Paget d'aller traquer dans tout le pays les marques ou les décors, émouvants ou glorieux, laissés sur les murs et plafonds. Où persévère, au-delà des guerres et de la spéculation, une part du génie libanais. (Photographies de Ricardus Habre, éd. Terre du Liban, 308 p., 550 F [83,85 €].) F. E.

● LA MAISON COLONIALE, d'Ovidio Guaita
Hormis la Sibérie et la Terre de Feu, Ovidio Guaita a parcouru la terre entière, traquant, humbles ou magnifiques, insolentes ou

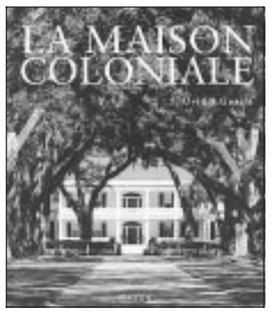

pieuses, les maisons coloniales, expression sédentaire d'un génie sûr de lui qu'exprimèrent les nations sur leurs territoires de conquête. C'est si beau qu'on en oublie l'histoire. (Ed. Hazan, 364 p., 320 F [48,78 €].) F. E.

● JOHN UTZON ET L'OPÉRA DE SIDNEY, de Françoise Fromonot
Ce n'est pas un hasard si cette monographie a obtenu les suffrages et les prix de l'intelligentsia architecturale. Françoise Fromonot fait revivre dans le détail l'épopée d'un des plus célèbres monuments du siècle, construit par un Danois ombrageux et lyrique qui, comme un autre grand Danois, l'architecte de l'Arche de la Défense, finit, en 1966, par laisser son œuvre s'achever seule en rade de Sydney (1973). L'opéra est devenu l'emblème architectural de l'Australie. Par ses qualités de précision, d'illustration, de vie, le livre est à la hauteur de l'enjeu. (Gallimard, « Documents d'architecture », 138 p., 295 F [44,97 €].) F. E.

● PLACES ET PARVIS DE FRANCE, de Caroline Rose et Pierre Pinon
Une architecte, un photographe, un sens commun de l'espace et des plaisirs publics (amoureux, promeneurs ou royaux ou républicains), et voilà un livre idéal pour entrer sur le territoire de l'urbain bien conçu, sans excès d'aridité théorique. (Imprimerie nationale, 160 p., 249 F [37,95 €].) F.E.

● ATLAS DE PARIS, ÉVOLUTION D'UN PAYSAGE URBAIN, de Danielle Chadygh et Dominique Leborgne
Après la belle exposition du Pavillon de l'Arsenal sur les atlas de Paris, voici une mine d'informations, de cartes et d'illustrations qui ne laisse rien ignorer des transformations, rudes ou heureuses, qui auront marqué la capitale. Utile aux professionnels, il sera aussi bien compris par un enfant de cinq ans. La clarté des documents graphiques, l'astuce du découpage par quartiers et époques, la biographie et l'index final en font d'ores et déjà un indispensable usuel. (Ed. Parigramme, 200 p., 298 F [45,43 €].) F. E.

FLORENCE
DELAY

DIT NERVAL

" Comme une voix de l'enfance, Nerval est, pour la romancière, indissociable de son père Jean Delay. De l'un à l'autre se dessine en creux un émouvant autoportrait."

Josyane Savigneau, Le Monde

L'UN
L'AUTRE

GALLIMARD

Ph. J. Sassier ©

Gallimard - 572-296-753 RCS Paris B.

LeMonde Job: WIV5099--0010-0 WAS LIV5099-10 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 02Fap:100 N°:0132 Lcp:700 CMYK

De Jésus aux « saints » du XXe siècle

LES DEUX MILLE ANS DU CHRISTIANISME
sous la direction
de Claude Plettner.
Bayard éditions, 16 albums, 576 p., 1 000 ill., 395 F (60,22 €).

Fin de millénaire oblige. La production littéraire, artistique et historique sur deux mille ans de christianisme est abondante. Mais s'il n'y avait qu'une œuvre à retenir, à la fois pour l'exactitude de sa documentation, la qualité de ses illustrations et son approche pluridisciplinaire, ce serait le monumental coffret édité par le groupe Bayard-Presse, où le plaisir de feuilleter est égal à celui de lire.

Le déroulement chronologique est respecté. L'histoire commence par Jésus et se termine par les « saints », confirmés ou non, du XXe siècle, véritable palmarès où Teilhard de Chardin cohabite avec le pape Jean XXIII, Desmond Tutu avec Charles de Foucauld, Jean Paul II avec le patriarche Athenagoras. Des origines du christianisme aux grandes figures des moines, des martyrs, des pèlerins, des missionnaires, des réformateurs qui ont fait cette histoire, tragique et lumineuse, chaque chapitre renvoie à un thème transversal.

Prenons « La fièvre des cathédrales » pour illustrer un parti pris didactique plus qu'apologétique. D'abord, une chronologie, richement illustrée, sur la chrétienté médiévale. Suit un récit, d'une écriture vive, sur les chantiers des bâtisseurs. Puis l'analyse d'un vitrail, celui de la rose sud de la cathédrale de Beauvais. Une nomenclature des principales techniques de construction et d'entretien d'édifices religieux. Enfin une rencontre avec Mario Botta, l'architecte suisse qui a signé la cathédrale de la Résurrection dans la ville nouvelle d'Evry.

Au fil des pages, on se laissera surprendre par des entretiens, souvent étonnants de verdeur. Celui avec un Michel Serres assurant que l'affaire Galilée est *« un mythe pur »* : chaque savant, de tout temps, de tout régime, de toute religion, a eu maille à partir avec les autorités. Ou Andrea Riccardi, catholique s'il en est, affirmant dans le chapitre sur Luther que les guerres de religion sont terminées et que tout chrétien est, par essence, *« réformateur »*.

On n'en regrettera que davantage certaines omissions, des pages survolées, des débats soustraités. Les conflits que l'Eglise a connus pour la défense de sa « Vérité », qui ont pu justifier les luttes sanglantes contre les hérésies, les croisades contre les infidèles et les inquisitions, ne sont pas traités pour eux-mêmes. Certains y verront une tentative, sinon d'occultation, au moins de réenchantement d'une histoire du christianisme qui a pourtant ses pages très sombres, pour lesquelles le pape lui-même demande pardon.

Et pourtant on se laissera émouvoir par « Le temps des martyrs ». Du premier martyr chrétien – Etienne sous les murailles de Jérusalem – jusqu'au pasteur luthérien antinazi Dietrich Bonheoffer, en passant par le prêtre orthodoxe russe Alexandre Men, le jeune curé polonais Jerzy Popieluszko et les sept moines de Tibéhirine, on se dit que si l'histoire chrétienne est, depuis Constantin, celle d'un asservissement à l'Empire, elle est aussi celle d'une résistance à l'oppression.

S'il est un domaine où la fécondité du christianisme est universellement reconnue, c'est bien celui de l'art. Au terme de ce pèlerinage à travers deux millénaires de l'histoire du christianisme, qui recoupe par pans entiers celle de l'humanité, les auteurs de cette série ont eu la bonne idée de réunir quelques-uns des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne – d'Augustin à Jean de la Croix et Charles Péguy – et de la peinture, où on retrouve à la fois Dürer, Rembrandt, le Caravage, Vélasquez, le Greco ou Giotto. On se dit que la sélection a dû être impitoyable.

Henri Tincq

SELECTION RELIGION

● CARNETS DU VATICAN,
de Noëlle Herrenschmidt
On connaît ses aquarelles pour *Le Monde,* on se rappelle ses croquis d'audience lors des procès du sang contaminé et de Maurice Papon. Noëlle Herrenschmidt, cette fois, revient du Vatican avec l'enthousiasme qui la caractérise, une ferveur lucide sans trace de religiosité excessive, un trait sûr, des couleurs subtiles, des ocres parfaits. Pour réaliser cet album, il lui a bien sûr fallu obtenir des tas d'autorisations, puis camper sur place. Neuf mois de patience et la voilà qui nous livre cet ensemble fluide et posé sur la vie quotidienne au Vatican. Côté cour et côté jardin. Les plus acharnés liront les textes de présentation du cardinal Paul Poupard. (Albin Michel, 160 p., 240 F [36,58 €].) L. G.

● LE MANUSCRIT D'OR, visions secrètes du Ve dalaï-lama,
de Samten Gyaltsen Karmay
Un livre qui tient du miracle, qui permet de partager une expérience extraordinaire. Il s'agit d'un texte tibétain du XVIIe siècle, calligraphié, orné de miniatures, qui restitue en mots et en images les visions du Ve dalaï-lama (1617-1682), personnage central de l'histoire du Tibet. En plus de ses qualités de bâtisseur et de souverain, le Grand Cinquième était un mystique, voire un magicien. Sa vie durant, il eut accès au seuil de ce que l'on nomme l'inconnu ou l'autre réalité. De ces saisies visionnaires, il donna pour quelques intimes une transcription si exacte que la représentation picturale en devint possible. Grâce à Samten Karmay, le maître d'œuvre de cette édition, chaque dessin se trouve décrypté. Nous sommes ainsi directement conviés à explorer l'espace mental le plus secret d'un maître tibétain. (Ed. Findakly, 190 p., nombreuses illustrations, 330 F [50,30 €].) A. V.

● VOYAGE EN GALILÉE,
d'Emile Shoufani
Nazareth, Safed, Cana, Mont-Thabor, Saint-Jean-d'Acre : Emile Shoufani nous entraîne sur les chemins de pierre et de feu de sa Galilée natale. « Le curé de Nazareth » s'était déjà taillé une belle réputation par sa vision – réaliste ou utopique – d'une citoyenneté commune, sur la terre des prophètes et de Jésus, des Juifs israéliens, des Arabes chrétiens et musulmans. C'est une voix plus intimiste qui se fait cette fois entendre, une lente méditation, richement colorée, sur cette terre prophétique : *« Ce n'est pas pour rien que le Ressuscité invite ses disciples à se rendre en Galilée pour le rencontrer... »* (Albin Michel, 125 p., 165 F [25,15 €].) H. T.

● FIGURES DE DIEU : LA BIBLE DANS L'ART,
de Dominique Ponnau

Voir Dieu : obsession de tous les hommes et de tous les temps. Au prix d'une magistrale sélection, Dominique Ponnau, directeur de l'Ecole du Louvre, réunit quelques-unes des plus belles représentations divines. Les maîtres italiens (Fra Angelico, Botticelli, Tiepolo, Caravage, etc.), allemands (Grünewald, Dürer), flamands (Bosch) se taillent la meilleure part. De la Genèse à la Résurrection et à l'Apocalypse, ce recueil suit les grandes étapes de l'histoire du Salut. De larges extraits de la Bible illustrent avec bonheur les tableaux et leurs commentaires. (Textuel, 200 p., 75 illustrations, 385 F [58,69 €].) H. T.

● MÉMOIRE DU CHRISTIANISME,
d'Uwe Birnstein,
Herbert Gutchera
et autres auteurs
Deux mille ans d'histoire de l'Eglise contés par des auteurs allemands. Les articulations sont fermes : on passe d'un trait de Jésus à Constantin, du Moyen Age aux guerres de religion, des Lumières à l'époque moderne. Ce découpage brut est le prétexte à des développements plus amples où s'enchaînent les textes, les illustrations, les chronologies, les lexiques. Mais pourquoi une traduction – au demeurant excellente, de Jean-Pierre Bagot – quand on connaît la riche tradition française de l'histoire du christianisme ? (Larousse, 464 p., 298 F [45,43 €].) H. T.

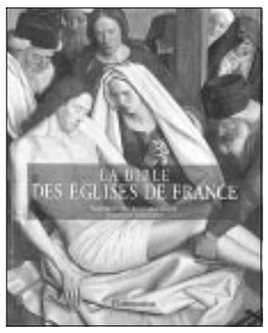

● LA BIBLE DES ÉGLISES DE FRANCE,
de Gaston Ducher-Suchaux
et Arnaud Goumand
L'idée est originale. Les églises de France recèlent des trésors d'architecture et de peinture. Sélectionner, photographier, reproduire les œuvres, les regrouper en fonction des grandes étapes de l'histoire de la Bible et de la vie des grands saints : tel est le mérite des artistes – le photographe est Gianni Dagli Orti – et des exégètes qui composent ce florilège. Des fresques aux vitraux, des mosaïques aux tympans, il témoigne de la densité du patrimoine religieux français. (Flammarion, 240 p., 320 F [48,78 €].) H. T.

SELECTION SCIENCES

● LE LIVRE DU SOLEIL, LE LIVRE DE LA LUNE,
de Tom Folley et Iain Zaczek

Le Soleil a rendez-vous avec la Lune dans un coffret peu commun, tout cousu d'or et d'argent. La plus ancienne divinité de l'homme a beau être devenue un astre des plus ordinaires depuis que l'astronomie a repoussé les frontières de l'univers, c'est le nôtre, et nous y tenons. Quant à la Lune, notre unique satellite, il n'est pas besoin de remettre le pied sur son sol pour lui rendre hommage, ni pour tenter, encore et toujours, de la « décrocher ». Instructif et attractif : un cadeau tout brillant à mettre au pied du sapin. (Ed. Solar, 2 volumes, 130 p., 440 F [67,08 €] chacun.) C. V.

● LES ORIGINES DE L'HOMME,
de Pascal Picq
D'où vient l'homme ? Quelle est son histoire avant l'Histoire ? De Lucy à Abel, les australopithèques n'ont cessé de se multiplier depuis trente ans, rendant la quête de nos ancêtres plus ardue et plus passionnante à la fois. Ce paléontologue, maître de conférences au Collège de France, connaît sur le bout des doigts les squelettes d'hominidés qui jalonnent notre passé, et en fait une véritable saga. L'homme de Neandertal ? C'était hier, nous dit-il. Depuis, nous traversons 300 siècles de solitude. Et nous devrions être hantés par cette question : pourquoi ? (Ed. Tallandier, 160 p., 189 F [28,81 €].) C. V.

● PAYSAGES DES SCIENCES,
sous la direction de Michel Serres
et Nayla Farouki
Michel Serres prévient d'emblée : ce livre, *« hautement scientifique »*, donnera *« la sensation exquise de traverser le monde »*. De quoi traite-t-il ? Pour l'essentiel, d'images. Des figures, des schémas, des simulations sur ordinateur, paysages virtuels grâce auxquels la science parvient désormais *« à plus réel que le réel »*. Il faut y croire, bien sûr. Il faut accepter le voyage, et, pour cela, déjà aimer la science. Qu'on se laisse prendre alors par l'étrangeté de ce livre, et le philosophe aura raison : il montre peu *« de ce que vous pourriez, mais beaucoup de ce que vous ne pouvez pas observer »*. De « vrais » paysages de notre monde. (Ed. du Pommier, 202 p., 295 F [44,97 €].) C. V.

● VARIATIONS SUR LA CRÉATION,
de Jean Bernard
et Brigitte Donnay
L'homme, *« cet arrière-neveu de limace qui rêva de justice et inventa le calcul intégral »*, disait Jean Rostand... Un autre biologiste se penche ici sur le processus de la création, et sur l'un de ses corollaires : la découverte et l'invention scientifiques. Mais la neurobiologie comme la génétique restent impuissantes à pénétrer les arcanes de cette activité, mi-intellectuelle mi-intuitive, qui défie finalement la raison. Reste une longue rêverie, qui ne manque ni de charme ni de couleurs, aux frontières de l'art et de la science. (Ed. du Pommier, 156 p., 210 F [32,01 €]). C. V.

● TRÉSORS DE NATURE, sous la direction de Patrick Blandin
De la nature, Michelet, Nabokov, Diderot, Michaux ont parlé avec émerveillement. Rousseau, Cuvier, Darwin, Fabre l'ont décrite par curiosité, d'autres la défendent aujourd'hui par vigilance. Des fragments de leurs textes sont rassemblés, et d'autres encore qui ont contribué à la légende du monde sauvage. Mais les photos éclipsent tout. Magnifiquement éditées, elles couvrent en pleines pages plus de la moitié de l'ouvrage. Espèces à plumes, à poils ou à écailles, matière vivante ou minérale : la beauté se consomme à l'état brut, sans aucun commentaire. (Ed. de Monza, 234 p., 295 F [44,97 €].) C. V.

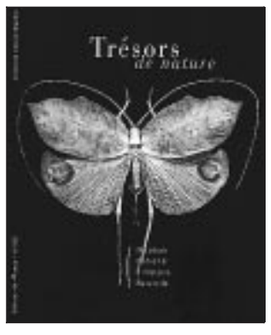

● LES SPLENDEURS DE LA MER ROUGE,
de Frédéric Denhez
et Claude Rives
Des somptueux poissons et coraux du parc national de Ras Mohammed aux récifs trop fréquentés de Hurghada, Claude Rives, un des meilleurs photographes et cinéastes sous-marins français, et Frédéric Denhez, biologiste, écrivain et plongeur émérite, nous mettent en garde contre la fragilité d'un univers en péril. (Ed. Glénat. 160 p., 260 F [39,64 €].) J.-P. L.

Desclée de Brouwer

ÉVÉNEMENT

Instituts Ricci
Paris-Taipei

Dictionnaire Ricci de Caractères Chinois
1 800 F.

Un demi-siècle de travail.
13 500 caractères singuliers analysés.
Un véritable trésor de la langue et de la culture chinoises.

«… Le Dictionnaire Ricci, peut-être la plus époustouflante entreprise éditoriale de ce siècle, un pont de papier, de mots et de signes jeté par-dessus les continents, les océans, pour renforcer la compréhension entre les peuples de Chine et d'Occident… »

Olivier Le Naire **L'Express**

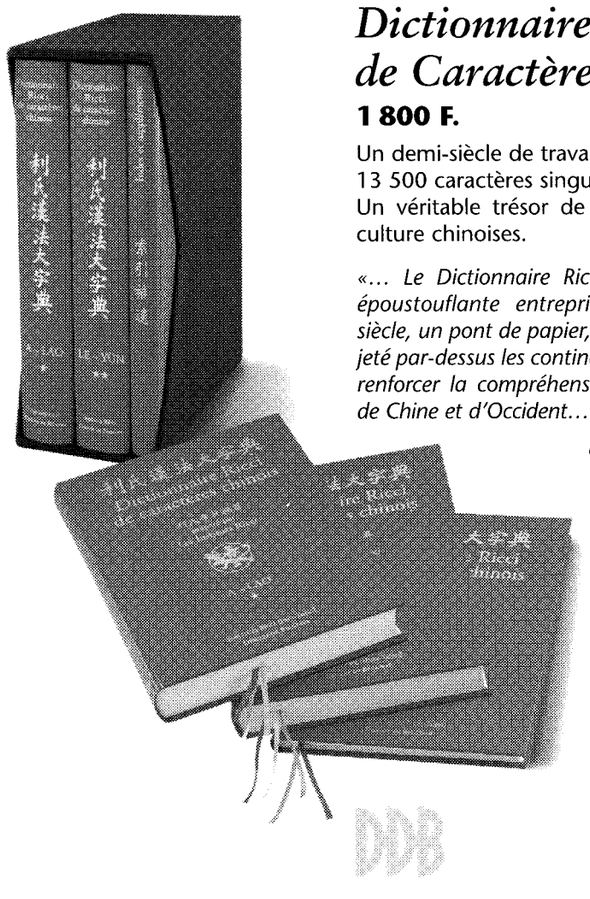

Public IMAGE factory

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

LeMonde Job: WIV5099--0011-0 WAS LIV5099-11 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0133 Lcp:700 CMYK

Le petit théâtre de Marcel Proust

Les indigènes du monde aristocratique et bourgeois dont s'inspira le romancier d'« A la recherche du temps perdu », photographiés par Nadar

LE MONDE DE PROUST vu par Paul Nadar
d'Anne-Marie Berard.
Préface de Pierre-Jean Rémy,
Editions du Patrimoine, 160 p.,
195 F (29,73 €).

MARCEL PROUST
L'écriture et les arts
sous la direction de
Jean-Yves Tadié, avec la
collaboration de Florence Callu,
Bibliothèque nationale de
France/Réunion des musées
nationaux/Gallimard, 304 p.,
350 F (53,86 €).

Dans les dernières décennies du siècle passé, pour la bonne société aristocratique ou bourgeoise, les portraitistes ne sont plus seulement des peintres. Et tandis que Jacques-Emile Blanche fixe, en 1892, l'éternel visage du jeune Proust, Paul Nadar, qui avait repris en 1886, rue d'Anjou, l'atelier de son illustre père, voit défiler les membres les plus éminents de cette société qui formera bientôt le décor d'*A la recherche du temps perdu*.

L'album, superbement publié par les Editions du Patrimoine – sa première édition, en 1991, plus sommaire, était le catalogue d'une exposition –, montre les indigènes de cette tribu qui a ses us et coutumes entre les faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain. A les regarder ainsi en réflexion devant la chambre noire du photographe, posant avec leurs quartiers de noblesse, magnifiques et un peu dérisoires, on n'a aucun mal à les imaginer sous les traits fictifs des Guermantes, Norpois, Saint-Loup et autres Verdurin. Au travers de ces présences comme venues d'un autre monde, s'échangent les noms du roman et ceux de la réalité : marquis de Castellane, marquise d'Hervey de Saint-Denis, comte Robert de Montesquiou, Charles Boson de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan, princesse Soutzo, Edouard, prince de Galles et futur Edouard VII...

Comme dans le roman, les catégories sociales sont bien dessinées, même si elles se révèlent, grâce au génie de l'écrivain, mouvantes, instables. Les grands médecins sont là, puis les politiques et les diplomates, et les femmes, actrice ou simple princesse : Sarah Bernhardt, Louisa de Mornand, Gabrielle Réju, dite Réjane, Lucie Delarue-Mardrus, la sublime Elisabeth de Caraman-Chimay... Enfin les artistes et écrivains : Ludovic Halévy, Paul Desjardins, Maurice Barrès, Léon Daudet, Gabriel Fauré ou Reynaldo Hahn...

Mais il faut faire une place à part au portrait connu de Charles Haas, le modèle de Swann : le regard comme perdu au milieu d'un visage exprimant une mélancolie infinie semble le soustraire, l'absenter pour toujours du monde auquel, cependant, il appartient.

La propre famille de Marcel Proust est là aussi, dont la mère, Jeanne Weil, avec ses mains gonflées par la maladie, qu'une photo miraculeusement non retouchée n'a pas effacées. Le 24 mars 1887, on envoya les deux frères, Robert et son aîné de deux ans, Marcel, chez M. Nadar. Le premier est un sportif au visage carré, proche de son père Adrien. Le second est plus fin et fragile ; avec *« ses immenses yeux orientaux »*, il ressemble, selon Daniel Halévy, à une *« sorte d'archange troublé et troublant »*.

D'autre part, le beau catalogue de l'exposition qui se tient à la BNF jusqu'au 9 février 2000 présente, dans toutes ses largeurs, l'environnement, les paysages et les objets autant que les visages du monde proustien. Plus encyclopédique, enrichi par les meilleurs spécialistes de toutes les informations disponibles, l'ouvrage est cependant moins émouvant que celui de Nadar. Sauf pour les manuscrits, ces impressionnants placards sur lesquels Proust travailla jusqu'à son dernier souffle. Après, il y a cette photographie du visage sans vie de l'écrivain dans les draps blancs, par Man Ray, en date du 20 novembre 1922. On repense alors au jeune garçon en 1887 et à ce qui rapproche, et en même temps sépare, les deux clichés.

Patrick Kéchichian

La comtesse Greffulhe, qui servit de modèle à la duchesse de Guermantes, en 1896

CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES/ED. DU PATRIMOINE

SELECTION LITTERATURES

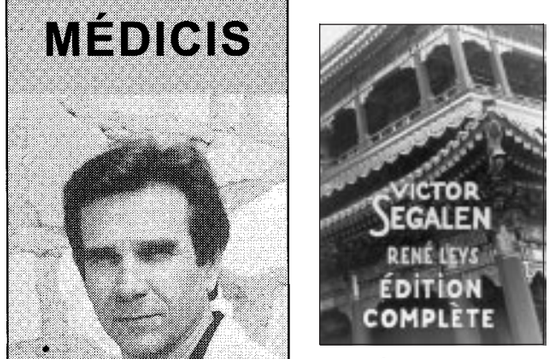

● **RENÉ LEYS**, de Victor Segalen
Sur les 1 400 pages de cette édition en deux volumes due à Sophie Labatu et reproduisant en couverture les dessins de l'édition originale de 1922, le texte même du roman posthume de Segalen, *René Leys*, ne compte guère plus de 200 pages. Mais ce livre, mystérieux à bien des égards et qui continue de fasciner les lecteurs, pose un si grand nombre de questions qu'aucune des précisions souvent inédites contenues dans ce dossier n'est inutile. Une très belle manière de prouver que l'érudition n'est pas fatalement gage d'ennui. Une édition critique de *René Leys* par Christian Doumet vient également de paraître au Livre de poche. (Ed. Chatelain-Julien, distribution Les Belles Lettres, 1 346 p. en deux volumes, 380 F [57,93 €].) P. K.

● **L'IMPOSSIBLE SOLITUDE,**
de Frédéric Pajak
C'est probablement le livre le plus intelligemment original que l'on puisse lire et regarder cette année. Autour d'une passion personnelle qui a pris, pour l'auteur, les noms de Nietzsche et de Pavese, *« orphelins sous le ciel de Turin »*, une histoire se constitue, aux marges du rêve et de la folie. Le dessin, sévèrement drôle, en noir et blanc, ne vient pas illustrer un texte attentif et précis, mais étendre sa perspective. (PUF, 332 p., 176 F [26,83 €].) P. K.

● **LE PAPIER, 2 000 ans d'histoire et de savoir-faire,**
de Lucien X. Polastron
L'auteur refait toutes les routes du papier, de son invention à sa production industrielle moderne, dont il ne cache pas les effets sociaux et écologiques. L'iconographie illustre tant les processus de fabrication que les hommes et femmes qui y contribuent, et les sites où ils sont mis en œuvre. (Imprimerie nationale, 222 p., 390 F [59,46 €].) P. K.

● **DICTIONNAIRE DES MYTHOLOGIES,** sous la direction d'Yves Bonnefoy
Ce *Dictionnaire des mythologies et des religions, des sociétés traditionnelles et du monde antique*, dirigé par Yves Bonnefoy et auquel ont participé une centaine d'auteurs, a précédemment été publié en grand format et illustré, ce qu'a le tort de ne pas indiquer la présente édition compacte en deux volumes. L'ouvrage privilégie heureusement les grands espaces et les structures mythologiques, au détriment de l'émiettement des notions et des concepts. (Flammarion, 2 256 p. en deux volumes, 149 F [22,71 €] le volume.) P. K.

● **LES FLEURS DU MAL,**
de Charles Baudelaire,
illustrées par Matisse
Cette édition présente le fac-similé de celle publiée en 1947 par la Bibliothèque française. Matisse avait réalisé ces trente-quatre dessins au crayon gras, mais ne put utiliser que leur reproduction photographique à la suite d'une erreur de manipulation de lithographe. Il prit cependant grand soin de la typographie du livre, qui donne aux vers de Baudelaire une belle respiration, un espace. (Hazan, 172 p., 198 F [30,18 €]). P. K.

● **À LA RECHERCHE DES RACINES,** anthologie personnelle de Primo Levi
Il n'est jamais inutile d'aborder un écrivain par les livres qu'il a lus. C'est en 1981 que Primo Levi, répondant à l'invitation d'un éditeur, composa et préfaça cette anthologie de trente textes de la littérature mondiale, de Job à Paul Celan. Si les préoccupations morales dominent chez l'auteur de *Si c'est un homme*, comme on peut s'en douter, la science et sa dignité, la grandeur de l'homme, le rire... sont également présents. Italo Calvino, dans sa postface, souligne que cette anthologie peut être lue comme *« une affirmation de valeurs »*, une *« déclaration d'intention ou un manifeste »*. (Traduit de l'italien par Mariline Raiola, Ed. Mille et une nuits, 240 p., 120 F [18,29 €].) P. K.

● **LE CŒUR DEMEURE,** d'Andrée et Louis Antoine Chedid
Illustré de photographies de Fouad Elkoury, cet échange de lettres évoque l'Egypte, dont sont originaires les deux correspondants. L'un des bords du Nil, l'autre regardant la Seine, ils parlent de leurs souvenirs, font surgir un passé de sensations, de visages, de paysages, à la fois proche et disparu. (Stock, 112 p., 160 F [24,39 €].) P. K.

● **POÈTES FRANÇAIS DE L'ÂGE BAROQUE,** de Jean Serroy
Cette anthologie qui couvre une période d'environ un siècle (1571-1677) n'a pas pour vocation de discuter à nouveau la notion de baroque – même si la préface de Jean Serroy pose le problème – mais de présenter, dans l'ordre chronologique, une extraordinaire floraison de poètes. Souvent oubliés ou méprisés, mystiques ou galants, les poètes de l'âge baroque donnèrent à la langue française parmi ses plus beaux hommages. (Imprimerie nationale, 532 p., broché 160 F [24,39 €], relié 250 F [38,11 €].) P. K.

● **ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE MYSTIQUE CONTEMPORAINE,**
de Jean-Luc Maxence
Il n'est pas sûr que Fargue ou Michaux aient des motifs suffisants pour figurer dans une anthologie de la poésie mystique. Bataille et Artaud n'y sont sans doute que par antiphrase, ou alors il faut étendre indéfiniment cette notion jusqu'à ses contraires... Malgré ses imperfections et ses arbitraires, cet ouvrage a le mérite, à côté des noms canoniques, de faire découvrir (par de trop brèves pages) des auteurs trop peu connus. (Presses de la renaissance, 442 p., 149 F [22,71 €].) P. K.

● **CHARMES DE LONDRES,**
de Jacques Prévert et Izis
Un phare au milieu de Trafalgar Square, de drôles de gamins colorés au bord d'une Tamise noir et gris... C'est en 1952, après un voyage à Londres avec le photographe Izis, que Jacques Prévert réalise ces soixante collages à partir des images de son ami.Il écrit aussi quelques poèmeset fait un choix de citations. L'ensemble paraît à Lausanne. La poésie de Prévert, on la trouvera autant dans ces merveilleux collages que dans son œuvre écrite. (Ed. Jean-Pierre de Monzat, 40, rue Marbeuf, 75008 Paris, 136 p., 295 F [44,97 €].) P. K.

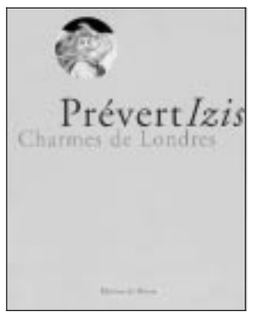

● **LA SENSUALISTE,**
de Barbara Hodgson
Helen fait le voyage de Vienne pour y rechercher un mari trop absent, afin de s'en séparer définitivement. Il enquêtait sur un trafic d'antiques planches anatomiques. Dans une ambiance parfois surréelle, Helen fait d'étranges rencontres, et des expériences plus insolites encore. Les illustrations sont une curiosité : elles participent à la narration, l'héroïne les découvre en même temps que nous, elle comprend grâce à elles le parcours de son époux comme l'emballement délicieux de ses sens, qui s'aiguisent l'un après l'autre. Parmi ces écorchés, ces squelettes ou ces collages de textes anciens, rien n'est superflu, qu'ils aient trait à l'intrigue policière ou à l'évolution personnelle de l'héroïne. La danse est macabre, mais du meilleur goût. (Traduit de l'anglais – Canada – par Marc Albert, Seuil, 295 p., 149 F [22,71 €].) J. Sn

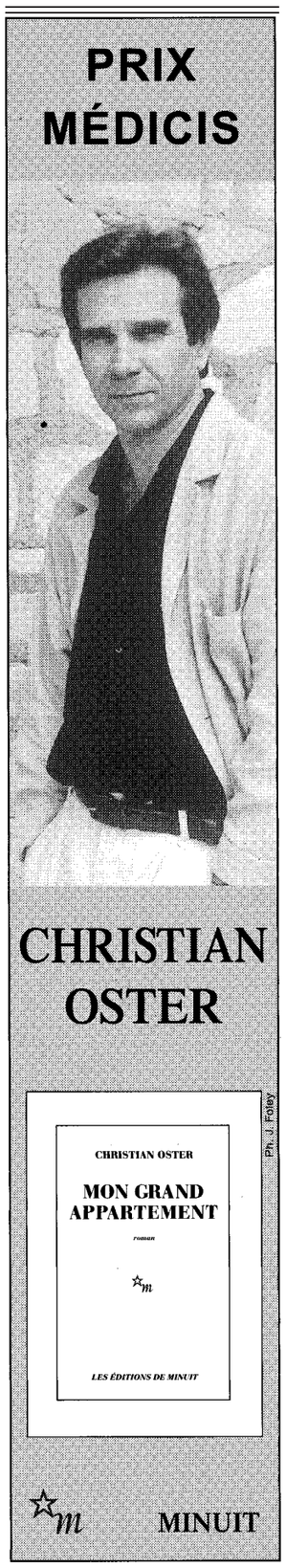

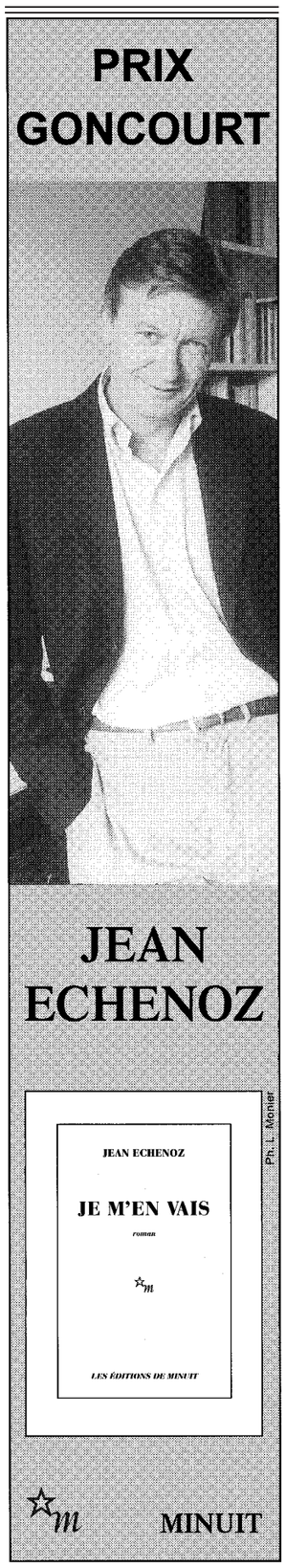

LeMonde Job: WIV5099--0012-0 WAS LIV5099-12 Op.: XX Rev.: 16-12-99 T.: 09:02 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0134 Lcp:700 CMYK

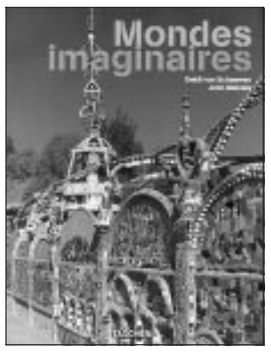

MONDES IMAGINAIRES
Photographies
de Deidi von Schaewen,
préface de John Maizels.
Taschen, 340 p., 210 F (32,01 €).

INTÉRIEUR, EXTÉRIEUR
Les architectes et leur maison
de Jean-Louis André,
photographies d'Eric Morin.
Ed. du Chêne, 192 p.,
298 F (45,42 €).

DEIDI VON SCHAEWEN

Le parc de sculptures en métal soudé de Raymond Morales à Port-de-Bouc (France)

Chacun chez soi

Tous, ils ont voulu construire un lieu unique : élégance contrôlée, maîtrisée, des intérieurs d'architectes de renom, et fantaisie baroque, débridée, d'artistes autodidactes qui ont mis en forme et en espace leurs « mondes imaginaires »

Espace du fantastique, espace policé, chacun chez soi. Voici deux livres qui montrent des lieux habités, conçus par et pour ceux qui les habitent. Les uns sont des artistes autodidactes, des constructeurs spontanés qui ont créé un monde de fantaisie à partir de fragments, de matériaux récupérés, ou de collections d'objets ordinaires. Les autres sont des architectes de talent et de renom, débusqués avec leur complicité au milieu d'un univers dont ils contrôlent le dispositif, les lumières, les couleurs, les accessoires, les volumes et l'atmosphère. Pour eux, dont les noms sont connus, ce refuge privé est aussi l'affiche d'un style.

Titré *Intérieur, extérieur,* l'ouvrage chaud et glacé du journaliste Jean-Louis André respecte l'élégance ordonnée de son sujet. D'une île du lointain Japon aux quartiers résidentiels de Philadelphie, de Rome à Neuilly, de Milan à la rue Mouffetard, les architectes rencontrés s'identifient à leur pré carré, et développent une attention précise aux détails révélateurs. Même les plus bohèmes, surtout eux.

De Bernard Tschumi et Ricardo Bofill à Mathias Ungers et Vittorio Gregotti, de Paolo Portoghesi à Shoei Yoh, qu'ils s'entourent de meubles signés ou d'objets chinés dans les brocantes de leur existence, chacun se présente sous son meilleur jour. Le plus convaincu étant peut-être Paul Chemetov qui a élu domicile depuis trente ans dans un quartier du vieux Paris et réchauffe de souvenirs familiaux et de traces d'amitié les matériaux rigoureux d'un habitat sobre. Le plus émouvant, le couple Enric Miralles et Benedetta Tagliabue, qui, ayant adopté une maison du Barcelone médiéval, découvre peu à peu sous les papiers et les peintures épaisses et moisies les fresques estompées des premiers habitants.

Premiers habitants, les Facteur Cheval et les Picassiette du monde entier, rassemblés par la photographe globe-trotteuse Deidi von Schaewen dans son *Mondes imaginaires,* ont tous vocation à l'être et à le demeurer. Chez eux, la folle du logis s'est emparée de leur existence, jour après jour et sans relâche. Artistes sans école, fauteurs de trouble pour leur propre compte, ils ont entrepris de changer le monde sur le pas de leur porte. A leur échelle, qui parfois atteint la démesure.

Souvent, ils ont commencé petit, arrachant du chemin un caillou qui leur parlait, une forme qui leur disait quelque chose, un tesson de céramique ou une canette de bière, des matériaux délaissés qui auraient pu servir, qui allaient servir leur dessein.

Ils ont défié le temps, inscrit les mythes naïfs de leur culte, emprunté aux grandes religions en y mêlant leur ésotérisme, s'attachant à conserver la clé de leur mystère, au fur et à mesure qu'ils le portaient à la connaissance de tous. La France et l'Amérique sont particulièrement bien représentées dans ce panthéon des modestes, prêts à redessiner l'univers et qui se comparent aisément aux artistes reconnus de l'art brut, aux Dubuffet et aux Niki de Saint-Phalle, présents dans l'ouvrage à leurs côtés.

La « maison de celle-qui-peint », à Pont-de-l'Etoile, la « tour de l'apocalypse », en Belgique, ou la « bohème » de Lucien Favreau, répondent aux animaux sculptés dans les ferrailles, aux parcs de totems des excentriques retrouvés dans le Wisconsin, le Texas et la Géorgie. Les pays de l'Est, l'Afrique du Sud, le Laos, la Thaïlande, l'Inde avec le jardin de pierre de Nek Chand à Chandigarh, font tourner autour de la planète le manège des inventions inouïes de ces créateurs sans limite.

Sauvage foisonnement de formes et de couleurs, ce livre savant (chaque lieu, chaque auteur est décrit par un spécialiste mondial de l'art brut, l'Anglais John Maizels) est une première éditoriale due à une photographe d'architecture, née à Berlin et qui a choisi de s'établir à Paris, après New York et Barcelone, ville de Gaudi, leur maître à tous.

Michèle Champenois

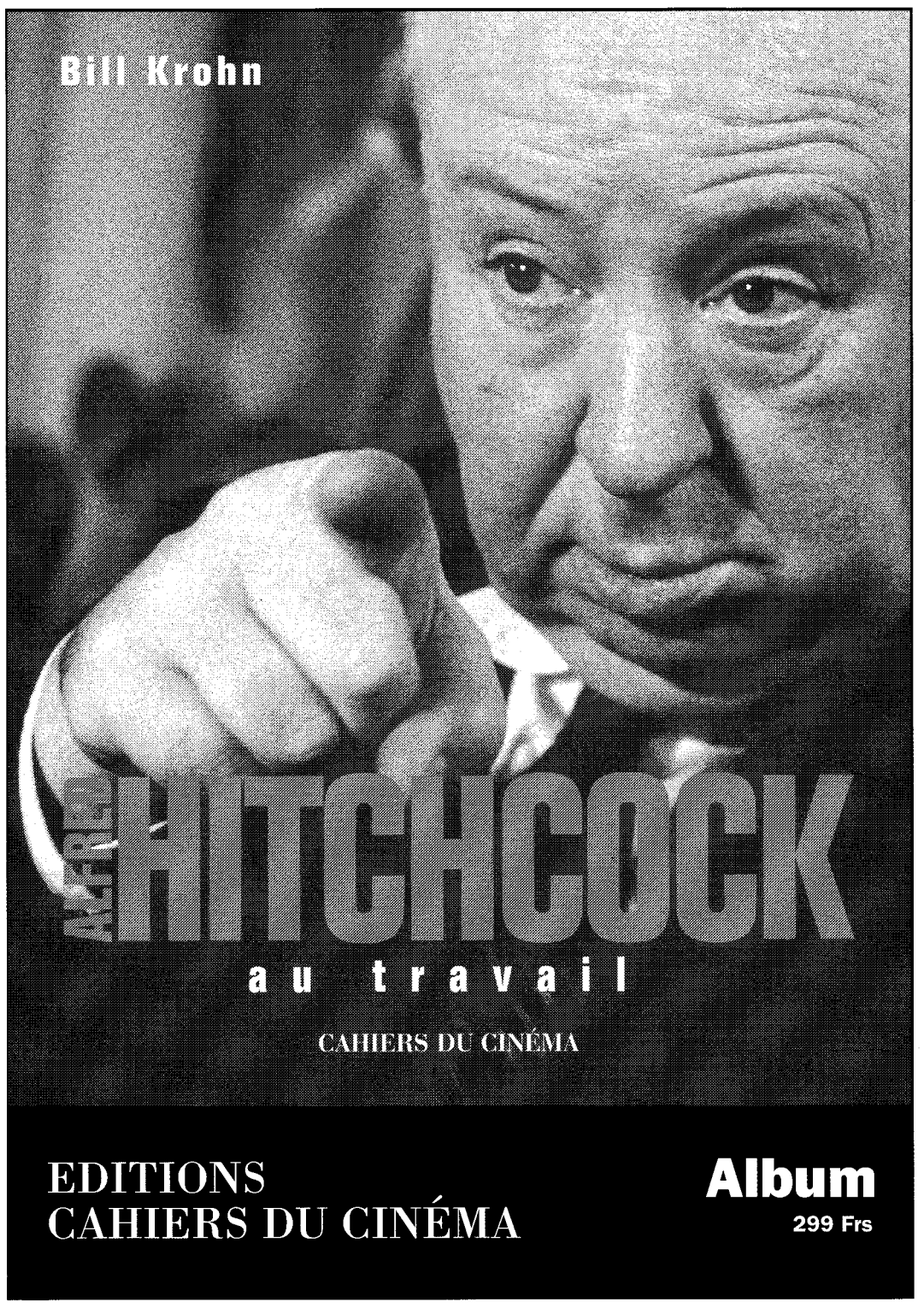

SELECTION MODE-DESIGN-ART DE VIVRE

● SUBLIMES,
de Françoise Huguier

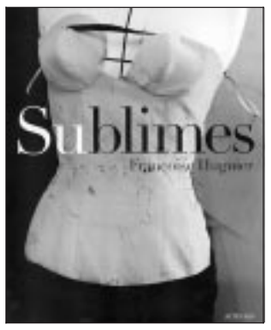

Si vous aimez la photographie, et aussi les tissus, le tombé des vêtements, les parures insolites, tout en étant découragé par le côté conventionnel, sinistre parfois, des photos de mode, ce livre enchanteur est pour vous. Une préface subtile de Gérard Lefort, un texte d'accompagnement de Françoise Huguier et une explosion de couleurs, de matières et de formes. Des corps sculptures, et jamais de femmes-objets. Vraiment sublime. (Actes Sud, album non paginé, photos en couleur, 290 F [44,21 €].) Jo. S.

● L'ART DE JOUER AU MAH-JONG, de Patricia Batto

Dans les films et les romans chinois contemporains, il y a toujours une partie de mah-jong. Précis et clair, le livre de Patricia Batto initie aux raffinements de ce jeu légendaire enraciné dans la culture chinoise. Des citations de Confucius, de Lao-Tseu et du poète Li Bai introduisent les chapitres où, entre calligraphies et motifs traditionnels, sont présentées les figures et les tactiques de ce jeu très populaire. Pour novices ou initiés. Présenté dans un coffret, ce livre-objet est accompagné d'un jeu de 144 cartes à découper. (Ed. Philippe Picquier, 178 p., 220 F [33,53 €].) L. G.

● LA VIE DE VILLAGE,
de Marie-France Boyer
Sur son ton ironique, très anglo-saxon, Marie-France Boyer (après les cafés, les arbres et... Marie-Antoinette) nous promène dans une France à la fois oubliée et familière à tous les promeneurs. Epicerie, salle de restaurant, école, mercerie, mairie, camionnette de charcutier ambulant, gare, chambre d'hôtel : autant de pages d'un manuel de vie quotidienne qui apprendrait à grande vitesse à un étranger ce qui souvent lui demeure obscur dans notre pays. Ce qui échappe au temps. La particularité d'un pays profondément rural et encore indéracinablement marqué par le XIXe siècle. (Thames & Hudson, 114 p., 185 F [28,20 €].) R. d. C.

● KAMA-SUTRA
L'art d'attiser son désir et d'affiner son plaisir, à la lumière des enseignements de Vatsyayana, pour lequel le corps est aussi sacré que l'esprit. Un préambule de Chaturvedi Badrinath, mais la valeur de l'ouvrage réside surtout dans l'iconographie : des reproductions de précieuses miniatures, gouaches, peintures tantriques, sculptures de panneaux d'ivoire, photographiés dans les archives du musée Fitzwilliam, celles de l'Université de Cambridge publiées pour la première fois, ou des œuvres d'art érotiques du Musée Victoria et Albert de Londres et de la collection Lance

Dane. (Ed. Guy Trédaniel, 160 p., 298 F [45,43 €].) J.-L. D.

● JACQUES GARCIA,
de Franck Ferran
L'Hôtel Costes, le Fouquet's, La Grande Armée, Ladurée, la Villa Barclay, L'Avenue... à Paris, Le Majestic à Cannes, Le Normandy à Deauville... ont tous un nom qui les unit. Et surtout un style. Celui du décorateur Jacques Garcia. Un talent reconnaissable entre tous : pour cet art d'assumer le passé et de le revisiter sans en masquer les références, pour cette culture des volumes et des perspectives, cette façon de dégager, au premier coup d'œil, une atmosphère. L'illustration abondante de ce livre souligne le glissement subtil entre passé et présent et éclaire la cohérence d'une démarche. (Flammarion, 263 p., 400 F [60,97 €].) V. Ca.

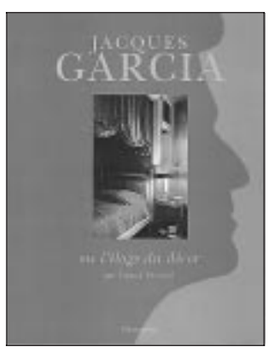

LeMonde Job: WIV5099--0013-0 WAS LIV5099-13 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:53 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0135 Lcp:700 CMYK

● L'ART DÉCORATIF À VENISE,
de Doretta Davanzo Poli

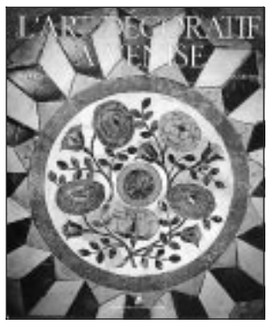

Pour raconter et résumer l'histoire des arts décoratifs vénitiens, l'auteur a divisé son livre en quatre chapitres : les arts de la pierre, les séductions de la plasticité (le bois, les métaux, l'or et l'argent), les conquêtes de la fragilité (le verre, la céramique, le stuc), le triomphe de la légèreté (la soie, les tapisseries, les broderies et dentelles, le cuir). Un parti pris éclaire l'aventure esthétique de cette ville, intimement liée à son histoire et à l'image qu'elle a souhaité donner d'elle. (Traduit de l'italien par Denis-Armand Canal, éd. Place des Victoires, 304 p., 195 F [29,72 €].) V. Ca.

● LES ARTS DÉCORATIFS FRANÇAIS,
de Stafford Cliff

En s'appuyant sur la reproduction de dessins originaux et d'archives publiées (esquisses, patrons, gravures...), cet ouvrage met en lumière la fabuleuse richesse des arts appliqués, en France, depuis l'époque de Versailles jusqu'aux années 30. Le livre de Stafford Cliff se présente plutôt comme une promenade à travers un patrimoine unique. Une histoire à laquelle contribuèrent petits artisans, grandes manufactures, créateurs anonymes et grands designers. (Traduit de l'anglais par Valérie Pénicaut, éd. de la Martinière, 256 p., 395 F [60,21 €].) V. Ca.

● AMBRE ET ARGENT

Son père lui apprit à tailler l'ambre et à exécuter des animaux stylisés. Une vocation était née. A partir de là, Christian Fjerdingstad, né en 1891 au Danemark fait son apprentissage chez un orfèvre puis découvre, en 1910, quelques pièces de Georg Jensen. Il souhaite travailler chez lui, essuie un refus. En 1916, Christian Fjerdingstad décide de s'installer à Paris. Des rencontres – la famille Bouilhet et la maison Christofle – lui assurent une notoriété. Le livre raconte et dévoile la prodigieuse production de cet orfèvre art déco. (Somogy éd. d'Art, traductions française et danoise : Scantext et Lars Kærulf Moller, 168 p., 230 F [35,06 €].) V. Ca.

● ÉTOFFES ÉGYPTIENNES,
d'Alexandra Lorquin
En 1949, à l'occasion d'une nouvelle organisation des musées de Toulouse, le musée Georges-Labit,

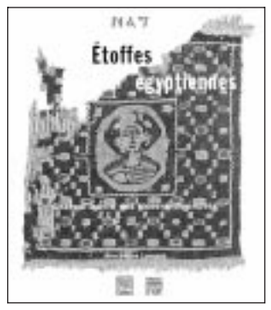

spécialisé jusque-là dans l'art asiatique, se trouvait enrichi des collections d'antiquités égyptiennes et d'art copte. Une collection composée, pour l'essentiel, de tissus du VIe au XIe siècle provenant des fouilles menées, à partir de 1897, par Albert Gayet sur le site d'Antinoë. S'appuyant sur le travail mené depuis vingt-cinq ans par les spécialistes, Alexandra Lorquin nous fait découvrir *« l'art et la vie de ces fils de l'Egypte pharaonique devenus chrétiens »*. (Somogy éd. d'Art, 192 p., 260 F [39,64 €].) V. Ca.

● LE PANTALON, UNE HISTOIRE EN MARCHE,
de Laurence Benaïm

Des Perses aux punks londoniens, le pantalon a enjambé les âges et les civilisations. Habits de George Sand, culottes des suffragettes, smoking d'Yves Saint Laurent en 1966 : par-delà la mode, ce vêtement longtemps masculin s'inscrit dans les luttes de pouvoir des femmes et s'affiche comme un étendard libérateur. Après un parcours historique, l'ouvrage met l'accent sur des pantalons culte, du jean, *« un hors-la-loi devenu produit d'appel »*, aux pantalons du monde qui aimantent les rêves en Occident (hakama japonais, dotti indien, etc.). A travers un cahier de croquis et de photos exclusives, seize couturiers, de Jean-Paul Gaultier à Issey Miyake, explorent également l'imaginaire du pantalon. (Ed. de l'Amateur, 240 p., 350 illustrations, 490 F [74,70 €].) A.-L. Q.

● LA MODE ENFANTINE,
de Marie Simon
Solidement sanglé dans des bandelettes comme une petite momie puis adulte miniature dans des habits de cour, l'enfant a subi la négation de sa personnalité et de sa morphologie pendant des siècles. Quand le sentiment de l'enfance apparaît au XVIIIe siècle, aidé par des traités d'éducation comme *L'Emile* de Rousseau, une panoplie se dessine, gagnant confort et liberté. Dans cet ouvrage richement illustré, Marie Simon retrace l'histoire de chaque vêtement, du babygro au costume de matelot en passant par le béguin ou le knickers. (Ed. du Chêne, 128 p., 170 illustrations, 99 F [15,09 €].) A.-L. Q.

● MODE DU SIÈCLE,
de François Baudot
Après un XIXe siècle bourgeois, où l'histoire de la mode s'apparente à celle du costume, régi par le rang social et le métier, le XXe siècle voit les codes vestimentaires exploser, bouleversant en profondeur l'apparence féminine et masculine. En 400 pages, François Baudot voyage dans les décennies pour dresser un panorama des styles, ponctué par des portraits de couturiers, de Paul Poiret, qui fait tomber le corset en 1909, à Calvin Klein, héraut du minimalisme des années 90. (Ed. Assouline, 400 p., 300 photos, 195 F [29,72 €].) A.-L. Q.

● MONSIEUR DIOR ET NOUS, 1947-1957, d'Esméralda de Réthy et Jean-Louis Perreau
Réalisé en collaboration avec l'ADACD (l'Association des anciens de Christian Dior), cet album-souvenir retrace le parcours du couturier, disparu en 1957 à l'âge de cinquante-deux ans, et rend hommage aux premières d'ateliers, aux petites mains et autres vendeuses qui assistèrent l'inventeur du *New Look* (1947), dans l'effervescence du 30, avenue Montaigne. Photos des coulisses des défilés, des clientes prestigieuses, croquis du maître ou de l'illustrateur René Gruau nous plongent dans cette décennie ou la mode renaissait de ses cendres. (Ed. Anthèse, 128 p., 150 illustrations, 440 F [67,07 €].) A.-L. Q.

● LES ANNÉES « ELLE », 1945-2000

Edition étoffée de *"Elle", nos cinquante premières années,* paru en 1995, ce livre raconte l'épopée du magazine *Elle,* fondé en 1945 par Hélène Gordon-Lazareff. De la reconstruction d'une élégance après la guerre au succès de Gucci, plus de 200 doubles pages témoignent des mutations de la mode et de l'évolution du statut des femmes (batailles pour la contraception, le droit au travail, etc.). Après Françoise Giroud, Françoise Sagan, Catherine Deneuve, Simone Veil et Inès de la Fressange, c'est à l'actrice Sandrine Kiberlain que revient la préface pour les dernières années du siècle. (Ed. Filipacchi, 512 p., 350 F [53,35 €].) A.-L. Q.

● RENOMA... MAURICE : MODOGRAPHE,
texte de Jacques Brunel, photographies de Maurice Renoma
Habilleur attitré des « minets » du drugstore des Champs-Elysées au début des années 60, Maurice Renoma, héritier d'une famille de tailleurs, a sorti la garde-robe masculine de son ennui avec ses costumes en velours milleraies aux épaules étroites, ses pattes d'éph' ou sa veste Lénine. Installé dès 1963 rue de la Pompe dans sa boutique *Whitehouse,* il répond aux attentes d'une jeunesse coincée entre les costumes rigides des aînés et les blousons noirs des plus vindicatifs. Retraçant les quarante ans de la marque, cet ouvrage est également consacré au travail photographique de Maurice Renoma, passion à laquelle il s'adonne depuis 1993. (Ed. Marval, 184 p., 200 photos, 290 F [44,21 €].) A.-L. Q.

● EAMES, de Brigitte Fitoussi
Couple symbole de l'American Way of Design, Ray et Charles Eames ont créé, entre 1941 et 1978, des modèles de sièges, devenus des classiques, séries ou pièces uniques, comme cette coque moulée blanche à forme humaine. Alliant technicité et poésie, ils ont joué avec une modernité encore assez sûre des lendemains qui chantent. Après *Memphis* en 1998, Brigitte Fitoussi, experte et passionnée, leur donne accès à l'excellente petite collection « Mémoire du style ». (Ed. Assouline, 80 p., 99 F [15,09 €].) M. Ch.

● LIGNE FRAGILE,
de Lorenzo Mattotti
Un recueil de dessins, à la plume ou au stylo, réalisés durant quinze ans, *« dans la plus totale liberté formelle »*. Petits contes sans suite, fragments d'illustrations : l'auteur des couvertures du « Monde des poches » dévoile ici un univers d'ironie et de légèreté. (Traduit de l'italien par Marc Voline, Seuil, non paginé, 198 F [30,18 €].) J.-L. D.

SELECTION MUSIQUE-DANSE

● BARBARA, claire de nuit,
de Jérôme Garcin

Voilà deux ans que Barbara est morte. Le temps d'un deuil... Jérôme Garcin propose de revenir à sa rencontre, en paroles et en images. Elle est là, en effet, drôle, tendre, révoltée, mélancolique, excessive, grande prêtresse de folie partagées. C'est moins un livre pour découvrir Barbara que pour la retrouver, en scène ou ailleurs, jeune ou moins jeune, splendide ou fragile. Les photos sont de qualités inégales, mais souvent émouvantes, comme celle où l'on voit seulement ses mains sur le piano et, au bras gauche, les lourds bracelets qu'elle affectionnait. (Ed. de la Martinière/France Inter, 194 p ., 250 F [38,11 €].) Jo S.

● DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE,
de Walter Willson Cobbett
L'ouvrage fameux, tenu depuis sa première publication en 1929 pour une somme de référence, manquait aux mélomanes français qui ne lisaient pas l'anglais. Complété en 1963, le travail de Cobbett, violoniste amateur fort justement reconnu par les chambristes de sa génération, ne trouve qu'aujourd'hui sa traduction – mise à jour qui plus est. La « bible » de l'amateur de musique de chambre compte aujourd'hui 3 500 articles (compositeurs, instruments et instrumentistes, formes musicales et formations instrumentales, pays et « écoles ») et dispose d'autant de bibliographies succinctes qu'il y a eu d'étapes (Robert Laffont, « Bouquins », coffret de 2 volumes, 840 p. et 179 F [27,28 €] chacun.) Ph.-J. C

● DE LA PIERRE AU SON, archéologie médiévale du tympan de Moissac,
d'André Calvet
Voilà un livre profondément original. Interrogé par un habitant de Moissac sur les instruments figurés au tympan de l'abbatiale, André Calvet a entrepris une recherche qui l'occupa cinq ans. Livré sans effet littéraire, le fruit de cette investigation policière, d'une méthodologie remarquable, fait plus qu'échafauder des hypothèses : proposant une solide réflexion sur l'instrument et sa facture – et la légitimité des « restaurations » –, ce travail s'impose comme une référence et devrait donner le goût du voyage à Moissac (Accord éd., 140 p., 250 F [38,11 €].) Ph.-J. C.

● LE TRENET, illustré par Natali, **LE GAINSBOURG**, par Gérard Mathie, **LE BRASSENS**, par Sophie Dutertre
Après Le *Bobby Lapointe* de l'hiver dernier, Dada continue à fêter la chanson française avec trois nouveaux albums qui proposent en une anthologie de dix-neuf textes de (re)découvrir la poésie la plus authentiquement populaire du siècle. Le magnifique travail de Gérard Mathie sur Gainsbourg, largement servi par les textes qu'il offrit à d'autres, tient la comparaison avec la pétulance et l'énergie des compositions de Natali, auteur d'un *Prévert* devenu classique. Sa vision de Trenet a l'insolence souriante et radicale du Fou chantant. Signalons les gravures sur bois, plus sages mais fort séduisantes aussi, de Sophie Dutertre pour les textes de Brassens (Mango/Album Dada, « Il suffit de passer le pont », 44 p., 99 F [15,09 €] chacun.) Ph.-J. C.

● LA MUSIQUE SOUVENT ME PREND... COMME L'AMOUR, de Léo Ferré
Léo Ferré fit de la radio et y parla de musique savante. La série d'émissions pour Paris-Inter, intitulée « Musique byzantine » (1947-1948), a été perdue mais le texte demeure, annoté précisément. Ainsi aux propos savoureux, partisans (la musique atonale en prend pour son grade), ultrapersonnels, et souvent agaçants, le lecteur mélomane peut s'amuser à restituer les versions discographiques diffusées par Léo Ferré. Libre-penseur, oreilles débridées, Ferré se trompait avec art et écoutait avec passion. Tout ce qu'on aime (La Mémoire et la Mer, 262 p., 159 F [24,24 €].) R. Ma.

● LE DICTIONNAIRE DE LA DANSE, sous la direction de Philippe Le Moal
Initiative formidable, menée à son terme en un temps record par Philippe Le Moal, universitaire et chercheur en chorégraphie, qui fut aussi danseur, et administrateur de la compagnie d'Odile Duboc. Il a su s'entourer d'une équipe impressionnante de spécialistes, de correspondants étrangers. Le dictionnaire a pour objet la danse occidentale dans son acception la plus large. Deux premières parties regroupent d'un côté les auteurs, de l'autre, les œuvres ; elles sont suivies d'un lexique qui a pour titre « Les Mots de la danse », particulièrement intéressant au regard du développement extraordinaire de la danse contemporaine au XXe siècle, et de la nécessité de se mettre d'accord sur le sens des termes et des concepts. Savant, usuel, cet ouvrage va rendre des services incomparables à tous les amateurs de danse et, bien au-delà, à tous ceux que l'histoire de l'art passionnent. (Larousse/Librairie de la danse, 848 p., 500 ill. 550 F [83,85 €].) D. F.

● LA LÉGENDE DE LA DANSE, par Marie-Claude Piétragalla, avec le concours de Frédéric Ramade
Joli livre, organisé autour d'une excellente idée : les rapports entre le geste quotidien et le geste dansé, peintures et photos venant en illustration, ou plutôt en appui d'une démonstration menée sans détours et beaucoup d'intelligence par Marie-Claude Piétragalla et l'écrivain Frédéric Ramade. La danseuse, aujourd'hui directrice du Ballet de Marseille, nous livre ainsi une histoire de la danse au XXe siècle, et ses goûts profonds pour les plus grands. On trouve dans ce livre une très belle photo, quasi inconnue, de Noureev à l'Opéra de Paris, une autre de Trisha Brown en plein effort. Tout est dit sur la danse, de son énergie, de son épuisement aussi. Un ouvrage à la fois pédagogique et personnel. (Flammarion, 200 p., 275 F [41,92 €].) D. F.

● PERFORMANCES, L'ART EN ACTION, de RoseLee Goldberg

Ce livre donne du plaisir. Il parle d'artistes libres. Ceux qui, dans les années 70, toutes disciplines confondues, ont ouvert des voies nouvelles à l'art de la représentation, en créant ce qu'il est convenu d'appeler des « performances ». Art éphémère de la provocation juste, ou, comme l'écrit Laurie Carlos, citée en exergue par l'auteur : *« La performance était précisément le lieu de la rareté des définitions. »* Le travail de Rose Lee Goldberg s'appuie sur des moments uniques dont la force, violente, pertinente, saute aux yeux comme autant d'évidences. La trace photographique fait partie de la performance. A chaque fois, on est surpris par les raccourcis mis en scène pour communiquer, interpeller, déranger, révulser, parfois séduire. Joseph Beuys ouvre le livre avec *Comment expliquer les tableaux à un lièvre mort*, 1965. Bon début. (Traduit de l'anglais – Etats Unis – par Christian-Martin Diebold, 332 ill. Avant-propos de Laurie Anderson, Thames and Hudson, 240 p., 295 F [44,97 €].) D. F.

INÉDIT. **Le FAIT FRANÇAIS dans le monde.** Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la «France 3e super puissance»). Ressources, économie des 52 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements «territoriaux» des États riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (52 nations), et la possible UDELF (Union des États de la langue française : 52 nations),
250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.
MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

Vincent de Swarte
Requiem pour un sauvage

234 pages, 110 F
PRIX WEPLER
Mention spéciale du jury
PAUVERT

LeMonde Job: WIV5099--0014-0 WAS LIV5099-14 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0136 Lcp:700 CMYK

Les plaisirs de l'écoute

Bach, Honegger ou Berlioz, d'un côté ; langues et voix humaines, de l'autre : « La Bible en musique » et « Les Berceuses du monde entier » complètent la déjà très riche collection de livres musicaux de Gallimard Jeunesse

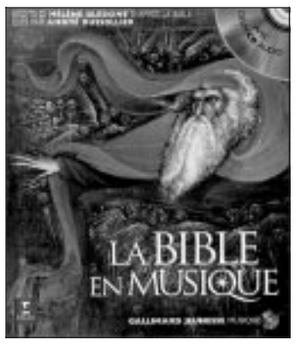

LA BIBLE EN MUSIQUE
Récits d'Hélène Bleskine d'après la Bible, dits par André Dussolier, Gallimard Jeunesse Musique, 98 p., deux CD audio, 148 F (22,56 €).
(A partir de 7 ans.)

LES BERCEUSES DU MONDE ENTIER
Gallimard Jeunesse Musique/France Inter, 50 p., un CD audio, 128 F (19,51 €).
(A partir de 2 ans.)

Pourquoi ne pas le dire tout net ? Il s'effectue au département Musique de Gallimard Jeunesse, sous la houlette exigeante de Paule du Bouchet, un travail de création original, relativement pionnier, et tout à fait remarquable. On était assez démuni, jusqu'alors, pour éveiller agréablement à la musique les chères têtes blondes et brunes. Pour les initier, de façon un peu complète, aux instruments, aux compositeurs, aux époques, à l'histoire de la musique... En dehors de Prokofiev et de l'inusable *Pierre et le Loup,* en dehors de *Piccolo Saxo* et de quelques *« greatest hits »* comme *Les Quatre Saisons* ou *Le Carnaval des animaux* « racontés » par tel ou telle, ou même des contes de Marlène Jobert dont le dernier, *Le Petit Garçon qui mordait les chiens*, part à la rencontre de Tchaïkovski (éd. Atlas, 20 p., un CD, 99 F, [15,09 €]. A partir de 5 ans), il existait peu de choses permettant de se construire, d'une façon qui ne soit pas seulement ponctuelle, une réelle culture musicale. Pour peu que ces petits, de surcroît, aient quelque peine avec le solfège et soupçonnent les adultes de vouloir leur faire faire des devoirs supplémentaires, et tout livre-CD « éducatif » était immédiatement suspect...

Ce n'est pas le cas des publications de Gallimard Musique. Depuis les excellentes « Premières découvertes de la musique » – des textes de Leigh Sauerwein sur des compositions de Tanguy, Dunoyer de Segonzac, Dusapin... présentant les familles d'instruments sur fond d'histoires –, le département s'est considérablement enrichi. Mais le fil conducteur reste celui du plaisir. Du côté des grands compositeurs, on trouve, pour les 6-10 ans, une série de portraits ludiques, en quelques tableaux et un CD, dont les quatre derniers (Purcell, Schubert, Chopin et Vivaldi) ont rejoint Bach, Mozart, Beethoven et Berlioz. Pour connaître le répertoire baroque ou médiéval, les 8-12 ans voyageront à la cour de Louis XIV avec *Gilles, la musique au temps du Roi-Soleil* et découvriront *Jehan, la musique au temps des chevaliers,* tous deux parus cet automne (98 F [14,93 €]). Pour s'ouvrir aux rythmes du monde entier, ils s'échapperont, avec « Musiques d'ailleurs », en terres tsiganes ou au pays du blues...

Et voici à l'approche de Noël deux hors-série qui viennent glisser leur note dans ce concert. La première, une Bible en musique, retrace, du Chaos aux dernières paroles du Christ, cette vaste histoire de Dieu et des hommes. On imagine aisément les merveilles musicales pouvant accompagner ce parcours dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Ici un air de *La Passion selon saint Matthieu*, là un psaume d'Honegger, un passage de *L'Enfance du Christ*, de Berlioz, ou l'*Ave Verum Corpus,* de Mozart, autant de « premières fois » qui s'impriment dans les jeunes cerveaux... Ajoutez à ce picorage dans la musique sacrée une promenade dans la peinture religieuse, Masaccio, Fra Angelico, Raphaël... et on aura une idée du régal pour l'œil et pour l'oreille. (Un peu sur le même principe, mais sans la magie du son, signalons, chez Bayard Editions, une élégante *Bible racontée par les peintres,* de Marie Bertherat et Marie-Hélène Delval, 94 p., 129 F, [19,67 €].)

Pour les plus jeunes, le « marché » des berceuses est traditionnellement plus encombré. Cette année, deux productions dominent. *A Pas de velours* propose vingt-huit chansons classiques ou inédites interprétées par Pierre Chêne, Gérard Delahaye ou Anne Sylvestre, et superbement illustrées par Isabelle Chatellard et Stéphane Girel (Didier Jeunesse, 70 p., 135 F [20,57 €]. A partir de 2 ans). Avec *La Petite Poule grise* et *Colas mon petit frère,* cet ouvrage reste cependant plus attendu que *Les Berceuses du monde entier* qui font voyager dans vingt pays et, du Paraguay à la Kirghizie, offrent l'une des musiques les plus émouvantes, celle des langues et des voix humaines.

Florence Noiville

Illustration de Fernand Mognetti pour le conte sud africain ndébélé « Rurra-Rarra »

SELECTION JEUNESSE

● **OTTO,** de Tomi Ungerer
Il fallait oser montrer la deuxième guerre mondiale dans un album. Oser raconter les rafles et aussi la souffrance des civils allemands à travers... l'autobiographie d'un ours en peluche. Seul Tomi Ungerer pouvait l'oser ainsi. Sans pathos ni manichéisme, cet ours, symbole de l'amitié entre deux garçonnets allemands, l'un juif, l'autre pas, joue pleinement son rôle de passeur d'histoire entre les générations. Et le livre à son tour devient un précieux objet transitionnel. (L'Ecole des loisirs, 38 p., 78 F [11,89 €]. **A partir de 6 ans**.) Fl. N.

● **TOUT UN MONDE,** de Katy Couprie et Antonin Louchard
Le côté « melting-pot » visuel, avec ses techniques qui vont de la photo au collage en passant par l'image de synthèse, n'est pas le moins fascinant dans cet imagier du troisième type. Voici donc le monde comme il vient aux bébés, avec ses couleurs et ses émotions en vrac. Le plus drôle est d'y trouver un fil rouge, mais c'est le jeu de la vie même. (Ed. Thierry Magnier, 260 p., 99 F [15,09 €]. **A partir de 6 mois** Fl. N.

● **UN RÊVE POUR TOUTES LES NUITS,** de Lisa Bresner, ill. de Frédérick Mansot
Une invitation à la découverte des idéogrammes chinois à travers le périple de Petit Tang. Et surtout de l'exceptionnel travail graphique et de calligraphie du jeune Frédérick Mansot, qu'on brûle de retrouver dans d'autres albums. (Actes Sud Junior, 64 p., 85 F [12,95 €]. **A partir de 7 ans**.) Fl. N.

● **DANS LA NUIT NOIRE,** de Bruno Munari
Dès les années 50, ce génial designer italien, mort en 1998, avait tout inventé de la modernité, comme en témoigne l'expérience de ses « livres illisibles », sans paroles, ou celui-ci, avec des images percées et des matières qui se transforment de page en page. (Seuil, 48 p., 120 F [18,29 €]. **A partir de 3 ans**.)
A découvrir absolument, les autres livres de Munari disponibles en France, dont *Le Prestidigitateur jaune* ou *Bonne nuit tout le monde.* (Ed. Corraini, diffusion Les Trois Ourses, 2, passage Rauch, 75011 Paris. Tél : 01-43-79-07-35.) Fl. N.

● **LES ÉGYPTIENS**
Pour rédiger ses messages secrets en hiéroglyphes ou décrypter une fresque égyptienne, un livre - CD-ROM bourré de jeux et d'énigmes proposant quinze heures de découverte et de récréation. (Flammarion, 48 p. et un CD compatible Mac et PC, 89 F [13,56 €]. **A partir de 8 ans**.) Fl. N.

● **L'ÎLE AU TRÉSOR,** d'après R. L. Stevenson, ill. de François Roca
Cadrages serrés, clairs-obscurs, physionomies inoubliables : l'enchantement des images de François Roca est à la hauteur du roman. Et c'est un bonheur quand l'univers d'un peintre rencontre et amplifie par ses échos celui d'un grand écrivain. (Nathan, 89 F [13,56 €]. **A partir de 9 ans**.) Fl. N.

● **CROMIGNON,** de Michel Gay
Il faut décidément suivre Michel Gay, l'une des signatures les plus profondes et drôles. Avec Cromignon, la première odyssée chasseresse d'un petit d'homme de la préhistoire, dans de subtils camaïeux de bleus-blancs-gris, Gay semble à l'apogée de son art. (L'Ecole des loisirs, 40 p., 82 F [12,50 €]. **A partir de 3 ans.)** Fl. N.

● **MACHINES,** de Chloé Poizat
Les adultes se souviennent des objets introuvables de Carelman. Chloé Poizat, dont on n'a pas oublié le superbe « album Dada » *Le Rimbaud* (Mango, 1998), offre aujourd'hui une autre invitation délirante à subvertir l'idée même de la machine. Tout droit sorties des antiques catalogues de Manufrance, ces inventions farfelues (l'une *« époussette, pourlèche et absorbe insectes et moutons »*, une autre *« noue les lacets »*...) nettoient l'œil, se jouent des conventions et développent un onirisme très personnel. (Ed. du Rouergue, 44 p., 72 F [10,98 €]. **A partir de 8 ans**.) Ph.-J. C.

● **LA DAME DU MERCREDI,** d'Anne-Sophie de Monsabert et Stéphane Girel
Comment aborder le délicat moment de la consultation psychothérapeutique du jeune enfant ? Avec un tact et une retenue extraordinaires, Anne-Sophie de Monsabert relève le défi ; les dessins sensibles et singuliers de Stéphane Girel renforcent le sentiment de lire un album rare. Précieux. (Autrement Jeunesse, 28 p., 69 F [10,52 €]. Ph.-J. C.

● **L'ART DE L'ENFANCE,** de Sophie de Sivry et Laurent Beccaria
Des tableaux de tous les temps, de Maurice Denis à Paul Klee, des citations de grands écrivains, pour tenter de cerner, en finesse et douceur, ces instants précieux et mystérieux de la vie. Dans la dernière partie du livre, un médecin, Bertrand Cramer, s'adresse à une jeune accouchée qui vit sa première nuit avec son enfant. (L'Iconoclaste, 130 p., 250 F [38,11 €].) Fl. N.

● **MUSÉUM,** de Frédéric Clément
Petite merveille que ce coffret où se niche le journal fictif d'un entomologiste à la découverte de papillons précieux d'Amazone. Ces esquisses, photographies, herbiers sur papiers pelure ou glacé, sont agrémentés de notes de voyage qui épousent les univers enchantés de Kubilaï Khan, empereur mongol, d'Itzpapatotl, artisan plumassier aztèque, d'Utamaro, Marco Polo ou Vladimir Nabokov. (Ipomée/Albin Michel, 160 p., 210 F [32,01 €] jusqu'au 15 janvier, 240 F [36,58 €] ensuite. **A partir de 10 ans**.) J.-L. D.

● **MON DIEU, QUE C'EST BON D'AIMER et MON DIEU, QUE LA TERRE EST JOLIE,** de Geneviève Laurencin, ill. Alice Charbin
A partir des textes sacrés, deux livres, l'un sur l'amour, l'autre sur la création, pour apprendre et cultiver un secret du bonheur : l'art de s'émerveiller. Avec les illustrations fraîches et enjouées d'Alice Charbin. (Bayard Editions, tous deux 32 p., 69 F [10,52 €]. **A partir de 3 ans**.) Fl. N.

● **L'ŒIL S'AMUSE,** de Julian Rothnstein et Mel Gooding
Divertissements graphiques : un recueil d'images piégées, puisées dans l'imagerie populaire, pour se jouer des caprices de la perception. Exemples kitsch d'illusions d'optique, de profils cachés dans un tableau, de rébus... (Autrement, 112 p., 198 F [30,18 €]. **A partir de 10 ans**.) J.-L. D.

● **CAFÉ CRU**, de Charles Brutini et Bernard Bonhomme
Une originale parodie d'histoire virtuelle où un séducteur machiste en est pour ses frais. (Etre éd., 28 p., 68 F [10,37 €]. **A partir de 10 ans)** Fl. N.

● **NATIONALE ZÉRO**
Ils s'y sont mis à cinq – Frédérique Bertrand, Lynda Corazza, Olivier Douzou, José Parrondo et Frédéric Rey – pour faire le livre le plus délirant de la rentrée. Comment apprendre à conduire pour aller *Très très loin.* Bourré d'astuces, de rébus, de panneaux détournés et de cartes routières réinventées, ce nouveau code de la route mérite de monter à bord, toutes affaires cessantes. (Ed. du Rouergue, 44 p., 68 F [10,37 €]. **A partir de 5 ans**.) Ph.-J. C.

● **LE VAILLANT PETIT TAILLEUR,** de Jacob et Wilhelm Grimm, ill. d'Olga et Andrej Dugin
Un époustouflant travail d'illustration rappelant les miniatures, Jérôme Bosch et la peinture hollandaise. A offrir sans réserve. (Duculot/Casterman, 40 p., 96 F [14,63 €]. **A partir de 7 ans**.) Fl. N.

LE LITTRÉ
sur cédérom
librairies et FNAC
395 F
www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30

LA LIBRAIRIE ÉROTIQUE DE PARIS
La Musardine
122 rue du Chemin-Vert 75011 Paris
Tél. : 01 49 29 48 58
CATALOGUES GRATUITS
sur simple demande
(Merci de certifier que vous êtes majeur.)
RÉFÉRENCE À RAPPELER : DI001

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

ÉTVDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire de décembre sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

LeMonde Job: WIV5099--0015-0 WAS LIV5099-15 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0137 Lcp:700 CMYK

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE DES QUINZE MILLE PLANTES ET FLEURS DE JARDIN DE A À Z
de Christopher Brickell,
avec la collaboration
de cinquante auteurs.
Edition française supervisée
par Patrick Mioulane.
Bordas, 1 104 p., 680 F (103,67 €).

Superbe floraison

Pour tout savoir, mais aussi pour rêver : quinze mille plantes étudiées dans cet ouvrage de référence... qui vient d'Angleterre, of course

L'*Encyclopédie universelle des quinze mille plantes et fleurs de jardin de A à Z* est un ouvrage de référence moderne, comme il n'en existe pas d'autres en langue française, à notre connaissance. Il a d'abord été publié en Grande-Bretagne sous les auspices de la Société royale d'horticulture et sous la conduite de Christopher Brickell, qui en fut le directeur et devait, à ce titre, voyager dans le monde entier, missionné par cette prestigieuse institution, à la recherche de plantes nouvelles. L'édition Bordas aurait pu n'être que la traduction de cette somme – ce qui se produit encore trop souvent. Il n'en est rien : Patrick Mioulane en a supervisé la traduction, en a dirigé l'adaptation pour les jardiniers continentaux. Les lecteurs des revues françaises de jardinage et les téléspectateurs de France 2 apprécient depuis longtemps l'étendue des connaissances, le sens pratique et les conseils judicieux de cet amoureux des plantes et des jardins, par ailleurs excellent photographe. Une équipe de sept journalistes est venu l'épauler et rejoindre les cinquantes spécialistes britanniques de l'édition originale.

Cette débauche de moyens trouve son accomplissement dans un ouvrage auquel le jardinier expérimenté comme le débutant pourront se référer, certains d'y trouver les conseils judicieux, fiables qu'ils recherchent. Les très nombreuses photos en couleurs permettront d'identifier avec sûreté des espèces et des variétés communes et d'autres beaucoup plus rares. Classées par ordre alphabétique des noms latins – un index des noms communs français facilitera les recherches –, chaque espèce est traitée dans une fiche synthétique qui décline les variétés.

Après un petit texte descriptif, la rusticité, le mode de culture et de multiplication, les ennemis et maladies sont détaillés, la taille adulte précisée. La somme de connaissances synthétisées dans ce livre, la façon dont elles sont mises à la portée de tout un chacun, dans un langage précis, net, qui ne laisse place à aucune interprétation, sont bien dans la manière des scientifiques qui veulent faire partager un savoir théorique éprouvé par une pratique faite d'échecs, de doutes et finalement de réussites. L'exactitude, la concision ravélienne des textes est plus évocatrice que les paraphrases des recopieurs qui envahissent ordinairement cette littérature.

JARDIN IMAGINAIRE

La lecture de cette encyclopédie est particulièrement attrayante du fait même que les plantes sont classées par ordre alphabétique. Cette assertion peut sembler étonnante, mais qu'on y songe : le hasard des appellations latines, décernées depuis des siècles, fait se succéder dans les mêmes doubles pages notices sur des arbres, des plantes à fleurs annuelles ou vivaces, des arbustes, des bulbeuses, des rhyzomateuses, des plantes de serre, provenant des déserts, des lointaines forêts nordiques, asiatiques, australiennes, des hautes montagnes. Le lecteur se promène ainsi dans un jardin imaginaire, utopique, qui suscite le désir, excite une imagination décuplée par les photographies.

Que l'on aimerait voir s'épanouir dans son jardin le mystérieux *Calochortus superbus*, une bulbeuse vivace de la famille des liliacées, originaire de Californie et dont *« les tiges ramifiées portent jusqu'à six fleurs, en coupe, de 5 à 8 cm de diamètre, légèrement pubescentes, blanches, crème, bleu lavande ou jaunes »*, dont *« chaque pétale présente une marque brune, au-dessus de la base jaune »*. Reste aux horticulteurs à lire ce livre, et à multiplier et commercialiser des merveilleuses si difficiles parfois à trouver chez les spécialistes ; les jardiniers pourront ainsi contempler de près ce qui les aura fait rêver.

Alain Lompech

SÉLECTION JARDINAGE

● **L'ART DU JARDIN AU JAPON,** texte de Marc P. Keane et photographies de Haruzô Ohashi

Remarquablement clair et pédagogique, ce guide des jardins donnera aux futurs touristes esthètes des repères indispensables pour se promener à Kyoto (essentiellement). Que voir dans un jardin japonais ? Comment interpréter cette disposition souvent inattendue de pierres, de mousses, de monticules, de petits pavillons, de bambous et de pins ? Comment juger d'une élégance aux codes parfois complexes ? Une chronologie subtile, des concepts esthétiques, des plans, des glossaires permettent de sortir du labyrinthe envoûtant des jardins secs. Privés, religieux, contemplatifs, méditatifs, incorporant l'environnement extérieur et le cheminement intérieur, la littérature ou la spiritualité, les jardins japonais peuvent résumer toute l'histoire culturelle du pays. (Traduit du japonais par Marie Maurin-Boussard, Picquier, 184 p., 230 F [35,06 €].) R. d. C.

● **CHARLES JONES, LE ROYAUME DES PLANTES,** de Sean Sexton et Robert Flynn Johnson
Dans sa préface, Gilles Clément écrit : *« Une photographie de Charles Jones suffit à s'en convaincre : le monde atteint par une décision du regard transforme toute chose en projet. »*
Le maître du jardin en mouvement a vu juste. Les photographies du Britannique, légumes, fleurs, fruits sont des portraits humbles dans la précision fanatique du détail, orgueilleux dans l'emphase de leur monumentalité. Un navet ? Un choux ? Fixer son attention sur eux, jusqu'à en perdre la notion du temps, et l'on y verra tout autre chose, une couleur, un grain, une matière, une lumière, une géométrie, un monde. (Traduit de l'anglais par Christian-Martin Diebold, Thames and Hudson, 128 p., 195 F [29,72 €].) A. Lo.

● **GINGKO BILOBA, L'ARBRE QUI A VAINCU LE TEMPS,** de Pierre-François Michel
Inchangé depuis des dizaines de millions d'années, le gingko biloba est un conifère qui, lors de son apogée il y a cent cinquante millions d'années, poussait dans des forêts, des étendues herbeuses que fréquentaient les dinosaures. Planté aujourd'hui un peu partout dans le monde, cet arbre est ici raconté d'une façon aussi attrayante que précise scientifiquement. (Kiron/éditions du Félin, 114 p., 149 F [22,71 €].) A. Lo.

● **LE JARDIN PARFUMÉ, RÉALISEZ VOTRE JARDIN DE SENTEURS,** de Nicole Boshung et Michèle Giraud
Tout pour créer un jardin parfumé, à partir de huit patrons dessinés par des paysagistes et explicités pour que chacun puisse le réaliser. Avec des fiches techniques sur les fleurs, vivaces et arbustes parfumés : comment les cultiver de façon qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes ; les associer pour qu'elles étourdissent nos sens, chaque jour de l'année et à chaque heure du jour. (Bordas/Guerlain, 160 p., 199 F [30,33 €].) A. Lo.

● **L'ALMANACH DU JARDINIER 2000,** de Véronique De Andreis, Stéphane Decoux et Charlotte Vannier
Mois par mois, les fleurs... du mois et les travaux à entreprendre au jardin d'une façon un peu sommaire parfois, mais toujours juste et pleine de bon sens. Les débutants tireront profit des conseils donnés et découvriront des plantes solides, faciles à cultiver et sans prétention. Une mine de conseils de base qu'il est important de connaître et font de cet almanach un petit guide qui sera utile bien au-delà de l'année 2000. (Rivages, 112 p., 100 F [15,24 €].) A. Lo.

● **REDOUTÉ, LE PRINCE DES FLEURS,** de Claudia SalviPierre-Joseph Redouté, dessinateur du cabinet de la reine Marie-Antoinette, puis peintre officiel des fleurs de l'impératrice Joséphine de Beauharnais, a laissé une œuvre abondante dont la perfection d'exécution, la délicatesse de la mise en couleur, la précision du détail ont fait parvenir jusqu'à nous les fleurs cultivées en son temps et dont certaines le sont encore. L'auteur a réuni deux cent cinquante des dessins du peintre, les commente et nous introduit ainsi à l'art de celui que l'on a appelé le Raphaël des fleurs. (La Renaissance du livre, 176 p., 295 F [44,97 €].) A. Lo.

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

COMMUNIQUÉ

A. Wickham et S. Coignard, auteurs de l'ouvrage intitulé "L'Omerta Française" publié aux éditions Albin Michel font savoir qu'il a été indiqué par erreur que M. Jacques DOUCE, ancien Directeur Général d'HAVAS, s'était suicidé, alors qu'il est décédé des suites d'une longue maladie. Les auteurs présentent leurs regrets à sa famille.

CHRISTIAN OSTER
PRIX MÉDICIS
pour son roman
Mon grand appartement
(éd. de Minuit)
sera à la librairie
VOYELLE
le vendredi 17 décembre
à partir 17 h.30
98, rue des Entrepreneurs, Paris 15e
Tél. 01 48 56 05 74

ELIZABETH GEORGE

« Miss George se love dans les listes de best-sellers et les crimes les plus monstrueux avec des voluptés de chatte anglaise frôlant la cheville de Jack l'Eventreur un soir de fog. Violents, teintés de perversion sexuelle, ses romans se dévorent... »
Michel Grisolia - L'Express

© Figge Photography

Son dixième best-seller

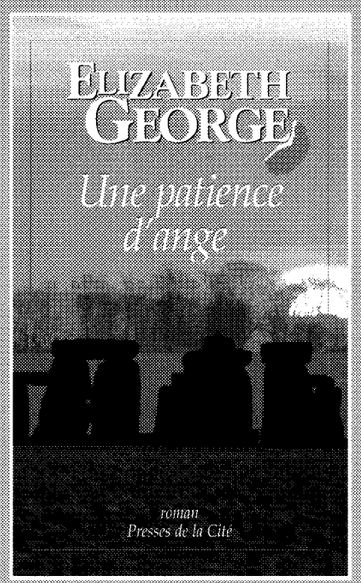

« Personnages aux visages multiples, doubles vies et demi-vérités, fausses pistes et faux-semblants, le récit étend une toile aux fils subtils et de plus en plus serrés. Le lecteur s'y laisse lentement piéger avec cette volupté un tantinet perverse qui fait le charme du genre. »
Michel Abescat - Le Monde

« La plus british des polardeuses américaines nous plonge une fois de plus dans les noires ténèbres de son monde glauque et sanglant. Miam ! Miam ! Elizabeth George mérite trois étoiles au Michelin ! »
Pascale Frey - Elle

« Les manoirs de la campagne anglaise, les milieux artistiques de Londres, la prostitution de luxe... Un régal, 649 pages à déguster le temps d'un Paris-Londres, en Eurostar ! »
Marie-Claire Pauwels - Madame Figaro

« Son meilleur livre. »
Dinah Brand - Lire

PRESSES DE LA CITÉ

LeMonde Job: WIV5099--0016-0 WAS LIV5099-16 Op.: XX Rev.: 15-12-99 T.: 19:49 S.: 111,06-Cmp.:16,09, Base : LMQPAG 03Fap:100 N°:0138 Lcp:700 CMYK

Deux millénaires par le menu

Du dernier repas du Christ au banquet planétaire en passant par les délices de Chine ou de Constantinople, voyage gourmand dans le temps

2000 ANS DE FESTINS
Les grandes dates de l'Histoire à travers 20 savoureux menus
de Ruth Keenan.
Photographies de Michaël Roulier, stylisme d'Emmanuel Turiot, Ed. de La Martinière, 192 p., 295 F (44,97 €).

Certains livres de cuisine sont tout aussi beaux que les livres consacrés aux beaux-arts, mais ce ne sont pas, hélas, la majorité. Certains aussi, souvent les mêmes, donnent à lire, pour de bon et pour de vrai. Là encore, ce ne sont pas les plus nombreux. Trop souvent, les maquettes sont laides à couper l'appétit comme s'il fallait absolument mélanger toutes sortes de caractères différents, passer les textes en surimpression sur des images qui en deviennent tout aussi illisibles, mettre de la couleur à tout prix et partout, entasser sur une même page un maximum d'illustrations de toutes sortes qui n'ont parfois rien à voir avec ce qu'elles sont censées illustrer, alors qu'à l'inverse on serait souvent curieux, lorsque l'on vous explique qu'il faut telle forme de verre pour telle boisson ou tel ustensile pour tourner la sauce ou tel ingrédient pour la réussir, de voir tout simplement à quoi cela ressemble. Trop de textes, enfin, semblent avoir été rédigés sans vraie justification et sont à la limite de l'indigence ou de l'indigestion. Bref, de nombreux ouvrages ont l'air d'avoir été conçus de bric et de broc sans qu'il y ait eu la moindre concertation entre les auteurs des textes, les iconographes et les concepteurs de recettes, chacun fournissant de son côté ce qu'il avait sous la main.

Il importe d'ajouter qu'il ne rentrait pas dans notre propos de tester les recettes, privilégiant le plaisir de tourner les pages, de lire, de regarder. Les ouvrages qui suivent ne sont donc pas toujours simples – car parfois érudits – mais toujours de bon goût, et donnent à lire autant qu'à rêver, à voir autant qu'à imaginer.

Avec *2000 ans de festins*, la petite histoire se mêle à la grande, l'auteur, Ruth Keenan, s'est amusée en supposant que, de tout temps, l'homme ne s'est pas contenté de manger pour vivre et qu'il y a toujours eu des gourmets, des gourmands et des gastronomes.

Se fiant autant, dit-elle, à ses recherches qu'à son intuition, elle livre ici un ouvrage qui est avant tout un divertissement, proposant un menu par siècle (donc vingt menus) à travers les continents, cherchant à donner plus une ambiance, une atmosphère qu'à reconstituer une réalité historique qui ne serait d'ailleurs sans doute pas conforme à nos goûts d'aujourd'hui et peu facile à transposer de façon réaliste et réalisable.

Chaque siècle – et par conséquent chaque festin – s'ouvre sur une double page d'informations et continue par un menu détaillé, le tout appuyé d'illustrations anciennes et de photographies des recettes réalisées. Ruth Keenan rêve et imagine pour entrer en matière le dernier repas du Christ, se fondant à la fois sur les recettes traditionnelles du Seder, le repas au cours duquel se célèbre la sortie d'Egypte lors de la Pâque juive, sur le Nouveau Testament et sur la *Michna*, publiée plus tard mais qui rassemble des interprétations rabbiniques de la Torah, portant souvent sur les règles alimentaires : on commencera donc par un poisson à la sauce aigre-douce, on poursuivra avec un rouleau d'épaule d'agneau aux herbes et aux pignons, une salade de céleri et d'herbes amères aux condiments, pour terminer par une compote de fruits secs.

Pour le repas romain, au IIe siècle, c'est bien entendu Apicius, l'auteur du premier livre de cuisine connu, qui prend le relais. Avec le IIIe siècle entrent en scène la cuisine chinoise et le « wok » si à la mode aujourd'hui. Après Constantinople et l'opulence, on essaiera la cuisine barbare *« à la mode vandale »*, les plaisirs austères irlandais, les délices frugaux des déserts d'Arabie, on s'installera à la table de Charlemagne, on découvrira la somptuosité des *Mille et Une Nuits*, les plats slaves, les délicatesses nippones, les produits du Nouveau Monde... avant de savourer un véritable menu métissé de toutes les cultures pour un banquet planétaire.

Martine Silber

Fresque de Pompéi illustrant la recette des « huîtres au vin blanc », grand régal des Romains

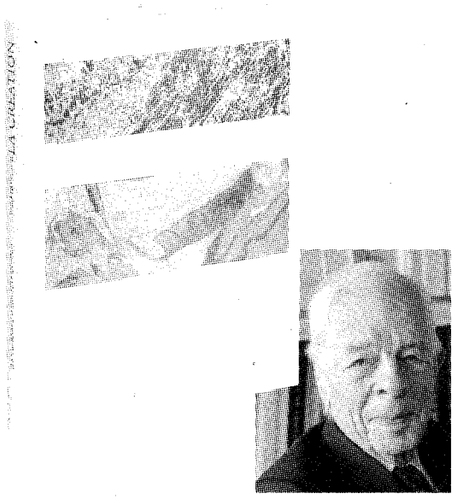

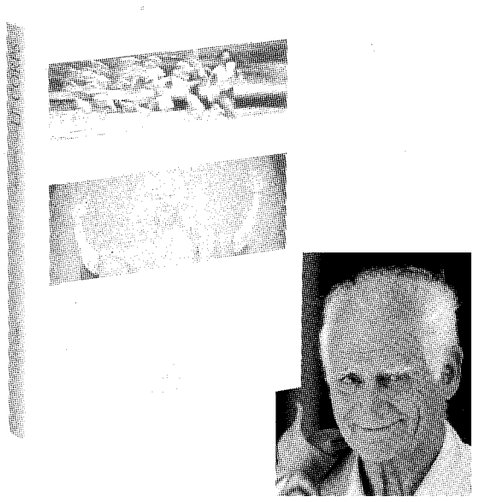

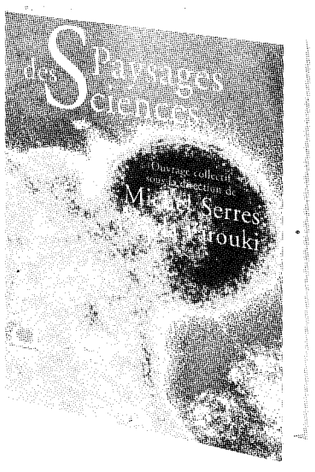

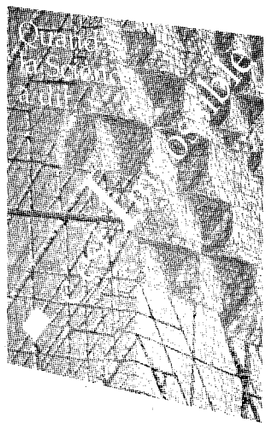

SELECTION CUISINE

● LE BEL APPÉTIT DE M. DE BALZAC
« La gastronomie devient, avec le sexe et l'argent, un des éléments conducteurs de l'intrigue balzacienne », écrit Gonzague Saint-Bris en avant-propos, expliquant que l'époque coïncide avec une importante étape de l'histoire de la cuisine française : stabilité économique, montée de la bourgeoisie, modernisation de l'agriculture, arrivée de nouveaux produits, et surtout multiplication des restaurants et des cuisiniers. Un des plus beaux livres-cadeaux que l'on puisse faire où se faire, car la documentation est impeccable, les recettes fort soignées, les photos superbes, l'iconographie et les citations parfaitement mises en place. (Texte de Gonzague Saint-Bris, recettes de Jean Bardet, photographies de Jean-Claude Amiel, Chêne, 192 p., 260 F [39,64 €].) M. Si.

● LA CUISINE DES FÉES
Les contes de fées regorgent de gourmandises, à commencer bien sûr par le palais de Dame Tartine : il ne restait plus qu'à les recenser, trouver les recettes et les illustrer de belle et magique manière, c'est chose faite. Le « metteur en scène », Philippe Model, créateur de mode, s'en est visiblement donné à cœur joie et le photographe Bernhard Winckelmann s'est fait un plaisir tout aussi visible de l'accompagner. Quant aux recettes, elles sont parfaitement claires et compréhensibles. Bonnes fées et marraines, à vos chaudrons ! (Texte de Laurence et Gilles Laurendon, recettes de Christine Ferber, Chêne, 168 p., 260 F [39,64 e].) M. Si.

● CADEAUX GOURMANDS
Combinant recettes et façons d'offrir, ce livre permet de s'amuser avec la nourriture en toute impunité. Les recettes sont incomparables : toutes étonnantes, rares, originales, elles font appel à la plus intense gourmandise, et elles sont à la fois merveilleusement photographiées et expliquées. A chaque saison correspondent ainsi des idées de cadeaux. (Sous la direction de Colette Gouvion, photographies de Dorian Shaw, recettes d'Anouk Lautier et Arlette Sirot, éd. du Rouergue, 190 p., 195 F [29,73 €].) M. Si.

● LES PÂTES DU TERROIR ITALIEN. Histoires et recettes,
de Philippe Sinsheimer
Une cuisinière d'origine vénitienne et un gastronome curieux ont considéré les pâtes sous toutes leurs formes et lieux d'origine. La partie historique est tout aussi délectable que les recettes proposées. (Recettes d'Adèle Orteski, Minerva, 176 p., 169 F [25,76 €].) M. Si.

● LA CUISINE VAGABONDE,
de Jean-Philippe Derenne
Cinq cents chasses aux trésors : des recettes à base de produits du jardin, champignons, herbes de campagne, des plats ponctuant une balade au bord de l'eau ou une pêche à pied, des tambouilles peaufinées avec ce qu'il nomme *« épluchures »* (restes de légumes, de poissons, de crustacés, d'os, abats, peaux de fruits et résidus d'agapes). Derenne déniche l'ingrédient inattendu en contant l'art de le ramasser, en fait un mets rare en évoquant le parfum qu'en ont pu restituer les poètes. (Fayard/Mazarine, 592 p., 149 F [22,71 €].) J.-L. D.

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET
« Tous les livres français, même les introuvables »
300 000 livres neufs et 150 000 livres anciens
www.chapitre.com
3615 Alir (2,23F/m)
e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96
Recherche gratuite de livres anciens ou épuisés
Paiement sécurisé • Livraison rapide partout dans le monde